DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12785 — 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine

— VENDREDI 7 MARS 1986

LE DJIHAD ISLAMIQUE ET LES OTAGES DE BEYROUTH

Paris « prend au sérieux » le communiqué annonçant l'assassinat de Michel Seurat

La revendication, mercredi 5 mars à Beyrouth, par le Djihad islamique de l'« exécution » de Michel Seurat, l'un des quatre otages français détenus au Liban, est « prise au sérieux » à Paris. Dans son communiqué, l'organisation extrémiste lie l'assassinat du chercheur français à l'expulsion par Paris de deux opposants irakiens vers Bagdad, où l'un d'entre eux aurait été exécuté.

De notre correspondant

Beyrouth. — On ne savait que penser, ce jeudi matin 6 mars, à Beyrouth, de l'assertion du Djihad islamique qui dit avoir « exécuté » l'un des quatre otages français du Liban, le chercheur Michel Seurat.

Aucun corps n'a été retrouvé ; l'ambassade de France ne semble disposer d'aucun indice matériel, et le communiqué du Djihad islamique ne fournit aucune indication qui permettrait d'en établir la véracité.

Si un proche de la famille Seurat a exprimé des doutes — estimant que le chercheur *« serait le dernier à être exécuté car il connaît très bien le Moyen-Orient »*, — il reste que le Djihad islamique n'a pas coutume de revendiquer ses « opérations » à la légère.

Le communiqué — trois longues pages dactylographiées — a été distribué mercredi soir à des agences de presse à Beyrouth et à des quotidiens libanais. Il est accompagné d'une photo Polaroid de Michel Seurat, amaigri, mal rasé, en chemisette.

Texte et photo ne donnent aucune information explicite sur le lieu de détention des otages, qui, selon certaines indications, auraient été regroupés dans la plaine de la Bekaa, un des fiefs des militants intégristes islamiques.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 2.)

Questions

Toutes les explications qu'on nous livre, à commencer par celles de M. Roland Dumas, ne changeront rien au constat : les autorités françaises ont perdu le contrôle de l'affaire des otages capturés au Liban en laissant les kidnappeurs et leurs protecteurs — qui se trouvent aussi bien à Damas qu'à Téhéran — en faire un formidable moyen de pression pour que Paris révise sa politique dans le conflit Irak-Iran.

En mettant le doigt dans ce diabolique engrenage, le ministre des relations extérieures se condamnait à se montrer plus déterminé et plus retors encore que ses interlocuteurs. Il n'y est pas parvenu et que, d'espoirs trompeurs en espoirs déçus, on peut craindre aujourd'hui qu'un des otages n'ait été victime de la cynique résolution des « fous de Dieu ». Accepter de négocier interminablement, multiplier les concessions, c'est d'une certaine manière entrer dans la logique des preneurs d'otages dont le but ultime et pervers consiste à inverser les rôles et à rendre Paris responsable de la vie des captifs. C'est aussi reconnaître indirectement que la prise d'otages est payante et entrer dans un cycle infernal : si tel objectif a été atteint grâce à une action terroriste, pourquoi ne pas récidiver plus tard en [illegible] nouvelles exigences ?

Le gouvernement, bien sûr, peut faire valoir ses raisons : il est difficile de refuser d'intervenir et de convaincre familles et opinion publique qu'un Etat ne peut pas modifier sa diplomatie selon les humeurs d'un ou deux groupuscules, fussent-ils manipulés. Qu'il existe dans ce genre de situation des limites à ne jamais franchir. Qu'à trop parler des otages on finit par leur conférer une sorte de valeur marchande et par persuader les terroristes qu'ils sont en possession de cartes maîtresses.

Toujours est-il que les autorités françaises n'ont pas choisi d'adopter une attitude nécessairement impopulaire et qu'il aurait fallu longuement justifier. Elles ont préféré, semble-t-il, accélérer considérablement la normalisation des rapports avec Téhéran et prendre en compte certaines demandes syriennes. Est-on allé jusqu'à multiplier les discrètes livraisons d'armes à l'Iran, qui avaient commencé avant même la prise des otages ? M. Fabius le nie ; M. Dumas aussi. C'est pourtant un bruit qui courait avec insistance depuis plusieurs mois dans les milieux bien informés du Proche-Orient. Si les dénégations du gouvernement se révèlent finalement fondées, on continuera cependant à s'interroger sur sa capacité à savoir ce que l'on fait en son nom...

Plus grave encore est la « bavure » qui a consisté à livrer à Bagdad deux opposants irakiens qui risquaient la peine capitale et l'ont peut-être déjà subie. Comment un gouvernement qui se glorifie à juste titre d'avoir supprimé la peine de mort peut-il livrer des hommes à un pays qui en fait grand usage ? Comment M. Dumas peut-il expliquer aujourd'hui que les deux Irakiens étaient consentants alors que leur avocate avait insisté avant leur expulsion sur le sort qui les attendait à Bagdad ?

M. Dumas a demandé ce jeudi à l'opposition de ne pas exploiter à des fins électorales une affaire éminemment pénible. Certes ! Mais cet appel aurait plus de chances d'être entendu si les autorités prenaient leurs responsabilités, au lieu de s'enfermer soit dans le silence, soit dans des démentis aussi effarouchés que peu convaincants.

LA FIN DU VINGT-SEPTIÈME CONGRÈS

La direction soviétique profondément remaniée

M. Mikhail Gorbatchev a prononcé ce jeudi 6 mars en fin de matinée le discours de clôture du vingt-septième congrès. Les délégués ont longuement applaudi le numéro un, « unanimement » reconduit dans ses fonctions de secrétaire général par le nouveau comité central élu mercredi. La direction soviétique a été profondément remaniée.

De notre correspondant

Moscou. — Le bureau politique compte désormais douze membres à part entière, un de plus que précédemment, avec l'entrée de M. Lev Zaïkov. Ainsi se recrée une sorte de troïka composée de MM. Gorbatchev, Ligatchev (idéologie) et Zaïkov (industrie et armement), membres à la fois du bureau politique et du secrétariat. M. Zaïkov, qui a soixante-trois ans, a fait pratiquement toute sa carrière à Leningrad ; il a une formation d'ingénieur et un diplôme d'économie.

M. Kouznetsov (quatre-vingt-cinq ans), premier vice-président du Soviet suprême, perd sa place de suppléant ainsi que M. Ponomarev (quatre-vingt et un ans) qui quitte aussi le secrétariat du comité central où il suivait les pays frères. Font leur entrée au secrétariat du comité central : MM. Dobrynine, Medvedev, Razoumovsky et Yakovlev, ainsi que Mme Alexandra Birioukova. C'est la première femme à accéder à des fonctions dirigeantes au sein du parti après la chute d'Ekaterina Furtseva en 1961.

L'arrivée de M. Dobrynine au secrétariat est un petit événement. L'ancien ambassadeur à Washington ne faisait pas mystère depuis des années de ses ambitions. On avait cru un moment qu'il succéderait à M. Gromyko à la tête de la diplomatie. M. Yakovlev, qui est responsable de la propagande, pourrait être le porte-parole attitré du Kremlin. M. Razoumovsky devrait continuer à s'occuper des cadres.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire nos informations page 36.)

UN ARTICLE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Au-delà des fausses querelles

par PAUL QUILÈS

Je relève avec satisfaction qu'il existe sur les questions de défense plusieurs points d'accord entre la majorité et l'opposition. J'en retiendrai quatre, qui me paraissent essentiels :

1) M. Giscard d'Estaing et M. Chirac reconnaissent, comme le président de la République, qu'il n'y a pas d'automatisme dans le déclenchement de notre force nucléaire stratégique, sauf en cas de menace directe et grave contre le territoire national. Ils acceptent que la mise en cause des intérêts vitaux de la France ne peut être définie *a priori* : l'appréciation en revient, au cas par cas, au chef de l'Etat, seul habilité à déclencher le feu nucléaire. Bien que tous les responsables de l'opposition ne partagent pas ce point de vue, le bon sens prévaut : comme le pense aussi M. Barre, une force nucléaire stratégique ne se partage pas.

2) L'état de notre force stratégique est reconnu de bon ton. Dont acte.

3) L'opposition, tout comme le gouvernement, estime fondamental pour notre pays de maintenir une capacité d'intervention extérieure, afin de pouvoir manifester notre solidarité auprès de nos amis et alliés.

4) Nous sommes tous d'accord pour renforcer l'identité européenne de défense. L'appartenance à l'alliance atlantique restera pour longtemps encore le fondement de la sécurité en Europe, mais les Européens doivent compter davantage sur eux-mêmes. En Europe, une solidarité particulière nous lie à la RFA, avec laquelle nous partageons des intérêts de sécurité communs. C'est dans cet esprit qu'à l'occasion du dernier sommet franco-allemand et dans le cadre de la mise en œuvre du traité de l'Elysée de 1963 le président de la République a ouvert la voie à des consultations avec la RFA portant sur l'armement nucléaire préstratégique, en excluant tout partage de la décision.

Dans la chaleur du climat électoral, plusieurs fausses querelles ont surgi. On peut les écarter sans peine.

1. — La seconde composante stratégique :

Les forces nucléaires stratégiques françaises reposent actuellement sur trois systèmes d'armes : les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, les missiles sol-sol du plateau d'Albion, les bombardiers Mirage IV.

La composante Mirage IV devrait cesser d'être opérationnelle vers 1996. Les progrès dans la précision des missiles pourraient, vers la fin du siècle, rendre les silos d'Albion vulnérables à une attaque surprise. La France ne disposerait donc plus vers l'an 2000 que d'un seul système invulnérable : les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

Pour continuer à disposer de deux composantes stratégiques, il avait été envisagé de mettre en service un système de missile sol-sol balistique dénommé SX, dont la mobilité par camion routier aurait dû considérablement limiter la vulnérabilité à une première frappe.

M. Giscard d'Estaing, tout comme M. Chirac, reproche au gouvernement de ne pas avoir encore lancé ce programme, dans le même temps où MM. Léotard et Fillon nous disent que nous n'avons pas les moyens de le réaliser.

(Lire la suite page 23.)

UN ENTRETIEN AVEC Mme AQUINO

Le nouveau combat de Cory

De notre envoyé spécial

Manille. — La nouvelle présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, dirige le pays du bureau qui fut le sien au cours de sa campagne électorale, situé au septième étage d'un immeuble du quartier de Makati appartenant à son frère. Il règne toujours, au siège temporaire du gouvernement de Mme Aquino, qui a décidé de ne pas habiter le palais de Malacanang, symbole des extravagances du régime Marcos, une animation quelque peu brouillonne.

Dans les couloirs et les ascenseurs, on croise pêle-mêle équipes de télévision, ambassadeurs et émissaires étrangers, quémandeurs ou ministres, qu'essayent de canaliser les jeunes femmes, pour la plupart des membres de la famille Aquino, qui formaient l'escouade de volontaires de la campagne électorale. Le service de sécurité est plus symbolique qu'efficace. Il est vrai que la présidente est fataliste : *« Si quelque chose doit arriver, rien ne l'empêchera »*, nous dit-elle en souriant.

Elle n'a pas changé de comportement. Simplement, elle demande désormais qu'on prenne un rendez-vous pour la voir. Mais elle s'étonne gentiment lorsqu'on l'appelle madame la présidente. *« Pourquoi ne m'appelez-vous plus Cory ? »* Dans la petite pièce qui lui sert de bureau, avec deux secrétaires travaillant sur une petite table envahie de téléphones qui sonnent sans discontinuer, Mme Aquino, vêtue de son habituelle robe jaune, a conservé une détermination sereine, qu'elle doit cependant, aujourd'hui, muer en force politique.

« Vous avez mobilisé l'espoir, vous avez gagné. Mais vous avez désormais devant vous une bataille encore plus difficile à mener : ne pas décevoir. Que pensez-vous que les Philippins attendent de vous ?

— D'abord certainement un assainissement de la situation laissée par M. Marcos et un démantèlement du système de dictature qu'il avait mis en place. Et ensuite la justice sociale : porter finalement attention à cette majorité de la population qui aspire à une vie meilleure. C'est là ma première préoccupation.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

« LA RATE », LE DERNIER ROMAN DE GUNTER GRASS

Les survivants de l'Apocalypse

La Rate, la femelle du rat (*Die Rättin*), le dernier roman de l'écrivain ouest-allemand Günter Grass, qui vient de paraître en RFA, fait déjà figure d'événement. Mise en garde contre les tendances autodestructrices de l'humanité, le livre a été écrit en 1984 et 1985, après une pause de plusieurs années dans le travail d'écriture de l'auteur du *Turbot* et du *Tambour*.

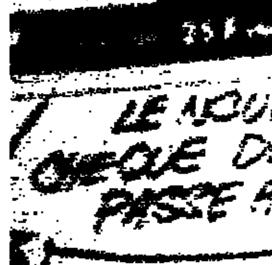
L'héroïne, une rate, poursuit avec l'auteur-narrateur un dialogue semi-philosophique portant notamment sur les diverses catastrophes qui se sont abattues sur le monde et se sont transmises dans la mémoire des rats, et évoquent l'histoire récente de l'Allemagne en mêlant mythe et réalité. A la fin, seuls les rats survivent à l'apocalypse nucléaire et prennent le pouvoir dans la cité des humains.

Grass avait déclaré en novembre dernier à l'hebdomadaire *Die Zeit* qu'il s'agissait sûrement de son dernier roman. Nous avons demandé à Eva Figes de faire un portrait de l'auteur du *Tambour*. Cette romancière anglaise (trois de ses livres ont paru en France : *Eveils* et *Equinoxe*, chez POL-Hachette Littérature, et *Lumière*, l'an dernier, chez Rivages) — en réalité née en Allemagne, qu'elle quitta très jeune pendant le nazisme, — est, depuis longtemps une amie de Grass. Elle est, d'ailleurs, une des « cuisinières » du *Turbot*, sous le nom de Sophie, la féministe militante. Elle vient de passer quelques jours près de Hambourg, où résident Grass et sa famille.

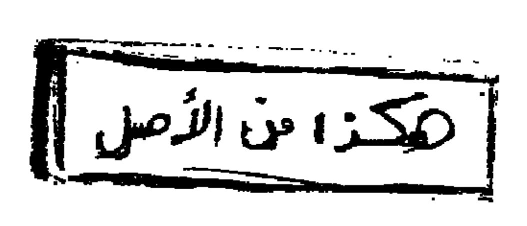
Elle-même publie en mai prochain, chez Hamish Hamilton à Londres, un gros roman intitulé *The Seven Ages*, une sorte de *Turbot* féministe qui retrace mille ans de l'histoire de l'Angleterre à travers une série d'accouchements. Pour ce livre, elle a inscrit en épigraphe : *« A Günter Grass, de la part de Sophie... »*

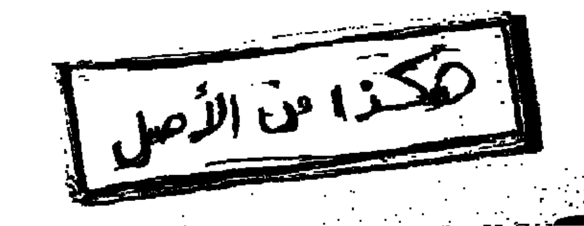
NICOLE ZAND.

(Lire page 20 le portrait-entretien de Günter Grass par Eva Figes.)









étranger

LE SORT DE MICHEL SEURAT AU LIBAN

Dès l'annonce par le Jihad islamique de l'« exécution » d'un des otages français du Liban, Michel Seurat, un porte-parole du Quai d'Orsay a annoncé que le ministère des relations extérieures *« mettait tout en œuvre pour vérifier l'authenticité de cette abominable revendication »*. Le ministre, M. Roland Dumas, a immédiatement réuni ses plus proches collaborateurs et est entré en contact avec Beyrouth afin de tenter de vérifier l'exactitude de l'information. Mais, durant toute la soirée, personne au Quai d'Orsay ou à l'Elysée n'a été en mesure d'apporter le moindre élément susceptible de confirmer ou d'infirmer l'authenticité du communiqué du Jihad islamique. Dans les milieux autorisés, on n'excluait pas que l'incertitude puisse se prolonger encore longtemps, voire plusieurs mois. Certains avançaient l'hypothèse que cette annonce pouvait relever d'un chantage exercé par les ravisseurs sur le gouvernement français afin qu'il accède à leurs revendications.

Mme Joëlle Kauffmann, la femme de Jean-Paul Kauffmann, le journaliste enlevé en même temps que Michel Seurat, a notamment déclaré : *« C'est peut-être uniquement pour faire pression (...) pour obliger le gouvernement à céder. »* Elle a ajouté : *« Tel que c'est formulé, cela a l'air d'être une réponse à cette abominable atteinte aux libertés qu'on a faite en renvoyant deux opposants au régime irakien chez eux, en les envoyant à la potence carrément. Je crois que les Iraniens ont été très très choqués par cette histoire. »*

Pour sa part, le président de la Fédération internationale des droits de l'homme, Me Michel Blum, a demandé officiellement audience à M. Dumas et au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, pour leur demander la constitution d'une commission d'enquête destinée à faire la lumière sur les conditions dans lesquelles l'expulsion de ces deux opposants irakiens — le 19 février — a été décidée.

De son côté, le Comité international des scientifiques pour la libération de Michel Seurat et des otages du Liban déclare, dans un communiqué, qu'il ne peut croire à l'assassinat du chercheur, estimant que *« le sens de l'honneur des religieux que sont les musulmans ne peut permettre un tel acte »*. Il appelle la communauté scientifique à se mobiliser pour la libération des otages. — *(AFP.)*

LE TEXTE DU DJIHAD ISLAMIQUE

« La remise de deux de nos frères irakiens aux autorités de Bagdad constitue une complicité de crime »

Voici les principaux extraits du communiqué — trois pages tapées à la machine — dans lequel le djihad islamique annonce « l'exécution » de Michel Seurat. Ce texte, qui commence par la mention *« Au nom de Dieu »*, est adressé *« à tout responsable français (...) et à ceux qui entraînent le peuple français dans un conflit qui est contre ses intérêts »*.

« Depuis près d'un an, nous avons fait face à une étape cruciale en ce qui concerne notre position historique vis-à-vis de la France : « Est-ce que nous déclarons la guerre à la France ? Ou attendons-nous de voir si des responsables français vont revoir leur politique (...) ?

» Nous avons patienté un an, et nos actions se sont limitées aux mises en garde en espérant qu'ils auraient compris la leçon que nous leur avons donnée en détruisant le quartier général des parachutistes en 1983, et qui visait leur participation au projet américano-sioniste dans lequel ils ont servi d'instrument à travers leur participation à la Force multinationale contre les musulmans au Liban et qui correspond à la destruction de la présence française.

» Lorsqu'ils se sont retirés du Liban, nous avons cru qu'ils avaient compris la leçon, (...) mais il semble qu'ils aient interprété notre patience comme de la faiblesse. (...) »

« (...) *Il est demandé une révision objective de la politique française au Proche-Orient, car toutes les divisions géographiques, les conflits et les crises entre les citoyens du Levant découlent de cette politique.* (...)

» Notre problème avec la France est celui de tous les opprimés qui ont souffert du joug des déviations de la politique française. Il est étrange de condamner l'enlèvement de « quatre » et de commettre en même temps tous ces crimes dont personne n'entend parler. *La France doit comprendre qu'elle doit sortir du cadre de la politique américaine (le plus grand Satan) qui l'a plongée dans de grands problèmes et de grandes crises avec les musulmans et les opprimés. Quel bénéfice peuvent en tirer les Français ? La défaite, toujours la défaite, que ce soit en Afrique, au Tchad, à la Mecque, au Liban ou en Irak.* (...)

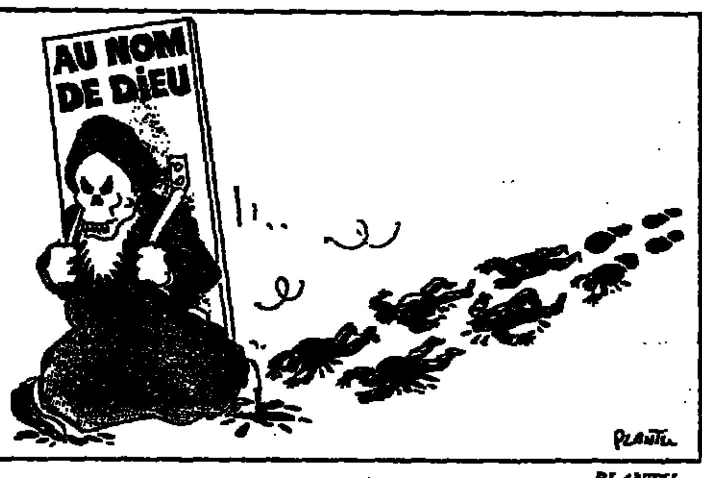
» *Quels sont les résultats de l'appui français à l'Irak ?* Des dettes, des dettes et une accumulation de dettes. Pourquoi la France fait-elle tout cela, par amour pour l'Irak ou par amour du sacrifice ?

» Les dirigeants français doivent revoir leur politique (...). Il faut que le gouvernement français sache que la poursuite de sa politique d'expulsion et de vexation d'innocents lui coûtera plus qu'il ne peut payer. Ici, nous ne faisons aucune distinction entre les musulmans et les opprimés de toutes les nationalités.

» La remise de deux de nos frères irakiens aux autorités irakiennes, alors que la France savait qu'ils étaient des opposants au régime et qu'ils seraient exécutés en Irak (effectivement l'un deux a été tué dès son arrivée en Irak), est un défi dangereux aux sentiments de tous les musulmans et hommes libres dans le monde. Cela constitue une complicité de crime. En conséquence, la France est responsable du sort de tout musulman sur son territoire, et l'heure viendra où elle comprendra le sens de cette responsabilité si elle refuse de l'assumer.

» *Etant donné qu'il nous appartient de veiller sur tous les problèmes des musulmans et sur leur destin, et face aux expériences répétées, à l'incapacité des dirigeants français de comprendre (ce qui précède), et en réponse à tout cela, nous annonçons l'exécution du chercheur Michel Seurat qui fournissait aux services de renseignement français des études et des analyses sur le Proche-Orient et sur les mouvements islamiques au Liban. Il n'était qu'un membre d'un groupe spécialisé dans ces questions.*

» En l'honneur du sang de notre martyr (sic), nous nous engageons à poursuivre la défense des musulmans et à être à la hauteur de la responsabilité dans la confrontation de tous les dangers visant les musulmans et les opprimés sur terre. » — *(AFP).*



PLANTU.

Paris « prend au sérieux » le communiqué annonçant l'assassinat du chercheur français

(Suite de la première page.)

Le texte semble, en tout cas, bien être dans le style du Djihad. Il déclare notamment : *« Nous annonçons l'exécution du chercheur Michel Seurat, qui fournissait aux services de renseignement français des études et des analyses sur le Proche-Orient et sur les mouvements islamiques au Liban. »*

Le Djihad justifie cette « exécution » en dénonçant l'ensemble de la politique française au Proche-Orient et notamment le soutien accordé par Paris au régime irakien dans sa guerre contre l'Iran. Le document reproche explicitement, à ce propos, à la France d'avoir expulsé en Irak, le 19 février dernier, deux ressortissants irakiens résidant en France.

Michel Seurat, trente-huit ans, chercheur au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC), a été enlevé le 22 mai 1985 sur la route de l'aéroport international de Beyrouth, en même temps que le journaliste Jean-Paul Kauffmann de l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*. Installé depuis de longues années au Liban, Michel Seurat, dont l'épouse est de nationalité syrienne, est père de deux fillettes de quatre et deux ans.

L'enlèvement de MM. Seurat et Kauffmann est intervenu deux mois après celui de deux autres Français, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine. Le Djihad a revendiqué ces enlèvements, tout comme ceux de cinq ou six Américains. Le 5 octobre dernier, il avait annoncé *l'« exécution »* d'un des otages américains, le diplomate William Buckley, dont le corps n'a jamais été retrouvé.

Dans le cas des Français, les revendications du Djihad ont varié. Au fil des semaines, il est apparu qu'il réclamait, pêle-mêle, la libération par la France des cinq auteurs de l'attentat manqué à Paris, le 18 juillet 1980, contre l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, et l'arrêt des livraisons d'armes françaises à l'Irak.

Téhéran, pour sa part, a toujours formellement démenti être d'aucune façon lié à cette affaire. L'Iran a notamment nié que les enlèvements soient liés au contentieux franco-iranien. Celui-ci, outre les ventes d'armes françaises à l'Irak, porte principalement sur le remboursement par la France d'un prêt de 1 milliard de dollars avancé par le gouvernement du chah pour le financement du projet Eurodif.

Quoi qu'il en soit, il ressort clairement du communiqué de mercredi que l'affaire se trouve compliquée par l'élément nouveau qu'a constitué l'expulsion vers Bagdad, par Paris, des deux opposants irakiens.

L'assassinat de M. Michel Seurat pourrait être aussi, s'il est confirmé, un défi de l'intégrisme musulman libanais à la Syrie. Certes, ce pays a évité de se mettre trop en avant dans cette affaire et à s'engager publiquement dans des promesses qu'il n'était pas sûr de pouvoir tenir. Néanmoins, Damas a fait son possible pour obtenir la libération des otages français, ainsi qu'Américains, Britanniques et Italiens.

Ne reculer devant rien

Le ministre syrien des affaires étrangères vient de le rappeler à Londres en déclarant : *« Nous avons tout fait pour assurer la libération de ces personnes sans malheureusement réussir à atteindre notre objectif (...). Du point de vue humanitaire, cette affaire constitue pour nous une lourde charge. Aussi, n'hésiterons-nous pas à fournir toute l'aide, à déployer tous les efforts nécessaires pour assurer la sécurité de ces hommes. »*

Un des otages étrangers — il y en a au total plus d'une dizaine, dont les cinq ou six Américains, un Britannique et un Italien — a été libéré, et la Syrie paraît bien y avoir été pour beaucoup : c'est le pasteur américain Benjamin Weir, brusquement reparu aux Etats-Unis, *via* Beyrouth, le 15 septembre 1985.

Une autre affaire d'enlèvement d'étrangers avait concerné quatre diplomates soviétiques, pris en otage le 30 septembre 1985. L'un, Arkady Katkov, a été tué trois jours plus tard. Les trois autres ont été libérés le 31 octobre 1985. Selon des informations non confirmées, le KGB aurait riposté en enlevant le frère d'un dirigeant intégriste et en le mutilant en guise d'avertissement ; à la suite de quoi les ravisseurs auraient cédé et libéré les trois otages. Les services de renseignements syriens avaient joué un rôle actif dans cette affaire.

Dans le chaos de Beyrouth, l'assassinat d'un otage français ne ferait que confirmer l'actuelle exacerbation des passions et de la détermination de certains à ne reculer devant rien.

LUCIEN GEORGE.

« Je n'exclus aucune hypothèse »

déclare M. Roland Dumas

« Je ne peux ni confirmer ni infirmer » la mort de Michel Seurat. *« Je n'exclus aucune hypothèse »*, a déclaré ce jeudi 6 mars M. Roland Dumas. Le ministre des relations extérieures a tenu toutefois à souligner : *« Ceux qui ont pris nos otages et ceux qui les couvrent seront tenus pour responsables de la vie de nos otages. S'il y a eu crime, ils seraient impardonnables et ne seraient pas pardonnés. »*

Le ministre a, en même temps, fait valoir qu'il n'y avait *« aucune preuve formelle de l'authenticité »* du communiqué par lequel le Jihad islamique a annoncé l'exécution de Michel Seurat.

M. Dumas a encore indiqué qu'il était impossible de prévoir combien de temps se prolongera l'incertitude quant au sort de Michel Seurat. *« La situation est d'une telle complexité, d'une telle confusion, qu'il est impossible de faire un pronostic »*, a-t-il déclaré.

Pour le chef de la diplomatie française, le communiqué de trois pages envoyé par le Jihad islamique constitue *« un réquisitoire violent et doctrinaire »* contre la politique de la France au Proche-Orient qu'il a qualifié d'*« injuste. »* Le ministre a indiqué que cette politique était *« une politique de paix, d'ouverture et de dialogue »*. Le communiqué, a ajouté, M. Dumas, doit être pris *« avec beaucoup de sérieux »*. *« S'il s'agit d'un mensonge, c'est abominable et provoquant. On ne peut pas prendre la politique étrangère de la France en otage »*, a encore dit le ministre.

M. Dumas a rendu *« hommage au courage et à la dignité de la famille de Michel Seurat, avec laquelle,* a-t-il dit, *il est entré en contact dès mercredi soir »*. Il a également assuré que la France *« n'avait pas ralenti ses efforts »* en vue d'obtenir la libération des quatre otages français. *« Nous avons des émissaires qui agissent dans les trois capitales, Beyrouth, Téhéran et Damas »*, a-t-il précisé.

Interrogé enfin sur les circonstances qui ont entouré l'expulsion de Paris, annoncée la semaine dernière, de deux opposants irakiens vers Bagdad, présentée par le communiqué du Jihad islamique comme l'une des causes de l'« exécution » de Michel Seurat, M. Dumas a affirmé que *« les services de police n'ont commis aucune faute »*. Selon lui, les deux Irakiens n'ont émis *« aucune protestation »*, lorsqu'ils ont appris qu'ils allaient être renvoyés dans leur pays *« sauf au moment de monter dans l'avion »*.

A leur propos, il a déclaré qu'il avait reçu des autorités irakiennes l'*« assurance »* qu'ils étaient en vie et bien traités.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

ET LA POLITIQUE FRANÇAISE A L'ÉGARD DE L'IRAK ET DE L'IRAN

L'AFFAIRE DES DEUX IRAKIENS EXPULSÉS

Le lourd silence du ministère de l'intérieur

Le résultat est là : sous un gouvernement socialiste, deux opposants à un régime rien moins que démocratique ont été victimes — sous couvert d'expulsions — d'une extradition déguisée. Quel qu'en soit le mécanisme concret, c'est bien ainsi que l'on peut résumer l'affaire des deux opposants irakiens expulsés de Paris, le 19 février, vers Bagdad, capitale de leur pays.

L'affaire est grave à un double titre. D'abord au regard des droits de l'homme les plus élémentaires : l'Irak est en guerre avec l'Iran et il s'agit, en l'occurrence, de sympathisants ou militants du mouvement clandestin Al Dawa qui soutient Téhéran et est assimilé par Bagdad à une organisation de traîtres, dont les membres risquent la peine de mort. Ensuite, au regard des négociations françaises pour sauver les otages français détenus au Liban : venant après d'autres maladresses, ce geste pouvait accroître la rancœur des geôliers des otages qui relèvent de cette nébuleuse chiite nommée Jihad islamique et liée à l'Iran.

Ce raisonnement pouvait être tenu bien avant le communiqué diffusé mercredi soir à Beyrouth et annonçant l'assassinat de Michel Seurat en raison de la politique française *« favorable »* à l'Irak. Or le mystère dans cette affaire, c'est que le ministère de l'intérieur, responsable des expulsions, ne s'est guère empressé de faire la lumière sur cette « bavure » ni de faire savoir, sinon publiquement, du moins aux avocats des Irakiens expulsés et aux organisations de défense des droits de l'homme, ce qui s'était concrètement passé. Car, pour tous ceux qui ont suivi ce dossier, deux hypothèses sont exclues : celle d'une froide décision du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, aboutissant à livrer des opposants au régime irakien ; celle d'une impossibilité pour le même ministre de savoir exactement ce qui s'est passé et à quel niveau de responsabilité se situe la faute.

Or c'est le silence... ou des versions successives et contradictoires qui renvoient la responsabilité sur les Irakiens eux-mêmes ou leurs défenseurs ! Versions radicalement contredites par ces derniers. La Place Beauvau a en effet successivement affirmé que les deux Irakiens n'ont pas dit qu'ils ne voulaient pas aller à Bagdad, ou que leur avocate, Mᵉ Madeleine Terrasson, n'a pas fait à temps les démarches *nécessaires* pour éviter l'expulsion vers l'Irak. En fait, ces explications ne correspondent pas à la réalité et semblent des faux-fuyants.

« Un groupe étranger d'action violente »

Quel fut le déroulement des faits ? Hamza Hadi Fawzi et Khair Al Din furent arrêtés le 12 février par la DST dans le cours d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction parisien Alain Marsaud, chargé des dossiers des récents attentats dans la capitale. Un coup de pied dans la fourmillière — il y eut plusieurs dizaines d'interpellations, — qui visait clairement les milieux proche ou moyen-orientaux liés à l'Iran et aux intégristes islamiques. Le profil politique des deux Irakiens — leur opposition au gouvernement de leur pays — est donc connu, puisque c'est cet engagement qui motive leur arrestation.

Rien n'est retenu formellement contre eux par le juge d'instruction. Ils sont donc remis en liberté, mais toujours détenus au dépôt du Palais de justice de Paris, car ils sont sous le coup d'une procédure administrative d'expulsion. L'arrêté, signé par le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, M. François Roussely, est ainsi motivé : *« Militants au sein d'un groupe étranger d'action violente »*. Mais, informé par des amis irakiens — qui prennent contact au même moment avec des journalistes parisiens, — leur défenseur se rend au dépôt et entame des démarches afin d'éviter leur expulsion.

Celle-ci se feront sans doute avec quelque retard, mais, pour autant, les deux Irakiens expriment clairement leur désir, s'ils sont expulsés, de ne pas se rendre à Bagdad. Le ministre de l'intérieur assure pourtant, toujours le contraire. Khair Al Din demande à aller au Paraguay où il a de la famille, tandis que Hamza Hadi Fawzi opte pour Londres. Leur avocate, le 18 février dans la soirée, prend soin d'appeler M. Bruno Genevois, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, pour s'assurer que ses deux clients ne seraient pas envoyés en Irak. Ce que lui affirma M. Genevois.

C'est pourtant ce qui sera fait le lendemain. M. Genevois expliquera, à juste titre, qu'il n'est pas *« maître de l'exécution »*. C'est un service spécialisé de la préfecture de police de Paris, le huitième bureau de la direction de la police générale, ayant à sa tête une attachée d'administration, qui est chargé d'organiser concrètement l'expulsion des étrangers indésirables, de trouver des places disponibles sur un avion, puis un service de police pour l'accompagnement.

L'erreur est-elle commise à ce niveau ? M. Maurice Lacoste, directeur de la police générale, en vacances depuis le début de cette semaine, a assuré à Mᵉ Terrasson qu'il *« n'y pouvait rien »*. Les responsables sont-ils les fonctionnaires de la DST chargés du convoiement du dépôt à l'aéroport ? On voit pourtant mal ceux-ci improviser, avec leurs collègues de la police de l'air et des frontières, une destination non prévue au départ...

« C'est une connerie d'une fonctionnaire de deuxième catégorie », assure un magistrat. *« Joxe ne veut pas avouer qu'il ne tient pas ses troupes »*, conclut Mᵉ Terrasson. Voire. Le silence et l'embarras du ministère de l'intérieur laissent percevoir autre chose qu'une bêtise intermédiaire. L'un des rouages administratifs, chargé de l'expulsion, en a-t-il référé au cabinet de M. Joxe qui n'a pas réagi ou pas saisi l'enjeu ? En tout cas, l'absence d'explication officielle, qui rappelle de mauvais souvenirs s'agissant d'affaires politico-policières, autorise toutes les questions.

EDWY PLENEL.

LES EXPORTATIONS CLANDESTINES D'ARMES VERS L'IRAN

Des sanctions pourraient être prises contre une société française

Des sanctions pourraient être prises par le gouvernement contre la société Luchaire, qu'il accuse d'avoir exporté illégalement, c'est-à-dire sans les autorisations officielles nécessaires, des munitions d'artillerie à destination de l'Iran.

La semaine dernière, en effet, la presse française révélait que des cargos battant pavillon de complaisance avaient, à plusieurs reprises en 1985, livré notamment des obus de 155 millimètres dans le port iranien de Bandar-Abbas, alors que leur cargaison, partie de Cherbourg, était normalement destinée au Brésil et à la Thaïlande en vertu d'autorisation délivrées par la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG). Une enquête a été ouverte par les services du premier ministre (*le Monde* des 1ᵉʳ, 2-3 et 4 mars).

Ces munitions, comme l'indiquent les manifestes de bord des cargos, proviennent de la société Luchaire, dont le président-directeur général est M. Daniel Dewavrin, le fils de M. André Dewavrin, plus connu sous le nom de colonel Passy, chef des services secrets de la France libre pendant la dernière guerre.

Selon *la Presse de la Manche*, éditée à Cherbourg, deux cargos, le *Nicole*, battant pavillon des Bahamas, et le *Trautenbels*, battant pavillon chypriote, ont, en juillet et en septembre 1985, embarqué à Cherbourg des matériels militaires de conception française officiellement destinés aux ministères de la défense de la Thaïlande et du Brésil, accessoirement du Portugal. Cependant, les Lloyds de Londres, qui sont des assureurs maritimes, ont affirmé que ces deux cargos ont déchargé leur cargaison lors d'une escale, en octobre et en novembre, au port iranien de Bandar-Abbas. On sait que l'armée iranienne est équipée de canons américains de 155 mm sur lesquels s'adaptent toutes sortes d'obus.

Normalement, de telles transactions se font, en France, avec l'accord préalable de la CIEEMG, qui est un organisme placé sous l'autorité du secrétaire général de la défense nationale (lequel dépend du premier ministre) et réunissant des fonctionnaires du premier ministre, du ministère des relations extérieures, du ministère de la défense, du ministère des finances et de l'économie et du ministère de la coopération. Cette commission délivre des autorisations d'exportation sur la foi de documents fournis par les industriels. Les livraisons sont ensuite contrôlées par les douanes (au départ) et par les services consulaires français à l'étranger (à leur arrivée à destination).

A l'issue du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Mᵐᵉ Georgina Dufoix, a déclaré, mercredi 5 mars, que *« la France n'a autorisé aucune vente d'armes à l'Iran »*. *« C'est tout ce que je peux dire aujourd'hui. C'est absolument certain »*, a-t-elle ajouté en précisant qu'une enquête était ouverte.

Il semble, cependant, que des livraisons d'armes à l'Iran ont eu lieu avant 1985, avec des escales de cargos chypriotes et grecs, tels le *Hohenbels* et le *Golden Dolphin*, partis de Cherbourg en été et à l'automne de 1984 pour Bandar-Abbas.

Après les révélations de la semaine dernière, la société Luchaire a catégoriquement rejeté toute responsabilité. Elle a fait savoir qu'elle ignorait la destination de la cargaison du *Nicole* et du *Trautenbels* après déchargement et que ses caisses portaient bien mention du destinataire autorisé par la CIEEMG.

De son côté, M. Charles Hernu, qui était ministre de la défense au moment des faits, a tenu à déclarer, mercredi 5 mars, que *« la France n'a pas exporté d'armes vers l'Iran »* et que, s'il y a eu livraison à Bandar-Abbas, *« ce sont des gens qui ont contrevenu à la règle et sont passé outre aux ordres gouvernementaux »*.

Au ministère de la défense, on exclut, de source autorisée, jeudi 6 mars, toute responsabilité de l'administration, notamment de la CIEEMG et de la direction des affaires internationales de la Délégation générale pour l'armement (DGA), qui contrôle les exportations de matériels de guerre, au moment de la délivrance des autorisations officielles à l'industriel concerné.

On ajoute, de même source, que des sanctions sont attendues contre la société Luchaire à la suite de l'enquête qui a conclu à la réalité du détournement des livraisons sur la base de documents qui ne seraient pas conformes à la réglementation. La législation permet, en effet, à l'administration, en cas de faute avérée, de prendre toute une série de sanctions contre un industriel, depuis l'interdiction d'exportation jusqu'à la suppression des autorisations de fabriquer et vendre des armes.

M. MITTERRAND EN 1980 :

Le droit de délivrer est pour le moins égal au droit d'emprisonner

M. François Mitterrand avait adopté, le 26 avril 1980, une position minoritaire à l'intérieur du Parti socialiste, en défendant l'intervention américaine, manquée, décidée par le président Carter afin de délivrer les otages américains détenus à Téhéran. Devant la convention nationale du PS, dont il était le premier secrétaire, M. Mitterrand avait notamment déclaré : *« Moi, je pense que lorsque, pour quelque raison que ce soit, un pays étranger s'empare des concitoyens, patriotes — il s'agirait de Français, je réagirais comme cela — mon devoir est, par quelque moyen que j'ai à ma disposition, de les délivrer (...). Je n'ai aucune raison de dissimuler ma pensée, ni pour faire plaisir à mes adversaires, ni pour faire plaisir à mes amis, si l'on attente à la vie, à la liberté de mes concitoyens jugés innocents de la responsabilité qu'on leur attribue ou bien simplement victimes d'une notion que je rejette, qui est celle de la responsabilité collective, qui est à mon avis l'un des signes les plus évidents du retour à la barbarie. Je n'accepte pas que la responsabilité collective des actes insupportables des Etats-Unis d'Amérique au travers du chah en Iran puisse se reporter sur un certain nombre d'individus américains.*

» A partir de là, le droit du pays bafoué, des frères, d'une famille et, d'une façon plus générale, de la famille américaine est touché, comme le serait la famille française, le droit de délivrer est pour le moins égal, sans paradoxe, au droit d'emprisonner, c'est-à-dire que nous sommes dans une situation qui ressemble à la guerre. A partir de là, instinctivement, je ne critique pas celui qui veut sauver son frère. Que dis-je, je l'approuverais — au conditionnel, avec un « s » — si un certain nombre d'autres conditions étaient réunies. »

M. Mitterrand avait aussi affirmé que l'échec de l'opération américaine *« est infiniment plus grave pour le reste du monde que l'eût été sa réussite »*.

A TRAVERS LE MONDE

AUTRICHE

Le démenti catégorique de M. Kurt Waldheim

Les accusations portées, en particulier par un article du *New York Times*, contre M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU et candidat à l'élection présidentielle autrichienne de mai prochain (*le Monde* du 6 mars), ont déclenché une violente polémique à Vienne. M. Waldheim a formellement nié avoir participé à des massacres de partisans yougoslaves et à la déportation de juifs grecs, et le président du Parti populiste, M. Alois Mock, qui soutient sa candidature, a estimé qu'il s'agissait là d'une *« campagne calomnieuse et aventureuse »*, dont la presse conservatrice rend responsable le Parti socialiste. Mercredi après-midi, M. Waldheim a eu, à son initiative, une longue conversation téléphonique avec l'un des principaux dirigeants du Congrès juif mondial à New-York, M. Israel Singer, pour lui confirmer qu'il rejetait catégoriquement les accusations portées contre lui, tout en reconnaissant avoir servi en Grèce et en Yougoslavie.

BOLIVIE

Suspension de l'aide américaine

La Paz. — Les Etats-Unis ont suspendu l'aide économique et l'assistance militaire qu'ils accordaient à la Bolivie. Il s'agit de représailles prises par le Congrès américain contre le gouvernement qui n'a pu tenir sa promesse de détruire le dixième de ses cultures de plants de feuilles de coca, les paysans s'y étant violemment opposés. Après avoir réalisé en mars dernier une mission en Bolivie, le sénateur Paola Hawking avait estimé dans ses conclusions que *« ce que nous pouvons faire de mieux avec ce petit pays est de lui couper les vivres... Si les Boliviens veulent manger, qu'ils commencent par arracher leurs arbustes »*...

L'aide américaine consistait presque exclusivement en donation de blé et en coopération pour le développement agricole, et l'assistance militaire en livraison d'équipements et d'uniformes. Sa suspension aggrave sensiblement la crise bolivienne déjà aiguë en raison de la chute des prix du pétrole et surtout de l'étain, qui signifiera un manque à gagner en devises de 180 millions de dollars sur un total d'exportation inférieur à 500 millions de dollars. — *(Corresp.)*

HAITI

Création d'une commission d'enquête sur la corruption

Port-au-Prince. — Le Conseil national de gouvernement (CNG) a décidé de créer une commission d'enquête administrative pour vérifier les opérations financières du gouvernement de l'ex-président Jean-Claude Duvalier, a-t-on annoncé officiellement, mercredi 5 mars, dans la capitale haïtienne. Cette commission d'enquête est chargée de relever *« toutes les preuves, tous les indices graves de concussion, de malversation, de prévarication, de corruption de fonctionnaires et de détournement de fonds du Trésor public »*.

Les autorités ont par ailleurs demandé l'aide de plusieurs organismes multinationaux, dont l'Organisation des Etats américains (OEA) et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour tenter de récupérer la fortune du président déchu. Le journal *le Matin* a annoncé, mercredi, la mise sous séquestre et la nationalisation, par le ministère haïtien de la justice, des biens de cinq anciens ministres d'Etat du précédent gouvernement. — *(AFP.)*

POLOGNE

Procès et grèves de la faim

Varsovie. — L'état de santé de M. Czeslaw Bielecki — trente-huit ans, — responsable d'une maison d'édition indépendante, arrêté en avril dernier et qui observe depuis la mi-octobre une grève de la faim, est très précaire, apprend-on à Varsovie dans les milieux de l'opposition. M. Bielecki est alimenté de force, mais il a perdu 32 kilos et souffre de troubles coronaires. Pour la première fois depuis son incarcération, l'administration pénitencière, accédant enfin à sa demande, l'a autorisé à recevoir la visite de son avocat sans la présence de policiers. Le Syndicat national des éditeurs français a annoncé qu'il était intervenu auprès du général Jaruzelski pour demander la libération de M. Bielecki. Huit autres prisonniers politiques font la grève de la faim en Pologne, certains depuis plus de cinq mois.

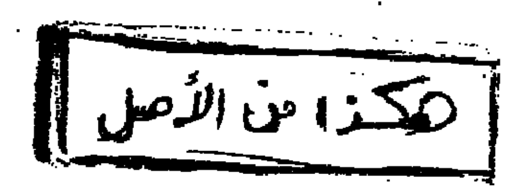
D'autre part, le procès de cinq membres de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN) se poursuit à Varsovie. Deux des accusés, MM. Leszek Moczulski et Andrzej Szomanski, historien l'un et l'autre, ont déclaré devant leurs juges que la KPN, étant un parti politique et non une organisation, était légale, et qu'elle excluait tout recours à la violence. *« Je suis et je resterai membre de la KPN »*, a ajouté M. Szomanski. Les accusés risquent de deux à dix ans de prison. — *(AFP.)*

SUÈDE

La police va diffuser un portrait-robot de l'assassin d'Olof Palme

Stockholm. — La police suédoise s'apprête à diffuser un portrait-robot précis de l'assassin présumé du premier ministre Olof Palme, a annoncé mercredi 5 mars le préfet de police de Stockholm, M. Hans Holmer. Les enquêteurs disposent en effet d'un croquis représentant la physionomie du meurtrier, fourni par une jeune femme de vingt-trois ans, portraitiste de profession. La jeune femme affirme avoir aperçu l'homme supposé être l'assassin sous un réverbère, vendredi soir, peu après l'attentat. Ce témoignage correspondrait au signalement déjà dressé par divers témoins indirects de l'assassinat, a souligné la police.

M. Holmer a, d'autre part, indiqué que les enquêteurs *« travaillent désormais en coopération avec des experts de la police criminelle ouest-allemande »* (BKA), arrivés mercredi à Stockholm. Ces experts, a-t-il précisé, ont apporté avec eux un matériel technique sophistiqué leur permettant de passer en revue tous les portraits-robots concernant des membres de la Fraction armée rouge, au nom de laquelle l'attentat a été revendiqué à Londres, à Bonn et à Stockholm. — *(AFP.)*



AFRIQUE



LE CONFLIT AU TCHAD

Les combats d'Oum-Chalouba-Kalaït ont tourné à l'avantage des troupes gouvernementales

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Une fois encore, ce n'était pas la « grande » offensive impliquant directement les troupes libyennes : les combats qui se sont déroulés, mercredi 5 mars, en début d'après-midi, au nord du Tchad, dans la zone de Kalaït-Oum-Chalouba, n'ont opposé aux Forces armées nationales tchadiennes (FANT) qu'environ huit cents éléments de l'ANL (Armée nationale de libération), branche armée du GUNT de M. Goukouni Oueddeï.

Ceux-ci ont engagé une offensive sur trois fronts et ont été repoussés, puis pris en chasse par les forces du président Hissène Habré, à l'issue de brefs mais meurtriers combats. Les forces aériennes françaises basées au Tchad ne sont pas intervenues, dit-on, en raison de la capacité des FANT à contrôler assez vite la situation. Les Jaguar et Mirage, qui constituent l'élément central du dispositif de l'opération Epervier, ont cependant pris l'air à partir de 15 h 30 pour se livrer à des reconnaissances aériennes à vue (RAV).

Les affrontements sur le terrain ont commencé à 13 heures (heure de Paris et de N'Djamena). Dès la veille au soir, l'état-major des FANT savait qu'une nouvelle offensive était en cours. De sources occidentales concordantes, on avait d'ailleurs connaissance depuis quarante-huit heures – grâce notamment à l'interception des communications radio entre les éléments avancés de l'ANL et les bases arrière de Faya-Largeau et Fada où sont concentrées les troupes libyennes – que « quelque chose » se préparait.

Une première colonne d'éléments hostiles à N'Djamena, descendue de Faya-Largeau, s'est heurtée aux forces gouvernementales à 10 kilomètres au nord d'Oum-Chalouba. Les combats ont duré environ une demi-heure, à l'issue de laquelle les FANT ont récupéré une automitrailleuse Cascavel (de fabrication brésilienne), plusieurs Toyota armées, faisant, d'autre part, cent un prisonniers. Une deuxième colonne est descendue de Fada en direction de Kalaït (qui est éloignée de 11 kilomètres d'Oum-Chalouba, sur la même ligne), puis s'est scindée en deux groupes distincts, le premier continuant directement sur la base des FANT, le second infléchissant sa progression vers l'est, en direction de Ito, pour avancer sur Kalaït dans un mouvement en tenaille. Ces deux groupes, avertis de la contre-offensive des FANT à partir d'Oum-Chalouba, ont alors tenté de rebrousser chemin. C'est là, à 6 kilomètres de Kalaït, qu'ils ont été « accrochés » par les forces du commandant en chef des FANT, le « com-chef » Hassane Djamous.

Intense activité aérienne

A cet endroit, les combats semblent avoir été extrêmement meurtriers. Un avion gros-porteur C-130 tchadien devait regagner N'Djamena dans la soirée, avec des blessés et des prisonniers. Les FANT ont alors poursuivi leur contre-offensive, remontant vers le nord. Sur l'axe Faya, elles s'étaient arrêtées, mercredi soir, environ une heure avant le coucher du soleil (soit 18 h 30), à 70 kilomètres au nord d'Oum-Chalouba et, sur l'axe Fada, à 50 kilomètres de Kalaït. Dans cette zone, les éléments avancés des FANT, stationnés à Ito, n'ont pas quitté leur emplacement. Compte tenu de leurs éléments qui sont stationnés les plus au nord, un no man's land de seulement 20 à 30 kilomètres sépare les FANT des troupes adverses. Sur l'axe ouest, les troupes du GUNT sont nombreuses à Chicha, soit à 85 kilomètres de Koro-Toro, qui est la base la plus avancée des FANT dans cette région.

Le succès de la contre-offensive des forces de N'Djamena s'explique notamment par leur très nette supériorité numérique. Lors de ces combats, les FANT pouvaient aligner de trois mille à quatre mille hommes, contre, semble-t-il, moins d'un millier en face. La « fameuse » escadrille de six avions Marchetti SF 260 d'attaque au sol dont dispose le GUNT, qui se trouverait à Gouri (à 200 kilomètres au nord-est de Faya), n'est pas intervenue dans les combats, ni l'aviation libyenne. Pendant ces affrontements, les avions de la chasse française basée à N'Djamena, mis en alerte maximum depuis la veille, ont commencé à décoller. Pendant plusieurs heures, une intense activité aérienne a régné sur la piste de l'aéroport de la capitale tchadienne. Au moins deux Mirage F-1 et huit avions Jaguar ont pris l'air, se bornant, indique-t-on de source française, à des vols de reconnaissance.

Ces affrontements, qui ont été confirmés très rapidement de sources diplomatiques occidentales, grâce à des moyens de renseignement autonomes, se sont donc arrêtés avant la nuit, le président tchadien, M. Hissène Habré, choisissant apparemment de ne pas pousser son avantage, par exemple vers Fada, qui pourrait constituer un objectif à la portée de ses troupes. On ignorait encore mercredi soir si l'intention de l'état-major des FANT était d'interrompre la contre-offensive, voire de regagner les positions occupées avant les combats, ou, au contraire, de remonter vers le nord.

Cette deuxième offensive, qui intervient dix-neuf jours après la fin des affrontements du 10 au 14 février, laisse perplexes les milieux diplomatiques occidentaux, qui s'interrogent sur les objectifs que poursuit le colonel Kadhafi. Ce nouveau succès remporté par les troupes tchadiennes pourrait avoir en effet provoqué des pertes sévères dans les rangs de l'ANL, dont une part importante des effectifs sont enrôlés par la Libye dans les pays de la sous-région, notamment le Bénin et le Nigéria.

Des visées plus diplomatiques que militaires

A chaque fois, le dirigeant libyen ne se donne pas les moyens d'emporter la décision sur le terrain, semblant préférer, comme le souligne – avec un humour grinçant – un officier français, que *« les Libyens se fassent massacrer jusqu'au dernier Tchadien »*.

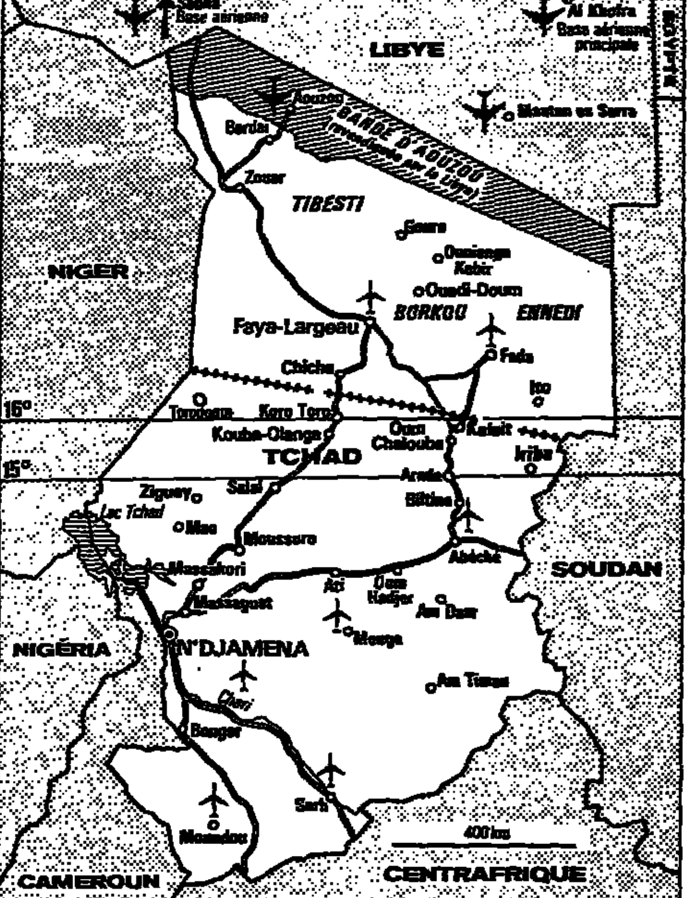
En fait, les visées du chef de la Jamahiriya libyenne semblent être plus diplomatiques que militaires : il s'agit sans doute davantage, pour Tripoli, d'entraîner les avions français à ouvrir le feu, au-delà du seizième parallèle, sur des « Tchadiens » (puisque seuls ceux-ci s'affrontent jusqu'à présent sur le terrain), afin de montrer à l'opinion publique internationale que la France intervient militairement dans les querelles « inter-tchadiennes », que d'étendre sa présence et son influence vers le sud.

A poursuivre ce jeu de petites offensives, dont le bilan en hommes et en matériel s'alourdit sans cesse, les troupes du GUNT et « assimilées » risquent effectivement de devenir un « mythe », comme l'affirment les autorités de N'Djamena. Si, de source militaire tchadienne, on affirme que l'ANL ne compterait plus aujourd'hui que 1 300 hommes (avec les éléments « supplétifs »), cette estimation est de près de 2 500 hommes (dont environ 1 500 pour l'ANL) pour les militaires français. Les FANT, elles, auraient concentré environ 6 000 hommes dans le Nord tchadien.

A Faya et Fada, en revanche, d'importantes forces libyennes sont regroupées, disposant d'un armement lourd, notamment de BMP (engin blindé disposant d'un canon de 73 mm et de missiles sol-air) et de BM-21 (lance-roquettes multiple). L'aviation de Tripoli, depuis le bombardement par la chasse française de la piste d'Ouadi-Doum, connaît une nette régression de ses capacités opérationnelles.

Les forces françaises, pour leur part, depuis l'opération Manta – et peut-être aussi depuis la publication du livre de « Spartacus » sur cette opération, – ont considérablement amélioré leur capacité de réaction en cas de menace grave. Les liaisons entre l'état-major de l'opération Epervier et Paris sont immédiates, et l'Elysée, qui seul peut donner l'ordre aux Jaguar d'ouvrir le feu, est tenu au courant des développements de la situation sur le terrain, minute par minute. L'implication éventuelle de l'aviation française dans les combats paraît toutefois assurée si les forces du président Hissène Habré étaient gravement menacées.

LAURENT ZECCHINI.





Le président du Congo va poursuivre sa mission de conciliation

De notre correspondant

Nairobi. – *« Jusqu'à maintenant, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n'a jamais résolu aucun problème, et ce serait un miracle si elle réussissait à régler la question de l'agression libyenne »*, avait récemment affirmé M. Hissène Habré. Devant la conférence des ministres des affaires étrangères de l'OUA, qui vient d'achever ses travaux à Addis-Abeba, M. Ide Oumarou, son secrétaire général, avait, en effet, indiqué qu'*« il fallait rapidement envisager de nouvelles initiatives »* face à la détérioration de la situation au Tchad. Pour ce faire, il avait annoncé la convocation, le mercredi 5 mars dans la capitale éthiopienne, d'un mini-sommet des neuf Etats membres du bureau exécutif de l'organisation panafricaine (1).

Finalement, le miracle n'a pas eu lieu. La conférence des ministres s'est prudemment contentée d'entendre les points de vue des deux belligérants sans en débattre au fond, refusant, comme l'aurait souhaité la Libye, de condamner, dans une résolution, *« l'agression française »*. Quant au mini-sommet auquel n'ont participé que MM. Abdou Diouf, Denis Sassou Nguesso et Mohammed Abdelaziz, respectivement présidents du Sénégal, du Congo et de la République arabe sahraouie démocratique, il a simplement demandé à M. Sassou Nguesso de continuer la mission de conciliation que lui avait confiée, en 1985, l'OUA à propos du Tchad et de s'y employer en liaison avec ses homologues béninois et gabonais.

Le Tchad mis à part, la conférence des ministres avait, en tout cas, retrouvé sa belle unanimité pour dénoncer *« énergiquement »* les *« actes d'intimidation »* des Etats-Unis vis-à-vis de la Libye, accusée par eux de soutenir le terrorisme international.

Se rangeant aux arguments de M. Oumarou, le conseil des ministres avait adopté un budget de rigueur – 25,3 millions de dollars – pour l'exercice 1986-1987. Ces mesures devraient notamment aboutir à la fermeture de trois des seize bureaux régionaux – Ghana, République centrafricaine et Ouganda, – et surtout au licenciement d'une bonne centaine de fonctionnaires dont l'effectif a plus que doublé depuis 1978.

« Nous ne pouvons plus nous permettre, comme dans le passé, de consacrer 80 % de nos ressources financières à des frais de personnel », a souligné M. Oumarou. Luxe d'autant moins supportable qu'à la fin de janvier dernier le montant des cotisations impayées des Etats membres s'élevait encore à 40,5 millions de dollars...

JACQUES DE BARRIN.

(1) Benin, Botswana, Congo, Guinée-Equatoriale, Libéria, Malawi, République arabe sahraouie démocratique, Sénégal et Soudan.

République sud-africaine

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DES ÉMEUTES D'ALEXANDRA

« Il n'y a pas de voie facile vers la liberté »

De notre correspondant

Johannesburg. – Dix-sept cercueils, tous recouverts du drapeau noir, vert et or, les couleurs de l'ANC (Congrès national africain), sont alignés sur le stade d'Alexandra. Une partie seulement des vingt-trois victimes officiellement recensées au cours des quatre journées d'émeutes qui ont ensanglanté cette cité noire du 15 au 18 février, aux portes mêmes de Johannesburg. Vingt mille personnes, dont de nombreux Blancs ainsi que sept représentants de missions diplomatiques étrangères, ont assisté, mercredi 5 mars, à ces obsèques qui comme d'habitude se sont transformées en tribune politique.

Il fait une chaleur torride sur le stade situé au centre de ce gigantesque bidonville de 100 000 habitants qui porte encore les traces d'une des plus violentes émeutes que les ghettos noirs sud-africains aient connues : des voitures incendiées, les taches noires de pneus brûlés, des boutiques détruites. La presse est autorisée à pénétrer sur les lieux par l'impressionnant dispositif policier mis en place à toutes les entrées. Mais l'accès aux funérailles est interdit aux photographes et aux cameramen. Les voitures et les sacs à main sont minutieusement fouillés.

Les habitants d'Alexandra ont organisé la cérémonie, et des jeunes, revêtus du même tee-shirt barré de cette phrase : *« Le massacre d'Alexandra : il n'y a pas de voie facile vers la liberté »*, se proposent pour guider les arrivants. Un cheminement à travers des ruelles défoncées, des taudis et des maisons lépreuses surpeuplées, au milieu des tas d'ordures et d'égouts à ciel ouvert.

Située à une quinzaine de kilomètres du centre de Johannesburg, cette cité noire a toujours été considérée comme un abcès à proximité des riches quartiers blancs de Sandton et de la zone industrielle de Wynberg. Les autorités voulaient la supprimer. Elles y ont finalement renoncé en 1979 face à la résistance de ce foyer chaud de la lutte anti-apartheid. Cette année-là, un ministre, M. Piet Koornhof, avait promis de faire d'Alexandra une township modèle. Aujourd'hui, une très grande partie n'a toujours pas l'électricité et quarante personnes en moyenne se partagent quatre toilettes et un seul robinet d'eau. Dix mille résidents sont inscrits sur les listes d'attente pour pouvoir bénéficier d'un toit.

Périodiquement, Alexandra s'enflamme. La moindre étincelle rallume cette pépinière du mouvement nationaliste noir. Le 15 février, ce fut à la fin des obsèques de deux Noirs que les violences ont resurgi. La police n'a pas fait de détail contre les lanceurs de cocktails Molotov qui s'attaquaient aux bâtiments industriels tout proches. Des arrestations massives ont été opérées. Les conseillers municipaux et les policiers noirs ont fui la révolte et la menace qui pesait sur leur vie.

« Nous sommes fatigués »

En ce jour de funérailles des jeunes, *sjambok* (longue matraque souple) au poing, repoussent vers le stade ceux qui déambulent dans les rues. Toutes les boutiques ont tiré leur rideau et la population n'est pas allée travailler. Chacun est tenu d'honorer la cause des martyrs. Ils se pressent, banderoles au vent. A l'adresse du chef de l'Etat : *« P. W. Botha, ne prenez pas de décisions à notre place, nous avons un cerveau et des sentiments. »* A l'intention du ministre de la loi et de l'ordre : *« Le Grange, qu'est-ce que vous ressentiriez si nous allions dans les quartiers blancs pour tuer vos enfants comme la police l'a fait ici ? »*

Pendant quatre heures, les orateurs se succèdent à la tribune, devant une assemblée hérissée de parapluies et de poings levés. Discours revendicatifs entrecoupés de chants où l'on réclame la libération des prisonniers politiques, le retrait de l'armée et de la police des townships, la fin de l'apartheid. Tous parlent de guerre, de libération, de victoire inéluctable. La foule est plutôt amorphe, sans doute en raison du soleil, si ardent que les nombreux porteurs d'eau bénévoles sont les bienvenus.

Winnie Mandela, Beyers Naude, secrétaire général du Conseil des Eglises sud-africaines, et bien d'autres sont venus apporter le témoignage de leur présence ou des messages de sympathie lors de cet enterrement. Vers la fin de cette « messe politique », un immense drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau, porté par des jeunes au visage complètement masqué, apparaît face à la tribune : *« Parti communiste d'Union soviétique. Travailleurs du monde, unissez-vous. »*

Ils suivent le cortège qui se dirige vers le cimetière. La foule se disperse peu après, lentement, alors que les véhicules de police commencent à rôder dans Alexandra. Selon les forces de sécurité, deux voitures auraient été brûlées. Sur un mur, il y avait pourtant cette inscription : *« Nous sommes fatigués. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Nigéria

DIX OFFICIERS SUPÉRIEURS CONDAMNÉS POUR COMPLOT ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Lagos *(AFP)*. – Dix sur les treize officiers condamnés à mort la semaine dernière pour complot contre l'Etat (*le Monde* du 27 février) ont été fusillés. Parmi les suppliciés figurait le général Mamman Vatsa, poète de renom, ministre de la future capitale fédérale et membre du Conseil de commandement des forces armées (AFRC), qui avait été condamné le 25 février.

Etant donné le respect des droits de l'homme dont a fait preuve jusqu'ici le régime du général Ibrahim Babangida, et le fait que lui-même soit venu au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat il y a six mois, ces exécutions ont causé une grande surprise.

Outre le général Vatsa, les officiers fusillés étaient les lieutenants-colonels Musa Bitiyong, Chris Oche et Mike Iyoche, le commandant Bamidele, les chefs d'escadron Martin Luther et Asen Ahura, les commandants de l'armée de l'air Ben Ekele et Adamu Sakaba, et le commandant de la marine Anthony Oguji.

L'Angola a rejeté les propositions de M. Pieter Botha sur la Namibie

La proposition sud-africaine d'appliquer le plan de l'ONU sur la Namibie le 1er août 1986, à condition qu'un accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola ait été conclu d'ici là (*le Monde* du 6 mars), a été accueillie avec un grand scepticisme par la communauté internationale.

Pour sa part, le gouvernement angolais, qui avait accepté en 1984 le principe d'un retrait graduel des troupes cubaines de son territoire à certaines conditions, a réagi dès mardi soir, en affirmant que l'Afrique du Sud avait *« une fois de plus montré qu'elle voulait ajourner l'indépendance de la Namibie »*, en liant la mise en œuvre du plan d'indépendance de ce territoire au retrait des forces cubaines d'Angola. La présence de troupes cubaines en Angola – entre vingt-cinq mille et trente mille hommes – est *« une question qui ne concerne que les autorités angolaises et cubaines »*, a affirmé Luanda.

Après l'enlèvement, le week-end dernier, d'au moins cent cinquante coopérants étrangers par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée au régime de Luanda, soutenue par l'Afrique du Sud), lors de l'attaque contre la ville diamantifère d'Andrada, on imaginait mal, en effet, le gouvernement angolais répondre favorablement à *« l'invitation à la négociation »* lancée par le président Botha en de tels termes. Et ce d'autant plus que les Etats-Unis ont décidé récemment d'accorder une aide – qui serait de 15 millions de dollars – au mouvement de M. Jonas Savimbi, reçu en janvier à Washington par le président Ronald Reagan.

Sur le plan international, seuls les Etats-Unis se sont félicités de la décision de Pretoria, les Nations unies, tout comme l'OUA, continuent à refuser de lier l'indépendance de la Namibie au retrait cubain d'Angola. Appelant toutes les *« parties aux négociations à intensifier leurs efforts »*, Washington a dépêché le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Frank Wisner, afin de consulter les gouvernements de la région. M. Wisner doit se rendre à Lisbonne avant d'aller à Lusaka (Zambie), Harare (Zimbabwe), Gaborone (Botswana), au Cap (Afrique du Sud) et à Maputo (Mozambique). De son côté, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker, se trouve actuellement à Genève pour des discussions américano-soviétiques sur l'Afrique.

En France, le Quai d'Orsay a estimé que les propositions de M. Botha ne contenaient aucun élément nouveau et a réaffirmé son opposition à la politique de *linkage* (l'établissement d'un lien entre la négociation namibienne et la présence cubaine en Angola). Seule la Grande-Bretagne, plus réticente que la plupart des pays occidentaux à appliquer des sanctions contre Pretoria, a bien accueilli la déclaration de M. Botha. Londres souhaite toutefois examiner cette décision en détail, mais espère qu'elle fournira l'occasion de progresser en Namibie et de réduire la tension dans cette région. – *(AFP.)*

ASIE

Philippines

Un entretien avec Mme Aquino

(Suite de la première page.)

» Je dois convaincre les industriels philippins d'investir à nouveau dans leur pays. Si nous y parvenons, je pense que les étrangers s'intéresseront aussi aux Philippines. La Bourse a déjà remonté, le peso s'est stabilisé par rapport au dollar, et des ambassadeurs m'ont assurée d'aides étrangères : le Canada a annoncé, par exemple, une aide de 5 millions de dollars en nourriture. J'espère que nous parviendrons aussi à établir des liens plus étroits avec l'Europe. Nous devons faire face à des problèmes énormes, mais nous avons aussi une nouvelle force : l'énergie que donne l'enthousiasme.

— Vous avez dit que la chute du régime Marcos est une victoire du peuple. Mais ce peuple n'est pas représenté dans votre gouvernement, essentiellement composé de membres de l'élite ?

— J'ai eu beaucoup de consultations avant de former mon gouvernement. J'ai dû être franche avec certaines personnes dont j'estimais qu'elles n'avaient pas suffisamment d'expérience pour avoir un portefeuille. Mais il y aura une place pour chacun. Vous voyez, c'est une question de temps. Normalement, une nouvelle administration bénéficie d'une période de transition de plusieurs semaines. Dans notre cas, tout est arrivé si soudainement. Nous essayons de nous organiser le plus vite possible.

— L'espoir a été tel que la déception risque d'être aussi grande, encourageant peut-être certains à se tourner vers la gauche, si vous ne démontrez pas rapidement votre volonté de promouvoir la justice sociale.

— J'en suis parfaitement consciente. Nous devons rapidement mettre en œuvre des projets représentatifs de cette volonté. Je pense par exemple à un programme de construction de puits artésiens. Au cours de ma campagne, j'ai été frappée de constater que dans certaines régions, et même à Manille, beaucoup n'ont pas d'eau potable. Je sais que si nous ne répondons pas à ces attentes, la population exercera de fortes pressions sur mon gouvernement.

— Etes-vous prête à prendre des mesures affectant les intérêts de la classe sociale à laquelle vous appartenez, touchant par exemple votre hacienda ?

— Certainement. Il s'agit moins de diviser les terres, car les petites parcelles dans le cas des plantations de sucre ne sont pas économiquement viables, que de faire participer les employés aux profits. J'entends que notre hacienda devienne un modèle de réforme dans le secteur de l'industrie du sucre. Mais, encore une fois, il faut me donner un peu de temps.

» Certaines promesses, comme le rétablissement du principe d'*habeas corpus* ou la libération des prisonniers politiques, je peux les concrétiser tout de suite. Mais il y en a d'autres qui requièrent plus de temps. Je sais aussi que, pour l'instant, je dispose d'un grand soutien populaire mais que celui-ci risque de s'évanouir si je tarde à prendre des mesures de justice sociale.

— Vous ne craignez pas que certains soient surpris, sinon déçus, de voir à vos côtés un homme comme M. Enrile qui servit vingt ans M. Marcos et mit votre mari en prison ?

— Ce qui s'est passé la semaine dernière ne faisait partie d'aucun des scénarios que nous avions imaginés. Nos devons être reconnaissants du fait qu'il n'y a eu qu'un nombre réduit de victimes. Disons que je suis prête à accorder le bénéfice du doute à certaines personnes.

Négocier avec les communistes

— Quel est la nature de votre gouvernement : constitutionnel, révolutionnaire ?

— Je répondrai plus tard à cette question si vous voulez bien.

— Vous avez fait libérer des prisonniers politiques accusés d'être membres du Parti communiste. Qu'attendez-vous de ce geste de bonne volonté ?

— Ma politique à l'égard des communistes est claire. Il faut qu'ils déposent les armes et, graduellement, reconnaissent ce gouvernement. S'ils le combattent, je suis prête moi aussi à les combattre. Mais je crois que beaucoup de ceux qui ont rejoint les rangs communistes l'on fait plus par désespoir que pour des motivations idéologiques et qu'ils sont prêts à revenir. Mais ils veulent savoir ce que je peux leur offrir en termes de réhabilitation. J'ai demandé à l'Eglise son assistance pour prendre contact avec eux. Je voudrais que l'Eglise joue un rôle actif.

— Vous négociez déjà avec les communistes ?

— Pas au niveau national. Il y a seulement certains contacts pris au niveau local.

— Vous avez parlé d'un cessez-le-feu. Avez-vous commencé les négociations ?

— Non pas encore.

— Etes-vous prête à accorder un statut légal au PC ?

— Pas encore. Il y a encore trop de problèmes : la situation n'est pas stabilisée.

— Pensez-vous que le fait d'être la veuve de Ninoy Aquino ait joué un grand rôle dans votre victoire ?

— M. Marcos a dû être doublement touché. Il a été battu par une femme, et cette femme est la veuve de Ninoy. Mais je pense que les Philippins m'ont soutenu aussi parce que je suis Cory Aquino.

— Qu'éprouvez-vous à être devenue une figure historique de votre pays ?

— C'est beaucoup dire. Je sens surtout une responsabilité énorme, et une nouvelle fois j'espère que la volonté de Dieu continuera à me guider. Qu'Il me donnera la force qu'Il m'a déjà apportée pour affronter le plus grand drame de ma vie : la mort de Ninoy.

— Vous avez dit que vous serez magnanime dans la victoire. Ne pensez-vous pas que les victimes du régime Marcos attendent aussi que justice soit rendue ?

— La magnanimité ne signifie pas l'absence de justice. Je crois simplement que la justice doit être tempérée par la pitié. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

LE CARDINAL SIN AU VATICAN

Felix culpa...

De notre correspondant

Rome. — *« Ferdinand Marcos est un de mes bons amis. Récemment, j'ai prié pour qu'il ne se suicide pas. »* Le cardinal Sin, archevêque de Manille, est arrivé mercredi 5 mars au Vatican pour une brève visite, tout auréolé du prestige de qui vient de contribuer, de façon décisive, à la fuite du dictateur philippin. Mais sera-t-il accueilli sans l'ombre d'une réserve, ce jeudi, par Jean-Paul II ? Certes, son action a été conforme au souci papal de *« servir la liberté et la dignité de l'homme »*. Toutefois, l'appel à descendre dans la rue, lancé le 3 février par le prélat philippin à ses ouailles, ne s'inscrit pas dans les schémas de l'Eglise contemporaine.

En jetant dans la balance, de façon décisive, tout le poids de l'Eglise de son pays au profit de Mme Aquino contre M. Marcos, le cardinal Sin n'est-il pas allé bien au-delà de ce que lui conseillait la séculaire prudence de la doctrine catholique, créant un précédent préoccupant, ne serait-ce que vis-à-vis de pays comme la Pologne ?

Le 16 février dernier, au lendemain de la dénonciation de la fraude électorale par la Conférence épiscopale philippine, le directeur de la salle de presse du Vatican, M. Navarro, indiquait en substance que la hiérarchie locale, connaissant la situation mieux que quiconque, savait sans doute ce qu'elle faisait. Cette déclaration sollicitée et prudente fut, dans le monde entier, aussitôt interprétée comme un appui.

Le dimanche 23, lors de sa bénédiction sur la place Saint-Pierre, Jean-Paul II avait déclaré : *« Mes pensées sont constamment tournées vers les Philippines et ce cher peuple qui vit des heures si difficiles. Je prie le Seigneur de vouloir donner à tous son inspiration en vue d'aboutir à une solution pacifique et juste, sans violence et sans effusions de sang. Avec, pour seul objectif, le bien supérieur de la nation. »*

S'adressant notamment à un millier d'auditeurs philippins vivant à Rome, cette allusion était nécessairement apparue un peu courte. Le 26 février, enfin, lors de son audience rituelle du mercredi, et alors que M. Marcos était cette fois en fuite, le pape se contentait à nouveau d'une brève allusion à la situation dans l'archipel.

Selon une rumeur courant ici, le cardinal Sin se serait vu reprocher en haut lieu un comportement parfois ambigu et une tendance à outrepasser ses fonctions. Ainsi, on lui aurait mal pardonné à la Curie d'avoir, lors d'un voyage en Chine populaire, parlé comme un envoyé du Vatican, qu'il n'était pas. On nous a néanmoins assuré, de plusieurs sources : *« Le pape a une grande confiance en lui. »* Il n'en demeure pas moins que la façon de jouer son va-tout, dont le prélat a usé en appelant ses concitoyens à descendre dans la rue, est totalement contraire à la « millénaire prudence » du Vatican. Même si, en commettant cette *felix culpa* (heureuse faute), l'archevêque de Manille a bien rendu service à l'Eglise. *« Une dictature abattue, c'est excellent pour elle,* commente devant nous un diplomate. *Cela peut lui permettre de se « couvrir » dans des situations où des évêques sont en rébellion contre des régimes révolutionnaires, comme au Nicaragua. »*

Il est probable que Mgr Sin recevra des conseils de prudence pour l'avenir et sera incité à ne pas trop ouvertement « coller » au gouvernement de Mme Aquino.

J.-P. CLERC.

DIPLOMATIE

M. Reagan menace de ne pas se rendre à Moscou en 1987 si M. Gorbatchev ne vient pas cette année à Washington

Washington (*AFP*). — Le président Reagan a averti les dirigeants de Moscou qu'il n'y aurait pas de sommet soviéto-américain l'an prochain en URSS si M. Gorbatchev ne venait pas, comme prévu, aux Etats-Unis cette année. Si les Soviétiques s'opposent à la tenue d'un sommet cette année à Washington, *« alors j'ai une nouvelle pour eux : il n'y aura pas de sommet en 1987 à Moscou »*, a dit le président en recevant mercredi 5 mars un groupe de journalistes à la Maison Blanche.

Cette mise en garde survient au moment où les perspectives d'un second sommet Reagan-Gorbatchev, initialement prévu pour juin prochain à Washington, paraissent de plus en plus incertaines en raison du désaccord persistant entre les négociateurs de Genève sur les armements et de la pression exercée par Moscou pour lier cette rencontre à un progrès dans ces pourparlers. Dès le début de cette année, les Soviétiques avaient fait savoir de façon non officielle qu'ils préféraient reporter le sommet à septembre, mais les Etats-Unis, en raison des élections au congrès prévues pour novembre, insistent toujours pour qu'il ait lieu *« avant le mois d'août »*, comme l'a rappelé mercredi le porte-parole de la Maison Blanche.

Par ailleurs, M. Richard Perle, adjoint de M. Weinberger au Pentagone, a estimé mercredi devant des journalistes que, à la suite de la dernière session des négociations de Genève, il était *« loin d'être clair »* que l'URSS est vraiment *« désireuse »* de conclure un accord, y compris sur les missiles de portée intermédiaire. Dans ce domaine, a-t-il dit, les dernières propositions soviétiques, en visant à un *« désarmement nucléaire unilatéral »* de la France et de la Grande-Bretagne, sont *« calculées (...) pour produire un blocage »* et *« faire en sorte qu'il n'y ait pas d'accord »*. De même M. Karpov, chef de la délégation soviétique à Genève, a déclaré à la télévision qu'il n'avait *« pas rencontré la compréhension nécessaire de la part de la délégation américaine, qui n'est pas allée dans le sens de discussions sérieuses »*.

[Si M. Gorbatchev avait fait savoir indirectement qu'il souhaitait tenir sa seconde rencontre avec M. Reagan aux environs de juin prochain à Washington, cela n'avait jamais été confirmé officiellement. La déclaration commune publiée à Genève le 21 novembre dernier se bornait à mentionner l'échange d'invitations entre les deux numéros un et à ajouter que *« les modalités et les dates de ces visites seront fixées par les canaux diplomatiques »*.

Depuis lors, dans son rapport au congrès du PC soviétique le 25 février, M. Gorbatchev a dit : *« Conformément à l'entente de Genève, il y aura une nouvelle rencontre avec le président américain. (...) Si l'on se montre disposé à parvenir à un accord (sur les armements), la fixation de la date ne posera plus de problèmes : nous accepterons toute proposition à ce sujet. En revanche, il n'y a aucune raison de mener des conversations creuses. »*]

● *RECTIFICATIF.* — A la suite de l'interview du général Jaruzelski publiée dans *le Monde* d'hier figurait en « dernière édition » une note que l'omission d'un chiffre rendait incompréhensible. Le général, était-il écrit, *« semblait tenir Jean-François Revel pour un philosophe du siècle. Nous l'avons bien sûr détrompé »*. En réalité, nous avions écrit : « du dix-neuvième siècle ». Le texte complet a été rétabli en édition « Bourse ».

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les enfants terribles

De notre correspondant

Washington. — Ronald Reagan, défenseur des valeurs traditionnelles et de la famille, est mal récompensé de son zèle. Ses propres enfants, en effet, lui donnent du souci. Déjà l'an dernier, Michael, fils de son premier mariage avec Jane Wayman, se plaignait d'être traité en parent pauvre par les Reagan qui, disait-il, l'invitaient très rarement avec ses enfants à la Maison Blanche. Mais, ces dernières semaines, son fils Ron et sa fille Patti, ont beaucoup fait parler d'eux.

Ron est apparu dans un programme de télévision populaire, vêtu seulement d'une chemise rose et d'un slip, jouant furieusement de la guitare, et dansant avec fougue dans l'Oval office, le bureau présidentiel. Il interprétait son propre personnage, organisant en l'absence de ses parents une folle « party » à la Maison Blanche. Ron, ayant abandonné ses études, a été danseur, puis journaliste pour le magazine *Play Boy*. Il est maintenant très tenté par le cinéma.

Les Reagan, connaissant bien le show-business, ne semblent pas trop émus d'avoir produit un jeune acteur qui ne manque pas d'humour. Après avoir vu le programme en vidéo, le président a dit, avec un sourire : *« Tel père, tel fils... »*

En revanche, les Reagan ont beaucoup moins apprécié que leur fille, Patti, ait publié un roman, en collaboration avec un autre auteur. Patti, elle, ne se réclame pas des Reagan. Elle porte le nom de jeune fille de sa mère, Davis.

Mécontent de ce livre à très grosses clés, le président aurait déclaré : *« C'est de la pure fiction. »* Mais, dans cet ouvrage très mal écrit, il s'agit bel et bien d'une jeune Beth Canfield, fille d'un acteur qui devient gouverneur de Californie, puis président des Etats-Unis. Beth décrit ses expériences sexuelles, son goût pour la marijuana, et son association avec les activistes contre la guerre du Vietnam.

Tout cela, évidemment, ne pouvait plaire au président et à son épouse, décontenancés et attristés par le comportement de leur fille. Pourtant, Beth manifeste beaucoup de sympathie pour son père, présenté comme un homme affectueux et patient, s'efforçant en vain de la comprendre.

Quand il apprend que la jeune fille vit avec un de ses professeurs, son père s'écrie : *« C'est très décevant... Tu vis dans le péché... »* Et sa mère renchérit : *« Le déclin de la moralité est effrayante chez les jeunes. J'ai en tête des images de Woodstock, où tous les jeunes se livrent à des actes sexuels contre nature. Dans la boue. Pas moins. »*

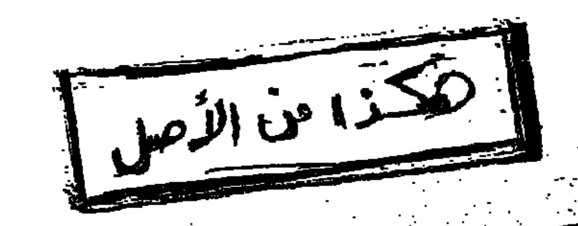
C'est évidemment sa participation active au mouvement contre la guerre du Vietnam qui crée une tension sérieuse entre Beth et sa famille. Les altercations sont parfois sévères. Son père lui ayant reproché de ne pas être suffisamment informée sur les raisons de la présence américaine au Vietnam, elle s'écrie : *« J'ai déjà entendu ce langage. L'Amérique a toujours raison. Ses soldats ne vont que là où ils sont utiles pour la liberté, la démocratie et Dieu. »* Et elle ajoute : *« Allez donc raconter ça aux Indiens ou aux Japonais américains, internés dans les camps de concentration au début de la dernière guerre. »*

Les relations sont plutôt glaciales avec sa mère, représentée dans le livre comme une femme toujours parfaitement habillée, très préoccupée de son maquillage, et soucieuse avant tout de servir la carrière de son mari, et de le protéger.

Nancy Reagan, selon son entourage, s'est déclarée peinée du livre et refuse de le lire. Le président, lui, arbore toujours son traditionnel sourire. Patti Davis, actrice manquée, aujourd'hui monteuse de cinéma, est mariée à un professeur de yoga qui avoue son étonnement. *« Je ne savais pas,* a-t-il dit, *qu'elle pouvait écrire un livre. »*

HENRI PIERRE.

هكذا من الأصل



politique

LE DÉJEUNER LE PLUS ANTI-COHABITATIONNISTE DE LA CAMPAGNE

Mme Garaud et M. Barre papotent au « café du commerce »

Mme Marie-France Garaud n'est pas née bergère à Domrémy. A l'heure qu'il est, sa canonisation reste hypothétique. Une certitude sacrée pourtant l'habite, lancinante : *« Le pays est à la recherche d'un souverain. »* Assis en face d'elle dans le salon rose d'un grand restaurant des Champs-Elysées, à un galop du palais présidentiel dont on aperçoit les hauts murs par la fenêtre, M. Raymond Barre opine majestueusement. Les chroniqueurs parisiens ont été conviés à assister au déjeuner en ville le plus férocement anti-cohabitationniste et le plus délicieusement monarchisant de toute cette morne campagne. En maîtresse de maison, Mme Gilberte Beaux, banquière proche de M. Raymond Barre et seconde sur la liste parisienne de Mme Garaud, officie.

M. Barre est venu *« parce que vous m'avez invité et parce que je suis un homme libre »*. Son hôtesse le lui accorde bien volontiers, pourvu que soit prononcée cette phrase, justification essentielle de l'invitation : *« Les Parisiens, le 16 mars, voteront pour qui ils voudront. »* Le sésame fut prononcé. Après le café, certes, on en témoignera devant l'histoire, mais prononcé. Dix mots lourds de sens après les réjouissances plébéiennes de la veille où M. Barre était allé sous un chapiteau étaler devant les caméras son mariage blanc avec M. Jacques Dominati, tête de liste UDF de Paris, Alain Delon faisant fonction de garçon d'honneur.

Sauver Mme Garaud. Mais surtout sauver la France des terrifiants périls qui la menacent. *« Nous vivons une époque médiévale »*, estime Mme Garaud, avec tant de conviction qu'on se prend à guetter les grandes compagnies au carrefour de l'avenue Gabriel et de la barrière de l'octroi sous l'Arc de triomphe. *« La fonction présidentielle est une condition de souveraineté qui ne se justifie que par le sacre de Dieu ou celui du peuple. Dans l'esprit de de Gaulle, de Pompidou et de M. Barre, le mandat présidentiel est une monarchie à temps compté. »* Mme Garaud est adversaire de la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, comme M. Barre, qui, les yeux mi-clos, acquiesce encore.

De la décadence, l'ancien premier ministre, pour sa part, discerne un signe indubitable. *« En province, après les meetings, ce sont les femmes qui viennent m'interroger. Elles me posent les questions des gardiennes du foyer, en me demandant que faire de leurs enfants de quinze ans. »* Mme Garaud, elle aussi, a perçu *« une très profonde inquiétude pour le petit, l'enfant, la trace »*.

Pour mieux égarer Marianne sur les chemins calamiteux de la décadence, Satan a revêtu le masque doucereux de la cohabitation. M. Barre : *« On se trompe en pensant que le président de la République est prêt à accepter n'importe quoi. Il a profondément une vision de la société française intermédiaire entre la social-démocratie et les pays de l'Est. »* Mme Garaud : *« La croyance religieuse de sa jeunesse s'est transformée en croyance dans le socialisme ellensteinien »* (1).

M. Mitterrand les tient

Dans cette satanique supercherie, les premiers complices sont bien évidemment les « cohabitationnistes » de l'opposition. M. Barre : *« Mitterrand les tient. Il va traiter avec des hommes dont l'opinion négative dépasse dans les sondages l'opinion positive. Rien à faire, ils sont dans la seringue. Et, avec la menace d'une élection présidentielle anticipée, il a son arme de dissuasion. »* Mme Garaud : *« Il y a six mois, on se demandait ce que Mitterrand allait devenir. On se demande, aujourd'hui, ce qu'il va faire. Il suffit qu'il menace de démissionner comme dimanche chez Mourousi et ils montent tous sur des tabourets avec les mains sous le menton, en se demandant ce qu'ils ont bien pu dire pour le fâcher. Des bêtes de cirque. »*

La plate-forme commune de l'opposition n'est pas épargnée non plus. Un convive lance à Mme Garaud : *« Vous ne trouvez pas que cette plate-forme parle surtout aux riches ? Parce que vous pensez qu'elle parle à quelqu'un, vous êtes gentil,* dit Raymond Barre, *et encore, je suis intervenu en coulisses. La première version était provocante. »*

Mais les déjeuners les plus distingués, au moment du cigare, sombrent souvent dans le « café du commerce ». On ne résista donc pas au petit jeu, microcosmien entre tous, des supputations matignonesques. M. Barre : *« Depuis ce matin, j'entends dire que Mme Veil serait candidate à Matignon ? »* Mme Garaud : *« En tout cas, Giscard, lui, n'ira pas. Il serait capable de s'entendre avec le président de la République, mais vous le voyez faire antichambre au premier étage de l'Elysée, tandis qu'un huissier viendrait le prévenir que le président a quelques minutes de retard ? »* Première divergence entre les deux convives. M. Barre, lui, s'assure persuadé que son ancien président *« pourrait trouver dans la cohabitation l'accomplissement de son rêve d'un groupe central »*.

« On se cassera la figure »

Sur l'avenir d'un éventuel gouvernement Chirac, on diverge encore : *« Tôt ou tard, Chirac à Matignon sera poussé par son entourage vers la crise avec le président, comme cet entourage l'a poussé vers Matignon »*, certifie M. Barre. *« Allons !* s'exclame Mme Garaud, *vous voyez Balladur (2) faire un putsch ? »*

Une chose est certaine pour l'ancien premier ministre : *« Un nouveau gouvernement aura évidemment la confiance. Ils auront ce qu'ils voudront. »* Ce n'est pas lui, en tout cas, qui, à l'aide d'une poignée de députés barristes, tenterait de s'ériger en groupe charnière. *« Vous me voyez jouant le rôle de François Mitterrand sous la IVe avec l'UDSR ? Je me déconsidérerais complètement »*.

Nanti de cette confiance, le gouvernement de l'alternance *« fera une politique de relance et on se cassera la figure »*. Quant à la politique étrangère, désormais placée sous la tutelle des partis, on n'ose en imaginer les contours. *« Que va-t-on faire dans le domaine spatial ou du contrôle des armements ? Et au Proche-Orient ? Quand on voit ce que les leaders politiques promettent pour avoir le vote juif en France ! »*

M. Barre, lui, se contentera d'observer. *« Et ce sera très amusant. » « Ah ! non, ce sera triste pour la France »*, coupe Mme Garaud. Allons, il faut bien se distraire : la cathédrale de Reims n'est pas encore en vue.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) M. Jean Ellenstein, historien, ancien membre du PCF, est aujourd'hui proche du PS. Il plaide pour une troisième voie entre la social-démocratie et le « socialisme » soviétique.

(2) M. Edouard Balladur, proche conseiller de Jacques Chirac et ancien secrétaire général de l'Elysée sous le président Pompidou, dont Mme Garaud était la conseillère.

M. Le Pen en perte de vitesse

Si les sondages de ces dernières semaines traduisent fidèlement l'évolution de l'opinion publique, l'ascension électorale de M. Jean-Marie Le Pen, commencée aux élections municipales partielles de l'automne 1983, connaîtra, le 16 mars, un coup d'arrêt, voire un recul. Toutes les enquêtes se rejoignent, en effet, pour indiquer une nette tendance générale au reflux de l'audience du Front national.

Le rappel du proche passé invite, toutefois, à la prudence. Avant les élections européennes de juin 1984, toutes les enquêtes d'opinion avaient sous-évalué l'ampleur de l'« effet Le Pen » en ne lui accordant que 7 % à 8 % des suffrages, et, en réalité, la liste de l'extrême droite devait en recueillir 10,95 %. A cette époque, il est vrai, les instituts de sondage manquaient de références, et leur marge d'erreur était plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Il n'en demeure pas moins que la conjonction de plusieurs facteurs tend à accentuer la tendance à la baisse qui s'était déjà manifestée aux élections cantonales de mars 1985, quand les réticences de bon nombre d'électeurs de la droite modérée, refusant de reporter leurs suffrages sur les candidats du Front national restés en lice au second tour, avaient anéanti les espérances de M. Le Pen. Celui-ci avait été, finalement, privé des quelque vingt élus dont il paraissait assuré à l'issue du premier tour.

Bien que le Front national dispose maintenant d'une assise et d'une structure véritablement nationales, rien n'est venu démentir cette impression que l'« effet Le Pen » atteignait ses limites. Ni les élections cantonales partielles, ni les sondages, ni les observations sur le terrain. Même si le chef de file de l'extrême droite continue de faire salle comble dans la plupart des endroits où il s'exprime devant des auditoires qui viennent l'écouter pour la modique somme de 20 francs.

Selon le directeur des études politiques de la SOFRES, M. Jérôme Jaffré, les électeurs favorables à l'opposition parlementaire ont désormais clairement rompu avec le Front national, pour lequel ils exprimaient certaines sympathies il y a deux ans : *« La césure devient claire*, dit-il. *En novembre 1984, un sondage Licra-Sofres faisait apparaître qu'une majorité des sympathisants du RPR étaient d'accord avec les idées de M. Le Pen et que plus du tiers des UDF partageaient ce sentiment. Un an plus tard, dans un sondage réalisé pour* le Monde *et Antenne 2, on enregistre un renversement de tendance : 57 % des RPR et 64 % des UDF sont désormais en désaccord avec les idées de M. Le Pen. Les électeurs UDF et RPR se rangent ainsi à la position adoptée par leurs dirigeants à l'occasion des élections cantonales de mars 1985, où ils avaient refusé toute négociation et tout désistement national avec l'extrême droite. Mais, à la vérité, le refus d'un accord politique était déjà majoritaire trois mois avant le scrutin cantonal. Dès novembre 1984, 70 % des UDF et 64 % des RPR ne souhaitaient pas d'alliance pour les élections législatives avec le Front national. En décembre 1984, 65 % des RPR exprimaient le vœu que leur mouvement prît avec lui le « maximum de distances ». Tout au long de l'année 1985, on retrouve ce taux de 65 à 70 % des UDF-RPR pour refuser tout accord, contre 20 à 25 % qui le souhaitent. C'est une véritable volte-face après les années 1983-1984 où une majorité du RPR et une minorité de l'UDF se prononçaient pour une entente avec M. Le Pen »* (1). Les ultimes prises de position personnelles de M. Jacques Chirac, dénonçant notamment la *« philosophie raciste »* du Front national et tranchant avec les ambiguïtés antérieures, n'ont fait que refléter un sentiment prédominant au sein de l'électorat de la droite libérale.

« Cordon sanitaire »

Victime de ce « cordon sanitaire » mis en place autour de lui par les états-majors du RPR et de l'UDF — encouragés en cela par les hiérarchies des Eglises et le succès des mouvements antiracistes, — M. Le Pen l'est aussi de son propre comportement et des réactions qu'il suscite, en particulier dans la presse. Que le président du Front national subisse un certain ostracisme de la part de certains grands moyens de communication, cela paraît évident, mais à qui la faute ? Quand les journalistes sont publiquement insultés et offerts en pâture à la vindicte militante, il ne faut pas s'attendre à les voir ensuite faire preuve d'empressement à l'égard de leurs agresseurs. En multipliant les procédures judiciaires, apparaissant ainsi plus souvent à la rubrique des faits divers qu'à celle du débat d'idées, surtout depuis ses démêlés matrimoniaux, le président du Front national a contrarié lui-même ses propres efforts, au moment où il cherchait à améliorer son image. Celle-ci demeure globalement négative dans l'esprit de la plupart des Français.

M. Le Pen a perdu aussi, plus simplement, le pouvoir de séduction médiatique qui fut le sien lors de son succès aux élections européennes. Pour la télévision et la radio, il était alors le « produit » à la mode ; il ne l'est plus. Dans cette campagne, c'est M. Raymond Barre qui lui a ravi la vedette, à cause des controverses sur la cohabitation, alors que le programme économique et social du Front national, élaboré à grand renfort de militants nouveaux, transfuges pour la plupart de la droite libérale, se révélait trop sommaire et trop démagogique pour être pris au sérieux. Après avoir bénéficié de réflexes de curiosité, le personnage de M. Le Pen s'est ainsi banalisé.

Entre autre, le « vote utile » tend à jouer contre le Front national.

Enfin, si le parti de M. Le Pen dispose dans chaque département ou presque de cadres politiques, il manque singulièrement de militants pour occuper le terrain et, en province, bon nombre de ses listes font surtout acte de présence, sans avoir vraiment les moyens de mener campagne. Les dissidences provoquées par l'autoritarisme et l'opportunisme de M. Le Pen et de son secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois, n'ont fait qu'aggraver les choses dans une dizaine de départements.

Ces perspectives appellent, toutefois, deux nuances. Si l'« effet Le Pen » s'affaiblit au niveau national, il n'a pas perdu son pouvoir attractif, loin de là, dans la plupart des départements où le Front national avait enregistré ses meilleurs scores aux élections européennes de juin 1984. Suivant les contextes, les sentiments néopoujadistes, xénophobes, sécuritaires, continuent de jouer en sa faveur. Ses positions sur l'immigration et la sécurité font encore recette. Son recul global — s'il se confirme — sera vraisemblablement atténué par la consolidation de plusieurs points d'ancrage dans les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, en Corse-du-Sud, dans le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et les grandes agglomérations urbaines.

D'autre part, les thèses de l'extrême droite ont assez influé, depuis trois ans, sur les positions du RPR et de l'UDF, en ce qui concerne l'immigration et la sécurité, pour que de nouvelles surenchères ne soient pas à craindre. Surtout lorsque la compétition présidentielle amènera les candidats à l'Elysée à essayer de récupérer les suffrages captés par le Front national.

Même si M. Le Pen se trouvait donc, le 16 mars, stoppé dans ses ambitions, il serait prématuré de croire qu'il aurait fini de faire, si l'on ose dire, des petits.

ALAIN ROLLAT.

(1) *Opinion publique 1986*, Gallimard.

Plusieurs réserves de la commission des sondages

La commission des sondages (1) s'est déclarée, mercredi 5 mars, *« très réservée »* sur un sondage relatif à *« la cote des présidentiables »* réalisé par Ipsos et publié le 3 février par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*.

Ce sondage entendait mesurer les intentions de vote en cas de premier tour d'une élection présidentielle. La commission des sondages estime qu'aucun nom n'étant proposé aux personnes interrogées, celles-ci sont appelées à indiquer elles-mêmes le candidat de leur choix, ce qui ne correspond pas aux conditions du scrutin. La commission des sondages souligne en outre la *« confusion »* dans le traitement des résultats, la structure politique de l'échantillon n'ayant pas été suffisamment vérifiée, selon elle, et aucun redressement n'ayant été opéré.

La commission a également émis des réserves sur un sondage réalisé dans les mêmes conditions par Ipsos et publié le 3 mars dans *Valeurs actuelles*.

L'institut Ipsos, qui considère que ces réserves de la commission des sondages sont *« une scandaleuse provocation »*, a annoncé qu'il formait un recours devant le Conseil d'Etat pour en obtenir l'annulation. Ipsos s'étonne que la commission ne se soit *« comme par hasard »* intéressé à ce sondage, *« créé en 1983 et répété plusieurs fois depuis dans les mêmes conditions »*, que *« à quelques jours des élections législatives »*.

La commission des sondages a d'autre part souligné les *« limites »* que comportent les sondages par Minitel qu'effectue la Sofres pendant l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2. *« Sans condamner en principe le recours à ce procédé »*, la commission insiste *« sur les précautions qu'il nécessite, sur les limites qu'il comporte et sur l'obligation qui en résulte pour les présentateurs de l'émission d'indiquer clairement les conditions dans lesquelles l'opération est réalisée »*.

(1) Mise en place en février 1978, la commission chargée de veiller à l'objectivité et à la qualité des sondages est composée de neuf membres, trois représentant le Conseil d'Etat, trois la Cour de cassation et trois la Cour des comptes. Elle est présidée par M. Pierre Huet.





de vitesse

sieurs réserves
mission des sondages



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

L'indéracinable vote à droite des catholiques

Les enquêtes d'opinion qui, à la veille des élections législatives, soulignent la préférence massive des catholiques pour les listes de la droite classique sont sujettes à caution. Compte tenu, notamment, de la baisse de la pratique religieuse : si huit Français sur dix continuent de se définir comme catholiques, ils ne sont plus que 15 % à pratiquer régulièrement. Ils étaient 17 % avant l'élection présidentielle de 1981 et 21 % avant celle de 1974. Cette diminution constante nuit à la crédibilité de sondages qui prétendent refléter l'opinion des catholiques en France (1).

Les indications fournies – 86 % des pratiquants s'apprêteraient à voter à droite – ne doivent cependant pas laisser indifférent : depuis des années, les travaux de spécialistes montrent que la variable religieuse est celle qui est la plus étroitement liée aux choix politiques (2). Elles ne doivent pas non plus faire illusion : le vote à droite des catholiques est l'un des plus stables de la vie politique française. Depuis dix ans, il a notamment résisté à deux vagues de séduction successives, venues de la gauche d'abord, de l'extrême droite ensuite.

Le flirt entre les catholiques et la gauche, véritable serpent de mer des années 1974-1983, aurait donc aujourd'hui fait long feu. Les convergences n'ont pas manqué pendant la durée de la législature qui s'achève, favorisée par la cordialité des rapports entre les hommes, en particulier le président de la République et les deux cardinaux, archevêques de Paris et de Lyon.

Des mesures comme la décentralisation, les droits nouveaux des travailleurs, l'impôt sur les grandes fortunes, la suppression de la peine de mort, la solidarité face aux nouvelles pauvretés sont des éléments du bilan auxquels l'électorat catholique n'est certainement pas insensible. Dès la fin de 1981, un sondage IFOP-*Témoignage chrétien* soulignait l'acclimatation d'un public soucieux de justice sociale aux premières grandes réformes de la gauche au pouvoir.

Par ses prises de position, l'épiscopat n'a rien fait pour rompre le charme. L'opposition de droite a même dénoncé ses propositions de *« nouveaux modes de vie face à la crise »* (document du 28 septembre 1982) comme étant trop inspirées des thèses de Jacques Delors, alors ministre de l'économie. Et le texte « Gagner la paix » (8 novembre 1983), éloigné des idées pacifistes contenues dans les documents des évêques américains, des autres épiscopats européens et des protestants français, est apparu comme une sorte d'alignement de la hiérarchie catholique sur la politique de défense du gouvernement.

A partir de juillet 1984, la rupture avec le Parti communiste aurait pu achever de séduire cette fraction de l'électorat catholique modéré, depuis toujours rebelle à l'union de la gauche, jugée contre nature, entre les socialistes et les représentants d'une idéologie athée. Mais son effet a été annihilé par les projets scolaires de l'équipe Mauroy-Savary, interprétés comme la résurgence du viel anticléricalisme socialiste.

> *En dix ans, la gauche puis l'extrême droite ont échoué dans leur tentative de séduire la clientèle modérée.*

Cela dit, les spécialistes sont formels. La querelle de l'école a conforté dans leur opposition les catholiques de droite plus qu'elle n'a détourné les électeurs catholiques de François Mitterrand, dont une partie avait pris position en faveur de la loi Savary (les *« cathos de la laïque »*). Le vrai décrochage – et il a été général – s'est produit dès 1983, et principalement pour des raisons économiques.

Retour à la normale

Parler aujourd'hui d'un reflux des catholiques par rapport à la gauche serait un non-sens. Pour la simple raison qu'il n'y a jamais eu de véritable flux. La plus forte proportion de catholiques pratiquants ayant jamais voté pour la gauche est celle du 10 mai 1981 ; mais elle ne dépasse pas 20 %, alors que les sans-religion se prononcent à 88 % pour François Mitterrand (3). Elle avait été de 14 % au premier tour des législatives de 1978. Cette poussée du 10 mai s'explique autant, sinon plus, par un rejet de Valéry Giscard d'Estaing et de son libéralisme avancé (c'est lui qui, dès 1975, avait légalisé l'avortement) que par attachement aux cent dix propositions du candidat Mitterrand.

Dès les municipales de 1983, la configuration du vote catholique revient à la normale : dans les villes de plus de 10 000 habitants, les pratiquants réguliers choisissent, à 85 % déjà, les listes de droite et à 13 % seulement celles de gauche, à un moment où les protestants votent à 42 % pour la droite et à 56 % pour la gauche, et les juifs à 62 % pour la droite et à 36 % pour la gauche (4).

Outre les raisons de politique générale évoquées, la baisse de la pratique et celle du militantisme religieux ont joué à l'encontre d'une stabilisation d'un vote de gauche des catholiques. Philippe Braud, professeur de sciences politiques à Rennes, qui a étudié le cas particulier de la Bretagne, a montré que la poussée socialiste dans cette région traditionnellement chrétienne tenait moins, contrairement à l'idée répandue, *« au glissement à gauche des catholiques pratiquants réguliers qu'au détachement croissant de la pratique dominicale régulière de nombreux catholiques »*.

Une autre étude, signalée par Guy Michelat et Michel Simon, indique que le vote à gauche des catholiques a surtout été le fait de laïcs militants dans les groupes ou mouvements d'action catholique, l'aile marchante de l'Eglise, aujourd'hui en déclin. Les catholiques de droite ne témoignent pas d'un tel militantisme religieux (2).

Les déceptions de Le Pen

La jonction ne s'est pas faite non plus entre l'électorat catholique et l'extrême droite, dont certains thèmes étaient de nature à toucher une clientèle attachée à la défense des valeurs de la famille, de l'école et du patrimoine. Les amis de Jean-Marie Le Pen font remarquer que celui-ci est, dans la présente campagne, le seul à prendre position explicitement contre l'avortement.

Or il n'existe aucun signe permettant d'affirmer qu'il y aurait aujourd'hui en France un vote catholique d'extrême droite. Bien plus, les spécialistes concordent pour dire que plus la pratique religieuse augmente, plus le vote en faveur de la droite classique croît et plus le vote Front national décroît.

Aux élections européennes du 17 juin 1984, le pourcentage d'électeurs de droite, catholiques pratiquants réguliers, qui se prononcent pour les listes Le Pen est de 15 % ; il est de 16 % chez les pratiquants irréguliers ; de 22 % chez les non-pratiquants ; de 30 % chez les sans-religion (4). Ce mouvement s'accentue un an après : aux élections cantonales de mars 1985, les pratiquants réguliers électeurs de droite ne sont plus que 11 % à voter Front national. Il faut rappeler qu'entre-temps les évêques avaient mis en garde les fidèles contre toute forme de discrimination à l'égard des immigrés.

L'extrême droite touche des zones souvent populaires, où se posent avec acuité les questions de l'insécurité et de l'immigration, et déchristianisées (dans la banlieue parisienne par exemple). Cette donnée géographique ne suffit cependant pas à expliquer l'échec des campagnes menées en direction des catholiques – la poignée de main au pape, à Rome, en avril 1985 – par Jean-Marie Le Pen et ses courroies de transmission, le journal intégriste *Présent* (pas plus de 10 000 abonnés) et les comités Chrétienté-Solidarité de Romain Marie, député européen lepéniste.

Les catholiques traditionalistes eux-mêmes, qui n'arrivent pas à digérer les réformes de Vatican II, sont nostalgiques du latin et du catéchisme d'autrefois, volontiers critiques à l'égard de leurs évêques et indulgents pour Mgr Lefebvre, ne se reconnaissent pas dans l'extrême droite. L'un de leurs chefs de file, l'abbé de Nantes, est violemment contre. Quant au supérieur d'Ecône, il reste muet.

Le catholique de tradition a pris fait et cause pour le CNIP de Philippe Malaud, lui-même catholique, et surtout pour le RPR et l'UDF. Auteur d'un pamphlet à succès contre les évêques français, François-Georges Dreyfus est adjoint RPR au maire de Strasbourg.

Même si leur poids politique décroît globalement ou varie au gré de l'événement (comme l'a montré la crise scolaire), rien ne semble devoir remettre en cause l'attachement des catholiques français aux valeurs de liberté, de sécurité et de stabilité que prétendent incarner les formations de droite. Un libéralisme excessif et généralisé risquerait cependant de les conduire à de nouvelles formes de rejet, fussent-elles, une fois de plus, provisoires et limitées.

HENRI TINCQ.

(1) Sondage SOFRES dans *la Croix* du 14 février.

(2) Guy Michelat et Michel Simon dans *Classe, religion et comportement politique*, Fondation nationale des sciences politiques (1977). Des mêmes auteurs, un article dans *la Revue française de sociologie*, janvier-mars 1985.

(3) Sondage post-électoral SOFRES-*Nouvel Observateur*, juin 1981.

(4) Sondage sortie des urnes IFOP : 1 600 catholiques pratiquants ont été interrogés. Lire aussi Jean-Luc Parodi dans la *Revue politique et parlementaire*, juillet-août 1985.

Propos et débats

M. Fabius : la droite de l'extrême droite

M. Laurent Fabius a déclaré, le mercredi 5 mars, à Créteil, dans le Val-de-Marne, que M. Alain Griotteray, tête de liste de l'UDF dans ce département, se situe « à droite de l'extrême droite » *par ses* « positions inadmissibles sur l'immigration ». *Le premier ministre a cité, comme exemples de liens entre la droite et l'extrême droite, l'alliance, en Nouvelle-Calédonie, entre le Front national et le RPCR, la candidature de M. Edouard Frédéric-Dupont, conseiller de Paris, député sortant, sur la liste du Front national dans la capitale, et la Corse-du-Sud, où la liste de ce mouvement s'est retirée en appelant à voter pour la liste RPR-UDF.*

M. Leroy : voix perdues

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, a déclaré, le mercredi 5 mars, au cours d'un « point de presse », qu'une « voix qui se porte sur les candidats socialistes est une voix perdue contre la droite, puisque ce sont des votes qui préparent le partage du pouvoir avec la droite. »

M. Léotard : chat et souris

M. François Léotard a déclaré, le mercredi 5 mars, à Toulon, que M. François Mitterrand « joue un peu au chat et à la souris » *et* « essaie de demander aux Français d'être épargné par le jugement du 16 mars ». « Si nous respectons la fonction, il faut qu'il respecte lui-même le mandat qui lui a été confié », *a ajouté le secrétaire général du PR.*

M. Jospin : pas de gouvernement mixte

M. Lionel Jospin a déclaré, le mercredi 5 mars, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, qu'« il ne peut y avoir un gouvernement mixte de la France, en tout cas pas sur deux politiques aussi dissemblables », *et que c'est* « un contresens formidable » *de* « penser qu'un gouvernement de droite serait le gouvernement de François Mitterrand ».

M. Crépeau : la cagnotte

M. Michel Crépeau, ministre de la justice, a déclaré, le mercredi 5 mars, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), que « si la droite arrive au pouvoir, dans la perspective de l'élection présidentielle, elle mangera en quelques semaines la cagnotte de 60 milliards de francs provenant de la baisse du dollar, de celle du prix du pétrole, mais, aussi, des efforts de gestion du gouvernement actuel ».

M. d'Ornano : pas d'alliance

M. Michel d'Ornano, responsable des élections au Parti républicain, a déclaré, le mercredi 5 mars, à Caen, que si l'opposition n'obtenait pas la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, « personne ne l'aurait ». « Aucun d'entre nous ne gouvernerait, *[car]* nous ne ferions pas d'alliance, *a-t-il ajouté.* Il n'y aurait aucune majorité de rechange, et le pays ne serait pas gouverné. »

M. Mauroy : des voix pour le PCF

M. Pierre Mauroy a déclaré, le mercredi 5 mars, à l'Hay-les-Roses, dans le Val-de-Marne, qu'il « souhaite des voix au Parti communiste ». « Je ne me réjouis pas des difficultés et de la baisse d'audience du Parti communiste, car, à gauche, il faut faire des additions et non des soustractions », *a expliqué l'ancien premier ministre.*

M. Barre : une campagne présidentielle

M. Raymond Barre déclare, dans une interview publiée par Lyon-Matin *et* le Journal Rhône-Alpes *le mercredi 5 mars, que M. François Mitterrand* « a pris lui-même la direction de la campagne électorale » *et qu'il* « s'est engagé comme si c'était pour lui une campagne présidentielle ». *Le député de Lyon indique que, au terme de son troisième mandat législatif, il atteindra* « un âge justifiant qu'*[il]* cherche désormais à *[s']*occuper principalement de la qualité de *[sa]* vie, en prenant quelque recul ».



DEUX LIVRES SUR LE SOCIALISME ET LA RELIGION

Celui qui y croit et celui qui n'y croit pas

Le socialisme et le catholicisme n'ont jamais eu de relations confortables. De l'histoire de leur confrontation, deux livres récents tirent des conclusions radicalement différentes. Après une analyse fine du discours social de l'Eglise depuis cent ans, Hugues Portelli déplore le rendez-vous manqué avec un socialisme démocratique et réformateur (1).

Le Club de l'Horloge, lui, ne donne pas dans la dentelle. Il n'y a qu'un socialisme. Condamné en bloc. Car il agit comme une contrefaçon de la religion chrétienne. Il détourne ce qu'elle a de meilleur en elle, au profit d'un dessein qui la nie (2).

Le point de départ est le même, quand au dix-neuvième siècle, Rome fait pleuvoir ses condamnations sur le libéralisme et la pensée moderne, dont le dernier avorton est le socialisme. En 1891, Léon XIII découvre bien la question ouvrière *(Rerum Novarum)*. Il propose même une doctrine sociale, mais celle-ci se veut avant tout une alternative chrétienne au socialisme. Il n'est pas possible d'être un bon catholique et un vrai socialiste.

Le nazisme est condamné *(Mit Brennender Sorge, 1933)*, le communisme aussi *(Divini Redemptoris*-1937), mais le socialisme ne peut pas être la troisième voie : il est un matérialisme athée et antireligieux.

Après la guerre et le concile, l'Eglise se trouve affrontée non plus aux grandes idéologies laïques, mais aux sociétés industrielles et démocratiques, naissantes ou renaissantes. Le discours change. L'enseignement de Jean XXIII (*Pacem in terris*, 1963) et de Paul VI, la constitution conciliaire *Gaudium et Spes* (1965) autorisent le dialogue et la collaboration pratique avec des non-chrétiens, mais ne cèdent rien sur la doctrine.

Le mérite de ce livre est qu'il montre, au-delà des époques et des hommes, la constance du discours social de l'Eglise : la lutte pour la justice, l'ouverture au monde, la rencontre avec les autres cultures n'autorisant pas la réduction du message chrétien au niveau d'une idéologie ou d'une praxis.

Le déclin du marxisme, le révisionnisme social-démocrate, la crise du « socialisme réel » ont libéré un espace politique dans lequel nombre de chrétiens se sont engouffrés dans les années 70. Mais ceux-ci sont soumis aujourd'hui à une double contrainte que, pour en faire partie, Hugues Portelli connaît bien : ils doivent faire face non seulement à la suspicion entretenue dans le discours catholique sur le socialisme même modéré, mais aussi au *« réformisme des mœurs »*, à l'*« agnosticisme culturel »*, qui, dans le milieu socialiste ou social-démocrate, place les catholiques en porte à faux, sur les questions éthiques notamment.

Le Club de l'Horloge en est resté, quant à lui, à l'époque de Jean XXIII, avant même que l'auteur de *Pacem in terris* ne fasse sa célèbre distinction entre la *« doctrine »* socialiste qu'il condamne et le *« mouvement »* (ou les formes de collaboration) qu'il tolère. Son nouveau pamphlet condamne dans le socialisme ce qui précisément, pour Portelli, est sa principale qualité : sa capacité à s'adapter aux circonstances et à se renouveler.

C'est cette tenue camouflée qui irrite le plus ce club de technocrates qui a choisi la droite et flirte avec l'extrême droite. La suprême *« imposture »* qu'ils viennent de découvrir est que le socialisme se présente comme une *« religion séculière »*. En convertissant la foi en idéologie, l'espérance en utopie, la charité en lutte des classes, il aurait mystifié le monde. Intrinsèquement pervers, comme disait Pie XI du... communisme.

H. T.

(1) *Les socialismes dans le discours social catholique*. « Eglise et Société ». Le Centurion, 125 p., 69 F.

(2) *Socialisme et religion sont-ils compatibles ?* Albatros, 268 p., 98 F.

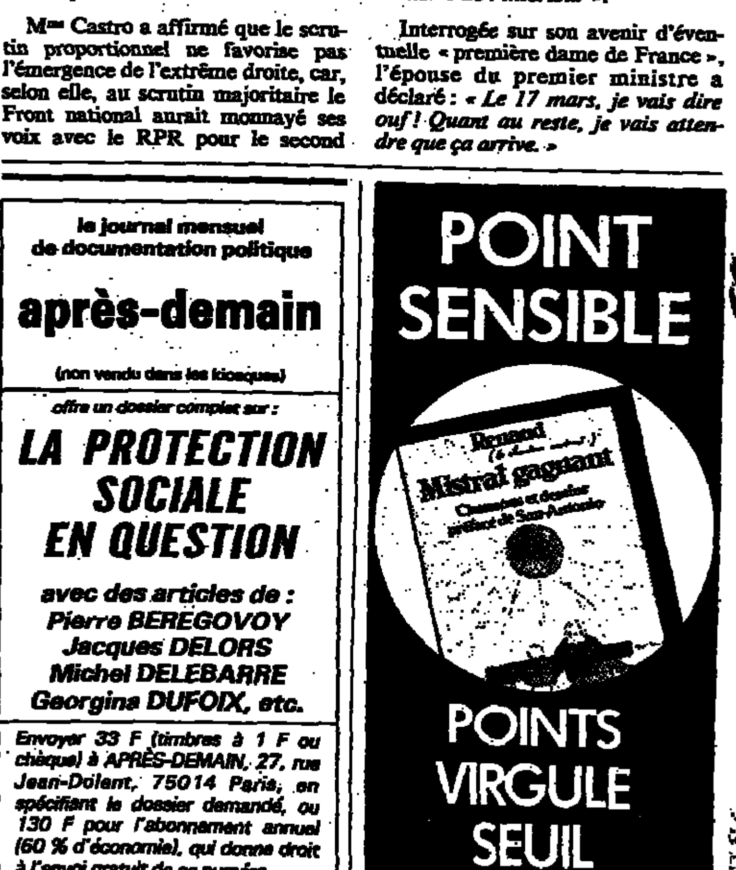
Mme Castro fait campagne auprès des juifs de Sarcelles

Mme Françoise Castro, épouse du premier ministre et l'une des animatrices de Socialisme et judaïsme, a lancé le mardi 4 mars à Sarcelles (Val-d'Oise), au cours d'une réunion organisée par la section locale de ce mouvement, un appel à voter pour les listes du PS. Dans cette ville où les juifs, originaires d'Afrique du Nord pour la plupart, représentent 25 % de la population, Mme Castro a rappelé le voyage de M. François Mitterrand en Israël en 1982 et l'action du gouvernement en faveur des « refuzniks » d'Union soviétique.

Mme Castro a affirmé que le scrutin proportionnel ne favorise pas l'émergence de l'extrême droite, car, selon elle, au scrutin majoritaire le Front national aurait monnayé ses voix avec le RPR pour le second tour. Ce mouvement, a-t-elle dit, *« représente une force, et, tout à coup, fantasmatiquement, nous avons peur »*.

Au sujet de la menace que le terrorisme fait peser sur la communauté juive, Mme Castro a indiqué que, *« extraordinaire nouveauté dans le comportement politique, la gauche a permis à des milices juives de s'installer dans des quartiers à Paris, mais aussi à Toulouse, à Marseille, à Strasbourg »* et d'avoir *« des contacts réguliers avec le ministre de l'intérieur »*.

Interrogée sur son avenir d'éventuelle « première dame de France », l'épouse du premier ministre a déclaré : *« Le 17 mars, je vais dire ouf ! Quant au reste, je vais attendre que ça arrive. »*



ébats

droite de l'extrême dr

y : voix perdues

ard : chat et souris

pas de gouvernement

épeau : la cagnotte

mano : pas d'alliance

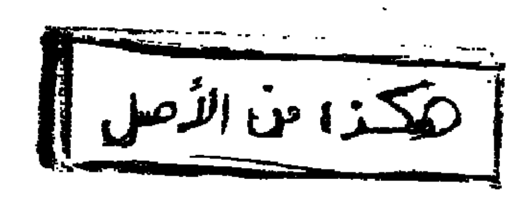
oy : des voix pour le PC

une campagne présidentielle

astro fait campagne
les juifs de Sarcelles

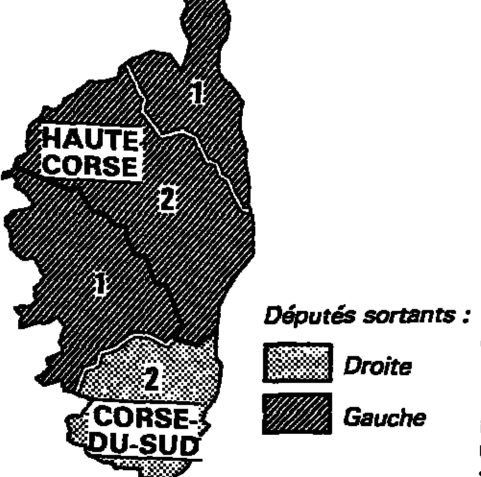
POINT SENSIBLE

POINTS VIRGULE SEUL



CORSE

Une île en héritage



Voulu par M. François Mitterrand, institué dès 1982, le statut particulier de la Corse, qui déchaînait les passions hostiles de la droite et suscitait la défaveur des radicaux du nord de l'île, ne trouve plus que des défenseurs ; sauf, bien entendu, dans la mouvance nationaliste, réunie pour le combat électoral, mais partagée entre les partisans de l'autodétermination et ceux de l'autonomie interne. Au point que M. Jean-Paul de Rocca-Serra lui-même, président sortant (RPR) de l'Assemblée de Corse (c'est ainsi que s'appelle ici le conseil régional), affirme sa préoccupation de défendre l'institution, et ajoute que l'exécutif régional est *« quelque chose de considérable »*.

Ce pouvoir régional est, dans l'île, le plus disputé ; il est l'enjeu principal des scrutins du 16 mars ; mais il est toujours instable.

Le scrutin de 1982 – la Corse a été la première région de France à élire ses conseillers au suffrage universel direct et à la proportionnelle – avait abouti à l'installation d'une faible majorité relative de gauche (23 voix sur 61), la droite déchirée (29 sièges) n'ayant pu trouver un terrain d'entente. Sitôt réunie, celle-ci provoqua la dissolution et, en 1984, revint à la seconde Assemblée avec 30 sièges et emporta la présidence, au prix d'une alliance avec l'extrême droite.

Aujourd'hui, la droite affirme qu'elle peut, seule, obtenir la majorité absolue, bien que la gauche n'ait pas perdu de terrain et que l'alliance entre nationalistes (MCA, Mouvement corse pour l'autodétermination) et autonomistes (UPC, Union du peuple corse) préserve leurs acquis (6 sièges).

Dès lors que l'opposition ne franchirait pas le cap de 31 sièges, une redistribution des cartes n'est pas à exclure. M. de Rocca-Serra a annoncé qu'il se porterait à nouveau candidat à la présidence. Mais bien des regards se tournent vers M. Emile Arrighi de Casanova, président du mouvement barriste, qui conduit une liste appuyée par l'UDF de M. Baggioni en Haute-Corse. Le syndrome de scissiparité, stimulé par la départementalisation du scrutin, peut favoriser l'émergence de nombreux groupes-charnières susceptibles de faire et de défaire les majorités.

Laboratoire atypique et brouillon de la décentralisation, la Corse paraît pourtant normalisée. Le pouvoir central, après les tentatives de M. Defferre, est lui-même revenu, malgré M. Joxe, à une cogestion plus traditionnelle ; le préfet, le président (RPR) de la région, élu de la Corse-du-Sud, le président (MRG) du conseil général de la Haute-Corse (M. Giacobbi), et... l'Elysée cohabitent pour le plus grand bien d'un *« clanisme »* qui, ayant reçu la Corse en héritage, s'apprête à la transmettre à son tour.

A droite et au Sud, le fief de M. de Rocca-Serra devrait échoir, un jour, à M. José Rossi, le jeune président du conseil général ; même si M. Nicolas Alfonsi (MRG) parvient, sur son nom, à priver M. Rossi d'un siège de député. A gauche et au Nord – une gauche certes très particulière, – MM. Zuccarelli et Giacobbi ont mis, sans coup férir, leurs rejetons en piste.

Dans ce pays où la politique est une seconde nature, l'économie est toujours le parent pauvre : les recettes du tourisme et les transferts de l'Etat central ont été impuissants à contenir un chômage qui a doublé depuis 1981 (11,2 % de la population active) et qui touche des jeunes plus réceptifs aux thèses nationalistes qu'au *statu quo* consensuel de la classe politique.

Haute-Corse : le lieu de toutes les dissidences

De notre correspondant

Bastia. – Un député de gauche, l'autre de droite : le suspense est mince. A gauche, ou plutôt au MRG, Emile, le fils de Jean Zuccarelli, député de Bastia, paraît assuré de l'emporter dans ce fief familial et radical. En face, c'est Pierre Pasquini, le maire RPR de L'Ile-Rousse, qui devrait retrouver son fauteuil de député, conquis de haute lutte contre M. François Giacobbi en 1978 et que la vague rose lui a repris en juin 1981 pour l'offrir tout chaud à M. Jean-Paul Luisi (MRG). Mais, pour arriver à ce face-à-face désormais troublé par M. Jean Baggioni, l'outsider UDF, que de tours et de détours, d'allers et de retours entre Bastia et Paris !

A gauche, l'antagonisme jamais résorbé a rebondi entre un MRG « sûr de lui et dominateur » et un Parti socialiste incapable, malgré la victoire de 1981 et l'application du statut particulier, d'occuper le terrain politique (il est vrai qu'il avait été décimé par la direction du parti elle-même). La polémique aigre-douce entre les deux partis de la majorité présidentielle a porté sur la traduction locale de l'accord national, qui stipule, en Haute-Corse, que la tête de liste est un radical. Mais quelle place sera celle du premier socialiste ? Le PS revendiquait la seconde. Le MRG a proposé la quatrième, c'est-à-dire la deuxième suppléance. Une *« humiliation »* que M. Jean Motroni, le premier secrétaire de la fédération de Haute-Corse, tête de liste aux régionales, ne pouvait accepter. De guerre lasse, le PS national, qui prônait la concertation, a reconnu que sa fédération locale était roulée dans la farine et l'a autorisée à présenter sa propre liste, conduite par son premier secrétaire avec l'estampille PS en bonne et due forme. Une attitude dénoncée par Emile Zuccarelli, mais sans grande conviction car le MRG, en Haute-Corse, n'attend rien des socialistes et préfère faire cavalier seul.

A droite aussi, le RPR local a été ébranlé par cinquante jours d'incertitude. Qui de M. Pasquini ou de M. Jean Colonna, le maire de Corte, allait décrocher l'investiture ? M. Pasquini partait gagnant, avant que le comité central du RPR ne fasse machine en arrière, pour revenir, après moult interventions, à la case départ : le maire de L'Ile-Rousse a été choisi. Ce choix a laissé des traces. Car, même si M. Colonna a accepté enfin de conduire la liste officielle du RPR, cet embrouillamini électoral pèse sur la campagne. Et M. Pasquini observe d'un œil goguenard les contorsions politiques de ses amis. Comme M. Zuccarelli, il n'est pas candidat à l'assemblée de Corse.

Trois fils, bonjour les dégâts !

Les régionales, pourtant, c'est le scrutin-phare du département. D'abord parce que c'est ici que s'établit un record national. Celui du nombre le plus élevé de listes, 12 au total. 12 listes de 33 noms pour 114 000 inscrits, soit un candidat pour 288 électeurs ! Ensuite, parce que, rodée par les scrutins précédents d'août 1982 et 1984, la Haute-Corse est devenue le lieu de toutes les dissidences. Même avec le seuil d'éligibilité de 5 % – que l'on situe, eu égard à la participation attendue, à 3 700 voix, – ils sont plusieurs à vouloir tenter leur chance et défier les appareils des grands partis (7 listes à droite, 4 à gauche, et 1 nationaliste). Dans l'opposition, c'est la liste du Rassemblement pour la Corse (RPC), conduite par Pierre Bartoli, ancien délégué départemental du RPR, qui veut rénover de l'extérieur le parti gaulliste. A gauche, c'est l'Union république et rénovatrice, conduite par Jean-Jacques Padovani, maire communiste dissident de San-Martino-di-Lota, qui bouscule la fédération locale du PCF et dénonce son ouvriérisme. Les rénovateurs (tendance Juquin), comme ils le disent un peu imprudemment, ont fait le plein d'élus représentatifs du PC en rupture de ban. Le danger a été jugé assez sérieux pour que deux membres du bureau politique du parti, MM. Herzog et Viannet, viennent à Bastia pour allumer des contre-feux et donner leur bénédiction à la *« seule liste communiste du département »*, celle conduite par Michel Stefani, un ouvrier métallurgiste propulsé à la première place pour apporter un nouveau look au parti, trop assoupi ou compromis, selon certains, à la mairie de Bastia, en compagnie d'élus radicaux.

Les radicaux, d'ailleurs, se trouvent bousculés, eux aussi, par une dissidence qu'ils n'attendaient pas : celle de M. Xavier Colonna. Ecarté de la liste MRG aux régionales, alors qu'il était l'un des sortants de l'actuelle assemblée, le maire de Calvi a décidé de présenter sa propre liste. Il brocarde avec une fougue iconoclaste *« le système politique traditionnel »*, qu'il veut *« mettre par terre »*. Il est vrai que le MRG n'a pas hésité à caser sur les deux listes – législative et régionale – les trois fils des trois parlementaires : en plus d'Emile Zuccarelli, c'est Paul Giacobbi, le fils de François, sénateur et président du conseil général, qui conduit la liste aux régionales sur laquelle se trouve, en quatrième position, Antoine Luisi, le fils de Jean-Paul, député de la circonscription de Corte-Balagne, qui ne se représente pas. *« Un fils ça va, trois fils, bonjour les dégâts »* ; ce slogan vengeur peint sur les murs de Bastia, M. Colonna le fait sien.

Deux élections cachées

Sa candidature affaiblit *de facto* celle du Rassemblement pour la Corse française (RCF), proche de la CRF et antinationaliste.

Voilà pour les dissidences. Restent deux autres enjeux, car cette élection régionale en cache au moins deux autres : la première est celle du président de la prochaine assemblée de Corse. Déjà sur les rangs, Emile Arrighi de Casanova, ancien président du comité économique et social de la Corse, conduit la liste UDF dans le Nord, secondé par M. Baggioni. Paradoxe, M. Arrighi de Casanova, qui se réclame de Raymond Barre, pourrait bien faire un président cohabitationniste au sein de la prochaine assemblée de Corse. Un président de centre droit, hostile au Front national, mais ouvert aux majorités d'idées, et qui tenterait de fédérer ces groupes-charnières nés de la *« balkanisation »* des forces de droite et du centre.

La deuxième, c'est la *« bataille de Bastia »* des municipales de 1989. L'opposition actuelle est à la recherche d'un leader incontesté pour affronter cette échéance. C'est pourquoi ces régionales ont aussi l'allure de primaires. Qui de Joseph Chiarelli, conseiller municipal de l'opposition à Bastia – qui présente sa liste CNIP, – de Jean Baggioni – qui est la révélation de cette campagne – ou de Pierre Pasquini l'emportera dans la cité ? Le premier classé prendra une certaine avance pour 1989.

DOMINIQUE ANTONI.

RÉGIONALES

Président du conseil régional :
Jean-Paul de ROCCA-SERRA (RPR)

Nombre de sièges à pourvoir : 61

CORSE-DU-SUD : 28
HAUTE-CORSE : 33

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

CORSE-DU-SUD : 2
HAUTE-CORSE : 2

DÉPUTÉS SORTANTS

CORSE-DU-SUD

Nicolas Alfonsi (MRG)
Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR)

HAUTE-CORSE

Jean Zuccarelli (MRG)
Jean-Paul Luisi (MRG)

REPÈRES

CORSE-DU-SUD

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 90193 ; abst., 33,28 % ; suff. ex., 59358. MARCHAIS, 9172 (15,45) ; MITTERRAND, 13655 (23) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 14284 (24,06) ; GISCARD D'ESTAING, 17149 (28,89) ; CHIRAC, 16251 (27,37) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 17105 (28,81).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 90565 ; abst., 35,43 % ; suff. ex., 57772. PC, 9054 (15,67) ; PS-MRG, 19036 (32,95) ; UDF-RPR, 29625 (51,27).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 90191 ; abst., 49,83 % ; suff. ex., 44318. PC, 7476 (16,86) ; PS, 7472 (16,85) ; UDF-RPR, 18841 (42,51) ; FN, 7768 (17,52).

HAUTE-CORSE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 115729 ; abst., 36,54 % ; suff. ex., 72698. MARCHAIS, 12206 (16,79) ; MITTERRAND, 12863 (17,69) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 20013 (27,52) ; GISCARD D'ESTAING, 17531 (24,11) ; CHIRAC, 19828 (27,27) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 20744 (28,53).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 115532 ; abst., 37,92 % ; suff. ex., 70876. PC, 10598 (14,95) ; PS-MRG, 28742 (40,55) ; UDF-RPR, 31388 (44,28).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 113694 ; abst., 48,43 % ; suff. ex., 57573. PC, 8548 (14,84) ; PS, 7793 (13,53) ; UDF-RPR, 24865 (43,18) ; FN, 5670 (9,84).

Corse-du-Sud : le duel

De notre correspondant

Ajaccio. – La bataille des législatives en Corse-du-Sud se limite à un duel. M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR), maire de Porto-Vecchio et président (également sortant) de l'Assemblée de Corse, est certain d'être réélu. L'intérêt de la confrontation, dès lors, se porte sur l'attribution du second siège : M. Nicolas Alfonsi, député sortant radical de gauche, ou bien M. José Rossi, président du conseil général de Corse-du-Sud (UDF-PR) ? L'un et l'autre disposent d'atouts sérieux, si bien que tous les observateurs s'accordent à prévoir un faible écart, avec, toutefois, un léger avantage à M. Alfonsi.

L'opposition a réalisé ici l'union « sacrée ». Effacées, du moins en apparence, les dissensions de 1978 et 1981 après l'effacement de M. Jean Bozzi (RPR) réélu en 1978, mais devancé trois ans plus tard par M. Rossi. La coalition regroupe, comme aux municipales de 1983 et aux régionales de 1984, le RPR, l'UDF, le Comité central bonapartiste. Est venu s'y ajouter le Front national, cas unique en France, qui a retiré sa liste, que devait conduire Mme Nicole Borelli, sous prétexte de *« réaliser le Front anti-séparatiste »* principalement et, accessoirement, de barrer la route à la gauche. Un *« front »* qui, soit dit en passant, n'existe pas en Haute-Corse...

En fait, le retrait des amis de M. Le Pen paraît à beaucoup un aveu d'impuissance. En contrepartie de la reconduction de l'alliance avec l'opposition parlementaire à l'Assemblée de Corse, M. Pascal Arrighi, chef de liste du FN dans les Bouches-du-Rhône, a choisi la fuite en avant. Mais, conséquence imprévisible, M. Roger Palmieri, l'un des fondateurs du Front d'opposition nationale, a alors décidé de présenter sa propre liste aux législatives : *« Qu'on ne nous accuse pas de favoriser la gauche,* dit-il ; *M. Rossi n'a aucune chance d'être élu. Dès lors, il faut que ceux qui se réclament des idées de M. Le Pen, car nous avons rompu avec son entourage, non avec lui, puissent exprimer leur vote... »*

Cette candidature de dernière heure favorise-t-elle objectivement M. Alfonsi ? Ce n'est pas évident, car ceux qui vont voter pour M. Palmieri n'auraient pas nécessairement voté pour une liste soutenue par M. Arrighi, préférant l'abstention.

En revanche, l'union sacrée à la mode ajaccienne permet à M. Alfonsi d'en appeler directement à tous ceux qui ont voté pour François Mitterrand au second tour, donc, en premier lieu, aux électeurs communistes qui, depuis 1973, lui ont apporté régulièrement leurs suffrages au second tour. Le thème est clair : voulez-vous un député de gauche, ou un député de droite ? L'alternative est d'autant plus facile à comprendre que le candidat du PCF, M. Dominique Bucchini, maire de Sartène et ancien député européen, n'a aucune chance d'être élu, vu que M. Alfonsi conduit une liste d'union avec le Parti socialiste et que les relations entre les trois partis de gauche ne sont guère altérées en profondeur par les effets de la campagne nationale du PCF.

Une cinquième liste brigue les suffrages en Corse du Sud, celle de l'union MCA-UPC. Nationalistes et autonomistes ont choisi M. Dominique Lucchini (UPC), maire de Zerubia, comme chef de file. Mais cette présence est surtout destinée à permettre l'identification du vote « corsiste » aux deux élections.

C'est une préoccupation de même nature qui a conduit la droite et la gauche non communiste à désigner un même chef de file aux régionales, M. de Rocca-Serra (RPR-UDF-CCB-CNIP) et M. Alfonsi (MRG-PS), tandis que le PCF plaçait à sa tête M. Albert Ferracci, l'un de ses chefs « historiques » depuis trois décennies et, par ailleurs, président de son groupe à l'Assemblée de Corse.

Régionales : l'éclatement

Si les listes en présence sont au nombre de cinq aux législatives, on en compte onze aux régionales.

A gauche, la liste de M. Alfonsi et celle de M. Ferracci, mais aussi celle de M. Jean Gaffory, maire de Guagno, qui se réclame du Centre-gauche et se situe sans ambiguïté dans la majorité présidentielle.

A droite, l'union aux législatives a éclaté. Six listes ! Il est douteux que toutes ces listes franchissent la barre des 5 %.

Reste la liste MCA-UPC « Pour un avenir corse » conduite par M. Pierre Poggioli, leader d'Unita naziunalista aux régionales de 1984 (MCA), et M. André Fazi, président du groupe UPC à l'Assemblée.

Enfin, la liste du « Cricu » (le cric, *« pour relever la Corse »* d'un coiffeur ajaccien, M. Antoine Celli, dit « le Mince », qui rêve des lauriers de Coluche, ex-futur candidat à la présidentielle de 1981).

Cette prolifération de listes aura nécessairement pour conséquence une distorsion notable des suffrages aux législatives et aux régionales. On ne prévoit cependant pas de changement fondamental dans la représentation des grandes mouvances à la troisième Assemblée de Corse.

Mais, en posant implicitement la candidature de M. Emile Arrighi de Casanova à la présidence de cette Assemblée, M. Denis de Rocca-Serra a jeté un beau pavé dans la mare puisqu'il a aussi, explicitement, écarté la reconduction du président sortant. De là à accuser les amis de M. Raymond Barre de se préparer à cohabiter « sans vergogne » avec la gauche, alors que l'« homme d'Etat éminent » dont ils se réclament est précisément l'adversaire de la cohabitation, il n'y avait qu'un pas. M. Jean-Paul de Rocca-Serra l'a franchi, dans la chaleur communicative d'une réunion publique animée par M. Charles Pasqua, à Ajaccio. Ce à quoi M. Arrighi de Casanova a simplement répondu sur FR3, dont il était l'hôte : *« M. de Rocca-Serra a perdu son sang-froid »*.

PAUL SILVANI.

La « libération nationale » au fond des urnes

De notre correspondant

Bastia. – Difficilement envisageable il y a seulement un an, l'alliance des autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) et des nationalistes du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) est désormais chose faite. Les deux partis présentent dans les deux départements de la Corse des listes communes aux législatives et aux régionales.

Ils ont mis entre parenthèses ce qui les divise (l'évolution institutionnelle de l'île) pour ne retenir que ce qui les rapproche : la sauvegarde de la langue corse, la corsisation des emplois, le rejet du câble électrique italo-corse, la libération des prisonniers nationalistes.

Deux hommes sont à l'origine de ce rapprochement : Max Simeoni, qui a repris en 1983 un mouvement autonomiste affaibli par le retrait de son frère Edmond pour raison de santé ; Pierre Poggioli, le leader d'Unita Naziunalista, une structure qui fédère parti et syndicat de la mouvance nationaliste, en progression depuis 1983. Principale raison de ce rapprochement : pour l'UPC, freiner l'hémorragie des militants et l'éloignement d'une partie de la jeunesse, plus sensible aux thèses radicales du MCA ; pour ce dernier, construire « le parti corse » autour de lui, en forçant l'UPC à changer de position sur la violence.

La suspicion des militaires de l'ex-FLNC avait été saluée par l'UPC comme une « ouverture » et une chance à saisir. La reprise des attentats, même ponctuels, et surtout le double meurtre des Tunisiens en janvier dernier, revendiqué par l'organisation clandestine, ont placé les autonomistes dans une position délicate. Ils ne peuvent plus condamner clairement les actions du Front, sous peine de rompre le code de bonne conduite établi avec le MCA. Ils se réfugient dans l'explication de la *« violence mère »*, imputable à *« l'Etat français et aux clans »*, qui justifie, peu ou prou, toutes les violences. Cette attitude a quelque peu décrédibilisé l'UPC, notamment auprès de la diaspora corse – ces Corses du continent – qui attendait du mouvement d'Edmond Simeoni qu'il assume la transition entre une Corse aux mœurs politiques archaïques et une Corse moderne.

En pratiquant l'indignation sélective, l'UPC n'est plus la grande force morale qui dénonçait avec succès – et dénonce encore – la fraude électorale. Désormais, son message est brouillé. Tandis que du côté nationaliste, l'acceptation de la stratégie violente de l'ex-FLNC va de soi, et le leadership de l'organisation clandestine s'impose aux extrémistes « légaux ».

L'accord avec le MCA, s'il profite politiquement plus à ce dernier, doit permettre aux deux partis de passer sans encombre la barre des 5 %.

D. A.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

EMPLOI

Pas de promesses

A force d'habileté dans la présentation, les mesures avancées par l'opposition perdent de leur originalité et, quelquefois, de leur pertinence. L'autorisation administrative de licenciement sera supprimée, sauf en cas d'aide financière de l'Etat, c'est-à-dire dans la quasi-totalité des situations.

L'allégement des charges sociales, pour favoriser l'emploi des jeunes, risque d'anéantir l'effort entrepris depuis 1985 pour la formation en alternance, voulue par le CNPF et conduite avec l'accord de confédérations syndicales. Quel chef d'entreprise ne choisirait pas la solution la plus facile consistant à embaucher à moindre coût sans effort de formation ? Des assouplissements pour le temps de travail, son organisation, les contrats à durée déterminée et l'intérim seront décidés par l'Etat au détriment, bien souvent, d'une politique contractuelle acceptée par les partenaires sociaux, ou de règles existant déjà.

Dans certains cas, des concessions de langage ou de formulation habillent de neuf des mesures déjà pratiquées. Dans d'autres cas, on vise les maillons faibles de la chaîne : les travailleurs immigrés et les obligations sociales des entreprises de plus de dix, onze ou cinquante salariés.

SALAIRES ET RELATIONS SOCIALES

Des clivages apparemment atténués

Sur les salaires et les relations sociales, l'heure n'est plus aux grandes remises en cause, et les clivages *se sont en apparence atténués*. Le Parti socialiste entend, pour l'essentiel, consolider et poursuivre ce qu'il a accompli pendant cinq ans, tandis que l'UDF et le RPR ont atténué certaines de leurs propositions initiales (par exemple sur le SMIC et le « monopole syndical »). L'attachement à la politique contractuelle fait ainsi partie du credo commun, l'opposition entendant élargir le champ d'application des accords d'entreprise, ce qui signifie que ceux-ci pourraient déroger au code du travail.

Le PS reste flou sur la manière dont il entend *« approfondir »* le rôle des administrateurs salariés dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées. Mais *ce flou est avant tout une réponse au* RPR et à l'UDF, qui veulent abroger immédiatement la loi de démocratisation.

Sur les salaires, il n'y a guère d'innovation. Quand la plate-forme RPR-UDF préconise le développement de la *« part variable ou individualisée du salaire »*, elle fait écho à une pratique qui se développe déjà largement dans les entreprises et qui ne dépend pas de l'Etat. Nul doute qu'elle se poursuivra quelle que soit la majorité. Mais l'opposition maintient le rôle de l'Etat sur la fixation du SMIC en prévoyant une réforme de son mode de calcul.

PROTECTION SOCIALE

Le choix des bénéficiaires

En matière de protection sociale, le PS et l'opposition semblent, à première vue, rester fidèles à leur image traditionnelle, les socialistes mettant l'accent sur la solidarité, l'opposition sur la limitation des prélèvements sociaux et la responsabilité individuelle.

En effet, le PS annonce deux programmes supplémentaires : le premier destiné à aider les salariés frappés par les mutations technologiques ou économiques ; le second à assurer un revenu minimum à ceux qui passent entre les mailles du filet de la protection sociale. Le coût de cette dernière mesure a été évalué à 14 milliards de francs à l'Etat et les collectivités locales.

En revanche, l'opposition veut faire contrôler par le Parlement l'évolution des dépenses sociales, *« responsabiliser »* les assurés en les informant du coût de leur protection collective, les inciter à se garantir individuellement.

Mais ces images ne sont qu'en partie exactes. Sans doute le PS parle-il plutôt de *« stabiliser »* les prélèvements obligatoires que de les réduire (la réduction est renvoyée à l'époque où la croissance économique sera plus forte). Mais, ces dernières années, les socialistes au pouvoir ont serré les dépenses sociales au point d'être accusés aujourd'hui par l'opposition ou les communistes d'avoir organisé la pénurie. La droite, de son côté, a sensiblement infléchi son discours pour ne pas effrayer les électeurs attachés à la Sécurité sociale et pour ne pas se lier les mains.

D'autre part, si la *Plate-Forme commune* de l'opposition comporte peu de dépenses sociales nouvelles, sauf le développement de l'allocation parentale d'éducation ou les droits à la retraite pour les mères de famille, il n'en va pas de même pour les programmes des différents partis. Celui du RPR en particulier en prévoit beaucoup : attribution d'un demi-SMIC au troisième enfant pour toutes les familles à un seul revenu, ouvrant en même temps les droits à la retraite ; suppression du plafond de ressources pour le complément familial et l'allocation de rentrée scolaire ; prise en compte des annuités de cotisation au-delà de trente-sept ans et demi pour la retraite. A cela il faut ajouter les moins-values entraînées par la suppression du plafond du quotient familial et la suppression de la *« pénalisation »* (par le montant des cotisations sociales) des médecins à honoraires libres.

Ce programme ne coûterait sans doute pas moins que celui du PS. Mais les bénéficiaires ne seraient pas les mêmes.

POLITIQUE ECONOMIQUE

La désinflation et la croissance

Au sein du gouvernement Fabius, *l'idée de la rigueur continue de prévaloir*. Le ralentissement de l'inflation reste la priorité absolue, avec comme objectif des hausses de prix aussi faibles qu'en RFA.

Tel est le schéma. Il implique que, pendant encore un certain temps, le pouvoir d'achat ne progresse pas ou très peu, l'essentiel du bonus pétrolier étant dévolu aux entreprises pour leurs marges et leurs investissements, voire leur désendettement.

Une autre question se pose, même si elle n'a pas de réponse : le gouvernement continue-t-il de faire sienne l'idée qui prévalait sous Pierre Mauroy et Jacques Delors selon laquelle la France a intérêt pendant quelques années à contenir sa demande intérieure en dessous des taux de progression étrangers pour profiter de la reprise mondiale ce qui stimulerait *nos exportations et en limiterait* nos importations ?

Du côté de l'opposition, la réponse est nette : la croissance est prioritaire. Elle sera égale ou supérieure à celle des pays étrangers.

L'impasse est faite sur les risques d'un dérapage des prix lorsque seront libérés – très rapidement – les services et le commerce. L'opposition minimise le danger, estimant semble-t-il qu'avec les taux d'inflation actuellement atteints une légère accélération ne serait pas dramatique. Elle oublie ce faisant que l'inflation en RFA ne cesse de se réduire.

Mais il est vrai qu'au RPR et à l'UDF on se déclare fermement décidé à ne pas retomber dans les erreurs des années 70, qui avaient vu les salaires s'envoler.

PRIX, BUDGET, FISCALITÉ

Beaucoup de promesses

Le programme du PS annonce la poursuite de la libération des prix. M. Fabius a déclaré que sur ce point il n'avait pas de divergence de fond avec la droite et que le désaccord portait sur la méthode (libération totale et immédiate).

Le PS annonce par ailleurs une idée importante pour équilibrer durablement les comptes de la protection sociale : créer un prélèvement proportionnel sur l'ensemble des revenus, y compris sur ceux des revenus mobiliers. Aucun taux n'est indiqué, mais, à l'époque où Jacques Delors avait lancé l'idée, il était question d'un prélèvement de 2 %. Le PS s'est-il laissé convaincre de l'intérêt de ce prélèvement, qui avait été fortement combattu par certains socialistes, notamment parce qu'il était proportionnel et non progressif ?

L'opposition, quant à elle, libérera immédiatement tous les prix. Les médicaments devront faire l'objet d'engagements vis-à-vis de la puissance publique. Les textes nouveaux réglementant la concurrence ne seront mis au point que plus tard (on conservera pendant un temps le dispositif sur la concurrence des ordonnances de 1945).

Le RPR et l'UDF annoncent d'importantes réductions des dépenses. Les formes qu'elles prendront sont trop générales dans les programmes pour qu'on puisse dire si elles sont réalistes. Sur un point tout de même – la réduction du nombre des fonctionnaires, – le programme UDF-RPR tombe dans la facilité.

Dans ces conditions, les réductions d'impôts promises – auxquelles le RPR est très attaché – risquent d'entraîner un gonflement du déficit public, idée énergiquement combattue par l'UDF, et notamment par son aile barriste.

LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES

Que contiennent les programmes de la gauche et de la [illegible] en matière économique, sociale et financière pour les élections [illegible]slatives du 16 mars ? Nous avons regroupé dans le tableau ci-dessous [illegible] principales propositions du Parti socialiste, du Parti communiste, de [illegible]-forme commune RPR-UDF et celle du Front national.

	PS	PC
EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	– Aménagement et réduction du temps de travail en allongeant la durée d'utilisation des équipements et avec accord syndical au niveau des branches. – Aides à la création de PME-PMI (plus de 100 000 en 1985).	– Un emploi pour un million de chômeurs, 5 % du temps de travail passé à la formation ; qualification d'un million d'OS en cinq ans. – Transformer les TUC et les stages actuels avec notamment augmentation de la rémunération (2 500 F par mois). – Décloisonner enseignement professionnel et enseignement général. – Réforme de l'assiette des prélèvements sur les entreprises pour le financement de la formation (cf. protection sociale). – Rejet de la « flexibilité ». – Politique d'aménagement et de diminution du temps de travail. – Refus des suppressions de postes dans un groupe sans engagement parallèle de créations identiques d'emplois dans la région. – Chômage : indemnisation minimum de 2 500 F par mois pour tous et une revalorisation des allocations.
SALAIRES ET RELATIONS SOCIALES	– Maintien et développement de la politique contractuelle. – Maintien d'une évolution du SMIC plus rapide que la moyenne des revenus. – Extension des lois Auroux aux PME et à l'administration et approfondissement du rôle des salariés dans les conseils d'administration du secteur public. – Maintien de l'autorisation administrative de licenciement.	– Progression du pouvoir d'achat des bas et moyens salaires. Garantie du pouvoir d'achat pour les salariés couverts par les conventions collectives. – Amélioration et reconnaisance des qualifications, harmonisation des grilles de salaires des différentes branches. – Droits et pouvoirs effectifs de contrôle des salariés et des élus sur l'utilisation des fonds dans les entreprises, des crédits et des aides publiques.
PROTECTION SOCIALE (santé, retraite, famille)	– Modification du financement de la Sécurité sociale (cotisations proportionnelles au revenu). – Création d'une aide à la mutation (pour les changements d'entreprise, de profession, de résidence). – Revenu minimum garanti (par complément des aides existantes). – Favoriser le redressement démographique.	– Création d'un prélèvement social sur les revenus des capitaux. – Cotisations employeurs modifiées pour avantager l'emploi et l'investissement. – Suppression des plafonds de cotisation. – Autonomie accrue des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. – Santé : suppression du forfait hospitalier, amélioration des rembo[illegible]sements (optique, prothèses...), généralisation progressive du t[illegible] payant, congé maternité de six mois. – Famille : allocations familiales de 700 F par enfant dès le premier [illegible] – Retraites : amélioration du pouvoir d'achat.
POLITIQUE ÉCONOMIQUE	– Poursuivre l'effort engagé en matière d'investissement industriel. – Ne pas répercuter dans les prix la totalité de la baisse actuelle du dollar et du pétrole. Utiliser cette marge de manœuvre pour obtenir une croissance plus rapide en favorisant l'investissement industriel. – Poursuivre la réalisation des objectifs du IXe Plan et notamment de ses programmes prioritaires concernant la modernisation, la recherche, la formation...	– Relance économique. Développement de l'emploi. – Produire plus et mieux. – Modernisation sans chômage.
PRIX, BUDGET, FISCALITÉ	– Poursuivre progressivement la libération des prix des secteurs concurrentiels. – Maintenir le déficit budgétaire en dessous de 3 % du PIB. – Aller vers un prélèvement social proportionnel assis sur l'ensemble des revenus. – Réformer la taxe d'habitation pour la rendre plus équitable. – Stabiliser le taux des prélèvements obligatoires et, en fonction de l'accélération de la croissance, le diminuer. – Utiliser pleinement la fiscalité dans la lutte contre les inégalités.	– Prix : engagements concertés entre entreprises, banques, distri[illegible]tions et pouvoirs publics dans les régions et les branches. – Budget : développement et amélioration des services publics ess[illegible]tiels (école, santé, recherche...). – Fiscalité : supprimer les privilèges accordés aux revenus financie[illegible] pénaliser les utilisations improductives du capital ; améliorer et [illegible]velopper la taxe professionnelle ; doubler l'impôt sur les gran[illegible] fortunes ; augmenter l'impôt sur les deux cent mille plus hauts [illegible]venus ; supprimer les privilèges de l'emprunt Giscard ; réduire [illegible] avantages des emprunts socialistes ; alléger la taxe d'habitat[illegible] pour les bas revenus ; tenir compte dans l'imposition sur les [illegible]venus des dépenses supplémentaires pour les foyers où l'homme [illegible] la femme travaillent.
ÉPARGNE, MONNAIE, BANQUES	– Maintenir une politique monétaire d'accompagnement de la désinflation. – Continuer de garantir à l'épargne populaire un taux de rendement réel positif. – Conserver au système bancaire français son rôle international (garantie de l'actionnaire public).	– Monnaie : opposition à la seule régulation par les taux d'intérêt. – Banques : les crédits les moins chers affectés au développem[illegible] des emplois et des productions avec priorité à la reconquête [illegible] marché intérieur. Réduction des intérêts versés pour des empru[illegible] anciens à la consommation ou à l'achat de logement. Morat[illegible] pour les familles dont un des membres est au chômage. – Epargne : coup d'arrêt au développement des marchés financie[illegible] élargissement des formules type épargne-logement à l'achat d'[illegible] voiture et d'un équipement ménager.
FINANCES EXTÉRIEURES	– Assurer un excédent de la balance des paiements courants. – Renforcer le rôle de l'ECU. – Utiliser une partie de la marge de manœuvre apportée par la baisse du coût de l'énergie, pour réajuster la dette du tiers-monde.	– Priorité à la reconquête du marché intérieur, coopération avec [illegible] tiers-monde (crédits nouveaux). – Défense de nos capacités de production au sein de la CEE, face [illegible]tamment à la RFA. – Garantie des revenus aux exportations des pays en voie de dével[illegible]pement, moratoires sur les intérêts ou annulations de dettes.
AGRICULTURE	– Refus d'un retour au libéralisme qui entraînerait la disparition d'un grand nombre d'exploitations agricoles. – Poursuivre la réforme engagée de la politique agricole commune et maintenir une croissance moyenne des revenus agricoles analogue à celle des autres revenus. – Maîtriser le volume des productions dans des limites compatibles avec l'écoulement des excédents sur le marché mondial.	– Revenu des paysans revalorisé. – Crédit agricole réorienté pour réserver la terre aux agriculteurs ; [illegible]ger leurs charges financières ; favoriser l'installation des jeunes [illegible] développer de nouvelles coopérations agriculture-industrie (a[illegible] alimentaire).
L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE	– Utilisation du secteur public pour la réalisation des grands programmes de technologies avancées (espace, aéronautique, biotechnologie). – Poursuite de la conquête du marché intérieur pour un certain nombre de secteurs clefs (machine-outil, filière bois, etc.). – Développement du programme Eurêka.	– Moderniser les industries et développer des productions nouvelles (électronique et télécommunication, acier et biens d'équipements, automobile et équipementiers...). – Rôle moteur des nationalisées (recherche et développement de productions nationales). – Maintenir la diversité des formes de commerces.
ÉNERGIE ET TRANSPORTS	– Maintien de la politique d'amélioration du niveau d'autosuffisance énergétique. – Poursuite, malgré la baisse du prix du pétrole, de la politique d'économie d'énergie. – Développement du réseau TGV. – Priorité aux transports en milieu urbain.	– Défense du potentiel nucléaire-charbon ainsi que la filière chimique et pétro-chimique française (carbo-chimie dans le Nord, engrais en Aquitaine, gaz de Lacq) ; développement des coopérations internationales dans ces domaines.
LOGEMENT ET TRAV. PUBLICS	– Maintien de la protection des locataires assumée par la loi Quilliot. – Rééchelonnement de la dette des organismes d'HLM, augmentation du nombre de réhabilitations des HLM, amélioration de la sécurité et de l'entretien dans les grands ensembles.	– Construction supplémentaire en deux ans de 50 000 logements sociaux de qualité (locatif ou accession à la propriété, individuel ou collectif), rénovation de 50 000 autres, entraînant la création de 200 000 emplois dans le BTP. – Contrôle par les comités d'entreprise de la destination du 1 % logement. – Réforme des modalités de crédit.



DE LA GAUCHE ET DE LA DROITE

Dans la mesure où les programmes officiels cachent souvent des non-dits, dans la mesure où parfois leur précision est illusoire, nous avons tenté de décoder les propositions des différents partis pour faire apparaître les raisonnements clandestins, les divergences entre alliés et parfois le côté irréaliste de certaines promesses.

UDF-RPR	FRONT NATIONAL	
– Aide à l'emploi des jeunes à des fins productives (cotisations sociales allégées). – Secteurs en déclin aidés par l'Etat : l'emploi avant les salaires. – Zones d'emploi à contraintes allégées pour les régions défavorisées. – Assouplissement de la réglementation du travail et flexibilité : temps partiel, intérim, contrats à durée déterminée, suppression de l'autorisation administrative de licenciement... – Gel des seuils sociaux.	– Supprimer l'autorisation administrative de licenciement. – Assouplir la législation fiscale et sociale. – Elever les seuils sociaux de 11 à 21 salariés pour les délégués du personnel, de 50 à 100 pour les comités d'entreprise. – Multiplier les contrats à durée déterminée. – *Supprimer l'interdiction faite aux employeurs de ne demander que des candidatures de ressortissants français ou membres de la Communauté européenne.* – Accentuer les poursuites judiciaires contre les employeurs de travailleurs étrangers clandestins. – Inverser la tendance de l'immigration. – Financement du retour des immigrés dans leurs pays d'origine par un compte d'épargne au retour (150.000 retours par an si possible). – Si licenciement, maintien dans l'entreprise *« réservé en priorité aux Français »*. – Réduction à deux mois de la durée du travail saisonnier.	EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL
– Négociations salariales décentralisées. – Refus des indexations. – Développement de la part variable ou individualisée du salaire. – Maintien du SMIC (son évolution tiendra davantage compte de la situation des branches et des entreprises). – Abrogation de la loi de démocratisation du secteur public mais développement de la participation des salariés. – Modification des lois Auroux (charges entraînées par les appareils syndicaux). – Modernisation des critères légaux de représentation syndicale (champ des accords d'entreprises élargi).	– Libre fixation du salaire entre l'employeur et l'employé. – Suppression du SMIC pour favoriser notamment l'emploi des jeunes. *(« Etre payés moins que le SMIC plutôt que de rester au chômage ou de toucher la soupe populaire des TUC »).* – Abrogation de la plupart des dispositions des lois Auroux, et d'abord du monopole syndical. – Restriction du droit de grève.	SALAIRES ET RELATIONS SOCIALES
– Contrôle annuel parlementaire des dépenses et prélèvements sociaux. – Réexamen des cotisations des agriculteurs. – Cotisations familiales prises en charge partiellement et progressivement par l'Etat. – Santé : autonomie accrue des caisses ; développement de la couverture volontaire. – Retraite : maintien des 60 ans mais développement d'un système à la carte. Les systèmes supplémentaires par capitalisation encouragés. – Famille : politique nataliste ; développement pour les Français d'allocations parentales d'éducation pour le 3ᵉ enfant ; aide au logement ; retraite pour les mères de famille ; suppression des avantages fiscaux dont bénéficient les couples non mariés.	– Abrogation de la loi Veil. – Suppression des prélèvements obligatoires *« là où il sera possible d'évoluer vers un système d'assurance libre »*. – Retour progressif à la liberté des honoraires médicaux. – Introduction progressive de la concurrence dans les mécanismes de sécurité sociale. – Création d'une allocation pour les mères au foyer. – Suppression du remboursement de l'IVG par la sécurité sociale.	PROTECTION SOCIALE (santé, retraite, famille)
– Retrouver un niveau de croissance économique égal ou supérieur à celui des pays de la CEE, grâce aux mécanismes du marché, au moins d'Etat (dénationalisation, déréglementation et baisse des prélèvements obligatoires), à la compétitivité. – La croissance assurera le progrès social.	– Dénationalisation et désétatisation « massive ». – Redistribution du capital des entreprises nationalisées aux chefs de famille français sous forme de portefeuilles individuels, afin d'amorcer un « capitalisme populaire ».	POLITIQUE ÉCONOMIQUE
– Prix : libération immédiate et totale ; modernisation de la législation sur la concurrence. – Budget de l'Etat : réduction du déficit, réduction des dépenses (40 milliards en 1987). Baisse des impôts : 20 milliards pour les entreprises (taxe professionnelle, cotisations pour les allocations familiales, droit de succession) ; 20 milliards pour les ménages (réduction de l'impôt sur le revenu, suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, mesures pour l'épargne).	– Suppression des *« impôts inquisitoriaux »* (impôt sur les grandes fortunes, sur les plus-values, taxe sur les magnétoscopes...) – Remplacement de la taxe professionnelle *« par une majoration correspondante de la TVA dont le produit serait réparti entre les communes au prorata de leurs habitants »*. – Lancement d'un plan de liquidation en 5 ans de l'impôt sur le revenu. *« Dès la 1ʳᵉ année, ramener de 65 à 50 % le taux marginal d'imposition, déplafonner le quotient familial et exonérer totalement de l'impôt les 5 millions de contribuables qui paient moins de 2000 F d'impôt sur le revenu. »* Dans un 2ᵉ temps, la diminution de l'impôt sur le revenu concernera les contribuables moyens. – Forte réduction des aides publiques aux entreprises, compensée par la diminution de la pression fiscale et par la libération d'un certain nombre de réglementations. – Abrogation des ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix. Economies sur les dépenses de l'Etat avec réduction du nombre des fonctionnaires.	PRIX, BUDGET, FISCALITÉ
– Remise en ordre de la fiscalité sur l'épargne (avantages égaux aux actions et obligations). – Crédit : rémunération de l'épargne et octroi des prêts déterminés par la concurrence ; suppression progressive des bonifications d'intérêt. – Autonomie de la Banque de France (nouveau statut).		ÉPARGNE, MONNAIE, BANQUES
– Liberté des changes : immédiate pour les opérations commerciales ; progressive pour les opérations en capital. – Réduction de l'endettement extérieur.		FINANCES EXTÉRIEURES
– Rattraper les retards en matière d'investissements. – Améliorer les revenus. – Parvenir à la parité sociale avec une plus juste participation des agriculteurs au financement des prestations. – Dégager des perspectives nouvelles pour les productions excédentaires. – Reexaminer les garanties offertes aux producteurs dans le cadre de l'élargissement de la CEE.	– Diminution, voire suppression des droits de mutation pour les successions en ligne directe. – Prêts à faible taux et à long terme pour les jeunes agriculteurs qui ne peuvent pas accéder immédiatement à la propriété. Révision de la dotation des jeunes agriculteurs. Allègement des cotisations sociales en leur faveur pendant cinq ans. – *« Dépolitisation »* et réorganisation des SAFER. Dissolution des commissions départementales des structures placées sous l'égide des commissaires de la République. – Arrêt des importations sauvages. Libération de la commercialisation des produits.	AGRICULTURE
– Dénationalisation des groupes industriels. – Déréglementation des télécommunications. – Encouragement temporaires aux secteurs en difficulté. – Contrats publics pour secteurs de haute technologie. – Création d'un droit nouveau de la concurrence (rapport industrie-commerce) sanctionné par l'ordre judiciaire.		L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE
– Déréglementation du secteur énergie (abrogation de la loi de 1928). – Déréglementation des transports.		ÉNERGIE ET TRANSPORTS
– Déréglementation dans les BTP. – Remplacement de la loi Quilliot. – Disparition progressive de la loi de 1948. – Libération « maîtrisée » des loyers. – Recentrage de l'aide publique à la construction au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin.	– Abrogation de la loi Quilliot. – Octroi de « facilités exceptionnelles de remboursement des prêts immobiliers aux familles » à partir du troisième enfant. – Affectation du 1 % logement au financement des travaux de défense civile.	LOGEMENT ET TRAV. PUBLICS

ÉPARGNE - MONNAIE - BANQUE

Radicalisme

Sous l'apparence des mots, le programme de l'opposition est assez radical. Ainsi, le RPR se propose de *« libérer »* et de *« banaliser »* l'ensemble du système financier pour rétablir la concurrence : liberté de création et d'implantation pour les banques françaises et étrangères, suppression des *« privilèges »* (exonération fiscale sur les livrets A des caisses d'Epargne et livret Bleu du Crédit mutuel, distribution exclusive par le Crédit agricole des crédits bonifiés à l'agriculture). De plus, il serait interdit à toute collectivité publique de prendre des mesures de nature à fausser la concurrence dans le commerce des banques, avec une dérogation pour les PTT, à titre transitoire. La Caisse des dépôts pourrait être *« désétatisée »*.

A l'UDF on se penche davantage sur le traitement fiscal de l'épargne, devenu tout à fait anarchique, et dont le traitement fiscal serait *« normalisé »* et *« rééquilibré »*. La normalisation consisterait à unifier le régime fiscal de tous les produits financiers à long, moyen et court terme, dont la taxation s'étage de 0 % pour certaines SICAV court terme à 75 % (au maximum) pour les dividendes des sociétés, en passant par les 26 % des obligations et les 46 % des comptes sur livrets et bons de caisse. Deux solutions sont envisagées : prélèvement forfaitaire unique (entre 33 % et 50 %) ou assujettissement à l'impôt général sur le revenu, avec abattements. En ce qui concerne les capitaux à risque (actions), l'idée est de ne plus pénaliser leurs revenus, en leur accordant la neutralité de la taxation par le moyen du relèvement de l'avoir fiscal, porté à 100 %.

AGRICULTURE

Imprécision

Bien que l'avenir de l'agriculture et surtout de la politique agricole commune soit l'une des grandes interrogations du moment, les programmes des partis sont peu précis sur ce point. Le PS reste fidèle à sa stratégie de maintien du revenu et à son engagement pour une agriculture solidaire, à travers des prix différenciés.

Alors que M. Chirac parlait de renégocier les conditions de l'élargissement de la CEE, il ne s'agit plus dans la plate-forme UDF-RPR que de réexaminer les garanties offertes aux producteurs. Enfin, derrière l'idée d'une plus juste participation des agriculteurs au financement de leur régime social, se cache une ambiguïté majeure : s'agit-il d'augmenter le niveau de cette participation, plus faible aujourd'hui en agriculture que pour les autres catégories sociales ? S'agit-il au contraire de limiter la hausse des cotisations qui ont fortement progressé ces dernières années ?

FINANCES EXTERIEURES

Levée immédiate des contrôles

La levée immédiate du contrôle des changes – actuellement très sévère – pour les opérations commerciales (importations et exportations) entraînerait vraisemblablement une sortie de devises assez rapide, de l'ordre de 40 milliards de francs, correspondant au réajustement des opérations. Si la confiance dans le franc se maintenait, cette sortie s'effectuerait une fois pour toutes.

Quant à la levée du contrôle des changes sur les opérations en capital, elle serait, selon les termes du programme de l'opposition, *« progressive »*, de façon à éviter un exode des capitaux, peu probable à l'heure actuelle, en raison de la vigueur du marché financier français.

INDUSTRIE

Cohabitation possible

Sans doute la dénationalisation marque-t-elle la différence essentielle des programmes des deux principales forces politiques. Mais, paradoxalement, que le secteur industriel soit public ou privé,il n'y a plus guère de différence sur l'utilisation qui en sera faite, ce qui limite la portée de cette opposition. L'accent mis par Laurent Fabius sur les nécessités d'une offre compétitive, sur l'environnement de l'entreprise, (*« le rôle du ministre de l'industrie est d'abord de se préoccuper de l'environnement industriel »*), sur le profit comme unique critère de gestion, sur l'autonomie de groupes, pourrait être cosigné par la plupart des responsables de l'opposition. De même que l'affirmation, dans le pacte pour le renouveau du RPR, selon laquelle *« l'Etat n'a pas à imposer de choix industriel »* mais *« doit garantir l'indépendance technologique de la nation »* est largement partagée désormais par les socialistes. De même les deux principales forces politiques sont-elles d'accord sur l'évolution du financement de l'industrie, pour lequel les bonifications d'intérêt seront réduites. Bref, la cohabitation semble possible.

ÉNERGIE

Nouveaux thèmes de réflexion

A l'exception du Parti communiste, fidèle contre vents et marées à ses thèmes traditionnels (défense à tout prix du charbon et du nucléaire), les grands partis étaient, avant la chute brutal des prix mondiaux du pétrole, grosso modo d'accord sur la stratégie à suivre : poursuite à un rythme modéré de l'équipement nucléaire du pays et de la pénétration de l'électricité, maintien de la part du gaz, abandon progressif et subventionné du charbon, efforts poursuivis mais à moindre coût de la politique de maitrise de l'énergie. Seule originalité du programme de l'opposition : la suppression de la loi de 1928, qui réglemente la politique pétrolière du pays. Cette suppression, vivement contestée par les professionnels, serait d'ailleurs largement symbolique puisque cete loi cadre n'est depuis un an quasiment plus appliquée.

La chute extrêmement brutale des prix du pétrole brut a relancé l'intérêt des milieux politiques pour l'énergie et placé le débat sur un autre terrain. Le problème désormais posé est celui de l'utilisation de la manne pétrolière dont devrait bénéficier le pays cette année.

Les socialistes, et récemment M. Fabius, proposent qu'on laisse cette baisse se répercuter librement dans les tarifs intérieurs, mais voudraient réduire les normes de hausses salariales en proportion de la réduction de l'inflation.

L'opposition, elle, préconise de limiter cette baisse au niveau des consommateurs en imposant des taxes sur les carburants, et de profiter de cette manne pour réduire les impôts notamment au niveau des entreprises.

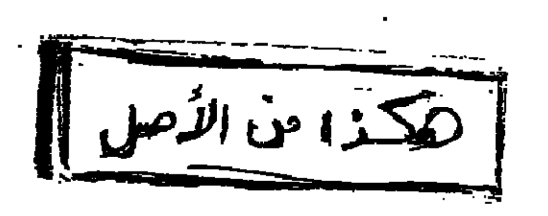
Le débat pour l'heure est loin d'être tranché.

LOGEMENT

Le non-dit

C'est le non-dit qui est le plus important dans ce programme. La déréglementation est déjà très largement engagée : il suffira de continuer. Il ne s'agit plus d'abroger purement et simplement la loi Quilliot, mais de la remplacer par autre chose, on ne sait par quoi. Et on ignore tout de la façon d'obtenir une « libération maîtrisée des loyers »...

Quant au financement du logement, il ne semble pas question de remettre en cause fondamentalement la réforme intervenue en 1977, qui a créé l'aide personnalisée au logement (APL). Celle-ci s'inscrit pour 8,2 milliards de F dans le budget de 1986. Comment « recentrer l'aide publique » et « améliorer le financement » de l'accession à la propriété sans toucher à la loi de 1977, qui avait réformé le financement du logement ?



(Publicité)

8 mars Journée Internationale des Femmes

NOUS LES FEMMES, SOLIDAIRES DANS NOS REVENDICATIONS



EN ÉGALITÉ

Tous les métiers sont ouverts aux filles et aux femmes
loi 83 sur l'égalité professionnelle
loi 82 : Le travail des femmes de commerçants et d'artisans est reconnu.
Le père et la mère ont les mêmes droits dans la famille.

EN DIGNITÉ

Actions contre les violences faites aux femmes. Remboursement de l'I.V.G.

EN AUTONOMIE

Plus de femmes créatrices d'entreprise. Meilleur accès à la contraception.
Aide au recouvrement des pensions alimentaires. Promotion de la création artistique.

KLASH

POUR NE PAS REVENIR EN ARRIÈRE, CONFORTER LES ACQUIS
CONQUÉRIR DE NOUVEAUX DROITS

Continuons d'agir ensemble !

Appel des quarante, Centre Simone de Beauvoir, C.R.I.S.S., Centre de Recherche d'Information Féministe, Confédération Syndicale du Cadre de Vie, Confédération Syndicale des Familles, Dialogue de Femmes, Du Côté des Femmes Cergy-Pontoise et Paris, Fédération Syndicale des Familles mono-parentales, Fémin'Autres, Association Féministe pour une politique alternative, Femmes 2000, Groupe Abolition des mutilations sexuelles, Halte-aide aux Femmes battues, Jeunes Femmes, Ligue du Droit des Femmes, les Mariannes, la Millénaire, Modefen, Mouvement français pour le Planning Familial, Nouvelle Question Féministe, S.O.S. Femme alternative Flora Tristan, Solidarité Femmes, Union Féminine civique et sociale, Voix off.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 5 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● **BALANCE DES PAIEMENTS.** – Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats de la balance des paiements en 1985.

1) **Pour la première fois depuis 1979, la balance des transactions courantes a dégagé un excédent.** – Cet excédent s'est élevé à 3,1 milliards de francs en 1985. Le déficit du commerce extérieur s'est légèrement contracté malgré le maintien à un niveau élevé du prix de l'énergie importée (27 dollars le baril) et malgré l'augmentation de la valeur moyenne du dollar (8,98 francs en 1985 contre 8,74 francs en 1984). L'excédent de la balance des paiements courants résulte principalement de la forte progression des recettes nettes tirées des services (plus 11,1 milliards de francs), due elle-même à l'amélioration de la balance des services liés au commerce extérieur et à la poursuite de la progression des excédents du tourisme qui ont dépassé 30 milliards de francs.

2) **L'endettement de la France a été fortement réduit.** – Les entreprises et les banques françaises ont nettement moins emprunté à l'extérieur, et l'Etat a remboursé par anticipation une part de sa dette extérieure (13,6 milliards de francs). Au total, les appels nets à l'emprunt extérieur se sont élevés seulement à 16,5 milliards de francs en 1985 contre 36,1 milliards en 1984 et 88 milliards en 1983. Ils ont servi à financer les investissements français à l'étranger, les crédits à l'exportation et l'aménagement de la dette de pays en voie de développement.

Joints à la baisse du dollar, ces mouvements ont conduit à une forte contraction de l'endettement extérieur à moyen et long terme de la France. En termes bruts, notre endettement a été ramené de 528,5 milliards de francs à la fin de 1984 (soit 12,35 % du PIB) à 469 milliards de francs à la fin de 1985 (soit 10,25 % du PIB), ce qui place notre pays parmi les moins endettés de tous les grands pays industrialisés. Déduction faite des créances sur l'étranger, l'endettement de la France a été réduit de 236,5 milliards de francs à la fin de 1984 à 158 milliards de francs à la fin de 1985. Ce chiffre est à comparer aux 413 milliards de francs que comptent nos réserves de change à cette même date.

3) **Les perspectives pour 1986 sont en très nette amélioration.** – Les commandes de grands contrats enregistrées en 1985 ont connu une forte croissance (plus 21 %), notamment pour les biens à haute technologie et les pays développés. Sur le plan du commerce extérieur, l'année 1986 a bien commencé avec un excédent commercial de 3,5 milliards de francs en janvier qui ramène le déficit cumulé des douze derniers mois à 15,4 milliards de francs. Sur les douze derniers mois, on enregistre le plus fort taux de couverture de nos échanges depuis 1978. La conjonction des baisses du cours du pétrole et du dollar devrait contribuer à accélérer en 1986 le redressement de nos comptes extérieurs. La balance des transactions courantes pourrait dégager un excédent de plus de 50 milliards de francs. Mais il faut, pour que cette prévision se concrétise, que soit maintenue la politique économique menée par le gouvernement, c'est-à-dire la priorité à la lutte contre l'inflation.

● **SÉCURITÉ.** – Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan des mesures arrêtées par le gouvernement depuis cinq ans en faveur de la sécurité des personnes et des biens. Le gouvernement a engagé dans ce domaine une politique globale fondée sur la complémentarité des actions de prévention, de répression et d'aide aux victimes. Pour mener cette politique, les moyens de la police et de la gendarmerie ont été considérablement renforcés :

– Les effectifs de la police ont été accrus de 10 000 personnes ; leur formation a été améliorée, notamment en faveur des gardiens de la paix pour lesquels elle est passée de cinq à huit mois ;

– Le plan quinquennal de modernisation de la police porte à 15 milliards de francs les crédits d'équipement et de fonctionnement (hors personnel) pour la période 1986-1990, soit une progression de 50 % par rapport à la tendance des années antérieures ; la première phase du plan, prévue pour l'année 1986, est d'ores et déjà fortement engagée : elle porte notamment sur l'achat de matériels (2 730 véhicules, 328 motos, près de 2 000 postes radio, 312 terminaux d'ordinateurs, 15 700 armes de poing) et sur le lancement de 160 opérations immobilières (hôtels de police et commissariats) ;

– Les effectifs de la gendarmerie ont augmenté de 8,5 %, ce qui a permis de créer de nouvelles brigades et de renforcer les brigades existantes. Parallèlement, le nombre des gendarmes auxiliaires a progressé de 82,5 %. Dans le même temps, la modernisation de l'équipement de la gendarmerie, prévue par les lois de programmation militaire, se poursuit avec la mise en place des programmes SAPHIR (consultation informatisée des fichiers de recherche criminelle) et RUBIS (réseau informatisé de communication radio).

Les statistiques sur la délinquance et la criminalité, qui comptabilisent sur une base inchangée depuis plus de dix ans les faits recensés par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, font apparaître l'efficacité de l'action ainsi engagée. Après une hausse moyenne de 10 % par an de 1972 à 1982, le nombre de délits et de crimes n'a progressé que de 4,4 % en 1983, de 3,3 % en 1984, et il a baissé de 2,78 % en 1985.

Le gouvernement entend poursuivre l'action qu'il a entreprise en ce sens. Il s'assigne notamment pour priorités la lutte contre le trafic de drogue, la répression tant du banditisme organisé que de la petite délinquance et l'action anti-terroriste.

● **INDUSTRIES CULTURELLES.** – Le ministre de la culture a présenté une communication sur les résultats de la politique engagée depuis 1981 dans le domaine des industries et des technologies culturelles.

1) Un plan de développement et de modernisation des industries de la musique et du son a été engagé. Les secteurs de la facture instrumentale et de l'édition graphique et phonographique ont été renforcés ; de nombreux studios d'enregistrement ont été modernisés. Dans le même temps, les mesures prises par le gouvernement ont permis de créer, en France, des unités de fabrication de nombreux produits nouveaux, parmi lesquels les disques compacts, les instruments de musique électroniques, ainsi que les équipements destinés à l'enregistrement et au mixage numérique du son.

2) Un plan de recherche image a permis de placer les entreprises françaises au troisième rang mondial derrière les Etats-Unis et le Japon en ce qui concerne le traitement et la synthèse de l'image.

3) Dans le domaine de l'édition, l'effort a porté sur la promotion, l'aide à la diffusion et à l'exportation du livre. Grâce notamment à la simplification des procédures d'exportation, au renforcement des mécanismes d'assurance et à la réalisation de 800 expositions à l'étranger, le volume des exportations de livres français s'est accru de 50 % en quatre ans.

4) Le développement des industries de programmes audiovisuels et cinématographiques a été encouragé par la réforme du compte de soutien au cinéma, la création du fonds et du compte de soutien aux industries de programmes, ainsi que par la mise en œuvre d'un mécanisme de déduction fiscale portant sur les investissements réalisés dans le domaine des programmes audiovisuels et cinématographiques. Ce dernier mécanisme, créé en décembre 1985, a d'ores et déjà permis de mobiliser 300 millions de francs.

Depuis 1982, le ministère de la culture a consacré 412 millions de francs au développement des industries culturelles, hors cinéma et audiovisuel. Ces moyens financiers ont été complétés par la création de l'institut de financement du cinéma et des industries culturelles qui, avec l'appui du secteur bancaire, a permis à 250 projets industriels, émanant pour un tiers d'entreprises nouvelles, de bénéficier de garanties de prêts dont le montant a représenté 160 millions de francs en deux ans.

● **RECHERCHE SUR LES MATÉRIAUX.** – Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur le programme mobilisateur de recherche sur les matériaux mis au point dans le cadre du plan triennal pour la recherche et la technologie (1986-1988), adopté par le Parlement le 16 décembre 1985. Les matériaux jouent un rôle essentiel pour l'évolution des technologies et la transformation des modes de vie. Le programme lancé par le gouvernement vise, en particulier, à développer les recherches sur les matériaux traditionnels, les matériaux composites avancés, les polymères, les céramiques fines et les nouveaux alliages métalliques. Ce programme fait suite à la création, dans ce domaine, de deux pôles de formation des ingénieurs, en région parisienne et à Grenoble, et à la mise en place de trente centres régionaux d'innovation et de transfert technologique.

La coordination des travaux sera assurée par un conseil de programmes associant des industriels, des personnalités scientifiques et les administrations concernées. Certains projets auront une dimension européenne, dans le cadre d'Eurêka, ou communautaire, au sein du programme EURAM de la CEE.

21. Des poèmes inédits de Francis Ponge, Philippe Jaccottet et Georges Schéhadé

Le Monde
DES LIVRES

Le Clézio dans ses îles

A Rodrigues, les passions humaines et les mystères du cosmos

L'ILE Rodrigues est située dans l'océan Indien à 19° 42 de latitude sud et 63° 25 de longitude est. Elle dé-pend administrativement de l'île Maurice, distante de plusieurs centaines de kilomètres. Les lec-teurs de Jean-Marie-Gustave Le Clézio la connaissent bien déjà : c'est là que le héros de son dernier roman, *le Chercheur d'or* (1) par-tait à la conquête d'une fabuleuse et improbable fortune et décou-vrait le trésor d'une sagesse origi-nelle.

Pour écrire son roman, Le Clé-zio, on le sait, s'était inspiré des papiers laissés par son grand-père qui, pendant trente ans, à partir de 1902, fit de longues et haras-santes recherches dans l'île Rodri-gues avec l'espoir d'y trouver un trésor abandonné et caché là par des pirates de légende. *Voyage à Rodrigues* est le journal qu'a tenu Le Clézio lorsqu'il a mis ses pas dans ceux de cet aïeul qu'il n'a pas connu.

Par rapport au roman, le jour-nal fonctionne comme une sorte de doublure aux plis plus pro-fonds, plus secrets encore. Le grand-père avait parsemé l'île de traces, de relevés, de bornes, d'en-tailles et d'inscriptions, dans le but, au moins initial, de percer par la topographie, le secret de cette île et de la richesse ensevelie qu'elle cachait ; le petit-fils tente, lui, de retrouver la trace de ces traces, ce qui peut encore subsis-ter avec le temps, le vent, les pluies, l'érosion, de cette aventure dont il voudrait comprendre le mystère. Les deux livres sont les traces ultimes de ce double voyage, celles qui permettent au cercle de se clore et au temps de s'immobiliser, enfin.

« Bruit de mer, bruit de paroles »

Voyage à Rodrigues est, entre autres choses, une fable grave et soutenue sur les pouvoirs et les leurres de l'écriture. L'île, dans son aridité basaltique, se présente comme un inépuisable message, une planète de signes qu'il convient de faire parler, comme le grand-père, avec ses cartes et les correspondances qu'il établissait entre les lieux, cherchait à retrou-ver le langage du corsaire in-connu. Pas plus Le Clézio que son grand-père ne peuvent atteindre leur but : la lecture du passé est aussi illusoire que celle des pay-sages, et les questions sont faites pour que les réponses restent éter-nellement inconnues.

Mais l'important du voyage n'est pas le port d'arrivée, pas plus que l'important d'un livre n'est la dernière phrase. Tout est dans la quête, dans la tension qui arrache à l'immobilité, dans le rêve et dans la méditation qui sou-lèvent les existences ordinaires pour les faire participer aux mys-tères de l'univers.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 22.)

★ VOYAGE A RODRIGUES, de J.-M.-G. Le Clézio. Gallimard, coll. « Le Chemin », 140 p., 65 F.

---

(1) Voir *le Monde des livres* du 22 février 1985.



CAGNAT.

L'amour des lettres

Quand François Bott écrit à Baudelaire, à Cocteau, à Chandler...

FRANÇOIS BOTT, quand il ne tient pas de journal *(Journées intimes, 1984)*, aime écrire des lettres : cela peut surprendre, en une époque vouée aux contacts téléphoniques. Il écrit de préférence aux morts : voilà qui surprendra encore davantage et pourra sembler frivole. Mais ces morts sont des écrivains trépassés de fraîche ou de longue date : tout s'explique.

Cette compagnie fantomatique est triée sur le volet. Dans ce club sélect, on trouve des auteurs de prime abord disparates. La Rochefoucauld y frôle Baude-laire, Joubert y côtoie Radiguet et Cocteau, sans oublier deux Anglo-Saxons, Chandler et Orwell, dont la fréquentation terrestre eût sans doute paru étrange à l'illustre duc. Parfois, notre épistolier, délaissant les auteurs, s'adresse directement aux personnages : Marianne, la religieuse portu-gaise, la stendhalienne Lamiel, le Philip Marlowe de Chandler.

Que veut donc François Bott à ces défunts ou à ces spectres ? Leur rendre (et c'est un mot qui compte beaucoup pour lui) la *politesse*. Il leur écrit (autre vocable qui lui est cher) par *cour-toisie*. *« Ne faut-il pas considérer toute littérature comme une correspondance ? »* L'entreprise, à première vue farfelue, est d'une parfaite logique : le champ de la littérature n'est-il pas justement celui des *« lettres »* ? En vérité, – c'est tout l'art et le mérite de François Bott de nous le faire comprendre ou, mieux, ressentir, – les auteurs que nous lisons nous ont déjà écrit, et c'est bien nous qui leur devons une réponse.

On ne voit pas pourquoi les disparus seraient privés de cette expérience qui récompense les vivants : quiconque a publié un ouvrage qui sollicite tant soit peu les humeurs ou les passions reçoit, à coup sûr, cet étrange courrier du cœur suscité par la lecture. Sous l'apparence ludique de son propos, Bott nous rappelle cette évidence capitale, que tant de commentaires critiques, plus savants les uns que les autres, ont tendance à occulter : pour que nous puissions parler d'un livre, il faut que le livre nous parle. En un mot, il faut d'abord aimer. Barthes nous avait opportuné-ment remis en mémoire le *« plaisir du texte »*. Moins hédo-niste et plus romanesque, Bott envoie carrément des lettres d'amour.

La maxime et l'aveu

On ne s'étonnera pas qu'il commence par Marianne, la « religieuse portugaise », orfèvre en la matière : *« Pour vous, l'important, c'est de vous consumer. »* Bott retient la leçon. L'important n'est pas la gratifica-tion du désir, mais l'intensité inquiète, inapaisable qu'il met en nous. Pas un de ses correspon-dants qui n'ait connu et voulu cette loi : la variété, en apparence hétéroclite, des destinataires cache un réseau d'affinités élec-tives. Ceux envers qui François Bott acquitte sa dette ne sont pas les expérimentateurs du discours (pas de poulet à Mallarmé ou à Joyce !), les baroques de la plume. Sa sympathie va d'instinct aux classiques, à ces auteurs agités par les passions profondes qui gouvernent l'existence et que leur art tâche à son tour de gouverner. Violence des impres-sions, alliée à la maîtrise de l'expression : qu'il s'agisse de style de vie ou d'écriture, pour François Bott, la vertu suprême est la *tenue*.

Par le truchement badin de ces lettres imaginaires, l'auteur s'inscrit dans la plus sérieuse des traditions et rejoint la longue lignée des moralistes. *« On ne cesse d'être le contraire de soi. Aussi, la seule façon d'être naturel, c'est de mêler l'aveu et le désaveu »*.

SERGE DOUBROVSKY.

(Lire la suite page 21.)

★ LETTRES A BAUDELAIRE, CHANDLER ET QUELQUES AUTRES... de François Bott, Albin Michel, 146 p., 69 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La Bataille de Wagram, de Gilles Lapouge

Voici, je trouve, un très beau roman

VOICI, je trouve, un très beau roman. On apprend des choses, on réfléchit, on s'émeut. La prose court comme un pur-sang au pré. Elle danse sous les lustres et meurt sous la mitraille ; à l'image du suicide de l'Europe napoléo-nienne, avec ses soirs de soie, ses buffleteries souillées, ses halètements de plaisir et d'hémorragie. Les jurys d'automne sauront-ils se souvenir de ce coup d'éclat du printemps ? Pardonneront-ils à *la Bataille de Wagram* le succès qu'elle devrait s'attirer spontanément, si le succès spontané existe encore ?

Gilles Lapouge n'est pas inconnu au bataillon. Mais c'est plutôt comme essayiste qu'il s'est signalé jusqu'ici. A propos des *Pirates* (Balland, 1970), des *Anarchistes d'Espagne* (Bal-land, 1970), de l'*Utopie* (1973, repris par Champ/Flammarion, 1978), du Brésil *(Equinoxiales*, Flammarion, 1977), du temps *(le Singe de la montre*, Flammarion, 1982), il célébrait des noces insolites entre anthropologie et lyrisme.

Pour sa première fiction d'envergure, Lapouge se défend d'avoir écrit un « roman historique ». Où serait le mal ? Le genre ne compte-t-il pas *la Chartreuse de Parme* et *Guerre et paix* ? L'allusion à Stendhal et à Tolstoï ne vient pas sous la plume à cause des amours prisonnières de *la Bataille de Wagram* et du « passage » qu'y effectue le prince André en personne. Toutes choses égales, l'ambition de Lapouge se situe à ce niveau, et le résultat tient parole. Je n'ai pas lu une fres-que de cette minutie et de cette envolée depuis le Giono de la seconde manière, celui du *Hussard sur le toit*, du *Désastre de Pavie*.

LE livre est né d'un « détail » de la bataille de Wagram que rapporte le général Marbot. Deux des régiments de cava-lerie qui mirent un point d'honneur à s'étriper aux portes de Vienne en 1809 appartenaient au même prince de Saxe-Teischen. Quelle aubaine pour illustrer l'absurdité fratricide des guerres napoléoniennes ! Imaginez que le prince, rebaptisé de Saxe-Salza, envoie l'amant de sa jeune femme Clémence se faire tuer par ses frères d'armes, et vous avez, outre un ressort romanesque en acier de Tolède, la preuve, chère à l'auteur, que l'histoire n'a guère plus de sens qu'une vengeance de mari cocu, et que le pouvoir se mesure au loisir de manipuler les destins à distance, de vivre et de mourir par procuration.

L'amant, Otto, est un grand bourgeois viennois, fils d'un avocat gâteux. Il étudie les sciences naturelles avec un pittores-que chasseur de papillons – et de ragots. Le soir, il courtise les filles d'auberge, les meneuses de chèvres, et il cultive l'imperti-nence. Il est enfermé pour avoir comparé l'aigle impérial à un dindon bicéphale. A sa sortie de prison, il est introduit par un vicaire chafouin chez une vieille duchesse toquée et aveugle, qui vit « par procuration » les beautés de la nature en se faisant raconter les couchers de soleil par une gouvernante aux odeurs de jasmin, et les ivresses de l'amour en présentant Otto à sa nièce, Clémence de Saxe-Salza.

CLÉMENCE s'éprend aussitôt ; à la manière des puissants, c'est-à-dire en réglant d'autorité l'attente de l'étudiant, devenu cornette de son régiment. Après un duo d'amour fou lors d'un bal masqué, elle le fait affecter aux confins orientaux de l'Empire, non sans lui fixer, dans des cha-lets perdus, d'ardents rendez-vous.

... Jusqu'au jour où le mari fait transférer le rival dans son régiment à lui ; toujours la « procuration » qui permet aux grands d'apurer leurs litiges conjugaux par armées interposées. Tandis que le prince de Ligne invite le Tout-Vienne à contem-pler l'assaut final du haut de sa terrasse, Clémence traverse les lignes pour recueillir le dernier souffle de son amant, la poitrine défoncée par un obus ami !

IL ne manque pas un bouton de guêtre aux uniformes, pas un shako, pas une sabretache. L'érudition, qu'on suppose au-dessus de tout soupçon, donne aux scènes de garnison ou de bataille le rendu minutieux des peintures d'époque. On dirait parfois une revue de soldats de plomb comme les rêvait Roger Nimier, que cette culture militaire eût ébloui.

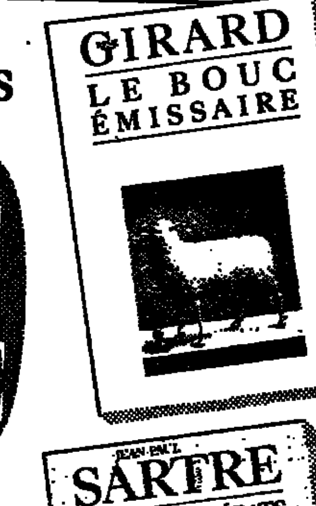
Mais l'objectif du narrateur ne se contente pas de ces panoramiques à distance, où les fumées des canons semblent des ballonnets inoffensifs. Des gros plans de blessures béantes nous sautent au visage. Des odeurs de sanie montent des fourrés gorgés de sang. Malaparte prend le relais de Stendhal. La mort impose ses cris, ses plaies bleuies, ses silences de givre.

Le couple central mobilise notre attention, nos attendris-sements, nos craintes, sans envahir le roman. Il laisse jouer leur partie à une multiplicité de seconds rôles, hauts en couleur. Je pense au professeur de sciences naturelles, au vicaire torve, à la vieille aveugle et à sa gouvernante, aux policiers, aux uto-pistes fous, à la mère Fromageot et au chien Arcole, dernières incarnations d'un instinct de bonté que ruine l'enchaînement des démences stratèges.

(Lire la suite page 22.)

هكذا من الأصل







A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ESSAIS

Les Parisiens : une espèce en voie de disparition ?

Pourquoi les Parisiens, qui ont tant inspiré écrivains et chroniqueurs, ont-ils jusqu'ici découragé les ethnologues patentés ? C'est sans doute qu'ils n'existent pas, tout au moins en tant que peuplade homogène et permanente. Paris est un patchwork et sa population un amalgame sans cesse brassé par de nouveaux arrivages. La réalité parisienne paraît scientifiquement insaisissable. Pour la fixer un instant, il faut recourir à la peinture pointilliste, à l'anecdote, à la juxtaposition des tableautins.

Trois ouvrages parus ces derniers mois illustrent cette constatation. Le premier est une réédition fortement abrégée du *« Tableau de Paris »* que le journaliste-philosophe Louis-Sébastien Mercier avait publié en six tomes à la veille de la Révolution. *« Un ouvrage pensé dans la rue et écrit sur une borne »*, disait de lui Rivarol. Un vrai plaisir de lecture en tout cas. Mais aussi la description critique d'une société multiforme qui allait profondément muter peu après.

Autre instantané et autre réédition, celle des *« Parisiens »* de Louis Chevalier, professeur au Collège de France et inlassable explorateur des recoins de la capitale. La fresque qu'il brosse des milieux et des quartiers de Paris des années 60 peut être complétée et précisée par un autre livre du même auteur ressuscitant par cent anecdotes savoureuses la vie des habitants de Montmartre (de Barbès à Clichy en passant par Pigalle) de 1939 à 1980.

Observées de haut ou au ras du pavé, les transformations de Paris inspirent à Louis Chevalier un profond pessimisme. Embourgeoisés, américanisés, banalisés, les Parisiens sont pour lui une espèce en voie de disparition. Pour le bien montrer il a demandé à Jean-Pierre Garnier d'ajouter un chapitre à la réédition des *« Parisiens »*. Titre : *« Vingt ans après »*. Mais l'élève est obligé de démentir le maître. Pour qui sait observer, Paris n'a pas dit son dernier mot. Bourgeois du 16e et leur domesticité ibérique, Antillais en leurs HLM, juifs du Marais et du Sentier, Chinois de la porte de Choisy, banlieusards affluant du Forum des Halles, les « peuplades » n'ont pas disparu de la capitale. Elles ont changé, voilà tout. Avis aux chroniqueurs et, cette fois, peut-être aux ethnologues...

M.A.-R.

★ **LE TABLEAU DE PARIS, de Louis-Sébastien Mercier, textes choisis par Jeffry Kaplov. Ed. La Découverte, 352 p., 45 F.**

★ **LES PARISIENS, de Louis Chevalier, postface de Jean-Pierre Garnier, Hachette, 448 p., 50 F.**

★ **LES RUINES DE SUBURE, MONTMARTRE DE 1939 AUX ANNÉES 80, de Louis Chevalier, Robert Laffont, 376 p., 110 F.**

CORRESPONDANCE

Les amitiés mouvementées de Jean Amrouche

A la suite du colloque Jean Amrouche à Marseille (*le Monde* du 8 octobre 1985), deux ouvrages, forts et brefs, viennent débarrasser le poète berbère francophone, mort en 1962, de toutes les pudeurs et de toutes les hypocrisies dont on recouvre trop souvent les auteurs disparus.

Délivré de son embaumement grâce à la publication de lettres échangées jadis avec un autre « Algérien », Jules Roy, et grâce au témoignage d'un de ses amis, l'ancien éditeur tunisois Armand Guibert, Jean Amrouche nous est désormais plus sympathique. Il n'était donc pas ce « saint » plus que parfait mais un homme comme les autres, capable de duretés avec ses amis, de les regretter, de se contredire, capable aussi d'une amitié pour d'autres hommes, sans équivoque, mais violente comme l'amour.

Et puis dans une lettre de 1955 à Jules Roy jaillit ce cri terrible à propos de sa double culture franco-maghrébine : *« Les hommes de mon espèce sont des monstres, des erreurs de l'histoire. »* Un cri qui devrait donner à réfléchir à ceux qui sacrifient aujourd'hui à la mode d'un *« métissage culturel »*. Quand celui-ci est raté, ce qui est malheureusement trop souvent le cas, il n'est plus qu'un triste abâtardissement.

J.-P. P.-H.

★ **CORRESPONDANCE JEAN AMROUCHE-JULES ROY (1937-1962), avec dix photos inédites, Edisud, Aix-en-Provence, 115 p., 75 F.**

★ **JEAN AMROUCHE (1906-1962) PAR UN TÉMOIN DE SA VIE, d'Armand Guibert, Ed. Gaston Lachurié, Paris, 63 p., 60 F.**

PHILOSOPHIE

Un inédit d'Henry Corbin

En 1937, suppléant d'Alexandre Koyré à l'Ecole pratique des hautes études, Henry Corbin consacre son cours à l'inspiration luthérienne chez Hamann, dont il traduit plusieurs textes, mettant en lumière la grandeur de son dessein philosophique et le gigantesque travail auquel il a succombé. Un livre est projeté. Il demeure inédit. Le voici publié par les soins de Gilbert Durand dans sa collection « l'Ile verte », aux éditions Berg International, où figurent déjà deux textes importants d'Henry Corbin.

Heureuse initiative. Car Johann Georg Hamann, traditionnellement surnommé le Mage du Nord, est bien peu connu en France. Né en 1730 à Königsberg, il est à la fois le contemporain et le concitoyen de Kant. Leur amitié personnelle n'exclut pas la rivalité philosophique. Hamann a en effet rompu avec l'Aufklärung dès sa jeunesse, pour se tourner vers la spéculation mystique : il voit le monde comme révélation, la nature comme langage, et la « subjectivité authentique » comme relation immédiate à Dieu.

Herder, mais aussi Hegel ou Kierkegaard ont puisé à cette source. Il revenait au génie d'Henry Corbin d'en faire saisir la force et de mesurer les enjeux philosophiques, par-delà les méprises et les ignorances. Car dans la prose fulgurante d'Hamann, dans ses rhapsodies prophétiques se livre une lutte contre l'esprit de la modernité, dont le dernier mot n'est peut-être pas encore entendu.

Au texte de Corbin sont jointes trois traductions, faites pas ses soins, d'opuscules de Hamann, dont l'*Aesthetica in Nuce*. On y lit cette formule, qui à elle seule peut valoir une bibliothèque : *« La poésie est la langue maternelle du genre humain. »*

R.-P.D.

★ **HAMANN PHILOSOPHE DU LUTHÉRANISME, d'Henry Corbin, Ed. Berg International, coll. « l'Ile verte », 160 p., 85 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Lire « le Bateau-phare »

Pour un écrivain allemand, la célébrité dans son propre pays n'entraîne pas forcément la reconnaissance sur les bords de la Seine. Traduit en français en 1971, *la Leçon d'allemand*, de Siegfried Lenz, le plus grand succès littéraire de l'Allemagne de l'après-guerre derrière *le Tambour*, est passé pratiquement inaperçu ici (1). La sortie du film, primé à la dernière Mostra de Venise, que Jerzy Skolimowski a tiré du *Bateau-phare*, de Siegfried Lenz, nous en vaut aujourd'hui la traduction (2).

Contemporain de Günter Grass, aux côtés duquel il soutint jadis Willy Brandt, Lenz appartient à cette génération d'auteurs allemands qui, ayant vécu le nazisme, croient à la responsabilité de l'écrivain et à la fonction sociale de l'écriture.

Ecrit en 1960, *le Bateau-phare* est un récit à thèse, dans l'esprit d'*Ouragan sur le « Caine »*, l'affrontement des hommes servant de prétexte à une parabole sur la résistance de l'individu face à la violence collective. Même si l'auteur y sacrifie un peu trop la vraisemblance au profit de la démonstration, *le Bateau-phare* est un récit plein de suspense et de rebondissements qui se lit d'une seule traite.

Mais pour découvrir l'art, fait de sous-entendus, d'allusions voilées, qui est celui de Siegfried Lenz, c'est *la Leçon d'allemand* qu'il faut lire ; un grand roman sur le thème du devoir opposé à la liberté de l'artiste avec, pour toile de fond, les paysages aux ciels mouvants et aux horizons illimités de la mer du Nord, chers à Caspar-David Friedrich.

J.-L. R.

★ **LE BATEAU-PHARE, de Siegfried Lenz, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Belfond, 148 p., 89 F.**

(1) Malgré une dramatique allemande tirée de ce roman et diffusée à la télévision française.

(2) Voir l'article de Jacques Siclier dans *le Monde* du 21 février.

Ont collaboré aux pages 16, 17 et 18 : Marc Ambroise-Rendu, Jean Bruneau, Roger-Pol Droit, Monique Nemer, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Jean-Louis de Rambures, Nicole Zand.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Guy Hermet : *l'Espagne au XXe siècle*. Un panorama de l'histoire espagnole de la fin du XIXe siècle à nos jours ; l'analyse des ruptures et des contradictions qui ont marqué ces années, jusqu'à l'instauration de la démocratie et la modernisation du tissu industriel. (Edit. PUF, 315 p., 110 F.)

● Béatrice Leroy : *l'Aventure séfarade. De la péninsule Ibérique à la Diaspora*. Spécialiste du Moyen Age, Béatrice Leroy raconte l'histoire tourmentée des juifs de la Méditerranée et *« les étapes séculaires de leur exil »*. (Edit. Albin Michel, 206 p., 85 F.)

● Pierre Guillaume : *Du désespoir au salut : les tuberculeux aux XIXe et XXe siècles*. La tuberculose, réalité médicale et sociale, fut également à l'origine de mythologies diverses : de la phtisie romantique à l'univers séparé du sanatorium, décrit par Paul Gadenne et Thomas Mann. A travers l'histoire de cette maladie, l'auteur apporte une contribution à l'étude des mentalités. (Edit. Aubier, 376 p., 175 F.)

CORRESPONDANCE

● Jean Paulhan : *Choix de lettres. I. 1917-1936 : La littérature est une fête*. Cette édition, préparée par Dominique Aury et Jean-Claude Zylberstein, comportera trois volumes. Une heureuse réponse à l'impatience légitime des lecteurs des correspondances séparées de Paulhan (avec Perros, Grenier, G. de Tarde...), publiées ces dernières années. Revue et annotée par Bernard Leniliot. (Edit. Gallimard, 505 p., 150 F.)

VOYAGES

● Francis Claudon : *le Voyage romantique*. De Paris à Saint-Pétersbourg, de Londres à Venise et Vienne, l'auteur propose au touriste d'aujourd'hui une *« géographie romantique »* des capitales de la vieille Europe. Une invitation au voyage et à la découverte à la suite de Chateaubriand et de Stendhal. (Edit. Philippe Lebaud, 28, rue Fortuny, 75017 Paris, 245 p., 120 F.)

POLITIQUE

● François Ewald : *l'Etat providence*. Le modèle politique et juridique de l'Etat providence est né à la fin du XIXe siècle. François Ewald, qui fut l'assistant de Michel Foucault au Collège de France, étudie la formation de cette nouvelle rationalité et sa signification historique, pour déboucher sur l'actuel débat entre libéraux et socialistes. Ce gros livre propose une réponse inédite à la difficile question du devenir de l'Etat providence et de la crise qui l'affecte. (Edit. Grasset, 608 p., 185 F.)

BIOGRAPHIES

● Adam Zamoyski : *Chopin*. Cette biographie de Chopin, publiée en anglais en 1979, s'appuie, selon l'auteur et l'éditeur, sur des archives et des témoignages originaux et tente de donner du compositeur une image conforme, autant que possible, à la réalité. Traduit de l'anglais par J. Georgel. (Librairie académique Perrin, 336 p., 120 F.)

ESSAIS

● Alain Roger : *Hérésies du désir, Freud, Dracula, Dali*. Le *Moïse*, de Michel Ange, et la *Gradiva*, de Jensen, interprétés par Freud, le *Grand Masturbateur*, de Dali, et la figure du vampire fournissent à Alain Roger la matière d'une *« herméneutique hérétique »* de deux *« foyers »* pervers : l'onanisme et le fétichisme. (Edit. Champ Vallon, 238 p., 110 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Abdallah Ibn el-Mouqaffa, *le Pouvoir et les Intellectuels ou les aventures de Kalila et Dimna*. — L'auteur, mort à trente-sept ans en... 756, déjà traduit à Beyrouth ou à Paris, a eu le bonheur d'être redécouvert sur manuscrits arabes, et magnifiquement restitué par René Khawam. La verve d'Ibn el-Mouqaffa, le « La Fontaine de l'islam », nous emmène chez les grands et les humbles, de l'Asie mineure aux Indes, en passant par la Perse à l'âge d'or musulman. Ed. Maisonneuve et Larose, 380 p., 176 F.

● Andrea Zanzotto : *le Galaté au bois*. — Le premier recueil d'un des poètes contemporains les plus importants, né en Vénétie en 1921, admiré par Montale et Ungaretti et qui a également collaboré au *Casanova* et à *E la nave va*, de Fellini. Traduit de l'italien par Philippe di Meo. Edition bilingue. (Arcane 17, coll. « L'hippogriffe », 220 p., 125 F.)

● Heimito von Doderer : *Un meurtre que tout le monde commet*. — Le premier roman important de l'auteur des *Démons*, que son œuvre immense, et inconnue en France, place au premier rang des écrivains viennois, mort à soixante-dix ans en 1966. Traduit de l'allemand par Pierre Deshusses. (Rivages, 384 p., 79 F.)

● Fred Uhlman : *la Lettre de Conrad*, suivie de *Pas de résurrection, s'il vous plaît*. — Suite et fin de *l'Ami retrouvé* : quelques jours avant d'être exécuté pour avoir participé à l'attentat contre Hitler, Conrad écrit à Hans pour lui demander son pardon. Traduit de l'anglais par Béatrice Gartenberg. (Stock, 212 p., 75 F.) Du même auteur : *Sous la lune et les étoiles* (Stock, 150 p., 69 F).

● Edna O'Brien : *Un cœur fanatique*. — Vingt-neuf textes qui pourraient constituer les chapitres d'un roman autobiographique et qui ont pour décor l'ouest de l'Irlande, où l'auteur a grandi, ou Londres, où elle vit depuis vingt-cinq ans. Avant-propos de Philip Roth. Traduit de l'anglais par Léo Dilé. (Fayard, 500 p., 150 F.)

ALBUM

● Ruth Beckermann : *Vienne, rue du Temple. Le quartier juif 1918-1938*. — Une étude historique — avec 97 illustrations — sur le quartier juif, Mazzeinsel (« l'Ile des matsot »), un monde qui allait disparaître après mars 1938. Traduit de l'allemand par Françoise Samson. (Hazan, 142 p., 170 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Y a-t-il un contemporain dans la salle ?

L'extrême contemporain... L'expression avait été lancée par Michel Chaillou pour servir d'hypothèse au colloque de l'ADILC – l'Association pour la défense de l'illustration de la littérature contemporaine – qui s'est tenu à Paris-VII le 19 et le 20 février. Mais que fallait-il entendre par « extrême contemporain ? » Ce qui est extrême dans le contemporain, ou le contemporain poussé à son extrême ?

A question piège, réponses piégées. Les deux jours suffirent à peine pour poser quelques jalons, en dépit de l'organisation rigoureuse – et fort classique – des séances : une réflexion globale le premier jour, sur des suggestions de Jacques Roubaud, Michel Deguy, Denis Roche et Michel Chaillou ; des interventions plus centrées sur le second, autour du roman avec Danièle Sallenave, Dimitru Tsepeneag et Philippe Solers, de la poésie avec Dominique Fourcade, Emmanuel Hocquard et Michel Deguy, du théâtre avec Georges Banu, Bruno Bayen, Florence Delay et Michel Vinaver.

L'hétéroclite ou l'approximation – fût-elle assénée de cette façon péremptoire – n'est pas le grief que l'on peut faire à cette rencontre. C'est peut-être cela aussi, l'extrême contemporain, un bric-à-brac, un *« marché aux puces »*, comme le suggéra Michel Chaillou. Ce qui fut un peu décevant, c'est l'absence de « rebond » des questions soulevées. Certaines propositions ouvraient pourtant un large champ au débat. Celles de Jacques Roubaud, affirmant simultanément que *« l'anachronisme de la poésie est radical »*, que l'extrême contemporain, *« c'est écrire en poésie la langue mathématique qui écrit le monde »*, et posant comme exigence l'inscription du langage dans l'univers matériel. Celles de Michel Deguy, contraignant la poésie à faire l'analyse de ses limites, confrontant la *« justesse »* à *« énigme »*. Celles encore de Florence Delay, s'interrogeant, à propos des « sujets » au théâtre, sur les fables dont nous sommes tous orphelins, ou de Danièle Sallenave, posant comme enjeu romanesque majeur la transformation du « moi vivant » d'un auteur en voix narrative.

Une « synthèse » de ces journées allierait l'incongruité à l'arbitraire. On peut seulement noter des préoccupations récurrentes : comment regarder la tradition ? Que penser du retour de la figuration dans la narration ? Que faire de la langue : la conserver ou, de plus en plus, la risquer ?

Mais tout cela, curieusement, ne donna pas matière à débat réel. Est-ce le souvenir de temps inquisitoriaux, prompts à l'excommunication, qui fit préférer aux participants de cette rencontre un œcuménisme de surface ? Il doit y avoir une autre alternative au débat intellectuel. Sinon, à ce jeu, il est menacé de l'illusion d'optique bien connue des voyageurs à quai qui croient bouger quand ce sont, autour d'eux, les autres trains qui s'ébranlent...

M. No.

★ ADILC, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris.

Le maître d'œuvre de la correspondance Flaubert-Sand est mort

Alphonse F.-J. Jacobs est mort, à soixante et un ans, le 8 février 1986. Il savait depuis quelque temps qu'il était condamné, et écrivait à un ami français en juillet 1985 : *« On a découvert (que je souffre) d'un cancer inguérissable. Je ne sais pas encore combien de temps j'aurai encore à vivre (...). Et puisque je ne peux presque pas bouger, le travail sur Flaubert est donc définitivement terminé pour moi... Ne me plains pas, hein. Je ne le fais pas moi-même. Je crois que ma vie a eu une certaine utilité. J'ai fait au moins une chose qui, je crois, restera. »*

Cette « chose », c'est la correspondance Flaubert-Sand, parue en 1981 chez Flammarion. Alphonse Jacobs y a consacré toute sa vie. Sa carrière d'enseignant et d'administrateur aux Pays-Bas l'a mené de sa province natale, le Limbourg, à l'île de Walcheren, en Zélande.

L'édition de la correspondance Flaubert-Sand est admirable, aussi bien par la somme que par la qualité et la rigueur des recherches. C'est un honneur pour la littérature française qu'un étranger, grand ami de notre pays, ait si bien édité l'une des correspondances les plus importantes et les plus complexes de la littérature française moderne.

J.B.

« Le Chagrin des Belges » primé à Nantes

Ville natale de Jules Verne, de Jacques Demy et de Cambronne, Nantes vient de créer son premier Festival du livre, qui, dans cette cité de marins et d'armateurs, offre la particularité d'être consacré à la littérature étrangère. A cette occasion a été créé un « Prix de littérature traduite » récompensant à la fois un auteur et son traducteur (10 000 F chacun) pour le meilleur livre – et le mieux traduit – paru en France dans l'année.

C'est le dernier roman du Flamand Hugo Claus, *le Chagrin des Belges*, qui – après une lutte serrée avec *Béton*, de l'Autrichien Thomas Bernhard, et *Un verre de colère*, du Brésilien Raduan Nassar – qui a reçu, avec son traducteur Alain Van Crugten, le prix.

Intitulée « Le tour du monde en vingt mille livres », cette manifestation avait attiré pendant trois jours dans le bâtiment glacial du Champ-de-Mars, une foule importante (quelque treize mille entrées payantes) ainsi que deux cent cinquante éditeurs nationaux et internationaux. A cette occasion – premier résultat positif du Festival – a été créée une Association des libraires de Nantes regroupant quinze librairies de la ville qui, jusque-là, se connaissaient à peine.

Surtout, outre les représentations officielles étrangères (British Council, centre culturel autrichien) et des écrivains venus d'Italie et du Danemark, ce Festival de Nantes a permis de mettre en valeur les éditeurs des Pays de Loire, dont la production va du régionalisme à la poésie, à la critique littéraire et à la littérature traduite. Parmi les plus représentatifs, citons :

– ARCANE 17, créé en 1982 par un libraire de Saint-Nazaire, Christian Bouthemy, qui compte désormais cinq collections : « L'hippogriffe » (dirigée par J.-B. Para et Philippe di Meo) collection italienne où ont été publiés Savinio, Zanzotto ; « L'envers du miroir » (dirigée par Gérard Guéguen) où viennent d'être publiés William Goyen, Juan José Saer ; « Lettres du Nord » (dirigée par Philippe Boyer) avec notamment *l'Enquête*, de Peter Seeberg ; « Non-lieu » (dirigée par Michel Carassou) avec des textes autour de Benjamin Fondane ; « Passager clandestin » (dirigée par Peter Kral), qui annonce un roman du Tchèque Reznicek.

En outre, Arcane 17 va publier une revue franco-italienne entièrement bilingue, *Vocativo*, dont le premier numéro sera consacré à Zanzotto.

– L'ATALANTE, créée en 1982 par un libraire de Nantes, Pierre Michaut, qui publie deux livres par an. Son best-seller : *les Mémoires de Groucho Marx*, épuisé, et repris dans la collection « Points » au Seuil. Ses nouveautés : *Vaurien*, de Jim Thompson, et *Jacques Demy*, par J.-P. Berthomé.

– D'autres éditeurs, plus strictement régionalistes, comme ACL de Nantes (*Histoire de Nantes*, de Doulon, de Chantenay), Siloe de Laval (ouvrages sur la Mayenne), Cénomane du Mans (ouvrages sur la Sarthe), Bordessoules de Saint-Jean-d'Angély (études sur les départements : dernier paru : *Le Loir-et-Cher*).

Enfin, signalons quelques REVUES locales : *Signes*, revue biannuelle publiée par les éditions du Petit Véhicule (5, rue Henri-Cochard, Nantes) dont le numéro 4 consacré à un intéressant ensemble à « l'Ecole de Rochefort » : Max Jacob, R.-G. Cadou, Michel Manoll, Marcel Béalu, Luc Bérimont, Jean Rousselot ; *Face B*, revue trimestrielle éditée par le Centre de recherche pour le développement culturel des Pays de Loire (7, chaussée de la Madeleine, Nantes) qui annonce un numéro spécial pour le centenaire de Francis Carco ; enfin la revue *303*, (Tour de Bretagne, Nantes) éditée par le conseil régional, que préside M. Olivier Guichard, publie un superbe numéro dirigé par Alain Coelho, avec de nombreuses photos, consacré à un autre enfant du pays, Julien Gracq (nº 8, 45 F).

N. Z.

(1) Voir l'entretien avec Hugo Claus dans *le Monde* du 13 septembre 1985.

Passage en revues

● *Luna-Park*, revue annuelle publiée à l'initiative de Marc Dachy, consacre son dernier numéro (8-9) à un siècle d'avant-garde. Outre des inédits de Breton et d'Artaud, des poèmes de Julian Beck et du Brésilien Haroldo de Campos, on trouvera dans cette livraison des pages du journal de l'écrivain et dramaturge allemand Hugo Ball qui participa, à Zurich, à la création du groupe Dada avec Tristan Tzara. Pour servir également à l'histoire littéraire des avant-gardes, une étude de Vladimir Markov sur le futurisme russe, avec la traduction du manifeste *la Gifle au goût du public*, signé en 1912 par Maïakovski. (*Luna-Park*, B.P. 46, 75661 Paris Cedex 14, 79 F.)

● Sous couverture dorée, *Vagabondages* (nº 62, janvier/mars 1986) propose une brève anthologie de la poésie baroque française. Une occasion de découvrir quelques œuvres de ces poètes des seizième et dix-septième siècles aux beaux noms oubliés.

● Jude Stéfan pourrait revendiquer l'héritage baroque qu'il augmente, dans son œuvre poétique, des lieux et objets de la modernité (« ... *dans la ruelle pluvieuse j'épouserai ta lente beauté A vif je verrai ce qu'auraient vu les morts* »). Quatre de ses poèmes ouvrent le troisième numéro de *Recueil*, revue dirigée par Jean-Michel Maulpoix et Richard Millet. Le souci, s'il est un tourment de l'âme et de la pensée, est d'abord une vigilance, une attention... Dans la deuxième partie de cette livraison, plusieurs auteurs (M. Deguy, M. Munier, R. Marteau, C. Esteban, F. Wybrands...) interrogent cette notion sur laquelle, selon J.-M. Maulpoix, devrait se fonder, pour chacun, une morale. (*Recueil*, Edit. Champ Vallon, Diffusion PUF, 80 F.).

● *Pleine marge*, qui emprunte son titre à un poème d'André Breton, veut *« donner sa place, pleinement, à toute une lignée de textes et d'images qui interrogent le surréalisme et ses marges, à des textes critiques qui en explicitent les enjeux »*. La sympathie active, mais toujours clairvoyante, à l'égard du surréalisme et de ses potentialités encore exploitables, donne à ces cahiers de littérature, d'arts plastiques et de critiques, dirigés par Jacqueline Chénieux, une qualité propre excluant les tentations passéistes. Après une livraison sur le thème du masque (mai 1985), le deuxième numéro de *Pleine marge* (décembre) s'articule autour de la parole oraculaire, avec des fragments des oracles delphiques, traduits et présentés par Jean-Paul Sevignac, et des écrits prophétiques de Robert Desnos, composés en juillet 1925. Comme en contrepoint de ces textes, un cahier de photographies de Denise Colomb, *Flaques*, fixe par l'image les reflets d'une réalité oblique (*Pleine Marge*, 6, rue Bobillot, 75013 Paris, édit. Le Temps qu'il fait, distribution Distique, 90 F).

● L'hommage n'est pas toujours guindé et peut prendre des formes très peu académiques... Pascal Antonietti, Philippe Marthaler et Marcelino Palomo, les jeunes animateurs de la revue suisse *[VWA]* (transcription phonétique de *voix, voie* ou *vois*) le prouvent en consacrant un plaisant montage à l'auteur de *Moravagine*. Divagations, notes humoristiques, pastiches et études sérieuses alternent dans cette livraison qui ravira les amateurs de Blaise Cendrars. Du grand poème, *Pâques à New-York* par exemple, Philippe Renaud analyse les significations théologiques, tandis que Philippe Cuenat étudie l'espace graphique de la poésie de Cendrars. Plus recherchée dans sa présentation que sa consœur genevoise, la très belle et très classique *Revue des belles lettres*, *[VWA]* se veut un espace mobile où matières textuelle et visuelle se répondent, se confrontent et cherchent des cohérences inédites. *[VWA]* Case postale 172, CH 2301, La Chaux-de-Fonds, 27 F suisses le numéro).

● Une autre forme originale d'hommage, à Julien Gracq cette fois, dans un numéro spécial de *Face- B*, revue éditée par le centre de recherche pour le développement culturel de Nantes. Il s'agit d'un index des noms propres cités dans *la Forme d'une ville* (José Corti, 1985), livre que Gracq a consacré à Nantes. Présenté par Annie Guézengar, ce numéro constitue un véritable guide de lecture qui fait saisir le lien entre l'espace réel de la ville et l'espace imaginaire de l'écrivain. (*Face-B*, 7, chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes.). A. Guézengar signe également une belle brochure sur les *Paysages de Saint-Florent-le-Vieil et des Mauges à travers les textes de Julien Gracq*. Des cartes postales et des photos anciennes, choisies par des lycéens, illustrent un choix de textes de Gracq sur son pays natal (Hérault-Editions, B.P. 14, 49360 Maulevier, 100 F).

PATRICK KÉCHICHIAN.

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

Les projets de Micheline Uzan

La poésie n'est pas la science – et inversement. Chacun sait cela. La connaissance s'oppose à la rêverie. C'est du moins ce que nous avons appris à croire – depuis si longtemps que ces évidences fondatrices nous paraissent bien fondées.

Il nous arrive de soupçonner que rien n'est si simple. Nous entrevoyons parfois que la physique rêve le monde autant qu'elle le découvre, que les cosmologies les plus rigoureuses fascinent pour d'autres motifs que leur rigueur, que la biologie ne se réduit pas à des enchaînements déductibles, etc. Mais nous renâclons. Il y a là trop de questions ou de remises en cause.

Les projets de Micheline Uzan passent entre ces frontières. Cette comédienne chevronnée a fait ses classes chez Planchon, chez Barrault, puis au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. On se souvient d'elle pour ses rôles dans *les Lettres d'une religieuse portugaise*, ou dans le *Jeanne d'Arc* de Joseph Delteil. Et la voilà qui change de cap, qui défriche, en tâtonnant, des chemins de traverse entre les vieilles haies dont le paysage culturel est fragmenté. L'aventure est risquée. Donc intéressante...

Son début est tout simple. Lire à voix haute des textes scientifiques, les donner à entendre au corps, laisser l'auditeur y flotter, suspendu au charme du conte et aux joies de l'intelligence soudainement indissociables... Voilà bien une entreprise un peu folle. Micheline Uzan l'a tentée, en Avignon, l'été 1984. Surprise. Les textes de Georges Canguilhem passent la rampe, ceux de Jean Rostand retiennent l'écoute. Marie Curie sort du silence, et Jean-Henri Fabre emmène le public dans ses promenades d'entomologiste.

Albert Jacquard, le généticien, spectateur d'un de ces « cabinets de lecture », s'enthousiasme. Il contacte avec Micheline Uzan le ministre de la culture. Ainsi est né en juin 1985 le Centre de création sur la littérature scientifique, installé en Avignon et actuellement à la recherche d'une maison où s'ancrer. Il faut saluer le fait que, pour subventionner son ambitieux projet de « mettre les sciences en spectacle », trois ministères se sont associés : celui de la culture, celui de l'éducation, et aussi, ce qui est heureux, celui de la recherche. Serait-ce un signe que les vieux clivages sont moins rigides ?

Concrètement, le centre a commencé par multiplier les « cabinets de lecture » et par les faire tourner dans les régions : cet automne à Nîmes, récemment en Champagne-Ardenne, peut-être à la Villette. Il souhaite répondre à la demande des collectivités locales, des associations qui voudraient réunir, pour quelques heures ou quelques soirs, des auditeurs pour rêver la science.

Des adaptations scéniques sont en cours. Un spectacle inspiré de *Hermès III*, de Michel Serres, a été créé en novembre et décembre 1985 à la Chapelle des cordeliers en Avignon. La mise en scène d'une nouvelle de Stig Dagerman, *Dieu rend visite à Newton*, un spectacle sur *l'Affaire Lyssenko*, sont programmés pour 1986, ainsi qu'une série télévisée avec Frédéric Rossif. Et les projets foisonnent : Micheline Uzan travaille à une adaptation des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, de Fontenelle, et songe à consacrer une saison entière aux œuvres de Blaise Pascal. Elle lance aussi un appel à tous ceux qui – créateurs, scientifiques, philosophes, responsables régionaux – se sentent intéressés. A suivre.

R.-P. D.

★ **Pour tous renseignements, s'adresser au Centre de création sur la littérature scientifique, 21, place des Corps-Saints 84000 Avignon. Tél. : 90-82-76-82.**

Marcel Arland et André Malraux

Une association Présence de Marcel Arland avait été créée quelques mois avant la mort de l'écrivain, survenue le 12 janvier dernier. Placée sous la présidence de Daniel Pannier, cette association se propose d'organiser des activités destinées à développer la connaissance de l'œuvre de Marcel Arland, codirecteur de la NRF avec Paulhan, de 1952 à 1977.

Par ailleurs, une association pour la célébration du dixième anniversaire de la mort d'André Malraux, également présidée par D. Pannier, s'est constituée. Avec le Comité national André-Malraux, créé à l'initiative de la municipalité de Verrières-le-Buisson et de son maire, Bernard Maintienne, cette association consacrera à l'œuvre et à l'action de Malraux plusieurs manifestations dans le courant de cette année. Enfin une partie des fonds alloués à l'association sera réservée à la constitution d'un institut André Malraux - Marcel-Arland, préfiguration d'un Centre d'études des écrivains francophones du XX[e] siècle. (Association Présence de Marcel Arland : 1/263, allée Vauban, 92320 Châtillon. Association pour la célébration du dixième anniversaire de la mort d'André Malraux : 2, rue Pierre-Loti, 92320 Châtillon. Comité national André-Malraux : Hôtel de Ville, 91370 Verrières-le-Buisson.)

P. Ke.

Les cent soixante ans de la « pieuvre verte »

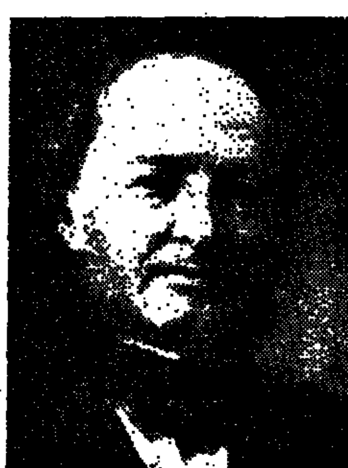
C'EST une histoire comme un homme d'affaires américain aime à en raconter à ses petits-enfants. Le 17 août 1826, un jeune homme de vingt-six ans fait l'acquisition, pour 13956 francs, d'une petite librairie située au n° 1 de la rue du Battoir-Saint-André (actuellement rue Serpente). Le jeune homme est d'origine modeste et n'a dû qu'à une bourse de pouvoir poursuivre ses études jusqu'à l'Ecole normale. La librairie qu'il achète à M. Brédif est elle aussi modeste. Elle exploite six titres de fonds et ne possède en stock de vente que six cents volumes : *« Une simple chambre entourée de rayons presque entièrement vides »*. Louis Hachette est désormais libraire.

Cent soixante ans plus tard, la Librairie Hachette est devenue le second groupe européen de communication (derrière l'allemand Bertelsmann) avec un chiffre d'affaires de près de 11 milliards de francs, qui dépasse à lui seul celui de la totalité de l'édition française. Elle emploie 12400 personnes, et la liste des sociétés qu'elle contrôle, en France et dans le monde entier, ne tient pas en trois pages d'un livre. Edition, librairie, kiosques de gare, presse, distribution de livres et de journaux, cinéma, télévision, centres de loisirs, disques, sports : il n'y a plus rien désormais, dans le domaine de la communication et des loisirs, qui échappe à ce que ses détracteurs nomment la *« pieuvre verte »* : Hachette; rien non plus qui entrave la volonté conquérante de ses dirigeants : fidèle à son expansionnisme culturel d'origine qui l'a conduite dès la fin du dix-neuvième siècle à l'exploration des marchés africains, européens et américains, Hachette est aujourd'hui une multinationale qui n'hésite plus à prendre le contrôle des maisons d'édition anglaises ou américaines.

Le secret de cette réussite légendaire ? Une adaptation, immédiate, spontanée, presque naturelle aux grands mouvements de l'histoire, intellectuelle et économique, une compréhension et une anticipation géniales de ce qui va devenir la norme et la moyenne : ni la mode, ni l'avant-garde, ni la tradition, ni la recherche, ni la célébration du passé : le mouvement lent de l'institution.

La révolution de l'instruction

Au départ, il y a la vocation manquée de Louis Hachette pour l'enseignement. Il voulait, comme le raconte très bien Jean Mistler, devenir professeur (1). Sous le



Louis Hachette

règne de Charles X, du sabre et du goupillon, un étudiant ou un universitaire qui croyaient un tant soit peu au progrès étaient les adversaires à éliminer de l'enseignement. Louis Hachette le fut par les grâces de Mgr Frayssinous. Il y gagne une auréole de « libéral », des contacts avec les ténors intellectuels de l'Université, et, après la révolution de 1848, à laquelle il participe, l'établissement de liens privilégiés entre sa librairie et ce qu'on commence à nommer « l'instruction publique ». Le formidable essor de la Librairie Hachette est intimement lié à l'essor tout aussi spectaculaire de l'institution scolaire de 1850 à nos jours. Le dix-neuvième siècle décide que sa vraie révolution, pour en éviter d'autres, sera celle de l'instruction, et Hachette devient le principal promoteur et le principal bénéficiaire de la grande entreprise républicaine. En France et outre-mer. Un marché immense et neuf que Louis Hachette et sa famille vont exploiter avec autant de prudence, de détermination vis-à-vis de la concurrence que de flexibilité aux aléas de la vie politique et sociale.

Très vite la Librairie Hachette étend ses activités hors du domaine scolaire et universitaire : les livres de distribution de prix la font déboucher sur la littérature; les besoins de formation sur les livres pratiques et bientôt sur la presse. Hachette accompagne, après la révolution de l'instruction, celle des loisirs, avec cette volonté d'être présente à tous les niveaux de la communication, depuis les bureaux des éditeurs jusqu'aux kiosques des marchands, en passant par les imprimeries et les réseaux de distribution.

Sous le contrôle de Matra

Cet énorme appétit entraîne parfois des troubles de digestion et dessine des embonpoints dangereux. En 1980, après quelques années de vaches maigres et d'explorations malheureuses et coûteuses dans le domaine de l'audio-visuel, les descendants de Louis Hachette sont contraints de passer la main. C'est une date dans l'histoire de l'édition française : le plus grand groupe d'édition et de publication est désormais contrôlé par une société jusqu'à présent plus renommée pour la fabrication de missiles que pour sa science des livres, Matra, dont le président, Jean-Luc Lagardère, dirige aujourd'hui le groupe.

Cette évolution était probablement inévitable. Les activités d'Hachette purement consacrées à l'écrit représentent aujourd'hui à peine un quart des activités de la société. Dans ce secteur, on ne peut plus espérer survivre et se développer si l'on n'est pas « multimédias ». Si l'on ne prolonge pas Grasset par Canal J – une chaîne câblée pour les enfants, – l'imprimerie Brodard et Taupin par Channel 80 et *Télé 7 jours* par la fondation Racing olympique ou par les disques Nuggets.

A cent soixante ans, Hachette est un géant qui se porte plutôt bien et qui se réjouit de faire envie. Chacun sait aussi que les géants sont soumis à deux sortes de problèmes de santé : leur poids est tel qu'ils éprouvent les plus grandes difficultés à avancer, et leur tête est si éloignée de leurs orteils qu'elle ne les regarde plus de crainte de céder au vertige.

P. L.

(1) Jean Mistler : *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours* (Hachette).

● EN BREF

● **Le Prix du meilleur livre étranger 1986 a été décerné à *Palinure de Mexico* de Fernando del Paso (Fayard. Voir *le Monde des livres* du 4 octobre 1985), par 7 voix contre 5 au *Chagrin des Belges*, de Hugo Claus, dans la catégorie « romans ». Dans la catégorie « Essais », le prix est allé à *Milena* de Margarete Buber-Neumann, à l'Amassinité *(le Monde des livres* du 17 janvier 1986).**

● ***Les Cahiers Gérard-de-Nerval* viennent de publier un abondant dossier, présenté par le chercheur Jacques Huré, sur *le Voyage en Orient* de Nerval. Signatures françaises et étrangères font le point sur ce qui reste l'un des grands classiques de la littérature orientaliste. Cahier n° 8, 90 p., 100 F. Société Gérard-de-Nerval, 22, rue Guynemer, 75006 Paris.**

● **Le prix Hermès-ESCP a été décerné à Sylvie Germain pour son roman *le Livre des nuits* (Gallimard). Le jury était composé de trois élèves de l'ESCP et des lauréats des grands prix littéraires de l'année précédente.**

● JEUNESSE

Collections de printemps

L'ARRIVÉE du printemps et du Salon du livre de Paris est l'occasion, pour les éditeurs, de collections nouvelles pour la jeunesse puisque, heureusement ! on n'offre plus des livres aux enfants seulement pour Noël...

Ainsi, ce sont les collections de lecture de petit format qui se multiplient chez les éditeurs. Parmi les nouveautés, signalons :

● **CHEZ LAROUSSE**, les « Classiques Juniors » sont destinés à mettre le plus tôt possible les jeunes en contact avec les textes littéraires. Sous l'égide d'une marmotte-mascotte chaussée de bleu, seize titres illustrés viennent de paraître, textes intégraux ou extraits substantiels de textes du seizième au dix-neuvième siècle, sélectionnés avec des enseignants, parmi lesquels des fables de La Fontaine, des contes de Perrault, Andersen, Grimm, des poésies de Victor Hugo, une pièce d'Eugène Labiche *(la Fille bien gardée)*, un « polar » de Conan Doyle *(la Crinière du lion)*, une belle histoire pour avoir (un peu) peur – et rarement publiée d'Erckmann-Chatrian *(l'Araignée-Crabe)* (« Classiques Juniors ». Format 11 × 17 cm. Larousse, 56 à 192 p., 16 et 19 F, pour les 7-11 ans).

● **LA BIBLIOTHÈQUE ROUGE ET OR** offre elle aussi des classiques de la littérature enfantine dans de petits livres reliés, composés en gros caractères, égayés par des illustrations au trait. Parmi les douze premiers titres, Jack London *(Croc blanc)*, Alexandre Dumas *(la Forêt enchantée)*, Paul de Musset *(Monsieur le Vent et Madame la Pluie)*, mais aussi des textes contemporains (malheureusement, aucune note ne présente l'auteur au jeune public). Mes préférés sont deux contes pleins d'humour de Charles Vildrac *(les Lunettes du lion, la Famille moineau)* et un livre de Norma Klein traduit de l'américain, pour amortir l'effet de l'arrivée d'un second enfant : *Après tout, c'est chouette un petit frère !* (en anglais : « Confessions d'un enfant unique »). (Bibliothèque « Rouge et Or ». Format 12,7 × 18,6 cm. G.P.-Rouge et Or. 192 p. 30 F, pour les 7-10 ans).

● **CHEZ GALLIMARD-JEUNESSE**, le succès des jeux de rôles a incité à créer une collection sur le même type destinée aux plus jeunes, avec des aventures moins compliquées et plus courtes. Six titres ont paru pour permettre à nos petits de se mesurer à une galaxie de brigands et de monstres, mais je ne suis pas sûre que les plus jeunes ne préfèrent pas la collection, plus mystérieuse, des plus grands... (Un « Folio cadet » dont vous êtes le héros ? Série « Le challenge des étoiles ». Format 11 × 17,5 cm. Gallimard Jeunesse, 112 à 120 p. 20 F, pour les 7-10 ans.)

● **CHEZ HACHETTE**, pour exploiter le succès de la collection précédente, on vient d'inaugurer une collection de « livres interactifs » avec spectres, cauchemars et voyages à travers l'espace et le temps. Deux titres sont parus, assez mal traduits et peu convaincants. (Haute tension. Série « La saga du prêtre Jean ». Format 11 × 18 cm. Hachette, 375 p. 22,50 F.)

● **AUX ÉDITIONS DU PÉLICAN**, pour ceux qui ne savent pas encore lire, une nouvelle collection illustrée en couleurs par Stephen Cartwright, répond aux angoisses des petits : *le Premier Jour d'école, Un nouveau bébé, On déménage*. Les dessins très détaillés permettront de mieux vivre ces moments perturbants. (Série « Pirouette ». Albums cartonnés 16,5 × 17 cm. Éd. du Pélican, 16 p., 20 F, à partir de 2 ans.)

N'oublions pas cependant que les autres collections de poche de lecture, qui ont fait leurs preuves, continuent leurs publications : « Folio cadet » et « Junior » chez Gallimard, « Arc-en-Poche » chez Nathan, le livre de Poche-Jeunesse chez Hachette, « Castor-Poche Junior et Senior » chez Flammarion – où j'ai particulièrement aimé *les 79 carrés* de Malcolm J. Bosse, l'auteur de *Ganesh* dans la même collection.

⁂

EN BREF

● Les jeunes considèrent la lecture comme un plaisir et choisissent eux-mêmes leurs lectures, c'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la société Louis Harris auprès de 663 jeunes de 8 à 18 ans. 19 % avouent considérer la lecture comme une contrainte. Ils consacrent à la lecture une moyenne de 58 minutes par jour, contre 2 heures 9 à regarder la télévision et 1 heure 34 à écouter de la musique. 88 % affirment que ce sont eux qui choisissent leurs lectures.

● **SUR FRANCE-CULTURE**, l'émission « Le livre, ouverture sur la vie » diffusera un débat enregistré lors du Festival du livre pour la jeunesse de Montreuil. Six enfants face à 250 bibliothécaires répondent à la question : *« Ces livres que nous aimons, les aimez-vous aussi ? »* (Lundi 10 mars, de 14 h 30 à 15 h 30.)

● Pour le Salon du livre (20-26 mars) **L'ASSOCIATION DES LIBRAIRES SPÉCIALISÉS POUR LA JEUNESSE** sera présente au Grand Palais (galerie supérieure, stand U 1). A cette occasion, les « Sorcières 86 », grand prix des libraires spécialisés jeunesse seront décernés pour la première fois le lundi 24 mars à 10 h 30. Neuf titres ont été sélectionnés : *la Querelle, le Mariage de Gauvain, Maco des grands bois* (catégorie du meilleur album), *l'Été de mon soldat allemand, Moi je s'rai quelqu'un, Manganinnie et l'enfant volé* (meilleur roman), *le Livre de la Bible, Animaux grandeur nature, Neuf mois pour naître* (meilleur documentaire).

● **LA REVUE TROUSSE-LIVRES** change. Après dix ans passés dans le giron de la Ligue française de l'enseignement, elle est désormais produite par une société de rédacteurs autour d'Yves Pinguilly, son rédacteur en chef. Son nouveau titre : *Griffon*. (Abonnements : 150 F, 10 numéros. Griffon, 75963 Paris Cedex 20).

NICOLE ZAND.

● EN BREF

هكذا من الأصل

● LETTRES GERMANIQUES

LE NOUVEAU ROMAN DE GUNTER GRASS

Eva Figes a rencontré le romancier allemand à Hambourg

IL y a vingt ans, Grass avait tant d'énergie qu'il était capable d'épuiser ses amis quand, par exemple, il venait à Londres. Même maintenant, à l'âge de cinquante-huit ans, la seule chose qu'il ne peut supporter est l'inactivité. Quand il n'écrit pas, il dessine, quand il ne dessine pas, il modèle de l'argile, et quand il ne travaille pas dans son bureau ou dans son atelier, il a toujours son mot à dire en politique. Les dirigeants politiques qui comptent lui font la cour, les campagnes électorales le trouvent en train de travailler pour les sociaux-démocrates et, depuis trois ans, il est président de l'Académie des arts de Berlin, et pas seulement comme une potiche. En outre, il a une sorte de passion immobilière; lorsqu'il n'est pas sur les routes ou dans les airs pour des raisons professionnelles, il est rarement au même endroit pendant plus de quelques jours. Il a une maison au Portugal (où il séjourne quatre fois par an), une maison à Berlin où il vient passer une semaine par mois, alors que sa résidence familiale est maintenant à Hambourg. Il a aussi deux maisons au Schleswig-Holstein ; l'une prête à être habitée, la seconde pouvant finalement être vendue, tandis qu'une troisième a été donnée à la ville de Berlin pour héberger les écrivains. Si les écrivains sont généralement des sédentaires, ce n'est pas le cas de Günter Grass. S'il n'avait pas une secrétaire à plein temps et une femme, il lui serait impossible de mener une telle vie. Son médecin lui a d'ailleurs conseillé de s'économiser.

Une immense vitalité

Ce qui me semble inhabituel chez un écrivain, un créateur comme Grass, c'est que son immense vitalité soit tournée entièrement vers l'extérieur. Il n'est jamais introspectif, ce qui, d'un côté, le rend capable d'aborder d'une façon épique de vastes sujets politiques et sociaux, mais ce qui met rarement en cause ses sentiments et son comportement. Son dernier roman traite de l'extinction de l'humanité, mais quand je lui ai demandé s'il avait songé à sa propre mort en écrivant son adieu déchirant à la beauté et à la diversité du monde, il a jugé la question hors de propos.« *Il n'y a pas de littérature sans gaspillage* », remarqua-t-il un jour, mais pendant une discussion à propos de *Die Rättin*, il reconnut qu'il « *ne l'avait écrit que pour des raisons politiques* ».

D'un autre côté, il a une compréhension très claire de sa propre évolution d'écrivain et il peut se souvenir de détails de ses premiers écrits, ce dont je serais certainement incapable. Je suis toujours surprise quand des étudiants ou des critiques font état de thèmes récurrents dans ses écrits mais, à peine avions-nous commencé à discuter de *Die Rättin* avec Grass, qu'il me parlait des rats d'une de ses première pièces, *Hochwasser*, de la manière dont ils étaient apparus dans *Hundjahre (les Années du chien)* et du fait que son œuvre poétique comprend un texte intitulé *Racine lässt seine Wappen ändern (Racine change ses armoiries)*, dans lequel l'écrivain français a un cygne et un rat sur ses armoiries et se montre incapable de continuer à écrire une fois le rat enlevé.

Les universitaires doivent être ravis de l'érudition de Günter Grass, car elle rendra leur travail plus aisé, mais je pense que son écriture profiterait d'un peu plus d'amnésie littéraire. Par exemple, j'ai été gênée par son utilisation d'Oskar Matzerath (le héros du *Tambour*) dans son dernier roman. Grass m'a dit que, à l'origine, il n'avait pas du tout l'intention de l'utiliser, mais que, soudain, Oskar s'était mis à « *babiller* ». Sa « résurrection » est, ensuite, justifiée par l'action, mais une gêne demeure, surtout lorsqu'il y a quelques petites plaisanteries sur les tambours, et que même le Turbot fait une apparition.

Grass n'en finit jamais vraiment avec ses œuvres précédentes comme le font, je le pense, la plupart des écrivains. Ses œuvres graphiques et, plus récemment, ses personnages d'argile reflètent ses obsessions littéraires. Ses dessins sont pleins des ces créatures qui jouent un si grand rôle dans ses livres : escargots, anguilles, turbots, rats. Les visages humains sont rares et, quand ils sont représentés, les animaux y sont là aussi : autoportraits avec une coquille d'escargot à la place de l'œil, sa femme lovée dans un coquillage, Eva Figes avec un turbot lui sortant de la bouche. Les portraits sont immanquablement sévères, lugubres même, à l'opposé de son tempérament plein d'amour de la vie et prompt à rire. Mais son obsession des animaux, qui est très profonde, va au cœur de sa vision du monde et de l'humanité; elle n'a rien ou presque rien à voir avec une attirance sentimentale pour les bêtes.

Grass lui-même fait remonter cet intérêt à son travail d'artiste et de sculpteur, opposant la forme humaine à la forme animale. Cela, dit-il, concerne l'*hubris* (1) de l'humanité et il n'y a aucun doute que le *hubris* joue un grand rôle, à la fois dans son dernier roman et dans ses descriptions du IIIe Reich. Mais je pense que cela est encore plus profond. Lui-même, à la fois, vient de la terre et retourne à la terre.



Dessins de Günter Grass : autoportrait avec un escargot dans l'œil; Eva Figes avec le Turbot.

Il nous rappelle à notre nature animale

Ses premiers lecteurs avaient été choqués par les côtés scatologiques de son écriture. Quand il ne dessine pas des animaux, il dessine souvent des cendriers pleins de mégots, d'arêtes de poisson, de choses mortes, de pièces et de morceaux. Il nous rappelle à notre nature animale.

Ce caractère terrestre est au centre de tous ses intérêts. Il ne s'intéresse pas aux idéologies politiques. Il a eu « *assez d'idéologie pendant son enfance dans l'Allemagne nazie* », dit-il. Il méprise la littérature « mineure », qui valorise les relations et les émotions personnelles au lieu de traiter les questions « majeures ». Sous l'influence de sa seconde femme, qui a été organiste d'église, il a pris goût à la musique baroque, mais il est tout à fait incapable de partager son amour à elle – ou le mien – et de se rallier à Schubert. Quand on parle de religion, il attaque la politique de l'Eglise catholique romaine, dans laquelle il a été élevé. La méditation et la sensibilité intime lui sont aussi étrangères que l'introspection. En dépit de toutes les déconvenues et déceptions politiques de ces trente dernières années, et malgré sa morne vision de l'avenir immédiat, il reste engagé à la fois dans son écriture et dans sa vie, pour essayer de rendre le monde un peu meilleur.

Récemment je lui ai écrit, après avoir terminé son dernier livre ; il m'a répondu que j'étais, comme lui, une parente de Sisyphe et qu'il rendait hommage à ma ténacité. Mais écrire un livre n'est rien comparé à la ténacité dont il faut faire preuve pour continuer à croire au militantisme après une vie de déceptions. « *Passée la colère de la jeunesse,* dit-il, *arrive celle de la vieillesse, qui engendre la sagesse.* »

EVA FIGES.

Copyright Eva Figes-Le Monde.

★ **DIE RATTIN, de Günter Grass. Luchterhand, 512 p., 39 DM (en allemand). A paraître aux Editions du Seuil.**

– *Die Rattin* et *Alte Meister*, de Thomas Bernhard, sont disponibles à Paris, à la librairie le Roi des Aulnes, 194 *bis*, bd du Montparnasse, 75006 Paris.

(1) L'excès, en grec.

« La Rate » et l'apocalypse nucléaire

LE nouveau roman de Günter Grass, son ouvrage le plus ambitieux depuis dix ans, nous met en garde contre le danger d'anéantissement qui nous menace. Son sujet, c'est la fin de l'humanité par la guerre nucléaire, avec la destruction de l'environnement.

Plusieurs courants traversent le livre, et l'auteur-narrateur, Grass lui-même, rêve, par l'intermédiaire d'un petit rat, d'un temps où la race humaine se détruira elle-même et où des hordes de rats prendront possession de la planète. Tandis que le rat lui raconte les conséquences du « *Big Bang* » nucléaire final, l'auteur prépare un scénario – pour un vieux producteur de cinéma nommé Oskar Matzerath (oui !) – qui met en scène les personnages des contes de Grimm en train d'essayer de sauver leurs forêts de la destruction (pas de forêts, pas de contes de fées !). Une autre version du scénario montre Malskat (1) persécuté pour avoir fait de fausses fresques de la cathédrale de Lübeck durant les restaurations de l'après-guerre. Pendant ce temps, Oskar part pour la Pologne afin de fêter le cent septième anniversaire de sa grand-mère, celle des célèbres jupes (2), tandis qu'un équipage de cinq femmes s'embarque sur un bateau baptisé *La Nouvelle-Ilsebill* afin de mesurer la prolifération de méduses dans la Baltique et – prévenu par le Turbot – met le cap sur la cité engloutie de Vineta pour y fonder une utopie féministe.

On peut difficilement dire qu'il s'agit d'une narration linéaire : cela ressemble plutôt à des variations sur un thème. Grass nous donne différents schémas qui conduisent au « Big Bang », et cependant la vie continue. Les corps momifiés d'Oskar et de sa grand-mère sont vénérés par les rats dans une des églises de Gdansk, mais Oskar revient. La méduse chante une mise en garde aux cinq femmes pour qu'elles ne soient pas réduites en cendres, mais elles aussi reviendront de leur voyage. Cela montre bien ce que nous pensons tous de la guerre nucléaire : à la fois impossible et inévitable.

Le ton de *la Rate* va du poétique au burlesque, avec une bonne dose de satire vigoureuse. La maille la plus faible dans cette dense texture romanesque est l'histoire véridique de Malskat : Grass ne réussit pas à saisir l'analogie entre les « décevantes années 50 » en général et la politique allemande en particulier. Néanmoins, ce grand écrivain s'attaque ici à un vaste et important sujet.

E. F.

(1) Faussaire condamné après la guerre.

(2) La fameuse grand-mère aux multiples jupes superposées sous lesquelles a été conçu Oskar, le tambour.

La célébrité de l'Autrichien Thomas Bernhard

Irritation et fascination.

PAUVRE Thomas Bernhard ! Après avoir été si longtemps méconnu chez nous (qui connaît *Perturbations*, son chef-d'œuvre paru en France il y a plus de quinze ans ?), le voici aujourd'hui traduit et joué à tour de bras (1). Bref, la célébrité. Mais ne risque-t-elle pas de lui être plus fatale que l'injuste ignorance dont il fut la victime ?

Ecrivain impuissant, comme le héros de l'inoubliable *Platrière*, Rudolf, le narrateur de *Béton* a fixé, après une série de ratages, à Varsovie, à Lisbonne, sur les bords du lac de Garde, du Mondsee près de Salzbourg..., la date définitive, croit-il, de la mise en route de l'ouvrage qu'il se propose d'écrire sur Mendelssohn-Bartholdy, son musicien favori : le 27 janvier à 4 heures du matin. Comme on pouvait s'y attendre, tout se déroule autrement que prévu et nous voici partis dans un interminable soliloque, prétexte, pour l'auteur, à ressasser ses obsessions habituelles : imprécations contre l'Autriche, « *latrines de l'Europe, répugnantes, désolées et tout bonnement d'une inimaginable crasse* », dérision des entreprises humaines y compris l'art, responsabilité de la race canine, en raison de la domination qu'elle exerce sur les dictateurs (c'est bien connu), dans les malheurs et la ruine de millions d'hommes...

Prenant la fuite, Rudolf croit trouver un lieu plus propice à Palma-de-Majorque où, depuis six ans, une rame de papier vierge l'attend chaque fois à l'hôtel Melia, chambre 734, mais ce nouveau séjour ne sera pour lui que l'occasion d'une confrontation avec la mort, sous la forme du souvenir refoulé pendant longtemps d'un fait divers dérisoire et grotesque survenu trois ans plus tôt.

L'irritation le dispute souvent à la fascination chez le lecteur de Thomas Bernhard. Dans *le Neveu de Wittgenstein*, l'auteur réussissait à tenir le lecteur en haleine de la première à la dernière page. Dans *Béton*, le miracle commence à la page 131 pour s'achever vingt-sept pages plus loin, avec le livre.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **BÉTON, de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par Gilberte Lambrichs, Gallimard, 158 p., 64 F.**

(1) Trois pièces de Thomas Bernhard ont été au programme des théâtres parisiens, cette saison : *les Apparences sont trompeuses*, au Rond-Point ; *Au but*, à Boulogne-Billancourt ; *la Force de l'habitude*, au Théâtre de la Tempête.

Son dernier livre : « Alte Meister », maîtres anciens

ALTE MEISTER (Maîtres anciens), le dernier roman de Bernhard paru outre-Rhin, a pour protagonistes un musicologue octogénaire et génial, Reger, et un « savant en chambre », Atzbacher, occupé depuis des années à écrire un traité philosophique qu'il se refuse obstinément à publier.

Lieu symbolique de l'action (« *toute l'Autriche n'étant rien d'autre, en définitive, dixit* Bernhard, *qu'un musée d'histoire de l'art* ») : le Kunsthistorisches Museum de Vienne, et plus précisément la salle des Bordone où, depuis trente-six ans, Reger a l'habitude de s'installer tous les deux jours sur un banc, face à *l'Homme à la barbe blanche* du Tintoret (une œuvre qui, soit dit en passant, ne figure pas au catalogue dudit musée), et où, bien que ce ne fût pas le bon jour, il a invité Atzbacher à le retrouver. Remettant à plus tard les explications de cette convocation inopinée, le voici parti dans un monologue fleuve parsemé de coq-à-l'âne et de digressions incongrues sur l'art. Ayant découvert, à la suite de la mort de sa femme, l'impuissance tragique de celui-ci face à la mort, Reger a mis au point une méthode de salut consistant à tourner en dérision tout ce qu'il est convenu d'admirer.

De Dürer, « *prototype du nazi avant la lettre* », à Beethoven, dont « *les notes défilent comme pour une parade lugubre* », et à Heidegger, « *débile mental préalpin..., philosophe en pantoufles et en bonnet de nuit..., rapetissant tout ce qu'il y a de grand pour le rendre germano-digérable* », rien n'échappe au règlement de compte, pas même le pape, « *poupée fardée et madrée* ».

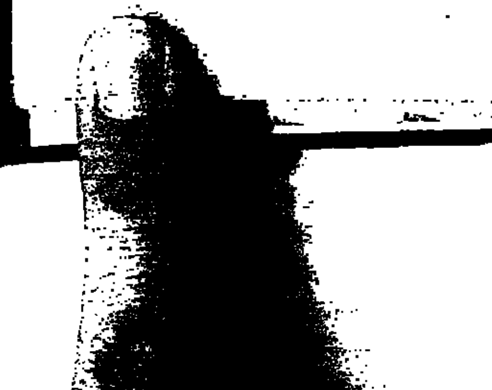
Nous ne saurons pas si la prédilection de Reger pour le Kunsthistorisches Museum tient au fait que ce lieu, avec l'hôtel Ambassador (qui l'emporte, en l'occurrence, pour la propreté des toilettes), est particulièrement propice à la création spirituelle, ou au fait que la température y convient à la délicatesse de sa peau, mais nous finirons par apprendre la vraie raison de la rencontre impromptue des deux hommes.

Dans une dernière pirouette, le récit (celui-ci porte le sous-titre *Comédie*) s'achève au Burgtheater, sur une représentation de *la Cruche cassée*, de Kleist, au demeurant exécrable.

Maîtres anciens n'est sans doute pas le chef-d'œuvre de Bernhard. Il se situe, en tout cas, à cent coudées au-dessus de *Béton*.

J.-L. R.

★ **ALTE MEISTER, Suhrkamp Verlag, 312 p. A paraître chez Gallimard.**



● ÉCRITS INTIMES

L'amour des lettres

(Suite de la page 15.)

La règle de conduite de l'honnête homme sera la règle d'or de l'écrivain : mettre le maximum d'intention et d'intensité dans le minimum de mots et d'émotions. C'est dire que la forme élue de l'écriture sera la maxime.

François Bott se livre avec bonheur à la seule passion qu'il s'accorde impunément, avec la pipe et le football : celle de l'aphorisme. Son texte, brillamment mimétique, ne pâlit point (et ce n'est pas un mince compliment) auprès des nombreuses et admirables citations dont il s'émaille, et qui nous proposent un festival permanent d'intelligence ironique. Mais, naturellement, ces faiblesses que le moraliste est si prompt à déceler chez les autres, ce sont les siennes. Les vertus qu'il lui plaît parfois d'y admirer, ce sont celles dont il se parerait volontiers. En bref, l'aphorisme est le moyen le plus commode de parler de soi. La maxime est l'envers rusé d'un aveu. Elle raconte, en faisant l'économie d'une confession. Elle est, au choix, une courtoisie ou une hypocrisie. Au terme de l'ouvrage, l'auteur lève enfin le masque sentencieux : sous le couvert de ces lettres à tous ces écrivains-miroir, il n'a jamais dialogué qu'avec sa propre image.

« *Cher détestable moi...* » La dernière missive, qui est le premier moteur du livre, Bott se l'adressera à lui-même. La sévérité du moraliste l'autorise à s'adonner aux délices du retour sur soi. A l'inverse de ses contemporains, il ne s'étale pas : il se condense. Il jette un coup d'œil rapide sur sa vie, pour la congédier : « *Je suis heureux de m'être séparé des personnages que vous étiez, car je me suis délivré d'une grande partie de vos craintes.* » Il s'écrit comme aux autres morts, à distance respectueuse. Mais, si « *insatisfait* » qu'il se déclare au bout du compte, la sagesse conquise lui accorde un satisfecit. Ce n'est pas à cet admirateur de La Rochefoucauld qu'on apprendra que vouloir se déprendre de soi est une ruse suprême de l'amour-propre. A lui comme aux autres, Bott envoie (et pourquoi pas ?) une lettre d'amour. Et d'humour.

SERGE DOUBROVSKY.




Baudelaire et Chandler.

La maison des écrivains est née

M. Jack Lang devait inaugurer, ce jeudi 6 mars, les nouveaux locaux du Centre national des lettres et la maison des écrivains. C'est un très bel hôtel du XVIIIe siècle, situé rue de Verneuil, dans le VIIe arrondissement de Paris – devenu le cœur de l'édition – qui sera donc, désormais, le lieu de soutien et de stimulation de l'activité littéraire. Une occasion pour le ministre et pour M. Jean Gattegno, le président du CNL, de souligner le développement considérable de cet organisme d'animation et d'aide à la création littéraire qui fête aussi ses dix ans ; un développement qui peut se symboliser en deux chiffres : entre 1976 et 1986, le budget du CNL est passé de 10 à 92 millions de francs.

L'occasion aussi d'une fête de la littérature à laquelle le lieu se prête magnifiquement et pour laquelle quelques grands noms des lettres françaises avaient accepté d'écrire des textes, lus au cours de la soirée par des comédiens.

Parmi ces textes inédits, des poèmes de Francis Ponge, de Georges Schéhadé et de Philippe Jaccottet, que nous publions aujourd'hui.

FRANCIS PONGE

De Amicis meis

Comme amis, il faut certainement reconnaître
Hamlet si génial, mon portrait, le seul qui me comprenne
dans tous les cas ; Jésus, tout à fait souriant, ce qu'il
faudrait être, mais il ne rit jamais ; Don
Quichotte si optimiste et si enthousiaste pour les
bonnes causes mais trop affairé, vraiment fatigant ;
Tobie, vraiment peu gênant, société extrêmement
digne d'être recherchée et qui ne lassera jamais ;
Dimitri toujours surprenant et émouvant mais
exigeant sans doute trop de participation à ses histoires : Enfin
Socrate oui le sage des sages, jamais encombrant sachant non
seulement sourire mais rire et pas apôtre mais toujours
là si on vient le trouver, et surprenant alors et n'ayant pas
besoin de nous, nous laissant libres, sachant se débrouiller tout
seul, peut-être un peu trop raisonneur mais non
c'est qu'on le provoque, une personnalité cependant. Et
les chiens (cependant trop brutalement bruyants quelquefois)
N'oublions pas Charlot.
Pas un Français n'a les qualités de cœur ou ne les
montre et c'est ce que j'aime de temps en temps, ces épanchements
sincères chez les Russes, nullement chrétiens, véritable vice,
« affection ».
Ni Montaigne, ni Racine, ni (oui La Fontaine les montre
quelquefois), ni Voltaire, ni Baudelaire (seulement amour
charnel chez lui). Peut-être Pascal mais il est surtout esprit fort,
écolier, supérieur en tout... Peut-être Rousseau mais l'égoïsme est
une tristesse pour lui. Verlaine, Hugo mais ils sont tellement
mauvais, sont si braillards, plus attendris qu'amoureux,
genre Faust.
Oui Tobie, occupé des choses tranquilles, futiles et sans danger.

L'œuf

L'œuf, dont la forme ne doit pas
nous faire oublier le contenu, bon
à gober (frais ou pourri selon les goûts),
c'est pourtant d'abord (surtout) une forme.
Il tient de la plus parfaite forme, la sphère,
encore améliorée pour son avènement,
son abdication, sa sortie ou sa fuite :
volume correspondant à l'ellipse,
à l'orbite des planètes.
Sphère encore perfectionnée (pour sa fuite)
lorsqu'elle rencontre une résistance.
Celle qui s'oppose à sa naissance au jour,
à son extirpation, son jaillissement,
son exorbitation.
L'effort exorbitant de la poule
produit l'œuf. L'œuf est un
succès exorbitant de la poule
ce zéro contient tout, sa...
Cette forme sort du cul, sphincter
élastique.

∴

Quelques jours avant Pâques,
j'ai produit l'œuf.
Pas loin du zéro.

PHILIPPE JACCOTTET

Deux poèmes d'été

1

Tous les blés flambent
et la brève alouette
est un fragment ascendant de ce feu.
Elle ne gravit tous les paliers de l'air
que parce que le sol est trop brûlant.
Il est une beauté que les yeux et les mains touchent
et qui fait faire au cœur un premier degré dans le chant.
Mais l'autre se dérobe et il faut s'élever plus haut
jusqu'à ce que nous autres ne voyions plus rien,
n'entendions plus rien,
la belle cible et le chasseur tenace
confondus dans la jubilation de la lumière.

2

Considérez le ciel solaire
à l'heure de l'extrême incandescence :
c'est là qu'il nous faut traverser.

Des barques croisent dans ce lac de lumière.

Aiguisez mieux votre regard :
vous les verrez franchir sans bruit cette brume éblouie
et, au-delà, s'ancrer dans les eaux de la nuit
pour y plonger éternellement leurs filets
dans les profondeurs.

GEORGES SCHÉHADÉ

Sur une montagne...

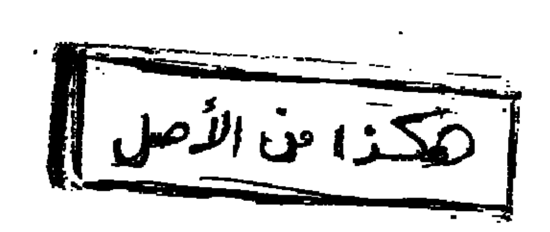
Sur une montagne où se déshabille le vent
Quand les troubadours de la lune
Un soir d'été
Auront joué nos cœurs aux dés
Dans ce pays d'infortune
Toi plus belle que jamais
Tu passeras dans la brume.

Les jeunes filles mortes d'amour...

Les jeunes filles mortes d'amour
Reviennent parfois dans les maisons
Elles s'asseoient sur des chaises longues
Et les lampes les suivent du regard

Elles courent alors vers les murs
A la recherche de leur ombre
Les miroirs détournent la tête
Et le silence reste sourd

Aux premières lueurs de l'aube
Elles regagnent les routes célestes
Portant au visage des masques risibles
Pour ne pas nous déchirer le cœur.



هكذا من الأصل

● ROMANS

Georges Hyvernaud ou la rage de maudire

L'auteur du* Wagon à vaches *avait été marqué à jamais par la guerre

« *POUR la plupart des historiens, l'histoire n'a pas d'odeur. Celle d'Hyvernaud pue la sueur, la peur, l'avilissement délibéré du prisonnier de guerre et donc de l'homme qu'il est aussi, qu'il est d'abord.* »

Cet extrait de la préface d'Etiemble au tome 2 des œuvres complètes de Georges Hyvernaud reflète bien l'univers de cet écrivain négligé par l'historiographie, et que les éditions Ramsay entreprennent justement de sortir de l'ombre.

Qui était Georges Hyvernaud ? Un greffier de l'absurde, avant tout, l'absurde qui avait pour lui le visage d'un oflag de Poméranie, où il passa les cinq années de guerre. Absurdité vécue par la suite à ras de misère quotidienne, dans une chambre de bonne d'où le narrateur du *Wagon à vaches*, Hyvernaud lui-même, jette à la face du monde bourgeois une dérision de bête blessée qu'il a la politesse de rendre humoristique, mais qui n'en est que plus âcre.

Cet « obscur acharnement de crabe »

Hyvernaud vivait en haine de ce que l'histoire, la guerre, « *l'état des choses* », avaient fait de lui. La détention l'avait marqué à jamais. Dans *le Wagon à vaches*, il a une manière de hargne qui le fait tourner sournoisement autour de sa personne, sans qu'on sache s'il va se tordre le cou ou y passer une main fourbue. Le suicide ? Mais pour s'y résoudre, encore eût-il fallu qu'il répudiât la part d'humanité qui demeurait en lui, sourde, insistante, cet « *obscur acharnement de crabe* » pour lequel il avait des tendresses inavouées.

Quand il n'inclinait pas à l'indulgence, les mots, seuls, en la puissance desquels il croyait à force de décrypter les graffiti des urinoirs, le soulageaient de son excédent d'amertume. Alors le verbe le gagnait. De Céline, il avait la crânerie, la manie de l'anathème et la rage de maudire, maudire cette existence entre poisse et pauvreté qui fut son lot à son retour d'Allemagne. De Jules Renard, la haine des grandes attitudes et le goût des portraits crus, comme taillés dans la chair. Et de nul autre que de lui-même, une humilité, une douceur envers les « *petites gens* » à qui il semblait dire : « *Relevez-vous !* »





BERENICE CLEEVE.

Dans *le Wagon à vaches* – les vaches désignant les prisonniers qu'on acheminait vers les camps, – il n'y a que des hommes « *empêtrés dans les replis d'un malheur informe* », et dont les jours s'achèvent « *en bruits d'eau, en larmes d'enfant et en prières du soir* ». C'est à cela que la guerre avait laissé place. On se les figure pareils au père du narrateur, piétinant seul derrière un corbillard – mais « *le cercueil qu'il avait suivi n'était pas le bon* ».

« La fatalité sans majuscule »

Hyvernaud ne donne rien d'autre à voir que cette infortune un peu ridicule, ce lent passage du malheur lourd qu'accompagne en sourdine « *le petit bruit obstiné que fait la vie* ». Un andante sans majesté. Une musique doucereuse, rompue à intervalles réguliers par le souvenir des wagons de détenus qui « *coulent comme de lents vers gris sur le visage mort de l'Europe* ». Et puis, de nouveau, la « *vacherie quotidienne* » : « *On n'a plus de drames, nous autres. Que des ennuis, des embêtements. La fatalité sans majuscule. Pas le Destin des vieilles tragédies, avec son visage de pierre. Nous autres, on n'a droit qu'à une fatalité miteuse et déglinguée. Au wagon à vaches.* »

Georges Hyvernaud est mort le 24 mars 1983. Il laisse un certain nombre d'inédits qui seront réunis dans les troisième et quatrième volumes de ses œuvres complètes, à paraître.

VINCENT LANDEL.

★ **LE WAGON A VACHES, œuvres complètes, tome 2, de Georges Hyvernaud, Ramsay, 241 p., 92 F.**

– La première édition de ce livre, par Denoël, date de 1954. Elle venait après la parution de *la Peau et les Os* (Scorpion, 1949).

Le Clezio dans ses îles

(Suite de la page 15.)

Le Clézio n'a pas retrouvé son grand-père, mais il a découvert bien davantage : le sens même de son aventure, le centre de son désir et la perfection de son accomplissement. Et plus loin, plus profond encore : l'écho présent, concret de ses propres origines, à lui, Jean-Marie-Gustave, et de son aventure humaine : « *En moi, de plus loin que je me souvienne, il y a eu ce bruit, ce rêve – bruit de mer, bruit de vent dans les voiles du Segunder, coups de pics dans les pierres de l'île lointaine, et aussi : bruit de paroles, contant la légende de ce trésor immense entr'aperçu, frôlé, perdu à nouveau dans l'immensité du néant... Le vertige que je ressens alors est celui d'un homme qui ayant cru à son libre arbitre découvre soudain le dessein qui l'anime et s'aperçoit soudain que ses pensées et ses actes, ses rêves même, viennent d'avant sa propre naissance et servent à terminer une œuvre dont il n'est que le dernier instant.* »

On a beaucoup écrit, on écrit beaucoup sur les voyages et sur les transformations qu'ils opèrent chez ceux qui les entreprennent. Le genre a ses classiques, comme *l'Afrique fantôme*, de Michel Leiris ou *Tristes Tropiques*, de Claude Lévi-Strauss. Il faudra, je crois, y ajouter le *Voyage à Rodrigues*, tout simplement parce que Le Clézio y décrit un espace nouveau qui n'apparaîtra jamais sur les atlas les plus précis : à force de pureté – et cela vaut aussi pour le style – de rigueur, de patience et d'attention, il écrit les premiers chapitres d'une géographie à la fois intérieure et universelle, unique, personnelle et liée dans le même temps à l'éternité du cosmos et aux passions des hommes qui s'y débattent depuis quelque temps.

Des passions qui, lorsqu'elles sont vraies et fortes, peuvent être aussi belles, aussi essentielles que le vent, le soleil ou la mer : « *C'est le désir des hommes qui fait brûler le feu des trésors.* »

PIERRE LEPAPE.

Agota Kristof et ses « monstres »

Le monde mis en scène par deux jumeaux.

D'UN côté, la volonté de redéfinir toutes choses, de retrouver l'élémentaire, ce que les jumeaux, héros du livre, nomment les « *objets indispensables* », de l'autre côté, le combat contre la perte du sens et de la liberté.

Agota Kristof, dans ce premier roman, se trouve ainsi à la charnière de deux mondes, deux imaginaires : l'Ouest intimiste et l'Est politique. Et son livre, du coup, rend un son étonnamment neuf.

L'histoire se passe durant une guerre, dans une campagne, près d'une grande ville occupée par l'ennemi, nazi sans doute, et qu'on a fuie.

Une malédiction ambulante

Une femme confie ses enfants à sa mère. Celle-ci les accueille mal, mais elle consent à les garder. Elle les appelle « fils de chienne ». Au village, on l'appelle « la sorcière », on dit qu'elle a empoisonné son mari. Elle est très sale, terrible, elle travaille dur et, le soir, quand elle a bu, elle se met à parler une langue étrangère, toute seule, puis elle pleure. Amorale, exclusivement occupée à se nourrir, sans âme peut-être, elle est apte à survivre, sans être vraiment dans le camp des vainqueurs. Retournée aux sources de l'humaine condition, archaïque et prémonitoire, cette femme est une malédiction ambulante. Elle tue, vole, trahit sans la moindre hésitation. Sauf qu'un jour, voyant passer le troupeau humain qu'on déporte, elle offre des pommes, et manque y laisser sa peau.

Les jumeaux consignent cette terrible histoire. Livrés à l'âpre vieille, au dur hiver, à la faim, à la guerre, ils se composent une existence ; ils apprennent qu'il est vain de se rebeller, qu'il est bon de nourrir les bêtes, d'arroser le jardin, de cueillir les fruits, de casser le bois, de charger la brouette, de faire, enfin, tous les gestes nécessaires. Quand c'est fini, la grand-mère s'arrête. Eux continuent. Rédigent le grand cahier, font des exercices d'endurcissement du corps pour ne plus être vulnérables. Exercices d'immobilité, ou de cruauté.

Ils observent aussi les adultes, leurs faiblesses, leur goût du scandale, leurs tricheries. Ils apprennent à ne pas dire la vérité quand c'est inutile. A faire face aux interrogatoires de la police, à utiliser les gens comme des « *objets indispensables* » mais en certaines circonstances, et pour un temps limité. Monstrueux, intelligents.

De sa manière méthodique et tenace, dans un style qui ne craint ni les répétitions ni les définitions, Agota Kristof crée un univers : le monde comme il court à sa perte, mis en scène par deux jumeaux et une vieille qui en appliquent les règles inavouées, sans crainte et sans honte. Et surtout sans faiblir. Ils sont inhumains, et porteurs néanmoins de l'étincelle qui fait que les hommes résistent aux terreurs et aux oppressions.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE GRAND CAHIER, d'Agota Kristof, Seuil, 191 p. 69 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Voici, je trouve, un très beau roman

(Suite de la page 15.)

J'OUBLIAIS : les vrais acteurs, aussi, font des apparitions. Napoléon revient d'Egypte, Murat occupe Vienne, Beethoven dirige la première de *Fidelio*, le prince de Ligne débite ses paradoxes d'une luminosité terrifiante.

Les sans-grade font mieux que décorer le fond des champs de bataille. On les voit en guenilles sous les insignes noircis de sang caillé. Les ottomans creusent leurs galeries de boue. Les chevaux éventrés reniflent leurs propres tripes. Les poux sautent d'une paillasse à l'autre. Car la guerre, c'est d'abord un immense brassage de parasites apatrides ; rappelez-vous le messager de Marathon, dans Thucydide, qui, déjà, se grattait sous les cnémides...

Ce qui n'empêche pas les bals de tourner, ni les saisons. Les châteaux regorgent de trumeaux, de colliers, et les collines de bourgeons perçant sous les cristaux. Chaque village se reconnaît à sa nuance de gris terreux, à son patois, à ses relents. Le ciel n'est pas oublié : aubes jaunies par la poudre, couchants écarlates. Gilles Lapouge écrit une des proses les plus sensuelles depuis Giono, à qui, décidément, fait beaucoup penser ce mélange de gravure d'époque et de vie au ras des meules, des peaux. Ah, cette dégringolade joyeuse, de l'Arlberg vers les terrasses roses de Gênes !

L'ÉPOQUE était aux idées vastes en même temps qu'aux violences et aux passions. Hölderlin et Novalis disputent l'attention aux tueurs chamarrés. Que penser des sauvageries d'alors, terriblement annonciatrices ? Qu'aucun raffinement ne les prévient, que la culture les justifie et les pare de hauts motifs, au lieu de les réduire à leurs enjeux minuscules !

Deux réflexions générales courent le long des aventures particulières : que l'on peut vivre et mourir par procuration, et que l'histoire, n'en déplaise aux philosophies montantes, n'a pas de sens. Au fait, est-ce un hasard si, à quelques jours d'intervalle, des écrivains aussi différents que Jacques Laurent, Jorge Semprun et Gilles Lapouge tiennent à mettre en roman l'inanité de toute rationalité en histoire ?

Pour les personnages de Lapouge, « *il n'est rien advenu* » entre les champs Catalauniques (451) et Wagram (1809). Aussi vrai que « *les Alpes sont là* », comme disait Hegel, la chronique que les hommes tentent d'écrire dans ces vallées sans cesse conquises et reconquises tient du palimpseste, de la boulette de papier mâché. L'utopie ne peut que crier sa haine de l'histoire. A voir Napoléon se changer en Attila venu de l'Ouest, se servir de la lumière comme d'autres de l'ombre, à la façon des dieux de Bahia, comment ne pas croire à une autonomie du Mal, à un Dieu supplanté, à un Satan agissant, lui aussi, par procuration !

J'AI parlé de prose piaffante ; c'est mieux encore. Les mots sont choisis sans être précieux, rares en restant familiers. Ils forment, en soi, un des charmes de lecture, par une adéquation nuancée et tranquille dont notre époque de basique pompier perd le secret.

Le rythme de la phrase s'ajoute aux suggestions puissantes des images. Tantôt la description imite la densité des parfums que réveille une friction, la lecture jouant le rôle de cette friction ; tantôt la période s'allonge, caracole. De Stendhal-Giraudoux, on passe à Hugo-Aragon. C'est net vers la page 200. Le souffle s'enfle, juste au moment où les mouvements de troupes l'emportent sur ceux du cœur, le canon sur les baisers, les saccades de mort sur celles de vie.

Dès lors, l'Europe se regarde perdre son sang, comme ce stoïcien grec qui interrompait, par curiosité, son agonie volontaire, ou comme Brotteaux des Islettes, qui montait à la guillotine en lisant des odes d'Horace. *La Bataille de Wagram* est à la hauteur de cette immolation, aussi grandiose et insensée qu'un crépuscule sur les Carpates.

★ **LA BATAILLE DE WAGRAM, de Gilles Lapouge, Flammarion, 312 p., 89 F.**

société

Cinq évêques français s'associent à un texte contre la dissuasion nucléaire

Trois ans après la prise de position des évêques français et de la Fédération protestante de France sur les questions de défense, cinq évêques, des mouvements chrétiens et 600 personnalités environ, catholiques et protestantes, ont rendu public le mercredi 5 mars un document intitulé : *La Paix autrement : se défendre sans se renier.*

La question de la dissuasion nucléaire n'en finit pas de faire des vagues chez les chrétiens. Le texte *Gagner la paix*, adopté le 8 novembre 1983 par les évêques français, soupçonné d'être la copie conforme de la thèse gouvernementale, avait soulevé un tollé dans une partie de l'opinion catholique.

Au même moment, défendant des positions diamétralement opposées, favorable en particulier à un désarmement unilatéral, l'assemblée du protestantisme français de La Rochelle avait été aussi largement contestée.

Les évêques ne fermaient cependant pas la porte au débat : « *Bien des points*, écrivaient-ils en 1983, *restent à explorer, bien des champs restent ouverts où de légitimes divergences peuvent et doivent s'affronter.* » Depuis, des catholiques et des protestants se sont engouffrés dans la brèche, à la suite notamment d'un « *appel aux chrétiens* » lancé, en mai 1984, par six prêtres, religieux et laïcs (1).

Après deux ans de travail et des navettes successives, le texte final, intitulé *La Paix autrement : se défendre sans se renier*, a déjà recueilli 600 signatures de responsables de mouvements d'Eglise, de théologiens, d'universitaires, catholiques ou protestants, et de cinq évêques : Mgr Guy Herbulot (Corbeil), Mgr Yves Bescond (auxiliaire de Meaux et Melun), Mgr Jacques Gaillot (Evreux), Mgr Eugène Lecrosnier (Belfort) et Mgr Jean Rémond (Mission de France).

Non à la « logique de détresse »

En 1983 à Lourdes, huit évêques avaient voté contre le texte *Gagner la paix*, mais jusqu'à présent aucun n'avait apporté sa caution à une démarche aussi engagée, allant à contre-courant des positions officiellement défendues par l'épiscopat.

Au-delà du « *ferme refus* » opposé à la doctrine française de dissuasion nucléaire, *La Paix autrement* se distingue sur un point capital – la moralité de la menace nucléaire – du document de 1983. Ses auteurs récusent la position prise alors, au nom de la « logique de détresse », par les évêques français, à savoir la distinction entre la « *menace* » et l'« *emploi* » de l'arme nucléaire, qui, disaient-ils, est « *à la base de tout dissuasion* ». L'utilisation de l'arme n'est pas moralement admissible. La menace, si.

Forts de la position prise en mai 1983 par l'épiscopat américain, les « chrétiens-critiques » français font valoir qu'il n'est pas possible d'amorcer un processus dont on sait qu'il ne pourra pas être maîtrisé. Pour eux, la menace nucléaire est aussi moralement inadmissible que l'emploi de l'arme : « *Une nation n'a pas le droit de menacer de faire quelque chose qu'elle n'a jamais le droit de faire. Elle n'a pas le droit de posséder des armes qu'elle n'aura jamais le droit d'utiliser.* »

Pour le reste, *La Paix autrement* reprend une argumentation classique sur le retard technologique pris par la force de frappe française, avec, notamment, l'apparition de moyens de détection de sous-marins nucléaires en plongée ou le développement de systèmes spatiaux anti-missiles (guerre de l'espace) : « *La crédibilité du système nucléaire français de défense n'est pas garantie pour l'avenir.* »

Ses auteurs rejettent la tentation du « *pacifisme* », car c'est « *se résigner à l'injustice et à l'asservissement* ». Ils proposent, néanmoins, une « *désescalade* », amorcée par un « *gel* » de la production nucléaire et la création de zones dénucléarisées. Cependant, leur texte n'est pas très explicite sur les moyens de la « *dissuasion civile non violente* », proposée comme alternative à la politique actuelle. C'est moins le « réalisme » des solutions qui semble avoir intéressé les signataires que la nécessité de faire sauter le verrou dans une matière qui n'est pas débattue sur la place publique.

HENRI TINCQ.

(1) Il s'agit de Bernard Quelquejeu, dominicain ; Christian Mellon, jésuite ; Bernard Boudouresques, prêtre de la Mission de France ; Pierre Toulat, secrétaire de la commission Justice et Paix, et de deux animateurs du mouvement Vie nouvelle, Christophe Deltombe et Philippe Warnier. Le texte de *La Paix autrement* est disponible au 60, rue de Rome, 75008 Paris.

LES IRLANDAIS DE VINCENNES ET LES VENTES D'ARMES A L'IRAN

M. Charles Hernu : Il n'est pas sain de « sortir » des affaires de ce genre

M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, a déclaré, dans la soirée du mercredi 5 mars, lors de l'émission « Découvertes » sur Europe 1, qu'il avait décidé de classer « *secret défense* » *(...) la seconde partie du rapport du général Boyé* » sur l'affaire des Irlandais de Vincennes « *en raison des aspects strictement militaires qu'elle contenait* ». (*le Monde* du 5 mars).

M. Hernu a affirmé qu'il était « *erroné de dire que le rapport a été classifié afin d'empêcher sa transmission au juge d'instruction* ». « *Le juge*, a-t-il déclaré, *a été informé oralement de toutes les informations contenues dans le rapport (...), il en a pris connaissance le 9 juin.* »

L'ancien ministre a indiqué que c'est le 8 juin 1983 que le général Boyé, alors inspecteur général de gendarmerie, lui avait remis « *le seul* » et unique exemplaire de son rapport. Le document, a dit M. Hernu, était rédigé « *en deux parties : la première consacrée à des éléments de faits relatifs à l'action des gendarmes* ». La seconde concernait « *strictement des aspects militaires de la gendarmerie et de la défense nationale, avec des passages relatifs à la lutte contre le terrorisme* ». C'est pourquoi, a-t-il affirmé, « *j'ai jugé en conscience que cette seconde partie, en raison de ce qu'elle contenait, devait être classifiée « secret défense »*.

Faisant à la fois référence aux Irlandais de Vincennes et aux ventes d'armes à l'Iran par la France, M. Hernu a enfin estimé qu'il n'était « *pas sain de « sortir » des affaires de ce genre* » s'il y avait « *des arrière-pensées* ». « *Il y a un tel consentement dans notre pays*, a-t-il dit, *sur les problèmes de sécurité et de la défense que ceux qui veulent déstabiliser les armées et le pays ont tort.* »

[M. Charles Hernu, qui confirme, s'il en était besoin, l'authenticité des extraits du rapport du général Boyé publiés dans *le Monde* du 5 mars, avait demandé qu'il n'y en ait qu'un seul exemplaire, remis au ministre et à lui seul. Mais, conformément aux traditions administratives de la gendarmerie, le général Boyé a scrupuleusement déposé deux copies de son rapport à l'inspection générale de la gendarmerie, et l'exemplaire destiné au ministre a été emporté par M. Hernu lors de son départ du ministère de la défense.

Le juge d'instruction chargé des suites de l'affaire des Irlandais de Vincennes, M. Alain Verleene, n'a jamais eu officiellement connaissance de l'intégralité du rapport du général Boyé. Au nom du « secret défense », il s'est encore vu refuser récemment la communication de la seconde partie, qui aborde les responsabilités individuelles et concerne par conséquent le dossier qu'il instruit.]

M. Quilès : au-delà des fausses querelles

(Suite de la première page.)

Il s'agit là d'une fausse querelle pour deux raisons :

a) Avant de réaliser le missile SX, il conviendrait de démontrer que notre composante sous-marine pourrait à terme ne plus être invulnérable. Or les décisions prises récemment sur le lancement d'un nouveau type de sous-marin d'une très grande discrétion acoustique et sur la modernisation des têtes nucléaires et des missiles emportés rendent invraisemblable, pour très longtemps encore, la destruction simultanée de l'ensemble de nos sous-marins et garantissent la crédibilité de cette composante.

b) Le programme SX a été envisagé dans les années 70. Il ne tient pas compte du renforcement des défenses antimissiles et de l'émergence éventuelle d'une défense spatiale. Prendre une décision aujourd'hui ne serait pas sage, d'autant que le coût de ce programme est de plus de 30 milliards.

Le gouvernement n'est pas opposé par principe à l'existence d'une deuxième composante. Il estime simplement qu'avant de trancher en faveur de tel ou tel projet, il convient d'être assuré qu'il réponde au contexte stratégique futur. Les incertitudes actuelles ont conduit le gouvernement à laisser ouvert l'éventail des options, tout en s'y préparant : missiles balistiques fixes ou mobiles, missiles de croisière, missiles à tir tendu.

2. – La bombe à neutrons :

Contrairement à ce qu'avance M. Giscard d'Estaing, la préparation de cette arme n'était pas achevée en 1982. Nos recherches viennent d'aboutir. Comme le gouvernement l'a toujours dit, la décision de fabrication est à prendre au cours de l'année 1986, pour être au rendez-vous de 1992, date de l'entrée en service du missile Hadès. Il n'y a donc ni retard ni hostilité de principe : François Mitterrand vient d'ailleurs de rappeler qu'il ordonnerait « *la mise en œuvre de l'arme neutronique et de toute autre s'il est prouvé qu'aucune négociation sur le désarmement n'aboutit* ».

3. – La participation de la France à l'IDS :

Alors que la plate-forme de l'opposition propose d'arriver « *à une position européenne sur la participation à l'IDS* », MM. Giscard d'Estaing et Chirac se situent désormais nettement en retrait. Ils ne proposent pas aujourd'hui, pas plus que MM. Debré, Couve de Murville, Messmer, Barre, que la France participe en tant que telle à l'IDS car ils reconnaissent désormais que ce projet américain ne répond pas au besoin de sécurité propre à l'Europe. Ils forment simplement le vœu que les entreprises françaises puissent librement participer à ce programme. Or il n'y a aucun obstacle à cela, ainsi que je l'ai dit publiquement en de multiples occasions.

Quant à la recherche d'une position européenne commune sur l'IDS, je rappellerai simplement qu'elle a déjà eu lieu par la création au sein de l'UEO d'un groupe de travail spécifique. La France y a joué un rôle essentiel.

4. – L'effort de défense et l'équipement de nos forces :

En francs constants 1981, les crédits consacrés à la défense ont atteint 665 milliards de francs entre 1977 et 1981, contre 751 milliards entre 1982 et 1986. Ainsi, les armées ont vu leur pouvoir d'achat augmenter de 86 milliards en cinq ans. Elles ont donc bénéficié de l'équivalent d'un budget supplémentaire d'équipement au cours de la législature ! Qui peut sérieusement prétendre que le gouvernement actuel aurait laissé se dégrader l'équipement de nos forces ?

Grâce à l'effort financier consenti, une cinquantaine de nouveaux programmes ont été lancé, parmi lesquels je relèverai : le sous-marin nucléaire lanceur d'engins de nouvelle génération; le porte-avions à propulsion nucléaire (que l'opposition avait promis de lancer en 1975) le porte-avions nucléaire, pour lequel 600 millions auront été dépensés entre 1981 et 1986; le char Leclerc, qui succèdera à l'AMX-30 à partir de 1991 et pour lequel nous avons déjà dépensé plus de 1,4 milliard de francs en quatre ans... Autre chiffre significatif qui réduit à néant des critiques mal fondées : le parc de Jaguar, de Mirage-F1 et de Mirage-2000 était de 263 avions fin 1980 ; il est de 374 avions fin 1985.

5. – Le satellite d'observation militaire :

Contrairement à ce qu'affirme M. Chirac dans *le Monde* du 28 février, le programme de satellite d'observation militaire a été lancé en 1986 pour une entrée en service en 1992. Des études très poussées ont été conduites au cours des cinq dernières années. Elles permettront au satellite Hélios d'atteindre des performances très supérieures à ce qui était prévu initialement, et de mieux répondre aux exigences de l'observation militaire.

6. – L'avion de combat européen :

M. Chirac reproche au gouvernement de se trouver « *piteusement seul et à l'écart du projet d'avion européen* ». Il devrait connaître les efforts que nous avions déployés pour favoriser, malgré les pesanteurs nationales, la poursuite en commun des programmes d'armement. Notre armée de l'air avait besoin d'un avion pesant 8,5 tonnes ; l'accord final entre Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne s'est réalisé sur un projet d'avion de 9,75 tonnes. D'après certaines informations, il semble que l'on s'acheminerait vers un avion d'environ 12,5 tonnes. Or, comme M. Debré, j'estime que les programmes d'armement doivent, y compris lorsqu'ils sont menés en coopération, répondre prioritairement aux besoins de nos forces.

7. – La réorganisation de l'armée de terre et la création de la Force d'action rapide (FAR) :

Ni M. Chirac ni M. Giscard d'Estaing ne proposent de revenir sur la création de la FAR et de la division aéromobile, mises sur pied en 1985. Je tiens à le relever, car tant le RPR que l'UDF continuent dans leurs programmes à critiquer cette importante réforme, et leur plate-forme prévoit l'éclatement en deux ensembles distincts de la FAR ; curieuse proposition, alors que les chefs d'état-major français approuvent sans réserve sa création, de même que plusieurs hauts responsables étrangers (en dernier lieu, le général Rogers, commandant en chef des forces de l'alliance atlantique en Europe). Si l'on est logique, on ne peut à la fois vouloir le renforcement de la défense de l'Europe et une concertation accrue avec l'Allemagne sur les questions de défense, et en refuser l'un des moyens essentiels, la FAR.

Contradictions et dérives de l'opposition

Si l'on examine les discours et les programmes récents de l'opposition sur le thème de la défense, il est particulièrement difficile de s'y retrouver. Qu'on en juge :

1. – Le volume des effectifs :

L'UDF réclame le maintien des effectifs actuels et une armée de terre de plus de 300 000 hommes. Des personnalités du RPR, comme M. Messmer, ou plus récemment M. Fillon, ne cessent de répéter que la diminution des effectifs est inéluctable. Ils envisagent une réduction drastique concernant aussi bien l'armée de terre que les services communs de la défense et les arsenaux de l'Etat.

2. – La durée du service national :

Les programmes de l'UDF affirment depuis plusieurs années que la durée du service militaire ne saurait être inférieure à 12 mois. Ce serait, disent-ils, un non-sens. Des personnalités du RPR se sont également prononcées en ce sens, M. Debré et M. Bourges notamment. A l'inverse, MM. Messmer et Fillon proposent de transformer radicalement le service national, le premier pour en faire un acte de volontariat, le second pour introduire une certaine flexibilité dans la durée de ce service.

Ni M. Chirac ni M. Giscard d'Estaing ni la plate-forme de l'opposition ne prennent explicitement position sur ces dossiers difficiles.

3. – Le budget de la défense :

L'UDF proposait encore tout récemment que le budget de la défense atteigne 4,5 % du produit intérieur brut marchand (PIBM) dans les plus brefs délais, c'est-à-dire qu'il soit accru de 30 milliards. Et chacun se souvient qu'en 1984, le RPR avait même avancé le chiffre de 5 % du produit national brut, c'est-à-dire 72 milliards de plus qu'aujourd'hui ! En 1985, on se contentait, au RPR et à l'UDF, d'une augmentation annuelle de 4 % en volume, soit 6 milliards de francs constants. Aujourd'hui, la plate-forme de l'opposition se limite à un objectif de 4 % du PIBM « *dès que possible* ». Etonnant recul et curieuse incohérence, puisque l'opposition continue à faire miroiter un fort accroissement des équipements militaires, au cas où elle arriverait au pouvoir.

4. – L'emploi de l'armement nucléaire préstratégique :

L'utilisation de notre armement nucléaire préstratégique ne peut s'envisager que comme « ultime avertissement » avant le déclenchement d'une riposte stratégique. Notre pays a toujours refusé que l'arme nucléaire devienne une arme du champ de bataille.

Or M. Giscard d'Estaing et M. Chirac proposent aux Français d'abandonner cette doctrine, qui est celle de la France depuis 1962, et d'admettre deux niveaux distincts de dissuasion nucléaire. La dissuasion stratégique resterait réservée à la défense de la France et de ses intérêts vitaux. En complément, serait offerte à nos alliés et voisins (1) une dissuasion de « riposte autonome à l'invasion », incluant notamment l'utilisation de la bombe à neutrons sur le territoire de la RFA ou du Bénélux. On nous suggère donc, de fait, d'accepter l'éventualité d'une bataille nucléaire en Europe. C'est une dérive doctrinale qu'il ne faut pas sous-estimer, puisque la France se trouverait automatiquement engagée avec une partie de son armement nucléaire dès que la « *frontière de l'Est aurait été franchie* », pour reprendre les termes de M. Giscard d'Estaing.

Les vrais débats

Une telle inflexion me paraît grave dans la mesure où elle est proposée *sans que* ses implications soient exposées aux Français. Cette question, comme quelques autres que je voudrais maintenant évoquer, mérite une réflexion approfondie car il y va de l'avenir de *notre sécurité* :

1. – *Le monde s'achemine-t-il vers un nouvel ordre stratégique ?*

L'émergence de nouvelles technologies, l'utilisation accrue de l'espace, les conséquences à long terme de l'IDS sur la part respective des armements offensifs et défensifs dans la panoplie nucléaire des super grands, la perspective d'un désarmement concerté conduiront-elles à des relations stratégiques plus stables ou plus instables ? Comment la France peut-elle se préparer à répondre au mieux à chacune de ces deux hypothèses ?

2. – Quel projet pour la défense de l'Europe ?

Si chacun s'accorde à penser que l'Europe doit recouvrer la maîtrise de sa sécurité, selon quel cheminement et quelles modalités concrètes y parvenir ? Au-delà de la relance de la coopération en matière d'armement, de la création de la FAR et du renforcement du dialogue franco-allemand en matière de sécurité, quelle voie concrète pouvons-nous emprunter ? J'ai pour ma part le sentiment que toute réponse passera désormais inévitablement par la construction de l'Europe politique.

3. – Quel effort budgétaire pour notre défense ?

Au moment où l'opinion s'accorde pour réduire les impôts et les dépenses publiques, le prélèvement budgétaire au profit de la défense peut-il être durablement accru sans sacrifier les équipements civils nécessaires à la modernisation du pays et sans remettre en cause le consensus des Français sur leur défense ? Dans l'affirmative, comment financer ce surplus de dépenses ?

∴

Depuis cinq ans, sous l'impulsion du président de la République, notre politique de défense a été claire et résolue. Elle a consisté à maintenir la crédibilité de notre dissuasion nucléaire. Elle a accru notre capacité d'intervention extérieure et en prépare le renouvellement. Elle a lancé les programmes spatiaux qui nous faisaient défaut. Elle a contribué au renforcement de la sécurité en Europe. Parce qu'elle s'est appuyée sur quatre points d'accord qui réunissent les Français au-delà des clivages partisans, elle a répondu à leur attente. C'est dans cette voie qu'il faut continuer.

PAUL QUILÈS.

(1) Il est intéressant de noter qu'ils ne nous l'ont jamais demandé.

ÉDUCATION

Vers l'évaluation des lycées

Le « comité d'évaluation et de perfectionnement des lycées », dont la création avait été souhaitée par le Collège de France et décidée par le président de la République (*le Monde* du 15 mai 1985) sur le modèle du Comité national d'évaluation des universités, pourrait être mis en place avant le 16 mars. Un projet d'arrêté en ce sens est actuellement soumis à la concertation au ministère de l'éducation nationale.

La mission du comité consisterait à analyser l'efficacité de certains lycées choisis sur un échantillon d'établissements placés dans des situations comparables (lycées de centre-ville, lycées accueillant des migrants, lycées à dominante technologique...), et à publier des recommandations.

MÉDECINE

Deux cent internes sans hôpital

Le Conseil d'Etat a maintenu, mercredi 5 mars, l'annulation des résultats du concours d'internat en médecine « C » de spécialité de la région Nord-Est, qui avait eu lieu les 25 et 26 octobre 1984. Les résultats du concours avaient déjà été annulés par un jugement du tribunal administratif de Nancy, le 25 juillet 1985. En poste depuis plus de dix mois, quelque deux cents internes de la région Nord-Est se trouvent ainsi sans statut juridique et, finalement, sans autorisation d'exercer à l'hôpital. – *(Corresp.)*

MISSILE

6 000 kilomètres de portée pour le M 4

Lancé mardi soir 4 mars depuis le centre d'essais des Landes en direction des Açores en Atlantique, un missile expérimental M 4, équipé de sa charge militaire (rendue inerte pour l'occasion), a atteint la distance de 6 000 kilomètres. Le missile mer-sol M 4 équipe actuellement le sous-marin nucléaire l'*Inflexible* et, en situation opérationnelle, il transporte jusqu'à six têtes explosives à trajectoire indépendante dans le temps ou dans l'espace. Progressivement, d'ici à 1992, tous les autres sous-marins nucléaires français, à l'exception du *Redoutable*, en seront armés. A l'origine, la portée du M 4 était estimée à 4 000 kilomètres.

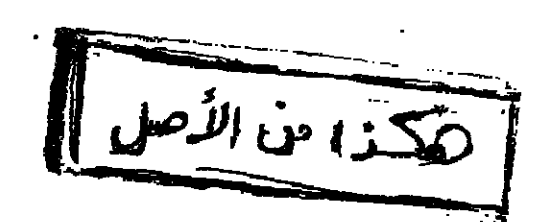
RELIGION

Un pas vers les Anglicans

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le dialogue catholique-anglican. Président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, le cardinal Willebrands vient d'émettre la possibilité d'un changement d'attitude de l'Eglise catholique sur la question du sacerdoce anglican. Dans une lettre, publiée le jeudi 6 mars dans *l'Osservatore romano*, il évoque la levée de l'invalidation des ordinations anglicanes, si le dialogue œcuménique actuellement mené aboutit à des positions communes sur la célébration de l'eucharistie, le ministère des prêtres et des évêques.

Les deux coprésidents de la Commission internationale de dialogue, Mgr Marc Santer, évêque anglican de Kensington, et Mgr Cormac Murphy O'Connor, évêque catholique de Brighton, ont affirmé, au cours d'une conférence de presse à Londres, que c'est la première fois que Rome soulevait cette éventualité d'une reconnaissance des prêtres anglicans





JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE L'ARDÈCHE

Pascal Blanc muré dans le silence

Accusé de trois assassinats, Pascal Blanc, qui n'a jamais cherché à nier ses responsabilités, a refusé de répéter ce qu'il avait déclaré à l'instruction.

De notre envoyé spécial

Privas. – Hâtivement désigné comme le « tueur fou de l'Ardèche », Pascal Blanc comparaît devant les assises de ce département presque un mois après avoir été condamné à douze années de réclusion criminelle par les assises du Puy-de-Dôme pour le premier de ses quatre crimes (*le Monde* du 11 février).

La préméditation n'avait pas été retenue pour expliquer la mort de Mme Michèle Petit, la directrice du foyer de Crevant-Laveine, que Pascal Blanc avait fréquenté dans son enfance durant sept ans, et qu'il avait retrouvée pour une nuit funeste, le 22 juillet 1982. En revanche, la préméditation est retenue par l'accusation pour la mort d'un couple de jeunes campeurs nancéiens assassinés le 8 avril 1983 dans un bois ardéchois, comme pour celle d'un Marseillais de vingt-six ans tué le 5 juillet de la même année à Roclés (Lozère).

Pascal Blanc n'a guère changé dans son attitude depuis son premier procès à Riom. Il reste enfermé dans un mutisme quasiment absolu, suivant les débats dans une apparente indifférence, répugnant même à évoquer les événements de sa vie qui avaient atténué les traits de sa lourde biographie devant la juridiction précédente. Comme s'il se moquait de la peine de prison à perpétuité qui le menace. Il n'a d'ailleurs jamais cherché à nier ses responsabilités depuis son arrestation, le 31 juillet 1983, dans un jardin public du Mont-Dore. Tout le procès est construit sur le matériau de ses aveux, livrés sans réticence, au cours de l'instruction, même s'il a pu mentir sur des détails. Aucun de ses crimes n'a eu de témoins.

Au cours de cette première journée d'audience, la seule surprise est venue du refus de Pascal Blanc de s'exprimer à nouveau sur les faits. *« Je ne suis pas capable de répéter ce que j'ai déclaré à l'instruction »*, dit-il au président, M. Pierre-Henri Roche.

Douceur et violence

L'interruption de séance sollicitée par Mes Buffard et Deschamps pour tenter d'infléchir la position de leur client n'allait rien changer à cette volonté de se murer dans le silence. S'agit-il d'un éclair de remords à la faveur des témoignages émouvants des amis et parents des victimes ? Ainsi d'Isabelle Alison, âgée de vingt et un ans, élève à l'Ecole normale de Nancy, et de son compagnon Philippe Vigneron, âgé de vingt-deux ans, étudiant dans la même ville. Tous deux étaient des apôtres de la non-violence, pratiquant au quotidien la fraternité par tradition familiale.

Le soir du 8 avril 1983, dans le bois de Païolive où ils ont décidé de camper, les deux jeunes gens reçoivent la visite de Pascal Blanc, qui se cache dans cet endroit après sa fuite de Crevant-Laveine, neuf mois auparavant. Au temps des guerres de religion, les camisards s'étaient réfugiés dans ce lieu désertique où une végétation extravagante et un bon millier de grottes constituent un site idéal aussi bien pour un fuyard que pour des fervents d'une nature intacte.

C'est la rencontre du bien et du mal : ils sont douceur ; il est violence, emporté dans une fuite en avant depuis son premier méfait. Ce parcours est celui d'un garçon qui a multiplié les échecs d'insertion sociale et qui n'a plus rien à perdre. Le docteur Claude Baral, psychiatre, est affirmatif : *« Dans la mesure où sa vie n'a pas de sens, celle des autres n'en a pas non plus pour cet être qui, en outre, est fasciné par les personnages tout-puissants et les héros de bandes dessinées. »*

La féminité d'Isabelle pèse sur une sexualité freinée par une vie de reclus en pleine nature. Pascal Blanc se fait pressant. Philippe Vigneron s'interpose. Il mourra d'une balle tirée à bout portant. Isabelle sera étranglée, et des doutes sont émis au sujet d'une agression sexuelle.

Par mégarde, Pascal Blanc laissera dans le sac à main de la jeune fille une pièce d'identité de son compagnon arborant sa propre photo. La maquillage devient trace et permettra de l'identifier.

Durant des semaines, jusqu'à son départ pour Rocles, le 1er juillet, il bernera les forces de gendarmerie. Dans le village de Lozère, il entre en contact avec Jean-Claude Kayssertian, un jeune Marseillais travaillant à l'édification d'une villa. Ils sympathisent et ce dernier l'héberge. Le 5 juillet, Pascal Blanc s'aperçoit que son sac a été fouillé. Ils se croit découvert puisqu'une étiquette portant le nom de Philippe Vigneron est aisément lisible. Son hôte s'endort. Il l'abat comme du gibier et prend son identité après lui avoir dressé une sépulture dans du béton.

Sépulture en béton

Après le premier meutre dans le Puy-de-Dôme, Pascal Blanc était descendu à pied en Ardèche. Il va reprendre le chemin en sens inverse jusqu'à son arrestation, considérée par lui comme un soulagement. *« Il a toujours revendiqué sa pleine et entière responsabilité, il n'a jamais éprouvé d'angoisse ni réclamé de l'aide comme beaucoup d'autres détenus »*, expliquera le psychiatre.

Lors du bouleversant témoignage du père de Jean-Claude Kaysserlian, Pascal Blanc a enfin cédé à une émotion. Ce fut sa seule concession de la journée, avant de rentrer à nouveau dans sa coquille.

LLIBERT TARRAGO.

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Un supplément d'information est ordonné dans l'affaire Barbie

Désignée par la chambre criminelle de la Cour de cassation pour tirer les conséquences de la définition du crime contre l'humanité donnée par cette juridiction dans son arrêt du 20 décembre 1985, la chambre d'accusation de la cour de Paris, présidée par M. Jean Pascal, a ordonné, mercredi 5 mars, un supplément d'information dans l'affaire Barbie.

Ce supplément d'information tend à notifier à Klaus Barbie des inculpations de crimes contre l'humanité pour une série de faits que la chambre d'accusation de Lyon, dans son arrêt du 4 octobre 1985, avait écartés des poursuites en considérant qu'il s'agissait d'actes perpétrés contre des *« résistants ou supposés tels »*. Elle en avait conclu qu'on était, de ce fait, en présence de crimes de guerre aujourd'hui prescrits et non de crimes contre l'humanité qui seuls demeurent imprescriptibles.

Pour la juridiction lyonnaise, le crime contre l'humanité tel qu'il est défini par l'article 6-C du statut du tribunal militaire international de Nuremberg ne pouvait être constitué que par les séquestrations par déportation de personnes appartenant à des populations civiles.

Ainsi, avait-elle retenu contre l'accusé les seules arrestations et déportations de juifs recherchés et arrêtés en raison de leur appartenance à une race ou à une religion. Du même coup, toutes les autres victimes constituées parties civiles mais n'entrant pas dans cette définition avaient été déclarées irrecevables, notamment la fille du professeur Marcel Gompel, arrêté le 30 janvier 1944 et mort à Lyon des suites des tortures qui lui furent infligées. Si ce dernier était juif, la cour de Lyon avait fait valoir qu'il n'était pas établi que Barbie l'ait arrêté comme tel car il se livrait aussi à des actes de résistance.

Un délai supplémentaire

De même, une distinction avait été opérée entre les personnes envoyées en déportation le 11 août 1944, Barbie se voyant reprocher uniquement la séquestration et éventuellement la mort de ceux d'entre eux qui étaient catalogués juifs.

La chambre correctionnelle de la Cour de cassation devait dire que c'était là une notion trop restreinte du crime contre l'humanité. Pour elle, ce crime imprescriptible est constitué par *« tous les actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique quelle que soit la forme de leur opposition »*.

C'est donc en se fondant sur cette définition nouvelle et *« en raison de l'ambiguïté pouvant résulter des termes « population civile »*, qui peuvent laisser penser que les résistants en sont exclus, que la chambre d'accusation de Paris ordonne son supplément d'enquête. Il comporte trois chapitres. Notifier à Barbie qu'il est en outre inculpé :

1) D'avoir commis un crime contre l'humanité en se rendant complice du meurtre avec préméditation commis sur Marcel Gompel ;

2) D'avoir commis à Lyon, en 1943 et 1944, un crime contre l'humanité en prenant part à l'exécution d'un plan concerté pour réaliser la déportation, l'asservissement et l'extermination de populations civiles ou des persécutions pour des motifs politiques en déportant plusieurs personnes visées dans la procédure, ayant appartenu ou pu appartenir à la résistance ;

3) Ce même supplément d'information aura pour objet, ces inculpations étant notifiées, de rechercher si les faits dont se trouve saisie la Cour et qui concernent des victimes ayant appartenu ou pu appartenir à la Résistance constituent seulement ces crimes de guerre prescrits ou peuvent être qualifiés tous ou seulement certains d'entre eux *« crimes contre l'humanité »* au regard de la définition qu'en a donnée l'arrêt de la Cour de cassation.

C'est M. Jean Pascal, président de la chambre d'accusation, qui procédera aux mesures décidées. Il pourrait, à cet effet, se rendre à Lyon dès la deuxième quinzaine de mars pour notifier à Klaus Barbie les nouvelles inculpations décidées et recevoir de ce dernier les éventuelles déclarations qu'il entendra donner en réponse.

Si les notifications d'inculpation ne devraient pas donner lieu à un long délai, il faudra vraisemblablement plus de temps pour examiner et dire ensuite quels sont, parmi les faits reprochés, ceux qui pourront être tenus pour des crimes contre l'humanité. Après quoi, seulement, la chambre d'accusation de Paris reprendra le dossier ainsi complété pour rendre l'arrêt par lequel elle devra alors renvoyer Barbie devant les assises du Rhône en précisant de quoi il aura exactement à répondre.

De toute manière, le procès ne pourra guère avoir lieu au mieux avant la fin de l'année 86, bien que maintenant, tant du côté des parties civiles dont les avocats se sont déclarés, mercredi, pleinement satisfaits par la décision de la chambre d'accusation de Paris, que de celui de Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, chacun exprime le souhait de voir s'ouvrir l'audience finale le plus rapidement possible.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AU TRIBUNAL DE PARIS

La « réclusion » de M. Duvalier

Dans un jugement rendu mercredi 5 mars, le tribunal des référés de Paris, présidé par M. Yves Monnet, s'est limité à une déclaration de compétence dans le litige qui oppose M. Jean-Claude Duvalier et sa famille au ministre des relations extérieures et au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, coupables, selon l'ancien président de la République d'Haïti.

Installé depuis le 7 février à Talloires (Haute-Savoie) M. Duvalier se plaignait de l'attitude des fonctionnaires de police qui les empêcheraient, lui et sa famille, de sortir de l'hôtel de l'Abbaye.

Pour obtenir la liberté de circuler, le président déchu avait saisi la justice selon la procédure du référé. Mais, à l'audience du 3 mars, le parquet, représenté par M. Stéphane Boitiaux, et le défenseur des ministres assignés, avaient soutenu que le tribunal n'était pas compétent pour examiner des faits résultants de l'application de décisions administratives (*le Monde* du 3 mars).

En outre, Me Kiejman avait fait observer que M. Duvalier ne pouvait être valablement représenté par Me Vaisse, dont la qualité de professeur d'université lui interdisait, par un décret de 1936, de plaider contre l'administration.

Dans son jugement, le tribunal rejette cette nullité en relevant que « cette disposition, qui figure » dans un décret relatif « au » cumul de retraites, de rémunérations et de fonctions » et qui appartient au droit statutaire et disciplinaire des fonctionnaires de l'Etat, ne prévoit pas la nullité des actes faits en violation de ses prescriptions (...). Si elle comporte une interdiction à l'égard du fonctionnaire en cause, elle ne le frappe pas de l'incapacité d'accomplir valablement des actes de la profession libérale qu'il exerce par ailleurs ».

Sur les décisions administratives, les juges observent : *« Les arrêtés d'expulsion et d'assignation à résidence produits, lesquels n'ont d'ailleurs pas été notifiés aux intéressés, ne comportent, à l'égard de ceux-ci, aucune limitation de l'exercice de la liberté d'aller et venir dans le département de la Haute-Savoie. [Il] n'est produit aucune décision d'application de ces arrêtés comportant une telle restriction. »* En conséquence, le tribunal rappelle : *« Dans tous les cas d'atteinte à la liberté individuelle, le conflit ne peut jamais être levé par l'autorité administrative et les tribunaux de l'ordre judiciaire sont toujours exclusivement compétents. »*

Ces obstacles étant franchis, les juges ont donc renvoyé les débats au fond à l'audience du 8 avril. Une date éloignée, peu conforme au principe d'urgence appliqué généralement en référé. Mais d'ici là M. Duvalier et sa famille pourraient connaître un sort différent sous d'autres cieux.

M. P.

FAITS DIVERS

PARTISAN DU FRONT NATIONAL

Un jeune chômeur tué lors d'une bagarre

Un jeune homme, âgé de vingt-sept ans, Patrice Dhaine, est mort, mardi 4 mars, des suites d'un coup à la tête reçu au cours d'une bagarre qui l'avait opposé, pendant la nuit du dimanche 2 au lundi 3 mars, dans un bar de Beaucaire (Gard), à deux jeunes gens d'origine maghrébine, qui n'avaient pas apprécié ses prises de position en faveur du Front national.

Patrice Dhaine, chômeur, domicilié à Beaucaire, est décédé à l'hôpital de Marseille où il avait été transporté dans un état comateux ; les deux jeunes gens avec lesquels il s'était querellé n'ont pas été retrouvés. « Moi, je vote Le Pen », avait-il déclaré à la cantonade, selon des témoins, qui ont précisé qu'il avait été ensuite pris à partie par les deux consommateurs.

Les policiers chargés de l'enquête se montrent très discrets sur cette affaire qui survient au cœur de la campagne électorale, dans une ville à très forte concentration maghrébine, où les thèses du Front national bénéficient d'une audience relativement importante. La campagne électorale se déroulait dans un climat tendu, comme en témoignent, notamment, les dégradations infligées régulièrement aux voitures de certains candidats de l'opposition.

● *Près de Rouen, un cambrioleur tué par un commerçant.* – M. Jean-Claude Fréret, trente-neuf ans, propriétaire d'un bar-tabac au Mesnil-Esnard, près de Rouen, a tué, mercredi 5 mars, peu avant 5 heures du matin, un jeune cambrioleur dont l'identité n'avait pas encore été établie jeudi en fin de matinée.

Alerté par un bruit de vitrine brisée, le commerçant a tiré, de la fenêtre de sa chambre, un coup de fusil de chasse, atteignant le jeune cambrioleur en plein cœur. Le ou les complices de celui-ci se sont alors enfuis à bord d'une voiture volée retrouvée peu après à Rouen.

Le bar-tabac de M. Fréret avait déjà été cambriolé.

SPORTS

DEUX MORTS ET TRENTE-SEPT BLESSÉS AU RALLYE DU PORTUGAL

Course ou corrida

La première étape du Rallye du Portugal, troisième manche du championnat du monde, a été endeuillée mercredi 5 mars par la mort de deux spectateurs, une femme et son fils, par suite de la sortie de route du Portugais Joaquim Santos (Ford-RS 200), dès la première épreuve spéciale dans le massif forestier de Sintra, à proximité de Lisbonne.

Réunis après l'interruption du rallye, les pilotes des grandes écuries officielles, Audi, Austin, Ford, Lancia et Peugeot, ont décidé à l'unanimité, après consultation de leurs directeurs de course, de ne pas reprendre la compétition.

Quatre points justifient selon eux cette décision. D'abord, « le respect des familles des victimes ». *Ils jugent ensuite qu'au Portugal* « il est impossible de garantir la sécurité des spectateurs ». *L'accident, estiment-ils,* « a été causé par un conducteur, en essayant d'éviter les spectateurs qui étaient sur la route. Il n'était pas dû au type de voiture, ou à sa vitesse ». « Nous espérons, *concluent-ils*, que notre sport bénéficiera finalement de cette décision. »

Les pilotes ont décidé de se réunir en association avant le Rallye de Grèce (31 mai-5 juin), pour définir les conditions de leurs prochains engagements. Le Rallye du Portugal se poursuit pour les concurrents portugais et les voitures de tourisme et de production.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. – Deux morts, trente-sept blessés, douze ambulances transportant ces derniers à l'hôpital de Cascaïs. Dès le départ de la première épreuve spéciale, le Rallye du Portugal a sombré dans le drame redouté depuis plusieurs années, à cause de l'indiscipline et de l'inconscience des spectateurs. Très tôt le matin, plusieurs centaines de milliers de Lisbonnais avaient emprunté la petite route goudronnée qui serpente à travers les pins jusqu'au massif forestier de Sintra, distant d'une vingtaine de kilomètres.

Massés sur le goudron, les spectateurs attendaient les trois passages successifs du rallye, programmés à quelques heures d'intervalle. Dès le départ à 9 heures, Timo Salonen, le champion du monde, qui ouvrait la route, avait heurté deux spectateurs, endommageant un montant de portière et le capot arrière de sa 205 Turbo 16. *« Plusieurs fois,* disait-il, *j'ai été obligé de freiner pour éviter des gens qui étaient au milieu de la route et ne se retiraient pas à temps. »*

Cette inconscience du public, se comportant avec des monstres de 500 chevaux comme un matador face à son taureau, a tourné au drame dès le passage de la douzième voiture. Le Portugais Joaquim Santos a-t-il perdu le contrôle de sa nouvelle Ford RS-200 dans une courbe abordée à très vive allure, ou est-il sorti de la route en essayant d'éviter les spectateurs qui s'y trouvaient ?

Très choqué, le pilote, qui a très rapidement disparu, n'a pu répondre à la question. Sa voiture a fauché une quarantaine de personnes, dont le garçon décédé. La troisième victime, sa mère, a été projetée par le brusque recul du public dans une rivière en contrebas, où elle est morte noyée.

« Nous ne sommes pas des tueurs, mais des rallymen. Nous ne pouvions pas continuer dans de telles conditions », disait le Finlandais Mark Allen (Lancia Delta S4), l'un des porte-parole des pilotes, à l'issue de leur réunion de trois heures.

Mises en garde

Pour justifier cette décision sans précédent dans l'histoire des rallyes, les pilotes font valoir les multiples mises en garde adressées ces dernières années à l'Automobile-Club du Portugal. Bien sûr, il ne sera jamais possible d'assurer, comme sur un circuit, la sécurité des spectateurs sur un parcours de plusieurs milliers de kilomètres. Mais un gros effort d'information peut être entrepris pour la prise de conscience des dangers, et l'éducation de ce public qui vient de plus en plus nombreux assister aux rallyes du championnat du monde.

Au Rallye de Monte-Carlo, cette année, on avait déjà vu des spectateurs jeter des boules de neige sur les pare-brise, dans les virages. De l'huile avait été répandue sur la chaussée pour provoquer des dérapages.

Au Portugal, des pierres ont été lancées sur des concurrents. Sans oublier que les voitures du groupe B ont désormais des puissances comparables à celle des F 1 d'il y a cinq, six ans. Conduites à la limite de l'adhérence, sur des routes ou des pistes souvent en mauvais état, elle peuvent devenir de véritables torpilles incontrôlables si un incident imprévu leur fait perdre leur trajectoire.

« Si les organisateurs ne sont pas capables de prendre en charge la sécurité, nous le ferons à leur place », disait l'Allemand de l'Ouest Walter Röhrl (Audi Sport Quattro). Dommage qu'il ait fallu un drame comme celui du Rallye du Portugal pour mobiliser les pilotes et les inciter à se regrouper en association, pour discuter enfin de tous les problèmes de sécurité, qui les concernent au premier chef.

GÉRARD ALBOUY.

NOMBREUSES VICTIMES DANS LE PUBLIC

Les courses de type rallye, où les spectateurs ne sont pas protégés par les barrières des circuits, ont été l'occasion de nombreux accidents avant celui d'Estoril.

En 1957, lors des « 1 000 Miles » italiens, une Ferrari pilotée par l'Espagnol Alfonso de Portago était sortie de la route tuant neuf spectateurs et les deux passagers de la voiture. A la suite de cet accident la course avait été interdite.

Les rallyes africains ont aussi été particulièrement meurtriers pour les spectateurs : en 1976, lors du Safari, Joginder Singh, futur vainqueur, avait écrasé un enfant ayant traversé malencontreusement la chaussée ; Timo Salonen connu le même drame lors du Bandama ; dans le Paris-Dakar 1984, une sortie de route de Dupart a provoqué la mort d'une jeune femme.

Chaque saison les rallyes organisés sur le territoire nationale sont l'occasion d'accidents plus ou moins graves dus, le plus souvent, à l'indiscipline du public.

● *Cyclisme : Paris-Nice.* – L'Irlandais Sean Kelly, vainqueur de la troisième étape Saint-Etienne-Le Rouet (206 kilomètres) de la course Paris-Nice, le 5 mars, a conservé le maillot blanc de leader gagné lors du prologue. Il précédait au classement général le Français Bernard Wojtinek vainqueur des deux premières étapes.

FOOTBALL

L'Inter de Milan bat le FC Nantes (3-0)

L'Inter de Milan a battu (3-0), mercredi 5 mars, au stade San-Siro de Milan, en quart de finale aller de la Coupe de l'UEFA, le Football Club de Nantes. Cette nette défaite compromet sérieusement les chances nantaises de qualification au cours du match retour, le 19 mars prochain, au stade de la Beaujoire, à Nantes. Les buts italiens ont été marqués par Sandro Altobelli (13e), Marco Tardelli (63e) et Karl-Heinz Rummenigge (78e).

Les autres résultats de cette soirée de Coupe d'Europe sont les suivants :

COUPE DES CHAMPIONS	
*Bayern Munich (RFA) bat Anderlecht (Belgique)	2-1
*FC Barcelone (Espagne) bat Juventus (Italie)	1-0
*Aberdeen (Ecosse) et IFK Goeteborg (Suède)	2-2
*Steaua Bucarest (Roum.) et Kuusysi Lahti (Finl.)	0-0
COUPE DES COUPES	
Dynamo Kiev (URSS) bat *Rapid Vienne (Autriche)	4-1
*Dukla Prague (Tchécoslov.) bat Benfica (Portugal)	1-0
*Dynamo Dresde (RDA) bat Uerdingen (RFA)	2-0
Atletico Madrid (Esp.) bat *Etoile rouge (Youg.)	2-0
COUPE DE L'UEFA	
*Inter Milan (Italie) bat FC Nantes (France)	3-0
*Sporting Lisbonne (Portugal) et Cologne (RFA)	1-1
*Hajduk Split (Youg.) bat Waregem (Belgique)	1-0
*Real Madrid (Espagne) bat Neuchatel (Suisse)	3-0

● Les matches retour seront disputés le 19 mars.

culture

IÉMA

« MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR », de Jacques Rouffio

La Coupole rend fou

que Octave Clapoteau, célè-rivain français, auteur de ouvrages savants sur les -Bikis, les Mabzonas et les d'Australasie septentrionale, enfin sous la Coupole du quai our y prononcer *son discours* eption, il est dans un drôle Hilare, un peu pété ? C'est Sembadel, l'auteur convoité *exe, sa vie, son œuvre* (aux Phumard), qui l'accueille n flot de dithyrambes dou-

deux gamins grisonnants l Serrault et Michel Piccoli) naissent depuis l'âge des s courtes, et n'ont pas vrai-mûri parvenus à celui de vert. Sembadel, qui porte une petite amie, pétulante et , Esther Bouloire (Juliette e, assez joyeuse), qui ne pas à l'illustre Clapoteau tourbi de sa gloire, de son , et pas loin de se prendre lui-auprès des femmes, pour une ls dînent *tous* les trois dans la armante ambiance quand la Bouloire lâche : « *Mon beau-tué ma sœur.* »

œur a disparu en effet. Mais e beau-frère qui l'a tuée ? Les académiciens enfilent des mastic à la Bogy et foncent e brouillard. Nous aussi. Les ers pas de l'enquête sont ants et les détectives ont des des chaotiques. On dirait que ario a été écrit à l'Elysée, par e explosif capitaine.

ux que l'Elysée : Georges on. Une bonne adresse, on le epuis *le Sucre*, tourné avec s Rouffio. Tout arrive à tout chez Conchon, surtout l'inattendu et le grand bizarre. Mais, découvrir qu'il existe des liens entre la loge P 2 et le Vatican, *via* les banques, *que le milieu des courses* recèle de très étranges pratiques et un inquiétant bossu (Jean Carmet), que le monde est rempli d'assassins, de loufoques et d'hystériques dangereuses, est-ce tellement loin de ce qu'on lit chaque jour dans les journaux ? Le film a été tourné avant que n'éclate l'affaire Boutboul, c'est là son seul alibi, et pourtant tout y est, dans le désordre et en version *comique*.

Rouffio et Conchon ont réussi un exploit sans prix : repérer le point d'équilibre instable *sur* la ligne – imaginaire et improbable – qui relie le Godard des tout débuts aux *Tontons flingueurs* de Lautner.

Les comédiens, quant à eux, voltigent *dans* l'absurde avec *une* grande intrépidité et un plaisir évident de l'excès. Qui s'en plaindrait ? Piccoli et Serrault ont de nettes dispositions à la folie calme – pimentée de phases agitées, tout de même – qu'il aurait été dommage de ne pas libérer dans une intrigue débridée comme la vie.

MICHEL BRAUDEAU.

THÉATRE

« LA VILLE », de Paul Claudel, à Nanterre

Du sang de la Commune aux bombes de Ravachol

La Ville de Paul Claudel est l'une des plus grandes pièces de théâtre. Parce qu'un *génie* poétique puissant s'affronte, dans *la Ville*, aux conjonctures de la société et de l'Etat.

Claudel n'a que vingt-trois ans lorsqu'il achève la première version de ce texte. Trois ans plus tard, il reprend cette première version, et il va mettre quatre années pour mener à bien la seconde.

On oublie parfois à quel point le temps de l'histoire court vite. Quand Claudel a commencé d'écrire *la Ville*, en 1890, la Commune de Paris était encore une page de l'histoire de Paris toute récente, dans le corps et le cœur des gens. Sur les conditions de la vie, et, en particulier, de la vie ouvrière, Claudel exprime alors, dans sa pièce, une tendance socialiste. Il aurait pu mettre en exergue ce que Goethe dit dans le *Second Faust* : « *Vivre sur une terre libre parmi un peuple libre* » – (le *Second Faust* est, avec *la Ville*, l'un des seuls grands chefs-d'œuvre de théâtre de « poésie-politique »).

Entre les deux versions de *la Ville*, deux faits importants ont lieu. D'une part, les bombes de Ravachol et des anarchistes explosent dans Paris, ce qui, chez Claudel comme chez nombre d'autres jeunes écrivains, renforce les options socialistes. Et, d'autre part, la foi catholique de Claudel s'affirme. Alors la seconde pièce présente un décalage de l'analyse politique : la conduite de la société est vue « *dans le Soleil de Dieu* » et « *la vie sociale n'est que le verset double de l'action de grâces* », comme nous le dit le personnage de Cœuvre qui, poète dans la première version, devient évêque dans la seconde.

Des récitatifs scandés comme des versets

Les personnages de *la Ville* sont ministres, banquiers, chefs d'entreprise, ingénieurs, militants révolutionnaires, et il y a donc aussi un évêque, mais les actes de tous ces protagonistes paraissent orientés par la volonté immanente d'un personnage de femme, que Claudel appel « Lâla » dans la seconde version (de même que le personnage légendaire d'Hélène tient un rôle majeur dans le *Second Faust* de Goethe).

Claudel se fonde sur la conviction qu'aucune entreprise, politique, *économique*, *humaine* ou divine, ne peut avoir lieu sans la présence d'une femme, de cette femme. Il s'en remet au Livre VIII des *Proverbes* de la Bible, qui semble dire à mots couverts que Dieu n'a créé l'Univers qu'en présence d'une femme, qui était là, à son côté, avant la formation des éléments, et donc bien avant la naissance de l'autre première femme, Eve.

En simplifiant énormément, on pourrait dire que *la Ville* est la chronique d'une insurrection urbaine. Animé par un militant, Avare, le monde ouvrier de Paris se révolte contre une bourgeoisie possédante *figurée notamment* par deux frères, Isidore et Lambert de Besme, Lambert étant un politicien et Isidore un industriel qui tient en fait les leviers de commande. *Lambert meurt de sa* belle mort, Isidore est massacré par la foule. L'insurrection ayant abouti, Avare se retire, laissant le pouvoir à son fils Ivors, mais celui-ci ne refuse pas le concours de l'évêque Cœuvre, l'ex-poète.

Il n'y a pas, dans *la Ville*, une dynamique dramatique habituelle, des conflits de dialogues. Ce serait plutôt une suite de récitatifs, dans une écriture soutenue, scandée, comme des versets. « *C'était en somme un chœur*, dit Claudel, *je lisais beaucoup les auteurs grecs à ce moment-là. Le personnage essentiel qui est Cœuvre, dialogue avec un chœur de voix anonymes, d'où se détache seulement une figure qui est le personnage de la femme, Lâla.* » Mais Claudel lui aussi simplifie, là, beaucoup.

Pour porter aujourd'hui à *la* scène *la Ville* – entreprise d'une audace démesurée, mais qu'il faut bien avoir le courage d'assumer, – Bernard Sobel n'a pas biaisé avec ce caractère récitatif de la pièce. Les acteurs évoluent peu, *dans un espace peu figuratif.*

Plusieurs de ces acteurs « portent » le texte de Claudel avec énergie et inspiration : Jean-Baptiste Malartre (le révolutionnaire Avare), Guy Tréjean et Henri Serre (Lambert et Isidore de Besme). André Marcon (le poète puis évêque Cœuvre), *remarquable acteur*, n'est pas bien à son affaire, dans ce rôle, il joue trop sur ses nerfs, la dimension spirituelle lui échappe. Mais l'erreur principale de distribution tient au rôle de la femme : la jeune Dominique Reymond rabaisse ce très grand personnage de légende mythique et biblique au rang d'une petite coquette mondaine, aguicheuse, c'est inexplicable.

Un détail : une maquette de ville, à l'avant du décor, indiquerait, plutôt que Paris, la ville de New-York, dont une photo illustre d'ailleurs l'affiche qui a été réalisée pour cette reprise de *la Ville*. Or il ne fait aucun doute que des références du texte au pont d'Austerlitz, au Jardin des plantes, aux quais d'Ivry, etc., indiquent sans conteste Paris.

Avec ses belles qualités et ses inévitables insuffisances, cette présentation de *la Ville*, l'un des sommets de Paul Claudel, est une très grande soirée : texte sublime, pensée d'immense tenue, beaux acteurs.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h 30.

OTES

(POSITION

1 menhir et de son usage

Loïc le Groumellec, avant de se vouer uniquement à la « reprotion » des mégalithes, croquait des scènes obscènes. *Et puis*, emment, les femmes lascives cédèrent la place à un paysage plus tère. Opérant un virage à 180 degrés, il passait du débordement à plus grande restriction. *Actuellement*, les pierres levées obstruent alement le cadre de la toile. Avant le regard pouvait se perdre dans pace des corps, *maintenant il s'arrête net*, bloqué par le volume rocher. Minéralisés par une soudaine décision, les personnages, ormais statufiés, occupent le premier plan. Il ne saurait être ques1 ici d'éviter l'effet de masse. Impossible, en tout cas, d'y apper. le dernier travail exposé chez Yvon Lambert rassemble une ection respectable de menhirs dans tous les états du petit au nd format sur un fond quasiment noir.

Le catalogue édité pour l'occasion esquisse une brève explica: Loïc le Groumellec, impatienté par la vitesse de l'environnent, le monde ou les expériences de ses fougueux voisins de la figuon libre, donne un grand coup de frein. *Réaction salutaire*, le nhir, état zéro de la forme, sert en quelque sorte d'introduction au toyage de l'œil.

BERTRAND RAISON.

★ Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, 75003 Paris. qu'au 13 mars.

HÉATRE

LE PARC », de Botho Strauss

A Berlin, Botho Strauss a *été* dramaturge de Peter Stein. C'est illeurs après un travail *sur le Songe d'une nuit d'été* qu'il a écrit *le c. Il est l'auteur attitré de la* Schaubühne, en connaît parfaitement comédiens, construit son œuvre autour de leurs personnalités, se vant même de ce qu'ils sont en privé. En France, Claude Regy s'est une spécialité de son théâtre. Il a monté *Trilogie du revoir, Grand petit* et aujourd'hui *le Parc*. La pièce, quand on la lit, est assez nfuse : portrait de la bourgeoisie intellectuelle berlinoise et des lescents qui traînent leur insolence ennuyée dans les jardins blics. Les uns et les autres sont envoûtés par Oberon et Titania, qui rchent vainement à éveiller *la sexualité des humains*.

Il s'agit d'une comédie, traversée par les appels déchirants de ania, mais *qui joue* sur la dérision et reste en surface. Pour lui nner sans doute quelque profondeur, Claude Regy place dans un cor abstrait et grandiloquent – censé représenter un monde entre l et rêve – des zombies envoûtés par le philtre d'Oberon, qui gent lentement à petits pas, proférant sur un ton incantatoire des liques *sans importance*. Evidemment, quand on entend « *Tu portes chemise hors de prix* », comme si c'était les paroles de la Pythie, et drôle. Evidemment, Bulle Ogier est émouvante et vivante quoi 'il arrive. Mais, très vite, on est frappé par un terrible sentiment nutilité. Alors on s'en va, après 21 h 15, c'est-à-dire à l'entracte. seconde *partie dure*, paraît-il cent dix minutes.

COLETTE GODARD.

★ Chaillot, 19 h 30.

ARIÉTÉS

s chuchotements de Pierre Bachelet

Compositeur de musiques de film *(Emmanuelle, la Victoire en ntant, les Bronzés)*, lointain descendant de la famille aud-Aznavour, Pierre Bachelet a bien appris ses leçons et va à la gne hardiment avec des chansons de facture traditionnelle dement ficelées *(Elle est d'ailleurs, les Corons, Marionnettiste, En 2001)*, avec une voix voilée, froissée, traînante, en forme de chotements criés. La couleur originale de *sa voix*, les *rythmes* pas tout rockers, proches des variétés des années 50, une certaine natisation dans l'écriture des chansons et surtout dans la manière chanter, ont rassemblé un public large qui, depuis le début des ées 80, paraît être fidèle au chanteur.

A l'Olympia, où pendant quinze jours il présente un récital d'une re et demie, Pierre Bachelet ne s'embarrasse ni de décor ni de e en scène. Sans triche, *sans complaisance*, Bachelet apporte un ail patiemment élaboré et propre, terriblement conventionnel mais t avec gentillesse et courtoisie.

C. F.

★ Olympia 20 h 15.

MUSIQUE

MUSICORA AU GRAND PALAIS

Pour un bœuf à l'ancienne

Etonnant, presque incompréhensible, et bien réconfortant, ce qui se passe actuellement au Grand Palais. Un salon, un de plus, vient d'ouvrir *ses portes, organisé par la très puissante* OIP-SODITEC, et pour la seconde année consécutive, un Salon de la musique ancienne et classique. Entendez, pour l'essentiel, une convention de luthiers, d'archetiers, de facteurs de clavecins et de pianos-forte, confectionneurs de vielles à roue et de tambourins, revendeurs d'instruments anciens, collectionneurs d'instruments exotiques, inventeurs de percussions impossibles et de guitares surréalistes, tous plus ou moins « baroqueux » et « folkeux » (c'est là leur sobriquet).

Que ces gens-là se réunissent, rien d'étonnant. Car indépendants – puisque souvent pauvres ou subventionnés, – car créatifs – et donc à l'abri de la concurrence, – ces travailleurs du buis et du boyau aiment se voir par catégorie et sous-catégorie pour se donner des nouvelles et *s'entendre entre* spécialistes : six grands rendez-vous annuels pour les seuls facteurs de clavecins. « *On ne peut pas être partout* », dit-on au stand de Reinhard von Nagel, qui est là et qui expose, l'un de ses petits derniers, décoré tout exprès par le peintre Alechinsky.

Fondateur de l'association Flûtes du monde – quelque cent cinquante membres ! – Charles Tripp a apporté de Belfort son gilet brodé et quelques-uns de ses six cents tuyaux et sifflets. De l'ancêtre de sa collection (un os de poulet évidé et percé d'un trou en son milieu), il tire un son de toute beauté.

Daniel Frouvelle l'Albigeois règle son tambourin à cordes avec un accordeur électronique des plus perfectionnés, tandis qu'un représentant *du Conservatoire occitan* explique à ses côtés pourquoi il doit se résoudre à baguer ses flûtes avec de la corne de vache argentine, le bovin français ayant dégénéré. 112 000 F pour l'orgue de table « Salzbourg », exemplaire unique fabriqué comme à la Renaissance par le grand *Romano Zölss à la barbiche tzigane*, son Bibelregal se porte sous le bras, comme une grosse bible ; 4 500 F pour un violon de la taille d'un étui à cigares, presque muet à l'état naturel mais aussi musclé avec son ampli qu'un gros tuyau dans un Big Band ; 55 000 F pour une copie de violoncelle marqueté treizième siècle : 65 000 F pour un orgue d'appartement Hohner prodigieux, sonorité à l'ancienne et technique numérique, fierté du stand Hamm et du ministère de la *culture* ;et des kits, des cordes, des archets, des partitions, des livres, dictionnaires et BD : l'inventaire de Musicora pousse irrésistiblement aux plaisirs de la musique. Pour un bœuf à l'ancienne, il n'y aurait qu'à taper, gratter et souffler.

Eh bien, on souffle et on gratte : France-Musique retransmet en direct deux concerts quotidiens, une salle entièrement démontable a été construite à cet effet, *le Monde de la Musique* a près de l'entrée son podium et ses hôtes. Sur les stands, il n'est pas interdit de toucher.

ANNE REY.

★ Jusqu'au 10 mars au Grand Palais, de *11 heures* à *19 heures*, nocturne ce jeudi jusqu'à 23 heures.

Création d'un fonds de soutien aux variétés et au jazz

M. Jack Lang, ministre de la culture, a annoncé mercredi 5 mars la création d'un fonds de soutien aux variétés (rock compris) et au jazz. Comme pour le théâtre, le cinéma, la musique et le cirque, ce *fonds de soutien* sera géré par la profession elle-même (entrepreneurs de spectacles, SACEM, syndicats). Il sera financé par la taxe parafiscale (1,75 %) perçue *lors des* spectacles de variétés, soit 7,5 millions de francs représentant un chiffre d'affaires de 430 millions pour cinq millions de spectateurs. Diverses subventions versées par l'Etat et correspondant globalement à une somme de 1,8 million de francs compléteront les recettes du fonds de soutien.

Conçu en accord étroit avec les entrepreneurs de spectacle et l'ensemble des milieux professionnels concernés, le fonds de soutien aura pour mission la mise en place de mécanismes professionnels d'entraide et de coordination pour le soutien à la création et à la formation, pour l'équipement de salles à Paris et surtout en province, pour l'apparition de nouveaux circuits de salles susceptibles d'accueillir des spectacles vivants.

Ce fonds de soutien vient logiquement après la loi Lang de juin 1985 qui a établi les nouvelles règles du jeu dans la production et la diffusion de la musique. Il devrait notamment aider au maintien des quelques salles fixes de production de spectacles à Paris : l'Olympia, bien sûr, mais aussi Bobino, menacé de ne plus réapparaître : les promoteurs livrent dans un an et demi la salle nue (une coque de béton) de 740 places à tout professionnel acquéreur qui devra entreprendre pour 10 millions de travaux et payer un loyer annuel de 1,7 million de francs.

Aucun producteur ne s'est encore mis sur le rang, et la nouvelle salle risque tout simplement d'être une annexe pour conventions de l'hôtel construit au même endroit.

C.F.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COMPLEXE DE STARSKY, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.
L'ASSAUT, Escalier d'or (45-23-15-10), 20 h 30.
L'OMBRE ASSASSINE, Neuilly, Athletic (46-24-03-83), 20 h 30.
MADAME DE SADE – Gémier (42-27-81-15), 20 h 30.
PASSIONS – Tempête (43-28-38-38), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Médée.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 19 h 30 : le Parc ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Madame de Sade.
TEP (43-64-80-80), 19 h : Oncle Vania.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres. Rencontres franco-germaniques : 17 h 30, Mise en scène, mise en question ; 20 h 30, De l'art à la scène théâtrale ; 18 h 30, Les rencontres de la traduction ; 18 h 30, Picabia, Van Doesburg, Morellet, ou la géométrie dévoyée ; Cinéma-vidéo, Vidéo information : 16 h, Perspectives Tanguy, de F. Maze ; 19 h, Jules Verne, de J. Vidal ; L'album en plein boum, de F. Vié ; Vidéo/musique : 16 h, Archie Shepp ; 19 h, Ernani, de Verdi ; Le cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29), 17 h 30, Montevergine, de C. Campogalliani ; 20 h 30, Scipione l'Africano, de C. Gallone ; 18 h, Michael Snow. Collections du musée.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : Paolo Conte.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : la Presque innomée ; II : 21 h : Zoo story.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions selon Saint-Flour.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernada Alba.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : la Voix humaine ; 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), 21 h : Un amour inconnu.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe – Charlotte la gourmande.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), 20 h 30 : Mort à crédit.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : un Dessin d'Eurydice.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : D'amour et d'eau froide.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 ; le complexe de Starsky. – II. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Souvenirs de soleil ; 18 h 30 : le Président ; 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : le Résident.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : La panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Regard observé.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II : 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : L'assaut ou quarante ans d'absence.
THÉÂTRE DE FORTUNE, 21 h : la Dame de Monsieur.
THÉÂTRE GREVIN (42-46-84-47), 21 h : les Carottes sont cuites.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH.13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélémy.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Les jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : B. Olier.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Talila.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Descarga Cubana.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Chants Goudhal, Chant Mando.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.
MÉCÈNE, 22 h : P. Meige.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : A. Gould.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario ; 20 h 30 : Martin Saint-Pierre.
ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30 : Renaud.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Inscriptions.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-35), 21 h : Pandora curieuse des nuées.

Jeudi 6 mars

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-84-40-26), 20 h 30 : le Royaume millénaire.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (le Baiser de la fée).
THEATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Danses protégées pour réserve artificielle.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

JEUDI 6 MARS

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Giovanetti (Arrigo).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Prêtre (Ravel, Fauré, Stravinsky...). Salle Chopin-Pleyel, 15 h : Orchestre des Concerts Lamoureux (Chopin).
La Table verte, 22 h : Quatuor à cordes Parisi (Haydn, Mozart, Beethoven...).
Th. de la Bastille, 21 h : 40 paysages fixes pour le piano.
Lucernaire, 20 h : Quatuor à cordes Parisii, C. Joubert (Haydn, Lutoslawski, Brahms).
Salle Gaveau, 20 h 30 : U. Reinemann, D. Selig (Schubert).
Eglise des Billettes, 21 h : Ensemble G. Binchois (Dufay).
Eglise St-Léon, 20 h 30 : O. Pietti, Ch. Wells, P. Pincemaille.
Salle Cortot, 20 h 30 : S. Santamaria, Ch. Roustan, H. Bellanger, E. Moussier-Michel, N. Dupuis (Brahms).
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : P. Corey (Bach, Weiss, Walton...).
Centre cult. canadien, 20 h 30 : H. Metcalfe (Chopin, Doweley, Liszt).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Amar Sundy Group.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Fonsèque.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Azuquita y su melao.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Quai des brumes, Banann Panthair.
L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), 23 h : E. Salcedo.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : J.-M. Bernard, R. Galeazze.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : D. Bertrand.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Alexander Trio.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : M. Gowland.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : F. Rilhac.
LA PINTE (43-26-26-15), Vol de nuit.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), 20 h 30 : F. Debricon, J. Henderson, J. Brackeen.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, M. Saury.
STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : Zool Fleischer Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Jazz Raphaël Faus Quartet.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Femme assise.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 21 h : Marat-Sade. II : 21 h : l'Homme gris.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-64-41), 20 h 30 : le Café.
CERGY, Th. des Arts (30-30-33-33), 21 h : Phèdre.
CHELLES, CC, 21 h : l'Etiquette.
ENGHIEN, Th. du Casino, (44-17-40-81), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden Arabie.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Bateau Gabès (45-54-76-16), 22 h : Discorde.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Entre deux portes.
MONTROUGE, Auditorium, 20 h 30 : V. Tettiravou, F. Brusson.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-29-80-00), 20 h 30 : la Ville.
PALAISEAU, Ecole Polytechnique (49-41-82-00), 20 h 30 : D. Gelenbe, Quatuor Enesco (Brahms, Dvorak, Beethoven).
SAINT-MAUR, Rond-Point-Liberté (48-89-22-11), 21 h : le Crime anglais.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-64-04), 21 h : la Guéguerre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, SOS Sahara, de J. de Baroncelli ; Hommage à Bette Davis : 19 h, La vie privée d'Elisabeth d'Angleterre, de M. Curtiz (vo) ; 21 h 15, la Vipère, de W. Wyler (vo).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, la Mère, de M. Naruse (vo-st ang.) ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Hallo Baby, de J. Bergenstrahle (vo-st ang.).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, film colombien de Francisco Norden (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
ELENI, film américain de Peter Yates (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ENEMY, film américain de Wolfgang Petersen (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**), film américain de Michel Winner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LINK, film britannique de Richard Franklin (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR, film français de Jacques Rouffio : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MYSTÈRE, film italien de Carlo Vanzina (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'ORCHESTRE NOIR, film belge de Stephane Lejeune : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (43-39-52-43).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
CONTACT MORTEL (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45).
CUORE (It., v.o.) : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
L'ÉLU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ESCALIER C (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-38) ; Ciné-Beaubourg, 3e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PAULETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PLENTY (A., v.o.) : UGC M[…] (45-61-94-95).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra […] (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉS[…]MENT (A., v.o.) : Cinoches, […] 10-82) ; UGC Normandie, […] 16-16). – V.f. : Lum[…] (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR […] Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (*) : UGC Odéon, 6e (42-[…] UGC Biarritz, 8e (54-62-20-[…] Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v[…] (42-36-83-93) ; UGC Montp[…] UGC Boulevard, 9e (45-7[…] UGC Gobelins, 13e (43-36-23-[…] Convention, 15e (45-74-93-40[…] 18e (54-22-47-94).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : […] Halles, 1er (42-97-49-70) ; […] Odéon (ex-Paramount), […] 59-83) ; Gaumont Champs-[…] (43-59-04-67) ; Kinopanoram[…] 06-50-50) ; v.f. : Paramount […] (47-42-56-31) ; Miramar, […] 89-52).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucern[…] 44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC […] 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex […] 83-93) ; Gaîté Rochechouart […] 81-77) ; Paramount Opéra, […] 56-31) ; UGC Gobe[…] (43-36-23-44) ; Gaumont […] (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE, (S[…] Épée de Bois, 5e (43-35-52-[…] 6e (45-44-28-80)) ; UGC […] (45-61-94-95).
LA ROSE POURPRE DU […] v.o.) : Studio de la Harpe […] 25-52) ; Gaumont Ambassa[…] 19-08) ; v.f. : Marivaux, […] 80-40) ; Galaxie, 13e (45-80-[…]
ROUGE BAISER (Fr.) : Cin[…] 33-10-82) ; UGC Marbeuf […] 94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) […] (42-78-47-86) ; 14-Juillet […] Paramount), 6e (43-25-59[…] Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SHOAH (Fr.) : Olympic, […] 99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : O[…] (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v[…] Germain Studio, 5e (4[…] Ambassade, 8e (43-[…] George V, 8e (45-62-41-[…] siens, 14e (43-20-30-19) […] Beaugrenelle, 15e (45-75-[…] Gaumont Opéra, 2e (47-62-[…]
LE SOULIER DE SAT[…] portugais, v.o.) : Bonapar[…] 12-12).
STOP MAKING SENSE […] Escurial Panorama, 13e […] h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont […] 97-49-70) ; Gaumont Op[…] 60-33) ; Studio de la Co[…] (43-25-78-37) ; George-V […] 41-46) ; Gaumont Sud, […] 84-50).
LES SUPERFLICS DE […] v.f.) : Rex, 2e (42-36-[…] Triomphe, 8e (45-62-4[…] Rochechouart, 9e (48-78-8[…]
TARAM ET LE CHAUD[…]QUE (A., v.f.) : Napoléo[…] 63-42).
THE SHOP AROUND T[…] (A., v.o.) : Action-Christ[…] 11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) […] des-Arts, 6e (43-26-80-25)
TROIS HOMMES ET U[…] (Fr.) : Forum, 1er (42-97-[…] rial, 2e (47-42-72-52) ; C[…] 11-69) ; Quintette, 5e […] Ambassade, 8e (43-59-19-[…] 8e (45-62-41-46) ; Saint-L[…] 8e (43-87-35-43) ; Natio[…] 04-67) ; Fauvette, 13e […] Paramount Orléans, 14e […] Convention Saint-Charle[…] 33-00) ; Victor Hugo, […] 49-75) ; Pathé Clichy […] 46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o[…] bourg, 3e (42-71-52-36) ; […] (42-25-10-30) ; UGC R[…] 74-94-94) ; UGC Biarri[…] 20-40).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) […] (43-59-92-82) ; Parnassie[…] 21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊ[…] City Triomphe, 8e (45-6[…] Marivaux, 2e (42-96-80-4[…]
L'UNIQUE (Fr.) : Forum […] 1er (42-33-42-26)) ; S[…] (43-26-79-17) ; Georges […] 41-46) ; Marignan, 8e […] Paramount Opéra, 9e […] Bastille, 11e (43-07-54-4[…] (43-59-52-43) ; Montpar[…] (43-20-12-06) ; 14 Juill[…] 15e (45-75-79-79) ; Pa[…] (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVE[…]PIRE ? (A., v.o.) (*) : […] (43-26-79-17) ; Georges […] 41-46) ; v.f. : Gaîté Boul[…] 96-45) ; Montparnasse […] 20-12-06).

Les festivals

VIVE LA REPRISE (v[…] trand, 7e (47-83-64-66) […] toi j'ai tué ; 19 h 30 : l[…] haute ville ; 21 h 15 : l[…] 22 h 35 : Tueurs à gage.
RÉTROSPECTIVE MA[…] VEIRA (v.o.), Bonap[…] 12-12) ; 16 h 15, 18 h : […] Présent ; 20 h 30 : Franc[…]
OSHIMA (v.o.), Olym[…] 99-41), 21 h : l'Empire […]
RÉTROSPECTIVE UL[…]GER (v.o.), Olympic-E[…] 43-99-41 (horaires et […] salle).
PROMOTION DU CIN[…] dio 28, 18e (46-06-36-[…] Love.
TARKOVSKI (v.o.). De[…] 41-01), 21 h : Andreï R[…]
F. TRUFFAUT, Denf[…] 41-01), 19 h : la Peau d[…]
INTÉGRALE VARDA ([…] des films de femmes : I[…] Une nuit pour Agnès […] 14e (45-43-99-41), S[…] Agnès Varda ; 17 h, […] Réponse de femmes […] l'autre pas.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy, B. Laine.
Au sommaire : le miroir aux minettes ; le terrorisme en Belgique ; Haïti, les chemins de la révolte ; les Philippines, état de grâce.

21 h 45 Feuilleton : Maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, scénario et dialogues J. Nation et P. Yurich, avec D. Cannon, H. Halm, L. Langland...
Bassesse, orgueil, jalousie, tentative de meurtres, sont, décidément, les ingrédients principaux de ce feuilleton américain.

23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.



DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Pain, amour et fantaisie.
Film italien de L. Comencini (1953), avec G. Lollobrigida, V. de Sica, R. Risso, M. Merlini, V. Riento (N.).
Un maréchal de gendarmerie, nommé dans un village du sud de l'Italie, courtise la sage-femme, tout en lorgnant la fille la plus pauvre et la plus belle de l'endroit. Comédie « italienne », satirique et sociale, qui passa, à tort, en France, pour un folklore sonnant le glas du « néo-réalisme ».

22 h 5 Magazine : Planète foot.
La Coupe d'Europe et la Coupe du monde : rétrospective : l'historique des joueurs par poste.

23 h 10 Basket : Limoges-Milan.
23 h 55 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Parfum de femmes.
Film italien de Dino Risi (1974), avec V. Gassman, A. Momo, A. Belli, M. Orfei, F. Ricci, E. Veronese.
Un ancien capitaine d'infanterie, aveugle et mutilé, obsédé par les femmes, voyage en Italie avec un jeune homme qui lui sert d'ordonnance et qu'il tyrannise. Humour noir, bouffonnerie grinçante puis, peu à peu, révélation douloureuse d'une solitude morale, des secrets d'un comportement. Maîtrise de Dino Risi dans le mélange des genres, interprétation prodigieuse de Gassman.

22 h 20 Journal.
22 h 45 Itinéraires portugais.
Série d'Yvon Busson, réal. P. Courtemanche.
Cette troisième promenade au Portugal nous emmène dans le Minho, « jardin du Portugal », situé dans le nord du pays. Un endroit très pauvre mais qui, malgré la dureté du travail, n'empêche pas les habitants de faire la fête. Découverte d'un artisanat très riche.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Sérénade pour cordes » de Tchaïkovski, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, l'Age en fleurs ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, détective cambrioleur ; 17 h 55, Tout sur la région ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Informations ; 19 h 30, Campagne électorale.

CANAL PLUS

20 h 35, Boy meets Girl, film de L. Carax ; 22 h 20, l'Abominable Dr Phibes, film de R. Fuest ; 23 h 50, Un dimanche de flic, film de M. Vianney ; 1 h 25, Le royaume des glaces.

LA « 5 »

20 h 30 Jeu : Pentathlon.
22 h 30 Mode, etc.
23 h 30 Redif. des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « L'Ammamaria », de J.-C. Mouyon. Avec J. Mauclair et R. Coggio.
21 h 30 Notes en marge, ou l'actualité du livre.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (saison lyrique, en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « le Retour de Casanova », de G. Arrigo, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de femmes de Radio-France, dir. R. Giovannetti, sol. K. Ciesinski, F. Pediconi, R. Caselatto...
23 h Les soirées de France-Musique : Rachmaninov ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Vendredi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Variétés : Yves Montand à la Une.
Emission conçue et réalisée par Yves Montand.
L'illustre chanteur-comédien reçoit dans son appartement parisien Anne Sinclair, non pas pour une émission politique, mais simplement pour parler de lui et de ses amis, des êtres chers disparus, Simone Signoret, Picasso, Prévert... Près d'un feu de cheminée, il interprétera quelques-unes de ses grandes chansons, accompagné de son pianiste Bob Castella. Une douce et belle soirée au parfum de nostalgie.

21 h 45 Téléfilm : Claire.
Réalisation Lazare Iglésis, d'après le roman de J. Chardonne, adaptation R. Leenhardt. Avec Y. Folliot, J.-L. Bory, M. Vitold...
Une banale histoire d'amour, avec si peu de heurts qu'elle en devient carrément ennuyeuse.

23 h 10 Journal.
23 h 25 Ouvert la nuit : Télévision sans frontière.
Spécial Nelson Mandela.



DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De L. Lignères et C. Watton, réal. C. Boissol.
(Lire notre article.)

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : pendant la campagne électorale, lisez des romans. Sont invités : Hervé Claude (l'Enfant à l'oreille cassée), *Anne Garreta* (Sphinx), *Max Genève* (le Salon), *Gilles Lapouge* (la Bataille de Wagram), *Jacques Laurent* (le Dormeur debout), *Pierre Magnan* (les Courriers de la mort).

22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : le Million.
Film français de René Clair (1931), Avec Annabella, R. Lefèvre, V. Greville, L. Allibert, P. Ollivier (N.)
Un artiste désargenté gagne un million à la loterie. Mais son billet est dans la poche d'un veston que sa fiancée a prêté à un vieux bonhomme en fuite. Il court, il court, le veston, et tous les personnages à sa poursuite dans ce charmant et poétique film-ballet, avec couplets chantés dont le style cinématographique fait la nique à la pesanteur théâtrale. Un grand classique.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
De Roland Bernard, scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Avec F. Dorner, E. Colin...
Sixième et dernier épisode de cette première série. Espérons que la deuxième série, qui débute vendredi prochain, est moins « manuche » que celle-ci...

21 h 35 Face à la Trois.
Emission d'André Campana réal. J.P. Oualid.
MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, député UDF-PR du Var, répondront à un groupe de jeunes composé de chômeurs, tucistes, créateurs d'entreprise et élèves de terminale.



22 h 40 Journal.
23 h 00 La Montagne.
Magazine mensuel de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
L'émission a été tournée dans le massif du Sancy avec le chansonnier de « L'oreille en coin », Jacques Mailhot. Au sommaire : le ski de fond, le salon des sports d'hiver à Grenoble, les liaisons inter-stations, la transhumance d'hiver dans les Cévennes... et l'actualité du mois.

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Bis », de P.-M. Dubois, et la « Marche de l'amour des trois oranges », de Prokofiev, par D. Erlih, violon, et P. Cassard, piano.



CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 30) ; 8 h, Les branchés débranchés ; 8 h 40, La vie est un cirque ; 10 h 15, Les Rescapés du futur, film de R.T. Heffron ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Vive les femmes, film de C. Confortes ; 15 h 35, L'Express du colonel von Ryan, film de M. Robson ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 21 h, Délit de fuite, film de C. Braverman ; 22 h 40, Pourquoi pas, film de C. Serreau ; 0 h 10, L'Abominable dr Phibes, film de R. Fuest ; 1 h 45, Furyo, film de N. Oshima ; 3 h 40, La Femme flambée, film de R. van Ackeren ; 5 h 20, The Devil in miss Jones, film de G. Damiano.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo road.
22 h 15 Arabesque.
série de suspense.
22 h 30 Grand prix.
magazine auto-moto.
23 h 30 Rediff. des programmes de la soirée.



FRANCE CULTURE

20 h 30 Espace éducation : tous bacheliers, oui, mais à quel prix ?
21 h 30 Black and blue : « Vibrations blues », nouvelle revue musicale.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Essai pour orchestre n° 2 », de Barber ; « Concerto pour violon et orchestre en la mineur », de Dvorak, et « Symphonie n° 10 », de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. L. Slatkin, sol. K. W. Chung, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique.

A VOIR

Agnès a le moral !

Encore, direz-vous ! Encore une série policière... Antenne 2, qui semble chercher depuis un moment comment faire face au « Jeu de la vérité » de Patrick Sabatier, sur la Une, a trouvé une formule farfelue et rigolote : « Espionne et tais-toi », six épisodes de cinquante minutes, qu'on retrouvera chaque vendredi à la même heure — au moment où, coïncidence, mais là ce n'est pas une concurrence, « Madame et ses flics » reprend du service sur la Trois. Services secrets, agents doubles, voitures filées, c'est de l'espionnage international, mais ici les bons mots tombent avec les cadavres.

L'imper est gris, comme le chapeau. On le voit de dos, comme dans tout polar qui se respecte, c'est le genre d'imper qui cache un flingue, c'est sûr... Non... il cache une voix de femme. C'est Agnès, une drôle de blonde, une effrontée, qui est surprise en train de voler diverses babioles dans la chambre d'un hôtel cinq étoiles. Agnès se défend avec ses armes (elle est mignonne). Mais l'agent des services secrets va lui renvoyer gentiment la balle en l'utilisant comme « chèvre ». Dans le jargon de l'espionnage, quelqu'un qu'on envoie en « appât » pour attraper les « tigres ».

« Espionne et tais-toi » raconte les aventures d'une espionne malgré elle. Du Portugal au Brésil, des pays de l'Est à quelque république bananière. La série ne prétend pas une seconde au vraisemblable, baigne même dans le burlesque. Claude Boissol, qui a réalisé *Toute la ville accuse, Julie la Rousse, Marie Pervenche* et quelques « Commissaire Maigret », juge que l'espionnage, *« ça ne fait pas très sérieux »*, même si c'est *« un sujet grave »*.

On navigue dans des intrigues délirantes, saugrenues, avec à l'intérieur un gentil mitraillage de gags et de mots d'auteur à la Audiard. Laurence Lignères et Christian Watton ont voulu retrouver le ton de Blake Edwards, de Leo MacCarey ou de Lubitsch. Toutes proportions gardées s'entend. On s'amuse. L'impertinence fonctionne bien, c'est gaiement amoral, les acteurs (Charles Denner, colonel pétri du sens du devoir, Grâce de Capitan, fofolle pleine de sang-froid, Jacques Dufilho) communiquent un charme à cette gâterie qui, comme la barbe à papa, s'évanouit délicieusement, se laisse oublier à peine goûtée.

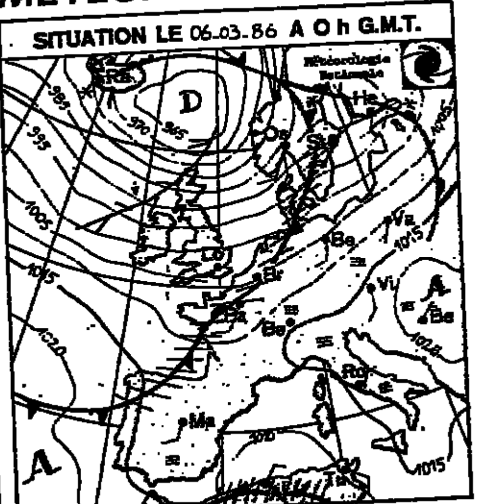
CATHERINE HUMBLOT.

★ Série : *Espionne, et tais-toi*, chaque vendredi, à partir du 7 mars, A 2, 20 h 35.

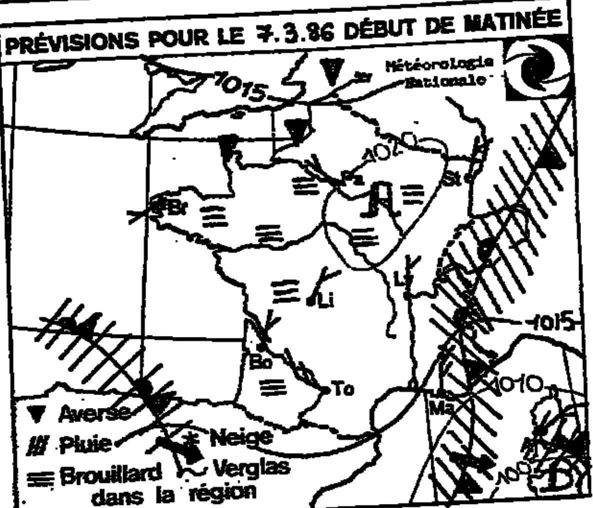
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 06.03.86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7.3.86 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 mars à 0 heure et le vendredi 7 mars à minuit.

La moitié nord du pays subira à nouveau l'influence des hautes pressions d'Europe centrale, tandis qu'une dépression méditerranéenne maintiendra un temps perturbé sur la Corse et le Sud-Est.

Vendredi matin, un temps couvert et pluvieux régnera sur l'Est du pays, de l'Alsace aux Alpes et à la Corse. Il neigera au-dessus de 1 000 mètres à 1 500 mètres, du Nord au Sud. Les pluies pourront prendre en Corse un caractère orageux. Du sud de l'Aquitaine au Lyonnais, le ciel restera très nuageux mais sans précipitations. Des averses se produiront près de la Manche et dans les Pyrénées.

Partout ailleurs, les brouillards matinaux seront denses et nombreux.

En cours de journée, les brouillards laisseront place à un temps assez nuageux avec des éclaircies. Elles seront moins belles près du golfe de Gascogne, et de la vallée du Rhône au golfe du Lion. La zone de temps couvert et pluvieux se limitera le soir des Alpes à la Corse.

Les températures minimales accuseront une baisse, avoisinant 2 degrés à 12°, du Nord au Sud.

Les températures maximales seront de l'ordre de 6° à 12° sur le quart Nord-Est, 8° à 12° dans le Nord-Ouest, 10° à 15° dans la moitié sud du pays.

Les vents souffleront faiblement, de secteur nord-est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 5 mars, le second le minimum de la nuit du 5 mars au 6 mars) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Bréhat, 12 et 4 ; Brest, 10 et 3 ; Cannes, 14 et 5 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, Nn.c. et 7 ; Dijon, 9 et 2 ; Dinard, 12 et 4 ; Embrun, 12 et – 1 ; Grenoble-St-M.-H., 17 et 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 17 et 7 ; La Rochelle, 12 et 8 ; Lille, 9 et 4 ; Limoges, 13 et 6 ; Lorient, 11 et 0 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille-Marignane, 15 et 7 ; Nancy, 4 et 3 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Montsouris, 9 et 8 ; Paris-Orly, 9 et 7 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 11 et 3 ; Rouen, 9 et 5 ; Saint-Etienne, 16 et 6 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Toulouse, 15 et 7 ; Tours, 10 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13 ; Genève, 12 et 2 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 12 et 1 ; Madrid, 18 et 7 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 1 et 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 MARS

« Evocation de M. Thiers en sa maison », 15 heures, 27, place Saint-Georges. S'inscrire au 42-60-71-62, après 18 h 30 au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Aboutissement de l'art gothique et les plus célèbres tombeaux des rois de France », 14 heures, basilique Saint-Denis devant entrée (V. de Langlade).

« Versailles : Choiseul et Vergennes au ministère des affaires étrangères, la Bibliothèque municipale », 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance Américaine.

« Les magnifiques salons de l'Hôtel de ville et leur décoration fin de siècle », 14 h 10, devant façade (M. Banassat).

« L'hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 14 h 30, 13, quai Malaquais (S. Rojon).

« Les gravures de Rembrandt au Petit Palais », 15 heures, hall (J. Angot).

« Les eaux-fortes de Rembrandt », 15 h 15, entrée Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« La faïence française », 15 heures, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli.

« Les primitifs italiens au musée du Louvre », 14 h 30, et « Le mystère de Louis XVII à l'église Sainte-Marguerite », 15 heures. Tél. : Clio 47-34-25-15.

« Rembrandt graveur », 14 h 15, Petit Palais (Approche de l'art).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « Les palais de la foi ou le baroque triomphal de la Bavière ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Début d'un enseignement sur le druidisme », docteur Gwench'lan Le Scouezec. Tél. : 47-70-44-70.

Institut mulsulman de la Mosquée de Paris, 18 heures : « La traduction du Coran en français » (M. Pierre Gode).

Salle Dussane de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 18 heures : conférence-débat « La guerre des étoiles » (M. Evry Schatzman, astrophysicien).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « L'âme vivante à l'heure de la mort ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 6 mars :

DES DÉCRETS

● N° 86-303 du 5 mars 1986 modifiant le décret n° 78-993 du 4 octobre 1978 pris pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les véhicules automobiles.

● N° 86-304 du 5 mars 1986 fixant à 400 000 F le montant maximum des indemnités qui peuvent être allouées en application de la loi n° 77-5 du 3 janvier 1977 modifiée garantissant l'indemnité de certaines victimes de dommages résultant d'une infraction.

● N° 86-306 du 4 mars 1986 relatif à la dotation régionale d'équipement scolaire des régions d'outre-mer et à la dotation départementale d'équipement des collèges des départements d'outre-mer.

DES ARRÊTÉS

● Du 14 février 1986 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels et des résidences de tourisme.

● Du 17 février 1986 portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 1984 en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion.

UN RÈGLEMENT

● Applicable à la procédure suivie devant le Conseil constitutionnel pour le contentieux de l'élection des députés et des sénateurs.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 6 MARS

– *M. Philippe Séguin*, député RPR des Vosges, est invité au journal de 18 heures sur RTL.

– *Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et *M. Jacques Barrot*, secrétaire général du CDS et député UDF de Haute-Loire, participent à un « Face-à-face » sur la protection sociale, à 18 h 30 sur RTL.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

– *Mme Marie-France Garaud*, ancienne conseillère de MM. Pompidou et Chirac, est interviewée sur Europe 1 à 19 h 15.

VENDREDI 7 MARS

– *M. Jacques Dominati*, tête de liste UDF à Paris, est reçu à l'émission « Parlons vrai » d'Europe 1 à 8 h 20.

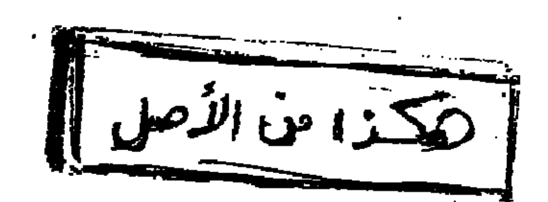
– *M. René Dumont*, tête de liste « Les Verts-Paris écologie », est l'invité du journal de RTL à 18 heures.

– *MM. Paul Quilès*, ministre de la défense, et *Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député RPR de la Moselle, participent à un « Face-à-face » sur RTL, à 18 heures.

– *M. Jean-Claude Gayssot*, membre du secrétariat du comité central du PCF, répond aux questions des journalistes, sur Sud-Radio à 19 h 15.

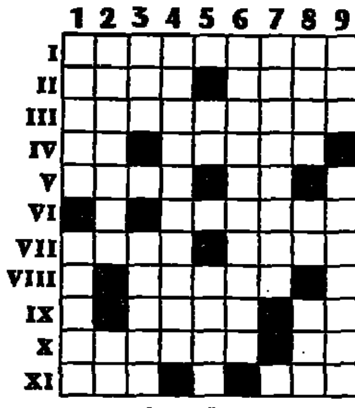
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
LOISIRS



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4177



HORIZONTALEMENT

I. Elément d'un milieu fermé au milieu. – II. Cercle littéraire. Port de Suède. – III. S'exprimèrent chouettement. – IV. Divinité. Elle fut peinte par Girodet et dépeinte par Chateaubriand. – V. Celles de la Cure ne conviennent pas aux curistes. Personnel. – VI. Fixée à un pieu. – VII. Risquât. Gaine ou fourreau. – VIII. Trait de caractères. – IX. On en revient non sans plaisir. Copulative. – X. Rose ou Rosalie. Lieu d'exhumation d'un vieil art. – XI. Enjôlée. Son arrivée provoque plus d'un départ.

VERTICALEMENT

1. Café soulevant plus de relents que d'arôme. Victime d'un embarras gastrique. – 2. Branche vigoureuse de la famille des lys. Contracté. – 3. Charge énorme. Combine. – 4. Libération après délibération. – 5. Copulative. Où se terrent certains peureux. – 6. Croisée. – 7. Ne se fait pas sans casse. – 8. « Nerf » optique. Qu'on « fera » plus difficilement la prochaine fois. Mystifia. – 9. Ensemble désordonné (inversé). Ses exécutions se font au couteau ou au pistolet.

Solution du problème n° 4176

Horizontalement

I. Postières. – II. Epoussseté. – III. Stressant. – IV. Sic. Ue. AI. – V. Imite. – VI. Mie. Four. – VII. Israël. – VIII. Stentor. – IX. Té. Caties. – X. Esprit. Pi. – XI. Vénerie.

Verticalement

1. Pessimistes. – 2. Optimistes. – 3. Sorcière. P.V. – 4. Tué. Ancre. – 5. Issue. Etain. – 6. Esse. Flotte. – 7. Réa. Pô. Ri. – 8. Etna. Un. Epi. – 9. Sétier. Asie.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	1	100 F.
	6 241	2 100
	7 771	2 100
2	néant	néant
3	593	500
	693	500
	157 903	4 000 000
4	044	500
	124	500
	3 644	2 000
	70 844	10 000
5	75	200
	95	200
	165	500
	745	500
	9 865	2 000
	82 615	10 000
6	6	100
	086	600
	136	600
	176	600
	386	600
	606	600
	686	600
6	866	600 F.
	84 056	10 100
7	37	200
	47	200
	307	500
	1 737	2 200
	6 307	2 500
	81 827	10 000
	080 607	1 000 000
8	638	500
	828	500
	03 568	10 000
	08 168	10 000
	10 008	10 000
	47 978	10 000
9	69	200
	289	500
	969	700
	7 719	2 000
	8 869	2 200
	38 309	10 000
0	380	500
	490	500
	4 230	2 000
	9 270	2 000
	37 540	10 000

LOTO N° 10 TIRAGE DU MERCREDI 5 MARS 1986

5 10 22 25 30 41 — 6 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 12 ET DU SAMEDI 15 MARS 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

86 TRANCHE de la COMÈTE de HALLEY 20e

TIRAGE DU MERCREDI 5 MARS 1986

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/12/85)

Le numéro 632029 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 032029, 132029, 232029, 332029, 432029, 532029 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
602029	630029	632129	632009	632020	10 000,00 F
612029	631029	632229	632019	632021	
622029	633029	632329	632039	632022	
642029	634029	632429	632049	632023	
652029	635029	632529	632059	632024	
662029	636029	632629	632069	632025	
672029	637029	632729	632079	632026	
682029	638029	632829	632089	632027	
692029	639029	632929	632099	632028	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2029		5 000,00 F
029		1 000,00 F
29		200,00 F
9		100,00 F

86 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 5 MARS 1986 — 21e

COMMUNICATION

L'ÉTAT VEND EUROPE 1 A HACHETTE

Les ambitions télévisuelles de M. Lagardère

Europe 1-Communication est aujourd'hui un groupe entièrement privé. En cédant à Hachette la totalité de son portefeuille d'actions dans Europe 1, la Sofirad (Société financière de radiodiffusion), qui gère les participations de l'État dans l'audiovisuel, a en effet mis un terme, conformément à la volonté exprimée par le président de la République le 4 décembre dernier, aux relations ambiguës entretenues traditionnellement entre le pouvoir et la station périphérique. Elle a également conféré au numéro un de l'édition française une position essentielle dans le monde de l'audiovisuel. Une position qui, déclarait mercredi 5 mars, son PDG, M. Jean-Luc Lagardère, devrait lui permettre de postuler rapidement pour devenir l'opérateur principal d'une chaîne de télévision privée.

500 millions de francs : c'est le prix payé par Hachette pour racheter, par l'intermédiaire de sa filiale Holpa (société financière) la totalité des participations de la Sofirad dans Europe 1 – 34,19 % du capital mais 47 % des droits de vote – et s'assurer, avec quelques concours précédents (par MMB) le contrôle de la station. 500 millions de francs – sur la base de 905 F l'action – qui constituent pour M. Jean-Luc Lagardère un prix *« raisonnable et juste »*, malgré les évaluations inférieures d'un récent audit.

La transaction permet donc au groupe Hachette – 12 milliards de chiffre d'affaires estimé en 1985, 12 400 employés – d'amorcer une ouverture décisive dans le domaine de l'audiovisuel. *« En tant que seizième président d'Hachette,* a expliqué M. Lagardère, *j'ai la responsabilité de placer notre groupe dans le XXIe siècle. Et je considérerais avoir failli à ma tâche si je n'arrivais pas à le positionner dans le domaine le plus important, qui est celui de l'audiovisuel. »*

L'audiovisuel, c'est donc d'abord la radio Europe 1, que connaît parfaitement M. Lagardère pour l'avoir dirigée pendant plusieurs années. Il croit en sa force, en son avenir, se dit prêt à prendre ses responsabilités dans la gestion financière et la politique de la station, et annonce la nomination d'un président lors de l'assemblée générale des actionnaires prévue pour le 28 mars prochain. Il se refuse cependant, comme il l'avait proclamé en 1981, à *« revenir à Europe »*, ou à y faire rentrer quelques membres de son état-major d'alors. *« Je compte plutôt leur confier de grandes responsabilités dans l'avenir audiovisuel d'Hachette »*, a dit M. Lagardère.

Car l'audiovisuel, c'est aussi évidemment la télévision. Et M. Jean-Luc Lagardère n'a pas caché son désir d'être un jour prochain l'opérateur principal d'une chaîne de télévision privée. *« Les deux premiers trains de la télévision sont déjà partis, et nous leur souhaitons bonne chance, car le succès est bon pour tout le monde. Mais personne ne peut préjuger de la situation de l'audiovisuel dans les prochains mois. »* Aussi le président d'Hachette affirme avoir prévu *« des réserves importantes suffisantes de capitaux pour prendre une éventuelle responsabilité dans le secteur de la télévision »*. Quitte à se trouver « rival » ou « concurrent » de M. Robert Hersant, si l'opposition privatise une chaîne publique... Enfin, interrogé sur l'opportunité de la coexistence toute récente dans le portefeuille d'actions d'Hachette des participations financières à la fois dans le capital de la « 5 » (6 %) et dans celui de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (RTL), M. Lagardère a laissé présager son désengagement rapide. RTL ou Europe... il fallait forcément choisir.

A. Co.

Griller l'opposition

La belle opération ! Rapide, soignée, incontestée dans son principe et menée avec brio par M. Jean-Luc Lagardère, champion des patrons de choc et businessman ambitieux au sourire hollywoodien, qui réalise ainsi un retour fulgurant sur la scène des médias.

La déroutante opération, qui coupe l'herbe sous le pied de l'opposition – laquelle avait inscrit la privatisation d'Europe 1 dans son programme – et tend à réformer le fameux triangle Europe 1-Matra-Hachette que le gouvernement avait brisé à l'été 1981 ! La troublante opération, enfin, qui remet en selle, à moins de deux semaines des élections, cet homme plutôt proche de l'opposition libérale que l'on avait contraint, alors que l'État prenait le contrôle à 51 % de Matra, à accepter des changements à la direction d'Europe 1, et à se mettre en retrait : un industriel ne pouvant être aussi le patron d'un grand organe d'information audiovisuel, disait-on à l'époque...

Mais l'histoire aime l'ironie. Et si l'on peut sourire ou s'extasier de ses revirements et coups de théâtre, on aurait mauvaise grâce à jouer la surprise : Hachette s'imposait comme l'acheteur presque naturel d'Europe 1, et M. François Mitterrand ne pouvait l'ignorer, ce jour de décembre 1985, où il déclarait dans une interview au *Matin de Paris* : *« Je trouve anormal le statut de certains postes périphériques liés financièrement et juridiquement à la puissance publique sans qu'ils soient assimilables au service public. Par exemple, Europe 1. Je ne verrais que des avantages à leur véritable privatisation, qui mettrait fin à un héritage ancien et lourd. »*

La décision politique était bel et bien prise de rationaliser le paysage audiovisuel français en supprimant les statuts ambigus ou hybrides et en faisant apparaître deux pôles clarifiés : le service public d'un côté, le secteur privé de l'autre. Le désengagement d'Havas dans Canal Plus procède de la même intention. Alors, divers noms d'acheteurs possibles ont rapidement circulé, de F. Bouygues à J. Seydoux, en passant par G. Trigano et la société américaine ABC. Le personnel de la radio semblait plutôt satisfait de la perspective de la privatisation, à condition, déclarait récemment un responsable, qu'il n'y ait pas qu'un seul acheteur, et que le paquet d'actions de la SOFIRAD soit éclaté entre de nombreux porteurs.

C'était oublier un peu vite le droit de préemption du fondateur de la station, M. Sylvain Floirat, coactionnaire de la station avec M. Lagardère (par l'intermédiaire de la société NMB), qu'il considère comme un « héritier spirituel ». Aucun autre candidat, dès lors, n'avait de chance sérieuse de se porter en challenger d'Hachette, d'autant plus que le président de la République voulait boucler l'opération avant les élections. Les circonstances privilégiaient donc entièrement le groupe d'édition ; et cela n'était pas pour déplaire à l'Etat, qui engageait forcément des négociations politiques avec Hachette et n'était pas mécontent de « griller » l'opposition. Ne disait-on pas que certains de ses membres – sans doute un peu rapides – formaient déjà sur l'avenir d'Europe 1 des plans différents, et que certains voyaient en M. Jean-Claude Decaux un propriétaire idéal pour la station périphérique ?

Mais, s'il marque un point d'orgue de la politique de communication du gouvernement, qui a favorisé l'irruption récente d'un secteur privé important, le rachat d'Europe 1 est aussi une étape importante à la fois pour le groupe Hachette et pour la SOFIRAD.

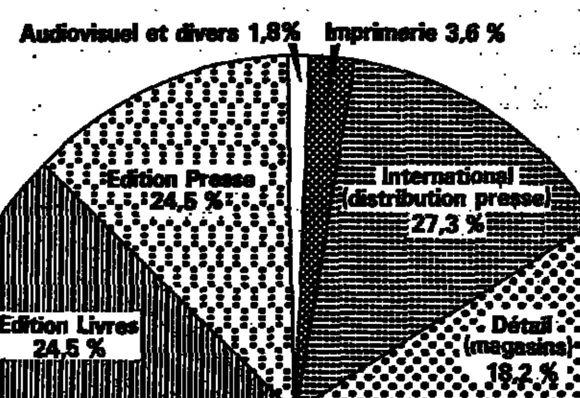
Grâce au jeu des actions à vote double, Hachette aura 47 % des droits de vote à l'assemblée générale des actionnaires d'Europe 1 ce qui, ajouté aux 10,1 % d'actions de la société Multi-Médias-Beaujon, lui confère le contrôle du groupe. Un groupe solide et dynamique : la station de radio compte sur son autorisation imminente sur la FM pour confirmer un sursaut récent, et Europe 1 encore est désormais présent sur le front de la télévision. Un beau tremplin assurément pour favoriser les objectifs ambitieux de M. Jean-Luc Lagardère, soucieux de placer Hachette, cette vieille dame de cent soixante ans, dans l'orbite audiovisuelle.

Enfin, la cession d'Europe 1 pourrait bien marquer pour la SOFIRAD une véritable reconversion. *« C'est une date historique*, nous a déclaré M. Gérard Unger, son président, *l'occasion d'un virage. La fin d'un rôle de contrôle des médias et l'amorce d'une fonction d'impulsion dans l'industrie des programmes. »* Les 500 millions de francs versés par Hachette vont en effet permettre à la SOFIRAD des investissements importants, à la fois dans la fabrication des programmes et dans des participations minoritaires dans des entreprises audiovisuelles (matériel, production, post-production...).

Europe 1, quant à lui, attend, un peu inquiet, un nouveau président.

ANNICK COJEAN.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE HACHETTE
11 milliards de francs en 1984
12 milliards de francs en 1985 (estimation)



Le capital de Hachette...

● *Le capital de la société mère Hachette se répartit en :*
– Marlis : 51,5 % ;
– Compagnie financière Rothschild : 5 % ;
– Actions dans le public : 40,5 % ;
– Salariés : 3 %.

● *Le holding Marlis est détenu par :*
– MM. Floirat et Lagardère : 33 % ;
– Multi-Média-Beaujon (MMB), anciens actifs de Matra : 20 % ;
– Groupe Filipacchi : 20 % ;
– Crédit Lyonnais : 27 %.

... et ses activités dans l'audiovisuel

● *Hachette seul*
– Hachette première : production cinématographique ;
– Télé-Hachette : production télévisuelle ;
– Channel 80 : production et prestations vidéo ;
– Vision 7 : presse-audiovisuel ;
– Hachette média câble : études et prestations pour les réseaux câblés ;
– Canal J (simple département de la société) : programme pour enfants destiné aux réseaux câblés (diffusé à Cergy-Pontoise).

● *En participation*
– Astral-Hachette inc. (50 %) : coproductions au Canada ;
– Centre audiovisuel Monaco (Candim, 50 %) : prestations et production vidéo ;
– Ediciel (50 %) : production de logiciels ;
– Communication service (33 %) : prestations câble et nouveaux médias ;
– Hachette-Editions mondiales (50 %) : production audiovisuelle ;
– Pathé (42 %) : cinéma ;
– Dupuis (24 %) : édition et audiovisuel ;
– Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (8 %) : multimédias ;
– Europe 1 (44 %, 54 % en voix) : multimédias.

BERNARD LAUZANNE REÇOIT LA CROIX DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, a remis, le mercredi 6 mars au cours d'une cérémonie intime, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Bernard Lauzanne, ancien directeur de la rédaction du journal, dont il fut rédacteur en chef après avoir dirigé le secrétariat de la rédaction.

Dans son allocution, M. Beuve-Méry a souligné l'importance du rôle joué par Bernard Lauzanne de 1945 à 1984 dans l'animation et le fonctionnement quotidien du *Monde*.

La rédaction s'est associée à l'hommage rendu à un journaliste dont elle a apprécié pendant de longues années la compétence sans faille, les connaissances étendues et le flegme chaleureux.

● *Henri Carrier est mort.* – Le réalisateur de télévision Henri Carrier est mort mardi 4 mars, à l'âge de soixante et un ans. Ce pionnier du direct – qu'il estimait être *« l'une des bases de la télévision »* – a filmé pour le petit écran la plupart des grands événements sportifs (dont le premier Tour de France et les premières Vingt-Quatre Heures du Mans à être télévisés). Mais il a aussi réalisé la première dramatique de FR 3 et fut l'assistant au cinéma de Claude Autant-Lara pour *le Diable au corps, le Blé en herbe* et *la Traversée de Paris*.

LES ACTIVITÉS D'EUROPE 1 COMMUNICATION

● *Europe 1 seul*
– Europe 1 télécompagnie : radio.

● *En participation*
– Régie n° 1 (50 %) : régie publicitaire d'Europe 1.
– Télé-Monte-Carlo (30 %).
– La « 5 » (6 %).
– UGC-droits audiovisuels (33 %).
– Giraudy (46 %) : affichage.
– Fréquence service régie : régie publicitaire pour les radios locales.
– Compagnie Française de Télévision (20 %) : droits au procédé SECAM.

(Lire page 18, dans « le Monde des livres » l'article de PIERRE LEPAPE : Les cent soixante ans de la « Pieuvre verte. »)

● *Les réactions de l'opposition.* – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré après l'achat d'Europe 1 par Hachette que la privatisation de la station *« va tout à fait dans le sens que nous souhaitons »*. M. Toubon a rappelé que la plate-forme commune RPR-UDF prévoit la privatisation de la maison mère, la SOFIRAD. M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine et délégué général du PR, a dénoncé le *« manque de transparence »* et le *« secret »* dans cette opération, tout en approuvant la privatisation de la station, ajoutant : *« Je n'ai rien à dire contre ceux qui ont racheté Europe 1. »*

LE CARNET DU Monde

Décès

– Le docteur et Mme Saad Khoury,
et leur fils Rodi,
ses enfants
et son petit-fils,
Les familles Asmar, Mallat, Khoury,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Iskandar ASMAR,
née Souad Mallat,

survenu à Paris, le 5 mars 1986.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 mars à 16 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronne.

37, boulevard Lannes,
75016 Paris.

– Mme Anne Caprile,
Mme Joan Paglieri,
M. Benoît Eon,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude BAKS,

survenu le 4 mars 1986 à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, le lundi 10 mars à 14 heures.

– Le personnel de Schlumberger a le regret d'annoncer la mort de

Claude BAKS,

un de ses anciens, survenu à Paris le 4 mars 1986.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse le lundi 10 mars à 14 heures.

– Famille et amis ont la grande douleur de faire part du décès, le 28 février 1986, dans sa quatre-vingt-seizième année de

Raymond DELAMARRE,
sculpteur,
premier Grand Prix de Rome,
croix de guerre 1914-1918
chevalier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ayant eu lieu dans la plus stricte intimité, une messe sera célébrée à son intention le lundi 10 mars à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris 75001.

Vous convient à cette cérémonie de prière, de souvenir :
Mariel J.-Brunhes Delamarre,
son épouse,
Béatrice et Yves Levard,
Jean-François et Nicole Delamarre,
Jean-Noël et Martine Delamarre,
ses enfants,
Ses petits-enfants : Frédéric, Sabine et Laurent ; Jérôme, Jean-Baptiste et Quentin ; Camille et Eléonore ; Virginie,
Sa belle-fille, Annie Gardan,
Sa belle-sœur Juliette Brunhes,
Ses neveux Gilles et Danielle Ribardière,
et leurs enfants.
Il a ainsi rejoint son fils bien-aimé

Jean-Philippe Delamarre,

décédé le 19 mars 1981.

34, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

– *« Un seul être vous manque et tout l'est dépeuplé. »*

Meurtri par la séparation,

Guy DEPROUW

rejoint Berthe le 3 mars 1986.

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses nombreux amis se rassembleront autour de lui, dans l'amitié ou la prière, le vendredi 7 mars 1986 à 11 heures, en l'église Saint-Thibaud, avenue John-Fitzgerald-Kennedy, à Marly-le-Roi (Yvelines).

95, rue de Javel, 75015 Paris.
La Bernardais, 35930 Le Grand-Fougeray,
Impasse Belcour, 41500 Muides.

– Mme Paul Emerique,
son épouse,
M. et Mme Roger Rossano,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rolland,
et leurs enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,

M. et Mme René Kahn,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Herz,
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Herz,
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,

ont le profond chagrin de faire part de la mort de

M. Paul EMERIQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1940,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 2 mars 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

80, rue Boissière,
75116 Paris.

– Grenoble.
Pierrette Lafourcade,
Mathieu,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard LAFOURCADE,

le 2 mars, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie civile aura lieu le jeudi 6 mars 1986, à 14 h 15, au cimetière de Saint-Roch.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Constant Magnac,
M. et Mme Coucharrière,
M. Julien Chirac,
Mme Denise Gaudot,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

René-Charles MAGNAC,
ancien directeur régional
des postes et télécommunications
de Marseille-Provence,
inspecteur général honoraire des PTT,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite sportif,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 27 février 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu samedi 1er mars au Muy (Var).

– **M. Edmond MAILLARD,**
proviseur honoraire
du lycée Turgot à Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
des Palmes académiques,

a quitté les siens le 28 février 1986.

Ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, se souviendront de lui, ainsi que de son épouse,

Yvonne Maillard, née Louis,

décédée le 9 juillet 1985.

De la part de ses enfants et de ses petits-enfants,
Françoise et Eberhardt,
Saint-Loup 47300 Villeneuve-sur-Lot.

Claude Maillard,
17 A, place Jean-Macé,
67100 Strasbourg.

– Mme Jean-Victor Meunier,
M. et Mme François Meunier,
Philippe, Nicolas et Stéphane,
M. et Mme Jérôme Guyot-Sionnest,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 25 février, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

M. Jean-Victor MEUNIER,
avocat honoraire à la Cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

L'incinération a eu lieu à Marseille, dans l'intimité.

L'Aurore « A », 13600 La Ciotat.
1, rue Cassini, 75014 Paris.
10, avenue Bugeaud, 75016 Paris.

– Mme Jacques Prévert,
sa mère,
Mlle Eugénie Bachelot,
sa fille,
M. Hugues Bachelot,
Sa famille,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Michèle PRÉVERT,

survenu le 26 février 1986, à l'âge de trente-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 4 mars, à Omonville-la-Petite (Manche).

Remerciements

– Mme Pierre Gervais et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès brutal de

M. Pierre GERVAIS.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits de l'arrêt prononcé le 5 décembre 1985 par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris dans l'affaire :

Pordea contre Perdriel et Logeart

« ... Considérant qu'il échet tout d'abord d'observer, comme le tribunal l'a fait, que l'article incriminé avait été publié le 16 juin 1984, soit la veille même des élections européennes, auxquelles M. Pordea était candidat ;

» Que le choix de cette date de publication quel qu'en ait pu être le motif, plaçait M. Pordea dans l'impossibilité absolue de répondre, avant le scrutin, aux accusations portées contre lui,

» Considérant qu'au surplus le journal *le Matin de Paris* a publié, le jour même où les débats s'ouvraient devant le tribunal correctionnel de Paris, un long article intitulé : « Le député de Le Pen : un espion roumain » susceptible d'influencer le tribunal ;

» **Considérant que la cour ne peut qu'observer que ce comportement est révélateur d'un acharnement qui excède les tolérances admises en matière de polémique électorale et en matière d'information par les médias sur l'activité judiciaire ;**

» Considérant que, ces observations étant faites, c'est à juste titre que le tribunal a qualifié de diffamatoires les imputations contenues dans l'article incriminé, comme portant atteinte à l'honneur et la délicatesse de la partie civile... ;

» Considérant enfin que le texte auquel se réfère Mme Logeart est un extrait d'une conférence-débat donnée par M. Pordea le 1er décembre 1983 qui aurait été une apologie du « régime Ceaucescu », accréditant auprès du lecteur les sympathies pro-communistes attribuées à M. Pordea ;

» **Que les premiers juges ont fort justement retenu que, en isolant les mots cités de leur contexte, Mme Logeart avait dénaturé entièrement les propos tenus par le conférencier ;**

» Considérant que le jugement déféré qui a fait une juste appréciation des faits et une exacte application de la loi sera confirmé dans toutes ses dispositions pénales et civiles...

PAR CES MOTIFS,

Confirme la décision déférée dans toutes ses dispositions pénales et civiles.

CONDAMNE... »

Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans disparaissait

Max HYMANS,

président de la Compagnie Air France du 1er septembre 1948 jusqu'à la veille de sa mort, le 7 mars 1961.

– Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Marcel SAINT-JEAN,

professeur de mathématiques spéciales aux lycées Bugeaud et Saint-Louis.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent de lui.

– Pour le vingtième anniversaire de la mort de

Michel SELS

que ceux et celles qui l'ont connu et aimé soient ici salués.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Messes anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire de la mort de

M. Raoul BOUCHETAL,

ancien secrétaire général des Messageries Hachette et directeur des Nouvelles Messageries de la presse parisienne, une messe sera célébrée en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, 2, place des Petits-Pères, 75002 Paris, le vendredi 14 mars, à 18 heures.

Communications diverses

– Le recteur de l'Institut catholique Mgr Eyt, qui a participé au dernier synode, parlera des travaux qui en ont été l'objet et répondra aux questions qui lui seront posées, le jeudi 6 mars, à 21 heures, au Méditel, 28, boulevard Pasteur. Tél. : 45-67-08-77.

Soutenances de thèses

– Université de Paris-I, vendredi 7 mars, à 14 h 30, salle C. 2204, centre P.-Mendès-France, Mme Sonia Bahri : « Les relations économiques entre les pays socialistes européens et les pays de l'OPEP ».

– Université de Paris-I, mardi 11 mars à 12 h 30, salle C. 2204, centre P.-Mendès-France, Mme Sophie Ponthieux : « la modélisation macro-économique dans la planification française ».

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 8 MARS

*S. 3. – Fourrures. - Me BOISGIRARD.
S. 8. – Music-hall. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
*S. 9. – Grands vins et alcools. - Mes CHAYETTE, CALMELS.
*S. 10. – Tapis. - Mes NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE.

LUNDI 10 MARS

S. 2. – Livres, art primitif, tableaux, bibelots, mobilier. - Me BOISGIRARD.
S. 5. – Lettres, autographes de peintres, Gauguin, Rouault, Renoir, Matisse, Manet, Jongkind, Daumier, Dufy Raoul, Courbet, Boudin, Cézanne. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 6. – Estampes, aquarelles, dessins modernes, tabl. modernes. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 14. – Grands vins et spiritueux. - Mes MILLON, JUTHEAU. M. de Clonet, expert.
S. 16. – Objets d'art et d'ameublement. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Dillée et Levy-Lacaze, experts.

MARDI 11 MARS

*S. 3. – Livres modernes, envois et lettres autographes, dessins originaux de Laboureur, La Gandara, Meheut, Pascin, Picabia, reliures mosaïquées de Creté, Gruel, Rose, Adler, Marius Michel, P. Bonet. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 12. – Fourrures. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.

MERCREDI 12 MARS

S. 1. – Objets d'art et d'Extrême-Orient, tapis d'Orient. - Me DELORME. MM. Guy et Thierry Nortier, Jean Berthéol.
S. 3. – Suite de la vente du 11 mars. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 5-6. – Objets d'art et de très bel ameublement, principalement du XVIIIe siècle. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Dillée et Levy-Lacaze, experts.
S. 7. – Tableaux modernes. - Me BRIEST.
S. 9. – Tableaux, dessins, art 1925, mobilier, objets d'art. - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 14. – Instruments scientifiques, armes, souvenirs historiques, tableaux et mobiliers anciens. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 15. – Art nouveau, art déco (dessins, verreries, mobilier). - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. – Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

JEUDI 13 MARS

S. 8. – Bibliothèque G. de Charbonnières et livres appartenant à divers amateurs. Editions originales, modernes, surréalisme, livres illustrés. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

VENDREDI 14 MARS

S. 2. – Livres et gravures. - Mes MILLON, JUTHEAU. M. Lecomte.
S. 3. – Armes, souvenirs historiques. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Duchiron, expert.
S. 4. – Extrême-Orient. - Me ROGEON.
S. 5/6. – Tableaux anciens, meubles et objets d'art du 18e s., tapisseries. - Me COUTURIER, NICOLAY. MM. Latreille, Herdhebaut, Leguel et Praquin, experts. Expo jeudi 13 de 11 h à 21 h.
S. 7. – Tab., bib., mob. - Me CHEVAL.
S. 9. – Estampes et tableaux modernes. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 11. – Timbres-poste, tableaux, meubles anciens et de style. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
*S. 12. – Important vente de timbres-poste (catalogue). - Mes LENORMAND, DAYEN.
*S. 13. – 15 h, tapis d'Orient. - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
S. 14. – Tab., bib., mob. - Mes OGER, DUMONT.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.
COUTURIER, DE NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.
NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE, 31, rue Le Peletier (75009), 47-70-07-79.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
ROGEON, 6, rue Milton (75009), 48-78-81-06.



économie

REPÈRES

Dollar : forte hausse à 6,98 F

Le dollar s'est inscrit en vive reprise, aussi bien en Europe, le jeudi 6 mars, qu'à New-York, la veille au soir, ses cours bondissant de 6,82 F à 6,98 F et de 2,21 DM à 2,27 DM. Cette reprise a été provoquée par les rumeurs d'une diminution du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne, qui avait pour effet de rendre plus attirants les placements en dollars sur le marché américain. La seule place où le « billet vert » ait relativement peu monté est Tokyo, à 181 yens contre 179,50 yens, ce qui traduit la volonté du gouvernement japonais d'empêcher sa remontée, tout en évitant qu'il ne baisse plus profondément.

Dénationalisations : la CGT gagne chez Rénix

Le tribunal de commerce de Paris a nommé, le 5 mars, un mandataire de justice pour trois mois à la société Rénix, filiale que la régie Renault a vendue au groupe américain Allied l'an passé. Le tribunal se prononçait sur plainte de la CGT, qui conteste cette cession et la juge « illégale ». Il a déclaré *« recevable et particulièrement fondée »* la demande du syndicat. On sait qu'un arrêt dit « Cogema » de 1978 interdit la vente de filiale par les entreprises publiques en l'absence d'une loi. Le mandataire, qui assistera aux conseils d'administration, devra veiller à ce que la nouvelle direction de l'entreprise n'accomplisse aucun *« acte de caractère irréversible rendant impossible toute remise en état en cas d'annulation de la cession »*. Comme attendu, la CGT marque donc un point. Mais le groupe américain *« refuse de penser qu'on aille jusqu'au ridicule d'annuler la vente par Renault »*, a estimé le PDG de Rénix, M. Furia. Quoi qu'il en soit, une loi devrait, si l'on en croit les programmes, être votée après les élections, soit *« de respiration »* par le PS, soit carrément *« de dénationalisation »* par la droite. Le cas Renix se trouverait alors réglé dans ce cadre global.

FLEXIBILITÉ

Un objectif inévitable



Flexibilité : il y a des mots à la mode qui apparaissent on ne sait trop comment. Il est aussi des expressions passe-partout qui finissent par recouvrir tout et n'importe quoi...

Dans le cas de la flexibilité, mieux vaut s'y habituer. L'exigence de souplesse, pour les entreprises, demeurera d'actualité longtemps encore. Même si le débat – la polémique, diraient certains – a été mal engagé, il y deux ans maintenant, il ne fait aucun doute qu'il survivra aux échéances politiques. D'autant que la situation de l'emploi, qui ne s'améliorera pas comme par enchantement, justifiera d'autres pressions.

Au sens large, la flexibilité rassemble pratiquement tous les ingrédients de la vie au travail. On y trouve, aussi bien, l'aménagement et la durée du temps de travail, les délais de réflexion et de consultation pour les licenciements, l'organisation du travail et l'introduction des nouvelles technologies, les charges sociales, la politique salariale et le SMIC, ou encore les obligations sociales et financières liées à la taille des entreprises, c'est-à-dire les *« effets de seuil »* à dix, onze et cinquante salariés. On peut encore y ajouter tout ce qu'on appelle le *« travail différencié »* et qui comprend les contrats à durée déterminée, les contrats d'exportation ou de chantier, les missions d'intérim, le travail à temps partiel. Sans forcer le raisonnement, on peut également y adjoindre tout ce qui concerne la vie dans l'entreprise, à commencer par la démocratie, le rôle et le pouvoir des salariés, y compris pour leurs implications professionnelles, la mobilité et la recherche de la qualité.

Vaste programme, donc, qui devait conduire à de nombreux changements avec l'objectif, à chaque fois, d'éliminer les rigidités. Tout cela étant justifié par l'urgence d'adapter l'économie aux conditions de la compétition internationale, de moderniser le pays et de tenir compte moins de la crise que de l'extraordinaire mutation en marche.

Si, d'emblée, l'opinion prévalait assez largement que la flexibilité méritait un examen attentif, deux tendances fortes se dégageaient. Tandis que le patronat insistait sur la nécessité d'un ajustement, à la limite sans contreparties dans la version la plus libérale, certaines confédérations syndicales y voyaient l'occasion de s'engager plus avant dans une politique contractuelle hardie. Tout aussi réalistes, les uns voulaient parier sur l'avenir de l'entreprise, les autres préparer le syndicalisme du futur, dont on reparle beaucoup ces jours-ci, pour ne pas se laisser entraîner dans le déclin des anciens bastions industriels.

Malaise

Inconciliables, ces points de vue ne l'étaient sûrement pas, et, pourtant, la polémique tourna presque à l'affrontement. Pour une large part, M. Yvon Gattaz, le président du CNPF, y contribua en lançant, au printemps 1984, sa formule des ENCA (emplois nouveaux à contraintes allégées), au contenu presque caricatural. De préoccupation, la flexibilité devint alors source de méfiance et cristallisa l'attitude de refus d'une CGT ravie de l'aubaine.

Même l'ouverture de négociations entre les partenaires sociaux ne devait pas parvenir à dissiper le malaise. Malgré un protocole d'accord quasiment approuvé, l'échec survenait en décembre 1984, des organisations syndicales, parmi les mieux disposées (Force ouvrière et la CFDT), se rétractant comme par sursaut, au moment de plonger dans l'inconnu, sous la pression de leurs cadres intermédiaires.

Depuis lors, la flexibilité encombre les rapports sociaux, et le débat, alimenté par de multiples rebondissements, obscurcit la scène. Progressivement, toute solution simple est devenue impossible.

Constatant l'enlisement de la politique contractuelle, le gouvernement a d'abord tenté quelques manœuvres de diversion pour, sans paraître renier la voie conventionnelle, se faufiler entre les écueils. Avec des mesures en faveur du temps partiel, les contrats à durée déterminée allongés pour les chômeurs de longue durée et les commandes à l'exportation, il s'essayait à la mise en œuvre rampante de la flexibilité. Parfois, il esquissait un pas dans l'espoir, vite déçu, de provoquer une reprise des négociations, par exemple, avec les congés de conversion ou à l'occasion de la mission confiée à M. Dominique Taddei, qui lui a depuis remis un rapport sur une meilleure utilisation des équipements industriels, liée à une réduction du temps de travail.

Au milieu du gué

Mais, hormis le cas de l'intérim, où les fédérations patronales et les syndicats de travailleurs ont réussi à s'accorder sur des aménagements, cette tactique prudente n'a pas permis de répondre à l'ampleur des besoins. Surtout, elle a interdit d'aller vite.

Un moment, le gouvernement parut sur le point d'abandonner, faute de temps, quand M. Michel Delebarre, ministre du travail, se décida à brusquer le mouvement. En novembre dernier, il annonçait son projet de loi sur la régulation « négociée » des horaires de travail, ouvrant ainsi une épique bataille parlementaire qui vient à peine de s'achever (*le Monde* du 1er mars). Là encore, il s'agissait de réaliser un exploit et de mener de front, selon l'expression du ministre, *« la modernisation économique et la modernisation sociale »*, les accords de branche donnant un contenu réel à la loi.

Au milieu du gué, comme une réforme inaccomplie, la flexibilité ne pourra en rester là, il faut s'en convaincre. Mais aussi, et on le voit bien aux réactions provoquées dans l'opposition, chez le patronat et au sein de certains syndicats (la CGT, FO et la CFTC dans une moindre mesure), les données d'une incompréhension mutuelle demeurent inchangées.

Plus que jamais, et M. Gattaz vient de le répéter (*le Monde* du 5 mars), les employeurs croiront pouvoir obtenir toute la flexibilité nécessaire sans rien accorder en contrepartie, sauf une hypothétique amélioration de l'emploi. Butés, accrochés à leur détermination, les syndicats unis, pour le coup, s'opposeront à ce qu'ils assimileront à des prétentions revanchardes. Et c'est à peine si l'on entendra quelques voix s'élever pour dire, comme M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, que coexistent *« flexibilité et flexibilités »*, et faire observer que le patronat a exclusivement choisi pour terrain la flexibilité externe (les licenciements, le travail différencié) et continue d'ignorer les possibilités de la flexibilité interne. Or cette dernière pourrait participer également de la modernisation de l'entreprise en favorisant la mobilité, et l'adaptation des salariés aux nouvelles productions. Elle autoriserait la réorganisation du travail, le personnel étant associé aux objectifs économiques, par exemple.

Une difficulté majeure

Ainsi bloqué, le débat sur la flexibilité risque fort, de surcroît, de mettre en évidence une difficulté majeure, l'incapacité de la politique contractuelle à dégager un espace de consensus. On peut bien en effet, comme MM. Soisson et Fourcade récemment, estimer en période électorale que des négociations interprofessionnelles interrompues en 1984 devraient venir à bout d'un tel dossier, et savoir que l'incantation deviendra bientôt illusoire.

Que faudra-t-il faire quand le temps aura démontré l'inanité de cette hypothèse? Deux solutions sont possibles. Pour aller vite, le gouvernement décidera seul et imposera ses choix, sans concertation, par exemple pour la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Le libéralisme aura alors recours au tout-Etat au risque de ruiner dans une large mesure la politique conventionnelle. Ce qui ne sera pas un mince problème. S'il choisit d'être plus pragmatique – et donc moins efficace, – le nouveau pouvoir pourra, au contraire, se satisfaire d'un laissez-faire, fermer les yeux sur la signature d'accords illégaux dans les entreprises ou favoriser l'utilisation, par les branches professionnelles, de la loi Delebarre. Il y perdrait sa force de conviction, à moins qu'il ne préfère attendre la fin de la période de cohabitation... pour retrouver le problème dans sa totalité.

ALAIN LEBAUBE.

SOCIAL

UN ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION

Le vol d'une paire de lacets justifie un licenciement pour faute grave

Il n'y a plus de raison d'en douter : qui vole un œuf vole un bœuf. Dans un arrêt rendu le 20 février dernier, la chambre sociale de la Cour de cassation a jugé que M. Pierre Poulouin, employé depuis plus de deux ans à la Société alsacienne de supermarchés à Strasbourg, s'était rendu coupable d'une faute grave (autorisant le licenciement immédiat sans préavis et sans indemnités) en volant à son entreprise « *une paire de lacets* »...

Le 30 septembre 1982, la chambre sociale de la cour d'appel de Colmar avait déjà statué sur le vol commis par cet employé de bureau le 10 septembre 1979. Elle avait alors jugé que, « *en empochant une paire de lacets puis en passant à la caisse sans en payer le prix* », M. Poulouin avait commis « *un petit larcin constitutif d'un motif réel et sérieux de licenciement qu'il serait excessif de retenir comme faute grave* ». En vertu de la loi du 13 juillet 1973, et de l'article L. 122-14.3 du code du travail, le juge doit, en effet, en cas de litige, apprécier le « *caractère réel et sérieux* » des motifs invoqués par l'employeur et présentés au salarié lors d'un entretien préalable, quels que soient la nature du licenciement, l'ancienneté du salarié ou l'effectif de l'entreprise.

Les articles L. 122-6 et L. 122-9 prévoient que, en cas de licenciement, le salarié a droit à un délai-congé et à une « *indemnité minimum de licenciement* » sauf... « *en cas de faute grave* ». Selon une jurisprudence constante, la Cour de cassation a estimé que l'employeur devait démontrer au juge l'exactitude des faits et la sincérité d'un motif suffisamment « *impulsif et déterminant* » pour justifier un renvoi immédiat pour faute grave. C'est à partir d'un examen de ces deux articles du code que la Cour de cassation a « *cassé et annulé* » l'arrêt de la cour de Colmar, car « *en statuant ainsi, alors que le vol commis au préjudice de son employeur par le salarié constitue une faute grave, la cour d'appel a faussement appliqué, donc violé, les textes susvisés* ». Les parties se trouvent ainsi renvoyées devant une autre cour d'appel, celle de Metz.

On peut s'étonner de la sévérité de l'arrêt de la Cour de cassation. Sur la notion de « *faute grave* », la jurisprudence est abondante, en particulier celle de la chambre sociale de la Cour de cassation. On trouve pêle-mêle parmi les fautes graves privatives de l'indemnité de préavis : une absence malgré un refus opposé à une demande de congé, un non-respect des horaires, des violences sur les lieux et aux heures de travail. La Cour de cassation avait jugé dans le même sens que pour l'affaire Poulouin, le 16 mars 1961, pour un ouvrier qui avait emporté un marteau ayant appartenu à son employeur. Une paire de lacets vaut bien un marteau, dira-t-on... Certes, mais le vol d'une paire de lacets ou d'un marteau justifie-t-il la sanction la plus lourde comme le renvoi immédiat sans indemnités de préavis et de licenciement ?

La paille et la poutre

On est d'autant plus fondé à se poser la question, après cet arrêt pour le moins surprenant, que la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation n'a pas toujours été d'une parfaite constance. Ainsi, elle avait jugé, le 16 juillet 1954, qu'une vendeuse qui avait majoré les prix de vente, en exposant son employeur à des poursuites pénales, n'avait pas commis une faute privative du préavis. Il en avait été de même le 18 janvier 1957, pour un chef de service qui avait conservé et utilisé sans autorisation et à des fins personnelles une voiture de son entreprise destinée à la présentation du matériel à la clientèle. Pour répréhensible qu'il soit, le vol de lacets est-il vraiment plus grave que l' « *emprunt* » régulier d'un véhicule de son entreprise La paille et la poutre...

MICHEL NOBLECOURT.

TRANSPORTS

Le schéma directeur des routes est publié

Le schéma directeur du réseau routier national a été publié récemment au *Journal officiel*. C'est un cadre qui fixe les objectifs à atteindre vers l'an 2000 en matière d'autoroutes et de routes. Ce n'est pas un schéma comportant des dates de réalisations comme le plan, mais un idéal qui aidera les administrations concernées à dégager des priorités au rythme des budgets annuels.

Les ancêtres de ce schéma ont été un premier document qui a défini, en 1971, le nouveau réseau national et un programme autoroutier en 1977. En 1984, ce schéma directeur avait été approuvé par le gouvernement, mais non publié.

Il classe les itinéraires en quatre catégories.

● *Les autoroutes.* — Il en existait 5 064 kilomètres au 1er janvier 1986. Il est prévu d'en construire 1 700 kilomètres. Les travaux sont lancés sur les sections Clermont-Ferrand-Montmarault (67 km), le contournement est de Toulouse (14 km), Barthenheim-Bâle (8 km), la rocade nord d'Angers (6 km), Orléans-Salbris (56 km), Mâcon-Bourg-Pont-d'Ain-Châtillon-de- Michaille (75 km), Mirabeau-Manosque (20 km), Saint-Quentin- Montaigu, en Picardie (53 km), Angers-Durtal (30 km) et Til- Châtel-Gemeaux, en Bourgogne (7 km).

● *Les liaisons assurant la continuité du réseau autoroutier.* — Il en existait 2 700 kilomètres au 1er janvier. Il est prévu d'en réaliser 1 600 kilomètres supplémentaires. Gratuites, ces liaisons pourront être aménagées en voies express à deux fois deux voies.

● *Les grandes liaisons d'aménagement du territoire.* — Il en existait 6 400 kilomètres au 1er janvier. Il est prévu d'aménager 4 600 kilomètres supplémentaires. Ces routes ont pour objet de relier les pôles économiques, les ports et métropoles. Elles assurent aussi les liaisons entre les métropoles et les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

● *Le réseau des routes nationales ordinaires* (non porté sur les cartes ci-dessus). — Il y en avait 19 200 kilomètres.

Par rapport à la version de 1984, le schéma directeur publié intègre les liaisons rendues nécessaires par la construction du tunnel sous la Manche et notamment les routes reliant Le Havre et Rouen à Amiens et à la frontière belge. La desserte de la vallée de la Tarentaise, candidate pour organiser les Jeux olympiques d'hiver de 1992, nécessitait le classement en autoroute de la section Pont- Royal- Albertville. Il est également prévu d'aménager en priorité les sections Arles- Salon- de- Provence et Toulon- Le Luc et de classer la nationale 88 dans la catégorie des laisons d'aménagement du territoire entre Le Puy et la nationale 9 afin de créer une bonne laison transversale entre Saint-Etienne et Toulouse.

Coût total des constructions et aménagements projetés : 150 milliards de francs.

AL. F.

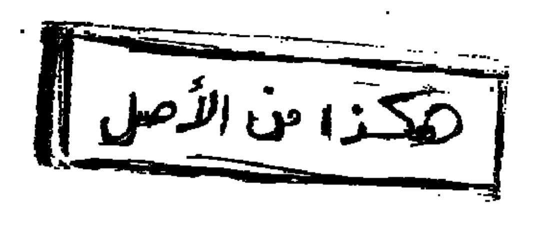
EN 1986

Autoroutes en service
Liaisons assurant la continuité du réseau autoroutier
Autoroutes en travaux ou lancées en 1986
Prolongements d'autoroutes en cours d'aménagement progressif

A L'HORIZON 2000



Autoroutes
Liaisons assurant la continuité du réseau autoroutier
Autres grandes liaisons d'aménagement du territoire





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Passez de la Providence aux certitudes

Actionnaires de la Providence vous devez prendre une décision avant le 21 mars. Vous savez que :
– vendre en bourse, c'est risquer l'impôt sur les plus-values,
– conserver vos actions, c'est passer à côté d'une occasion unique.

Avec l'offre d'échange de la Compagnie du Midi vous bénéficiez d'une triple garantie.

La garantie d'une opération claire, accessible à tous.

Echange de 4 actions Providence contre 7 actions AGP.
AGP ne s'endette pas. Le rapprochement n'affaiblira pas votre nouveau titre.

Personne n'est exclu : si vous disposez d'un nombre d'actions Providence qui n'est pas un multiple de 4, ou même si vous avez moins de 4 actions Providence, la Compagnie du Midi vous rachète comptant les "rompus" au cours moyen de bourse, avec un minimum garanti de 2500 F.
Tous les frais sont pris en charge par la Compagnie du Midi.

La garantie du titre AGP.

Tous les experts reconnaissent que le Groupe de Paris (AGP) est le plus solide et le plus rentable des groupes d'assurances privés français. Il est donc le mieux placé pour bénéficier du développement attendu du marché.

C'est ce qui a guidé le Conseil d'administration de la Providence lorsqu'il a conclu le 5 février 1986 que les autres offres "ne présentaient pas le même intérêt que celle de la Compagnie du Midi".

La garantie de la Compagnie du Midi.

Tout d'abord la garantie de reprise pendant un mois des actions AGP issues de l'échange au prix de 1300 F vous assure d'une contrevaleur certaine de 2275 F par action Providence.

Mais surtout, vous serez associé au 1er groupe financier privé par sa capitalisation boursière. Un groupe qui depuis 1852 a distribué chaque année un dividende croissant à ses actionnaires, même en période de crise.

Trois garanties qui vous feront passer de la Providence aux certitudes.

Pour toute information complémentaire :
- *un numéro d'appel gratuit 05 24 71 11 et*
- *une notice d'information (visa COB 86-02 du 2 janvier 1986) sont à la disposition du public.*

Compagnie du Midi-AGP s.a.
Toutes les assurances.

CPM

ÉNERGIE

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DES COURS DU PÉTROLE

La négociation entre OXY et le gouvernement péruvien est remise en cause

De notre correspondante

Lima. – *L'effondrement du prix du pétrole a brouillé les cartes du gouvernement péruvien, qui s'apprêtait à signer un nouveau contrat avec la compagnie américaine Occidental Petroleum Company (OXY), qui contrôle 40 % de la production du brut. Le contrat précédent avait été annulé en août, le président Garcia le jugeant « nuisible aux intérêts du pays ».*

Les deux parties étaient parvenues à un protocole d'accord le 27 décembre, que l'opposition de droite comme de gauche avait dénoncé car il *« favorisait la transnationale au détriment de l'Etat »*, d'une part, parce que le « 50-50 » revenait dans la pratique à un 54 %–46 % en faveur de l'Occidental, d'autre part, parce que la compagnie était exonérée du coût de transport par l'oléoduc.

La chute du prix du pétrole a modifié les termes du protocole d'accord, inversant coûts et marges bénéficiaires. Le centre d'études DESCO a comparé deux situations : sur la base d'un baril à 24,25 dollars, l'Occidental perd 0,21 dollar par baril. En l'estimant à 20 dollars, elle obtient un profit net de 0,31 dollar par baril... En utilisant l'hypothèse du prix du baril à 10 dollars, les marges bénéficiaires de l'Occidental s'accroîtraient encore...

Désireux, semble-t-il, de ne pas ouvrir un nouveau front de bataille à l'extérieur – relations conflictuelles avec le Fonds monétaire international, nationalisation de la Belco Petroleum, plafonnement à 10 % des recettes d'exportation du remboursement de la dette, – le président Alan Garcia avait surestimé les critiques de l'opposition et annoncé que le contrat serait souscrit de toute façon cette semaine. A cet effet, l'émissaire de M. Hammer, président de l'Occidental, Davis Martin, est arrivé le 3 mars à Lima. Mais le lendemain, la commission permanente du Congrès décidait, à l'unanimité, de convoquer le ministre des hydrocarbures pour qu'il expose les termes de la négociation avant la signature du contrat.

En ce moment de crise, l'opposition estime que l'Occidental pourrait faire de nouvelles concessions au Pérou, où elle est installée depuis quinze ans, période pendant laquelle la rentabilité de son investissement a atteint 30 %, un taux supérieur à la moyenne mondiale.

NICOLE BONNET.

M. Delors se prononce pour une taxation par la CEE du prix de l'énergie

De notre correspondant

Bruxelles. – M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, est favorable à la mise en œuvre par la Communauté d'une taxation du prix de l'énergie *« de manière à maintenir les efforts d'économie d'énergie et d'énergie de remplacement »*. Il s'est prononcé dans ce sens voici quelques jours devant le comité économique et social de la CEE en suggérant que le produit de cette taxe reçoive une triple affectation. Elle serait consacrée pour un tiers à *« la stratégie coopérative de croissance »*, c'est-à-dire à la consolidation de la situation économique.

Le deuxième tiers serait affecté aux besoins des pays en voie de développement. Le troisième pourrait rendre possible l'assainissement du budget de la Communauté, autrement dit permettre le financement de la résorption des excédents agricoles et de la réforme de la politique agricole commune (PAC), en évitant de rouvrir le débat difficile des années 1982-1984, provisoirement clos par l'accord intervenu au Conseil européen de Fontainebleau sur le montant des ressources à affecter à la Communauté.

M. Delors a souligné l'importance de ce troisième volet. *« Si les excédents agricoles continuent à augmenter, il y aura un jour une explosion et une crise d'une gravité exceptionnelle. »* Il soumettra à la Commission l'idée de cette taxe sur l'énergie – pour lui la *« solution idéale »* – lors d'une réunion exceptionnelle qu'elle doit tenir vendredi afin de préparer les sessions des ministres des affaires étrangères, des finances et de l'énergie des Douze, qui auront lieu la semaine suivante.

Il ne s'agit encore, dans son esprit, que d'un ballon d'essai, et il exclut que la Commission fasse dans la foulée une proposition au conseil. Mais M. Delors estime nécessaire de sensibiliser les ministres, et en particulier ceux de l'énergie, au risque du laisser-faire.

En outre, pour éviter que l'affrontement actuel entre pays producteurs de pétrole ne dégénère, la Commission a l'intention, s'il lui apparaît qu'une telle initiative est possible *« sans irriter le premier ministre d'un pays membre parce que les colères n'arrangent rien en Europe »* (1), de proposer que *« tout le monde se mette à table »* afin de calmer le jeu sur le marché du pétrole.

Ph. L.

(1) Allusion transparente à Mme Thatcher.

AGRICULTURE

LE CONFLIT CÉRÉALIER EURO-AMÉRICAIN

Les Etats-Unis envisagent d'appliquer des mesures de rétorsion contre les Douze

De notre correspondant

Bruxelles. – La Commission européenne met les points sur les « i » : MM. Andriessen et De Clercq, les commissaires effectivement chargés de l'agriculture et des relations extérieures, viennent d'adresser une lettre conjointe à M. Yeutter, le représentant spécial de la Maison Blanche pour les affaires commerciales, pour proposer l'ouverture de négociations dans le cadre du GATT sur les conséquences commerciales de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Le conseil des ministres des Douze, qui se réunit la semaine prochaine, pourrait adopter le mandat à confier à la Commission pour conduire ces négociations. Dans un premier stade, leur objet serait d'analyser la situation, de mesurer les avantages et les inconvénients que peut engendrer l'élargissement pour les partenaires de la Communauté et, en l'occurrence, pour les Etats-Unis. Ce n'est qu'ensuite que pourrait se poser, le cas échéant, le problème des contreparties afin de compenser un préjudice dûment établi.

Cette manière de procéder ne convient pas aux Etats-Unis dont le secrétaire adjoint à l'agriculture, M. Woods, séjournait mercredi à Bruxelles. Les Américains, qui estiment que l'instauration d'un prélèvement mobile sur les importations de céréales en Espagne sans qu'il y ait eu une consultation préalable avec eux, constitue une infraction aux règles du GATT, ont l'intention d'appliquer des mesures de rétorsion à l'encontre de la Communauté. Subtilité politique, elle serait annoncée après le référendum en Espagne sur l'OTAN du 12 mars.

Quels produits communautaires seraient frappés ? Des importations en provenance d'Espagne puisque c'est elle qui vient de modifier son régime tarifaire ? Ou bien des importations en provenance des Dix ? Les Etats-Unis s'orienteraient vers la seconde solution, ce qui, fait-on valoir à Bruxelles, est particulièrement incohérent par rapport aux règles du GATT.

Ph. L.

AFFAIRES

M. Besse à Genève

De notre envoyée spéciale

Genève. – En forme et visiblement pas mécontent d'être là, M. Besse, PDG de Renault, a passé deux heures le mercredi 5 mars au 56e Salon de l'automobile de Genève, à la veille de l'inauguration officielle. A travers quelques déclarations, il a donné un aperçu de son personnage, jouant sur tous les tons à la fois.

Perfide sur le projet de voiture bas de gamme présenté le jour même par la CGT à Paris : *« Je suis content de voir que la CGT se préoccupe de construire des voitures plutôt que de les démolir sur les Champs-Elysées. »* Fier, pour « sa » première voiture : *« Vous avez vu notre cabriolet Super 5 ? Je suis sûr que cela va beaucoup plaire. »* Confiant sur la R 21, un enjeu vital pour la Régie : *« Elle va faire remonter nos ventes en 1986. Nous avons beaucoup perdu l'année dernière sur la gamme moyenne. »* Préoccupé sur l'offensive italienne dans les équipements automobiles français : *« Je suis toujours triste de voir l'industrie française passer sous contrôle étranger. Nous voulons des fournisseurs indépendants. Nous ne souhaitons pas que sur trois groupes en Europe – Valeo, Bosch, Lucas – il n'en reste que deux. »* Et évasif : *« Nos résultats financiers ? Nous ne les avons pas encore. Cela n'a rien à voir avec les élections, ils seront bouclés bientôt... »*

CLAIRE BLANDIN.

FAITS ET CHIFFRES

● **Les cheminots CGT en grève le 11 mars.** – La fédération des cheminots CGT a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures sur l'ensemble du réseau SNCF pour le mardi 11 mars. Elle entend protester ainsi contre la proposition de révocation formulée par la direction à l'encontre de cinq agents de la ligne de Cerdagne. Ceux-ci avaient séquestré, en novembre 1985, deux techniciens en gare de Fontpédrouse (Pyrénées-Orientales). Le 5 mars, un mouvement de grève régional a perturbé, pour les mêmes motifs, le trafic ferroviaire dans les régions de Montpellier et de Toulouse.

● RECTIFICATIFS. – Une erreur et deux lignes sautées ont rendu incompréhensible dans l'article consacré à « L'autre logique de la rigueur » (*le Monde* du 6 mars) l'interprétation du carré magique. Il fallait lire que la surface allemande comme la surface française se sont rétrécies, l'amélioration de l'évolution du coût de la vie se faisant au détriment des autres paramètres. Mais en position relative la situation de la France par rapport à l'Allemagne fédérale, comme le montrait le graphique, ne s'est pas détériorée. On constatait bien, en revanche, une légère érosion dans le classement des sept grands pays industrialisés.

Par ailleurs, deux erreurs de transmission ont rendu incompréhensibles deux phrases de l'article consacré dans *le Monde* du 6 mars au « minimum social garanti » du Territoire de Belfort. D'une part, on déduira du montant de ce revenu les *prestations familiales* reçues (et non les *aides familiales*). D'autre part, l'originalité de la formule tient à ce qu'*« il s'agit d'un contrat (baptisé d'ailleurs « contrat personnalisé d'autonomie »)*, et non évidemment à ce nom de baptême.

ENTREPRISES

National Intergroup va abandonner la sidérurgie

Le groupe américain National Intergroup (ex National Steel), septième producteur d'acier aux Etats-Unis, a décidé de se retirer complètement de ce secteur en 1989. National avait déjà vendu 50 % des actions de ses filiales sidérurgiques au japonais Nippon Kokan (NKK) en 1984. Ce retrait prendra la forme soit d'une vente directe (à NKK probablement), soit d'une cession aux actionnaires par distribution des actions. Il souligne les difficultés des maîtres des forges américains que le protectionnisme mis en place par M. Reagan ne suffit pas à dépasser. National veut se concentrer sur la distribution de produits divers, secteur plus rentable.

La Caisse des dépôts lance une société de capital-risque

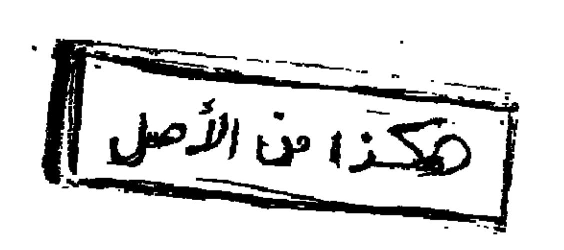
La Caisse des dépôts vient de créer, avec l'aide de plusieurs partenaires, une société de capital-risque destinée à financer les firmes de communication, a annoncé, le mercredi 5 mars, M. Robert Lion, son directeur général. Cette société, baptisée In-Com, et qui interviendra dans l'audiovisuel, la presse, la publicité et l'informatique, aura un capital de 80 millions de francs dans lequel CDC-Participations (filiale de la Caisse des dépôts) détiendra 34 % du capital. Les autres partenaires, qui contrôleront chacun environ 10 % du capital d'In-Com, sont le Crédit agricole, le Crédit lyonnais, le Crédit d'équipement des PME, Olivetti et la Compagnie générale d'électricité. D'autres investisseurs étrangers, notamment un canadien et un suisse, pourraient encore se joindre au capital. In-Com prendra en général des participations inférieures à 30 % dans le capital de PME innovantes, dont les premières sont VDM (leader français de la duplication de vidéo-cassettes), Multisoft (nouvelles images) et les sociétés de production audiovisuelle Médiactor et Initial (films et programmes vidéo).

La SOPAR (pêche au thon) proche du dépôt de bilan

« La SOPAR est en état de dépôt de bilan », a déclaré, le 4 mars, son président, M. Philippe Le Flanchec. Cette société de pêche, spécialiste de la capture des thons, dont le siège est à Boulogne-sur-mer, emploie surtout des marins bretons et est considérée comme le plus gros armement thonier français. Elle possède quatre navires français et plusieurs autres en Côte-D'Ivoire.

Le marché mondial du thon traverse une conjoncture particulièrement dépressive. Les prix ont chuté considérablement et la baisse du dollar aggrave la situation. Les armateurs français ont à plusieurs reprises alerté les pouvoirs publics, leur demandant une aide transitoire pour éviter d'avoir à vendre des navires, mais, jusqu'à ce jour, aucune mesure concrète n'a été prise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



هكذا من الأصل

BIBLIOGRAPHIE

« L'ENJEU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE », de Jean-Pierre Soisson

Au nom de la continuité

En pleine période électorale, M. Jean-Pierre Soisson trouve le temps de publier un livre consacré à la formation professionnelle. Ce n'est évidemment pas un hasard. Même si le sujet, rébarbatif à souhait, ne saurait faire gagner des voix et encore moins provoquer des ovations sous les préaux d'école...

Mais l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, et notamment de la formation professionnelle, poursuit d'autres buts. Devenu champion de l'orthodoxie barriste, et consacré chef de file de l'union de l'opposition dans son département, l'Yonne, il s'agit pour lui de prendre date ou, déjà, de marquer de son empreinte un territoire privilégié.

Nul autre thème ne se prête aux exercices avouables de la recherche du consensus, et cela de longue date, démontre M. Soisson. Depuis la première loi, en 1971, on retrouve associés les noms de Michel Debré, Jacques Delors, Jacques Chaban-Delmas et même Marcel Rigout, qui, suprême élégance, acceptera d'intégrer dans sa loi rectificative de février 1984 un amendement présenté par... M. Soisson. Fort de ce précédent, unique « *dans les annales de la vie politique française* », l'auteur plaide donc pour la continuité.

Deux raisons essentielles à ce comportement exceptionnel. Dès l'origine, la V[e] République a voulu faire de la formation professionnelle ce que la III[e] République avait fait de l'école. Ensuite, les gouvernements successifs ont toujours souhaité pratiquer l'ouverture contractuelle avec les partenaires sociaux et, d'entrée de jeu, ont affirmé leur volonté de se rapprocher des réalités. C'est ainsi, note M. Soisson, que « *la concertation fonde la convention, et que l'une et l'autre appellent la décentralisation* ». Cette dernière sera à son tour favorisée par la régionalisation, après 1981.

Décentraliser vraiment

Pour autant, le dossier n'est pas clos. Dans son ouvrage, qu'il ambitionne de présenter comme la bible de la formation professionnelle, M. Soisson demeure très réservé sur les résultats obtenus. Objectif, lucide, il constate que « *le système de formation professionnelle est devenu (...) difficile à décrire dans son ensemble sous une forme intelligible* ». Sans acrimonie, il relève les trop nombreuses imperfections du dispositif que la réforme régionale, ambitieuse mais insuffisante dans la pratique, n'a pas permis de corriger.

Il faut poursuivre l'effort entrepris, et M. Jean-Pierre Soisson fait opportunément part de ses intentions. Il demande à clarifier les objectifs et veut promouvoir une réelle formation professionnelle continue. Ce qui passerait par une rénovation de l'apprentissage, en danger, la modulation des cursus et le développement de « *parcours de formation* », où l'alternance prendrait une part plus grande qu'aujourd'hui. Surtout, et en défenseur de la régionalisation, M. Soisson entend « *décentraliser vraiment* ». S'il doit y avoir cohérence entre l'emploi et la formation, « *cela consiste*, note-t-il, *à choisir la région comme le bassin de formation* » et, par conséquent, oblige à la doter de tous les moyens. Ainsi, les conseils régionaux devraient se voir confier « *le soin de piloter* » l'AFPA, ou, encore, auraient « *la responsabilité des actions en faveur des jeunes* ». Les structures pourraient être réformées, à commencer par la délégation – nationale – à la formation professionnelle, ou même supprimées, telle l'ancienne mission Schwartz, « *dont le bilan est bien maigre* ».

Mais si l'innovation et l'expérimentation se révèlent plus faciles à mener au niveau régional, observe M. Soisson, cela suppose une grande attention à l'égard du contractuel. « *On ne peut à la fois vouloir moins d'Etat et moins de syndicats* », écrit-il à l'adresse des adeptes de la déréglementation, convaincu que, en cette matière comme dans d'autres, le recul de l'Etat doit se fonder sur une nouvelle politique sociale plus négociée.

A ceux qui s'étonneraient de voir la formation professionnelle devenir un enjeu, M. Soisson répond avec quelques chiffres : en 1984 on a compté 3,4 millions de stagiaires, dispensé 428 millions d'heures-stagiaires et conservé 31,9 milliards de francs (dont 3,1 milliards pour les régions et 12 milliards pour l'Etat). Cela vaut bien un ouvrage qui, tel qu'il est conçu, pourrait bien apparaître comme un programme d'action.

ALAIN LEBAUBE.

★ *L'Enjeu de la formation professionnelle*, de Jean-Pierre Soisson, avec la collaboration de Jean-François de Martel et Bruno Rémond, préface de Raymond Barre. Fayard, éditeur, 315 pages, 95 F.

« LES TEMPS DIFFICILES... », de Michel Debatisse

Demain comme aujourd'hui

Demain, on ne rase pas gratis : à ceux qui, chez ses amis de l'opposition et du monde agricole, en douteraient, M. Michel Debatisse lance un avertissement dans son dernier ouvrage : « *La politique agricole commune ne sera plus le moyen privilégié de soutien et d'orientation de nos productions qu'elle a été dans les trente dernières années. Prétendre que nous pourrions modifier cet état de fait, voire inverser cette tendance, n'est pas sérieux.* »

L'ancien secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires de M. Giscard d'Estaing, ancien président de la FNSEA, ne fanfaronne pas : « *La querelle sur le budget et la politique agricole commune se poursuivra. Elle affaiblira l'Europe, y compris et surtout dans les discussions qui s'ouvrent avec les Etats-Unis.* » Crise agricole durable, chance de développement de notre agriculture diminuée, rigueur budgétaire et austérité pour les Français imposées, l'opposition, que Michel Debatisse représente comme parlementaire européen, n'a pas dans ces lignes les mâles accents de la France qui « *repart* », ni « *demain* » ni « *bientôt* ». Qu'on en juge : « *Sans doute peut-on penser qu'un gouvernement français déterminé permettra de les supprimer* [les quotas laitiers]. *Mais qui est prêt à engager un combat diplomatique à l'issue incertaine, alors qu'il faudra rééquilibrer les aides de la politique agricole commune au profit de l'agriculture méditerranéenne ?* »

Voilà pour les quotas. Quant aux offices mis en place par la gauche, Michel Debatisse veut bien les supprimer, comme l'a déjà proposé M. Giscard d'Estaing, mais « *encore faut-il proposer des solutions de remplacement* ». Presque timidement, il avance que, progressivement, les interprofessions pourraient remplir ce rôle avec, au plan européen, une superstructure paritaire administration et professionnels chargée de gérer et d'organiser les marchés agricoles. Mais il n'y aura pas de « *remède-miracle* » : « *La convalescence de l'économie française va s'opérer dans un contexte difficile. L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a pas permis une expansion économique. Il faut travailler pour que, si alternance il y a, elle suscite un élan économique.* »

En fait, il faut attendre la page 108, sur un ouvrage qui en comprend 122, pour savoir en quoi la politique agricole de la droite se distinguerait de la précédente : « *Le gouvernement socialiste a rogné systématiquement sur toutes les dépenses de l'agriculture (...). Il faudra, demain, faire des choix en fonction des développements prévisibles (...).* » Bien qu'il se défende de présenter un programme, l'ancien numéro un des paysans français propose des mesures. En premier lieu, rétablir la conférence annuelle entre le gouvernement et les agriculteurs, et même instaurer une rencontre de ce type au niveau de l'Europe. Ensuite, consolider la dette des agriculteurs et des entreprises moyennes, surendettées.

Cela pourrait passer par un moratoire de deux ans, avec mise à disposition du Crédit agricole de l'ensemble des ressources collectées au titre des comptes de développement industriel (CODEVI). En cas de réajustement monétaire, « *on comprendrait mal que les pouvoirs publics ne le mettent pas à profit pour améliorer sensiblement les prix agricoles français* » (c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas ou peu de montants compensatoires monétaires négatifs, mais une hausse en francs correspondant à la dévaluation éventuelle).

Double marché

La proposition la plus intéressante concerne la politique agricole commune, dont les dépenses devront obligatoirement être maîtrisées. Michel Debatisse suggère la mise en place d'un double marché. Sur le premier, marché communautaire, ou « *marché organisé* », le prix est rémunérateur et la garantie de prix suffisante pour que les producteurs puissent faire face aux charges de fonctionnement et d'investissement. Sur le second marché, ou « *marché libre* », le prix se forme « *en fonction de la concurrence internationale, du niveau des prix mondiaux et du prix de revient des produits transformés* » auxquels la matière première agricole est destinée.

Pour ce marché-ci, et selon la spécificité de chaque production, des moyens de financement complémentaires seraient dégagés et répartis entre la Communauté, les Etats, les producteurs et les transformateurs. Michel Debatisse voit quatre avantages à cette formule : elle permet d'accéder à de nouveaux débouchés et à certains marchés non alimentaires comme l'éthanol ; elle évite aux agriculteurs de devoir limiter leur production en fonction de la contrainte budgétaire ; elle n'entraîne pas de coût supplémentaire pour la Communauté ; elle ne peut être assimilée à un système de subventions publiques et ne peut donc être critiquée, par les Etats-Unis notamment.

M. Michel Debatisse n'ignore pas, en faisant cette proposition, qu'elle aboutit à une généralisation des quotas, à des prix différents selon les volumes produits par chaque agriculteur. Sinon, comment déterminer ce qui part de chaque ferme sur le marché organisé ou sur le marché libre ?

L'ancien secrétaire d'Etat envisage aussi d'aider les exportations en s'inspirant de l'exemple américain, avec la création d'un organisme associant fonds publics et fonds privés, distribuant des prêts et des dons et garantissant les opérations de sécurité alimentaire dans les pays non solvables. Ce serait une sorte de mariage du Crédit agricole, des offices, de la SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires) et de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

Ces propositions, comme la mise en garde devant les difficultés qui s'annoncent – l'auteur va jusqu'à imaginer un gel des surfaces et des volumes de production pour résorber les excédents, à la condition qu'il y ait des indemnités de « *chômage technique* », – sont seulement contenues dans le dernier chapitre de l'ouvrage. Les six premiers ne sont que réquisitoire contre la politique agricole du gouvernement socialiste, un réquisitoire sans circonstances atténuantes – lesquelles circonstances, environnement international et rigueur budgétaire, sont pourtant bien présentes dans son esprit. Le pamphlet, qui frise parfois l'inexactitude, cache mal l'irritation du militant démocrate-chrétien devant le temps perdu et les occasions manquées. En fait, l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, qui n'avait pas craint de collaborer avec la gauche, est un déçu des socialistes qui ne s'ignore pas.

JACQUES GRALL.

★ *Agriculture, Les temps difficiles...* Editions Economica, 65 F.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 mars

Nouvelle hausse : + 1,5 %

Alors que le marché obligataire, un peu plus calme que la veille, consolidait son avance – le MATIF reflétait mercredi une nouvelle hausse de l'échéance de décembre à près de 107, – les valeurs françaises étaient de nouveau en hausse.

Mais, une fois de plus, c'est en Bourse que se créait l'événement avec l'annonce de la cession par la Sofirad de sa participation dans Europe 1 Communication à la société Holpa, dont le capital est détenu en totalité par Hachette. Le président de cette dernière, M. Jean-Luc Lagardère, donnait une conférence de presse à 13 heures pour préciser les modalités de cette privatisation de la station périphérique. La Chambre syndicale des agents de change précisait à ce sujet que la cession portait sur les 308 869 actions Europe 1 à droit de vote double et sur 184 529 actions à droit de vote simple (sur un total de 1,13 million de titres). La cotation des actions Europe 1 a été suspendue du 5 au 7 mars, et une opération de maintien des cours à 905 F a été décidée du 10 mars au 1er avril inclus (dernier cours coté : 1 150 F).

Par ailleurs, une autre suspension de cotation, « jusqu'à nouvel avis », concerne les actions de Providence SA, Secours SA et Providence IARD en raison de la décision prise par les sociétés Drouot Assurances et Bayer-Tudjuh de modifier certaines modalités de son OPE sur ces sociétés, laquelle est concurrente d'une contre-offre émanant de la Compagnie du Midi. A la clôture, l'indicateur instantané était en hausse de 1,5 % dans le sillage de Fives-Lille, Ecco, Legrand, Presses de la Cité, Schneider, Navigation mixte, Imétal... A l'inverse, les pétrolières perdent du terrain.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est traité à 342,20 dollars l'once contre 337,90 dollars la veille à midi. Lingot : 75 950 F (contre 75 100 F) ; napoléon : 601 F contre 602 F.

NEW-YORK

En baisse

Une remontée des taux d'intérêt hors banque a accentué les prises de bénéfice, mercredi, à Wall Street dans un marché actif, bien qu'une demande de dernière heure ait modérément raffermi la tendance.

En déclin initial de près de 14 points, l'indice préliminaire des valeurs industrielles s'est établi à 1 686,66, en hausse de 0,24 point. Quelque 155 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses est demeuré inférieur à celui des hausses : 963 contre 698. 397 titres ont été inchangés.

Outre la progression des taux d'intérêt sur le marché du crédit, les milieux boursiers ont été déçus par le net ralentissement des ordres passés à l'industrie américaine en janvier, ont indiqué les firmes de courtage. Ces commandes n'ont augmenté que de 0,4 %, contre 2,2 % en décembre, et auraient reculé de 1,2 % à l'exclusion du secteur militaire, ont-ils ajouté.

American Petrofina a reculé, Wall Disney aussi, de même que Burroughs. Eastman Kodak a progressé, imitée par Litton et Chrysler.

VALEURS	Cours du 4 mars	Cours du 5 mars
Alcoa	42 1/8	42 7/8
A.T.T.	22 3/8	22 3/8
Boeing	53	53 1/8
Chase Manhattan Bank	43 7/8	44 1/2
Du Pont de Nemours	68 3/4	68 1/2
Eastman Kodak	54 1/2	57 1/8
Exxon	51 7/8	52 1/2
Ford	72	71 1/4
General Electric	75	75 1/8
General Motors	79 1/4	79 7/8
Goodyear	36 1/4	36 1/4
I.B.M.	149 3/4	148 1/4
I.T.T.	43 1/2	43 1/8
Mobil Oil	28	28 1/2
Pfizer	54 1/4	52 3/4
Schlumberger	29 5/8	29 7/8
Texaco	28 3/4	29 1/8
U.A.L. Inc.	58 1/8	58 1/4
Union Carbide	19 1/2(1)	19 5/8(1)
U.S. Steel	23 5/8	23 1/2
Westinghouse	47 3/4	48 1/8
Xerox Corp.	69 7/8	70

(1) Action divisée.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FINANCIÈRE PARIBAS : CLOTURE DE L'ÉMISSION DE CIP. – L'émission de certificats d'investissement privilégiés (CIP) de la Compagnie financière Paribas, ouverte, le 3 mars, aux guichets de la banque du même nom, a été close dès le lendemain après-midi, indiquent les dirigeants de la rue d'Antin. Une procédure spéciale ayant été mise en place pour favoriser les particuliers, le contingent de CIP réservé à chacun d'entre eux a cependant dû être ramené de 50 à 40 CIP devant l'importante demande.

PROVIDENCE : LE GROUPE DROUOT AJUSTE SON OFFRE. – La cotation des actions Providence SA, Secours SA et Providence IARD a été une nouvelle fois suspendue le 5 mars à la Bourse de Paris (*Bulletin* boursier du 6 mars) jusqu'à nouvel avis. Du côté du groupe AXA (Drouot), on précise qu'il ne s'agit pas d'une offre de surenchère, mais d'un ajustement de certaines clauses de l'OPE ; le groupe de M. Claude Bébéar ayant déjà acquis en Bourse 10 % du capital de la Providence.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	4 mars
Valeurs françaises	(1)
Valeurs étrangères	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 mars	5 mars
Indice général	304,8	309

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 mars .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 mars	6 mars
1 dollar (en yens)	179,30	180,80

(1) Non disponible.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 282
5 %	....	0 452
3 % amort. 45-54	....	1 784
Emp. 7 % 1973	7230	..
Emp. 8,80 % 77	122 60	6 919
8,80 % 78/93	102	6 363
8,80 % 78/86	100	2 025
10,80 % 79/94	105	5 415
13,25 % 80/90	109 38	10 019
13,80 % 80/87	107 10	5 391
13,80 % 81/89	111 70	1 890
16,75 % 81/87	110 75	8 123
16,20 % 82/90	122 05	2 306
16 % juin 82	123 05	11 838
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 699
E.D.F. 14,5 % 80-92	112 45	10 047
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 50	1 891
CNB Paribas	104 50	1 891
CNB Suez	104 50	1 891
CNI janv. 82	102 10	1 891
CRH 10,90 % déc. 85	107 40	1 774

BOURSE DE PARIS Comptant — 5 MARS

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	265	267
A.G.F. (St Cent.)	6670	6940
André Roudière	255	244 80 o
Applic. Hydraul.	560	565
Arbel	100	96 80
Astorg	268	272
Avenir Publicité	1170	1217
Bain C. Monaco	580	590
Banque Hypoth. Eur.	385	....
B.G.L.	372 80	368
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Maritime Part.	314	328 80 d
M. H.	97 50	98
Métal Déployé	398	400
Mors	160	166 50
Naval Worms	158 20	151 80
Navig. (Nat. de)	125 30	125
Nicolas	644	670 d
OPB Paribas	495	480
Opera	170	176 50
Origny-Desvroise	308	305
Palais Nouveauté	550	550
Paris France	289	300
Paris-Orléans	244 80	235
Part. Fin. Gest. Im.	1601	1601
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gulf Oil Canada	75 40	77 60
Honeywell Inc.	579	622
Hoogovens	225	....
I.C. Industries	314	310
Int. Min. Chem	232	....
Johannesburg	820	....
Kubota	12 55	12 80
Latonia	263	263
Mannesmann	910	....
Midland Bank Plc	52	48
Mineral-Ressourc.	57 60	61 20
Noranda	81 20	....
Olivetti	40	41 90
Pakhoed Holding	199	198
Pfizer Inc	395	395
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pasamelle-R.D.	2506	2490
Alain Manoukian	505	505
Asystel	....	....
BAFIP	945	985
B.I.P.	870	890
Bolloré Technologies	635	556
Calberson	495	505
Cardif	1610	1675
Cap Gemini Sogeti	1430	1415
C.D.M.E.	775	760
C. Equip. Elect.	278	272
C. Occid. Forestière	122	122
Dalsa	205	202
Dauphin O.T.A.	1530	1570
Devanlay	883	918
Deville	808	801
Drouot-Assurances	529	532
Editions Belfond	189	186
Elect. S. Dassault	828	785
Expand	280	280
Filipacchi	570	592
Guy Degrenne	836	835
I.C.C.	305	300
IH Informatique	410	410
Loca-Investissement	342	343
Marcatte	410	396
Merlin Immobilier	508	510
Métallurg. Minière	188	189 90
M.M.B.	450	488

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navale-Delmas	700	700
Om. Gest. Fin.	315	311
Petit Bateau	298	300
Petrofigaz	1070	1027 o
Razel	895	895
St-Gobain Emballage	1020	1008
S.C.G.P.M.	220	222
Soma-Metro	779	790
S.E.P.	930	932
S.E.P.R.	1300	1280
Sofibus	272	270
Valeurs de France	312	312
Molex	278	306 d

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1625	1625
Amrep	30 40	28 o
C.E.M.	....	....
Cochery	61 20	....
Coparex	410	380
Dubois Inv. (Castel.)	565	585
Hydro-Energie	270	....
Romanco N.V.	138 10	135
Sopalem	....	....
S.P.R.	227	245 d
Ufiner	322	....
Union Brasseries	148 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 5/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

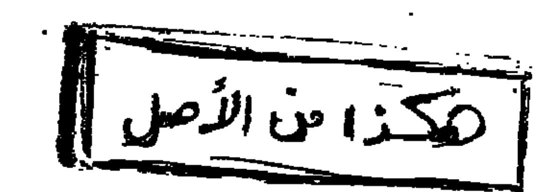
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

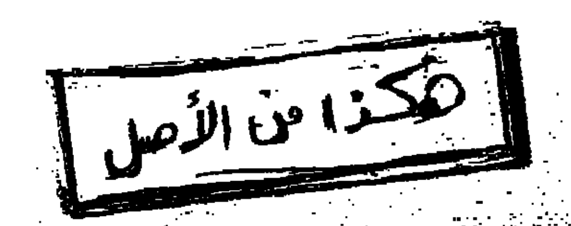
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 790	6 824	6 530	7 080
ECU	6 616	6 628	....	....
Allemagne (100 DM)	307 660	307 540	298	315
Belgique (100 F)	15 026	15 020	14 550	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	272 440	272 300	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 250	83 170	79	86
Norvège (100 k)	97 140	97 520	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	9 838	10 022	96 500	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 928	4 953	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 522	4 519	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	363 190	363 430	352	371
Suède (100 krs)	94 980	95 250	93	99 600
Autriche (100 sch)	43 780	43 770	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 876	4 879	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 630	4 840	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 764	4 825	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 792	3 806	3 660	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	75000	76000
Or fin (en lingot)	75100	75950
Pièce française (20 fr)	602	601
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	560	565
Pièce latine (20 fr)	530	525
Souverain	620	650
Pièce de 20 dollars	3600	3520
Pièce de 10 dollars	1820	1820
Pièce de 5 dollars	1190	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3225
Pièce de 10 florins	529	532
Or Londres	337 90	342 20
Or Zurich	337 50	344 50
Or Hongkong	338 95	342 05
Argent Londres	5 65	5 68





Le Monde

LA CLOTURE DU XXVIIe CONGRÈS DU PC SOVIÉTIQUE

Le luxe n'est plus ce qu'il était...

De notre correspondant

Moscou. – Les Moscovites sont à la fois contents et mécontents ; ils sont intensément satisfaits que la capitale ait été hermétiquement « fermée » aux non-Moscovites pendant le déroulement du XXVIIe congrès et même un peu au-delà (1). Les files d'attente sont, en effet, nettement moins longues dans les magasins envahis en temps ordinaire par des citoyens venus des quatre coins du pays pour s'approvisionner. Mais ils ont aussi quelques motifs de grogne : le luxe n'est plus ce qu'il était. M. Gorbatchev ne devait pas traiter ces sujets frivoles dans son discours de clôture du congrès ce jeudi matin 6 mars. Il faut pourtant les évoquer. On ne parle que de cela à Moscou.

Les fleurs tout d'abord. Le samedi 8 mars est la fête des femmes. Tout Soviétique qui se respecte achète, en prévision de cette journée-là, quelques fleurs pour sa petite amie, sa femme, sa vieille mère ou la directrice d'école. C'est la tradition. Or le congrès a tout bouleversé. Les rites politiques soviétiques consomment énormément de fleurs. Il n'en reste plus assez pour le 8 mars et les files s'étirent indéfiniment devant les magasins d'Etat.

On peut toujours évidemment acheter des roses à un Géorgien ou à un Arménien en toute légalité au marché, ou même dans la rue, mais cela coûte la bagatelle de 3 ou 4 roubles (30 ou 40 F) l'unité... Ces fleurs précieuses arrivent de Tbilissi ou d'Erevan, enveloppées dans des serviettes remplies de glace pilée, dans des valises en carton bouilli et, bien sûr, par avion. Ceux qui opèrent ce petit commerce montrent généralement par l'éclat d'une denture parfois entièrement recouverte de feuilles d'or, que les affaires marchent plutôt bien.

Les mandarines ensuite. Il y a eu un arrivage considérable d'oranges du Maroc grâce à des accords de troc qui évitent les sorties de devises. On vend donc d'excellentes oranges ces jours-ci un peu partout, dans les gares, les passages souterrains pour piétons, sur le bord du trottoir et même parfois dans les magasins d'Etat. Mais de mandarines, il n'y en a plus. Une vendeuse affirmait mercredi, avec cet aplomb qu'ont souvent les employés des magasins soviétiques pour proférer des énormités : « *Au Maroc également, il n'y en a plus.* »

Le pain de mie, enfin. L'usine qui confectionne cet excellent produit moscovite était fermée, apparemment depuis plusieurs mois. Ou plutôt non : une autre usine, qui fabrique le papier sulfurisé dans lequel on l'enveloppe était en « remont » (réfection) pour six mois. On ne vendait donc plus cette quasi-brioche elle-même en attendant que le papier sulfurisé revienne. Cette logique implacable vient d'être battue en brèche. L'usine à pain s'est remise à fonctionner. On a abandonné l'idée qu'il fallait nécessairement du papier sulfurisé pour emballer ce dernier. Un des résultats indirects du congrès sera peut-être la disparition définitive de ce papier spécial.

Il était difficile ces jours-ci de parler du congrès à un Moscovite ou d'imaginer avec lui ce qu'allait être le discours de clôture de M. Gorbatchev. Cela n'intéressait pas beaucoup nos interlocuteurs habituels. Mais, sur les fleurs, les mandarines et le pain de mie, ils étaient intarissables.

D. Dh.

(1) Les contrôles de police qui barrent l'accès de Moscou à tout non-Moscovite dépourvu d'une autorisation spéciale seront levés le 9 mars, trois jours après la clôture du congrès.

Selon BVA

PS en hausse (30 %) RPR-UDF en baisse (45 %)

Le dernier sondage de BVA sur les intentions de vote des Français inscrits sur les listes électorales et certains d'aller voter (1) enregistre une hausse sensible du PS.

D'après cette enquête réalisée du 28 février au 2 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1 461 personnes et publié dans *Paris-Match*, le PS est crédité de 30 % des intentions de vote (au lieu de 27 % dans la précédente enquête BVA), le PC de 11 %, les divers gauche de 1,5 % et l'extrême gauche de 1,5 % (au lieu de 2 % précédemment).

Au total, la gauche et l'extrême gauche recueilleraient donc 44 % des suffrages, soit une hausse de 2,5 points par rapport au précédent sondage de BVA.

La droite et l'extrême droite, pour leur part sont créditées de 54 % des intentions de vote (au lieu de 56 % précédemment). L'UDF et le RPR recueillent 45 % des suffrages (– 1,5 point), les divers droite 2,5 % et le Front national 6,5 % (– 0,5 point). Les écologistes sont crédités de 2 % des intentions de vote.

(1) Soit 78,5 % des électeurs inscrits, dont 13 % n'ont pas indiqué pour quel parti ils voteraient.

Sur le vif

Duos d'amour

Vous la suivez, vous, la campagne électorale à la télé ? Non ? Vous avez tort. C'est désopilant, si, je vous jure, c'est à se cogner le derrière au lustre. Ils n'arrêtent pas de se pomper, de se copier les uns les autres. Montre un peu ce que t'as mis... Comment t'as fait ? Tu crois que t'as un bon résultat ? Je mets pareil, t'es sûr ? Fallait voir, l'autre soir, Léotard faire son Tapie. Il était là, dans mon living, debout devant moi. Il me regardait dans les yeux : T'es chouette, tu sais, t'es formidable. Je vais même te dire, t'es exceptionnelle. Ce qu'il te faudrait, c'est un homme comme moi. Avec moi, t'aurais la belle vie. On nagerait dans le fric. Tiens, regarde, je vais te présenter un copain, M. Kis, il s'appelle M. clé, M. talon-minute. Pas mal, hein ? Jeune, beau, sportif, séduisant, dynamique, un battant. Il a raison, Léotard, il est sûrement très bien, ce mec. Simplement, comme les gens de l'opposition me l'amènent à dîner un jour sur deux, ce Tapie-là commence à être un peu élimé. Mais le plus marrant, c'est pas ça. C'est Fafa imitant Lanzi pour interviewer Lang : Dites-moi, Jack (prononcez Djack), vous avez sillonné le pays, vous avez visité une bonne soixantaine de villes. Qu'est-ce que vous constatez ?

– *L'euphorie, monsieur le premier ministre.* Les Français nagent dans le bonheur. Ils remercient le ciel en écoutant leurs radios libres. Ils chérissent leur livret rose. Et ceux qui sont à la tête d'une entreprise vont tous voter pour elle, votez pour nous. Il faut dire que le redressement de la France, grâce à notre gouvernement...

– Oui, ça, je suis obligé d'en convenir, Jack, c'est assez sensationnel.

– Non, vraiment, partout ça bouge, ça bouillonne, ça crée ! Seulement, attention, hein, s'ils choisissent de voter pour la droite, ils signent leur arrêt de mort. Parce que ça, il faut qu'ils le sachent, moi ils m'auront plus. Ils auront Pasqua, Lecanuet ou Ponia. Pourquoi vous souriez ?

– Parce que là, vous poussez un peu trop, Jack ! Les Français ne sont pas fous, tout de même ! »

CLAUDE SARRAUTE.

UNE SÉANCE DU MATIN A LA BOURSE DE PARIS

A partir de ce jeudi 6 mars, la Bourse de Paris cote dans une séance du matin (de 9 h 30 à 11 heures) trente valeurs, offrant ainsi une tendance de la journée. *Le Monde* publie ces cours tous les jours en dernière page dans son édition marquée « *dernière édition* ». La « *dernière édition Bourse* » comprend les cours de clôture mais ne reprend pas ceux du matin.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 6 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	374	378	379
Agence Havas	1127	1127	1131
Air Liquide (L')	622	623	621
Alsthom	423	423	423
Bancaire (Cie)	1105	1095	1105
Bongrain	1610	1620	1620
Bouygues	985	972	970
B.S.N.	3235	3235	3245
Carrefour	3300	3280	3280
Chargeurs S.A.	1138	1138	1138
Club Méditerranée	466	465	468 50
Dumez	1055	1045	1045
ELF-Aquitaine	218	219	220
Essilor	2100	2120	2120
Lafarge-Coppée	980	1020	990
L. Vuitton S.A.	1000	1000	1000
Michelin	2210	2210	2235
Midi (Cie)	5010	5050	5050
Moët-Hennessy	2005	2010	2038
Navig. Mixtes	795	800	800
Oréal (L')	3035	3035	3035
Pernod-Ricard	901	910	916
Peugeot S.A.	895	900	899
Sanofi	651	651	651
Source Perrier	520	524	526
Télémécanique	2980	2890	2895
Thomson-C.S.F.	920	918	926
Total France	312	318	322
T.R.T.	2450	2450	2452
Valéo	578	578	594

La nouvelle direction

Voici la composition des organes dirigeants du PC soviétique, élus ce jeudi matin 6 mars par le nouveau comité central du parti :

● **Bureau politique :**

MM. M. Gorbatchev, G. Aliev, V. Vorotnikov, A. Gromyko, L. Zaikov (nouveau), D. Kounaiev, E. Ligatchev, N. Ryjkov, M. Solomentsev, V. Tchebrikov, E. Chevardnadze, V. Chtcherbitski.

Suppléants : MM. P. Demichev, V. Dolguikh, B. Eltsine, Y. Soloviev (nouveau), N. Sliounkov (nouveau), S. Sokolov, N. Talyzine.

(Deux anciens membres suppléants du bureau politique, MM. B. Ponomarev et V. Kouznetsov, n'ont pas été réélus).

● **Secrétariat du comité central :**

MM. M. Gorbatchev (secrétaire général), E. Ligatchev, V. Dolguikh, L. Zaikov, M. Zimianine, V. Nikonov, G. Razoumovski (nouveau), A. Yakovlev (nouveau), A. Dobrynine (nouveau), V. Medvedev (nouveau), Mme A. Birioukova (nouvelle).

MM. B. Ponomarev et I. Kapitonov n'ont pas été réélus au secrétariat).

M. DOMINIQUE CHARVET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CONTRE LA TOXICOMANIE

M. Dominique Charvet, magistrat, chargé de mission auprès du ministre de la solidarité, a été nommé le 4 mars, par arrêté du premier ministre, président de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. Il remplace à ce poste M. Jean-Claude Karsenty, nommé inspecteur général de l'administration.

[Né le 14 mai 1942 à Marseille, M. Dominique Charvet est magistrat. Ayant commencé sa carrière en 1967 à Lille comme juge d'instruction, il est détaché, en 1978, comme conseiller du président de la République de Djibouti. Il est appelé en 1981 au cabinet du secrétaire d'Etat aux immigrés, M. François Autain, puis auprès de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale. Nommé ensuite adjoint au directeur des Musées de France, il quitte ces fonctions au printemps 1985 pour être chargé de mission auprès de Mme Dufoix, ministre de la solidarité, chargé des immigrés.]

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1986 a été tiré à 516 857 exemplaires

NOUVELLES BRÈVES

● *Ouverture de négociations à « Stratégies ».* – Des négociations devraient s'ouvrir, dans l'après-midi du 6 mars, entre les soixante salariés de l'hebdomadaire *Stratégies*, de la lettre quotidienne *Newsletter* et du mensuel *Création*, en grève depuis le 26 février (*le Monde* du 28 février) et le PDG du groupe éditeur, M. Henri J. Nijdam. Les revendications du personnel portent sur le remplacement de certains postes, la politique salariale et les relations au sein de chacun des services.

M. Christian Blachas, créateur du groupe Stratégies et actionnaire minoritaire, a présenté le 5 mars sa démission de membre du comité de direction à M. Nijdam, par solidarité avec les grévistes, dont un des axes de revendication est la réintégration de la directrice de la publicité de *Stratégies*, licenciée le 24 février. M. Blachas a reçu l'appui des responsables des trente-cinq principales agences de publicité (dont Publicis, RSCG, FCA !, Bélier et Eurocom).

● *Un pétrolier chypriote attaqué dans le Golfe.* – Le *Wise* a été touché, jeudi 6 mars, par une roquette tirée apparemment par un hélicoptère iranien. L'attaque a fait au moins un mort parmi les membres de l'équipage et un incendie s'est déclaré à bord du bâtiment, qui transportait de l'essence chargée à Bahrein. Le *Wise*, 30 292 tonnes, a été attaqué à l'est de Qatar par 25°45" de latitude nord et 52°43" de longitude est dans la zone où les attaques de pétroliers sont généralement attribuées à l'Iran. – *(AFP.)*

● *Attentat contre des réfugiés afghans au Pakistan.* – Trois réfugiés afghans ont été tués et une dizaine d'autres blessés par l'explosion d'une bombe, mercredi 5 mars, dans la ville de Sadda, située dans la province frontalière du Nord-Ouest (NWFP) du Pakistan. Aucune arrestation n'a été opérée. *(AFP.)*

DANS UN ENTRETIEN AUX « ÉCHOS »

M. Chirac : il faudra commencer par faire un état des lieux

M. Jacques Chirac déclare dans un entretien publié par *les Echos* le jeudi 6 mars que, si l'opposition l'emporte le 16 mars, « *avant toute chose, il faudra confier à une personnalité indépendante le soin de procéder à un état des lieux* ».

« *Deuxièmement*, continue le président du RPR, *nous engagerons dès 1986 une action en faveur de l'emploi des jeunes en allégeant les charges sociales et fiscales liées à l'embauche et à l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans et en encourageant les entreprises à leur offrir des contrats à temps partiel et à durée déterminée, combinant formation et emploi avec des rémunérations qui, sans remettre en cause les principes généraux du SMIC, tiennent compte du complément de formation offert par l'entreprise.*

» *Troisièmement, nous devrons lancer, là encore dès 1986, un premier train d'économies, afin de réduire au plus vite les dépenses publiques. La liberté des prix et la liberté des changes figurent également au rang de nos priorités. En ce qui concerne les seuils sociaux, ils ne seront pas modifiés, mais gelés, c'est-à-dire que leur franchissement n'entraînera pas pour les entreprises des obligations nouvelles tant que la situation de l'emploi est ce qu'elle est. Enfin, nous entamerons le processus de dénationalisation.* »

M. Chirac indique que « *les experts de l'UDF et du RPR ont beaucoup travaillé* » et qu'« *il y a actuellement près de trente textes législatifs* » prêts pour être adoptés par les premiers conseils des ministres d'après le 16 mars. Il estime que la procédure des ordonnances « *a des avantages et des inconvénients* ».

Au sujet de la baisse du dollar et du prix du pétrole, M. Chirac indique : « *Je compte beaucoup plus sur les mesures que nous prendrons et sur la confiance que nous susciterons que sur la conjoncture – par essence versatile et précaire – pour redresser notre pays. Si marge de manœuvre il y a, elle devra être utilisée pour faciliter le désengagement intérieur et extérieur de l'Etat, dont la dette atteint des sommets trop élevés, et pour engager l'opération de diminution des charges qui pèsent sur l'économie.* »

Le maire de Paris estime enfin que le gouvernement qui sera formé au lendemain du 16 mars ne devra pas poser nécessairement, « *d'entrée de jeu, la question de confiance* » à l'Assemblée nationale.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

JEUDI 6 MARS

« le Monde » reçoit MICHEL BUTEL
directeur de « l'Autre Journal »
avec PHILIPPE BOUCHER

VENDREDI 7 MARS

ALAIN LÉVY
PDG de Polygram
sera face « au Monde »
avec CHRISTIAN VILLAIN

Richard Anthony animera, le dimanche 23 mars, de 10 heures à 12 heures, « Memory Lane » en compagnie de Jean-François Maraigne. Au cours de cette émission, il évoquera les grandes étapes de sa carrière.



